This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

FH 1376.5

Harvard College Library

FROM THE

J. HUNTINGTON WOLCOTT FUND

Established in 1891 by ROGER WOLCOTT (H. U. 1870), in memory of his father, for "the purchase of books of permanent value, the preference to be given to works of History, Political Economy, and Sociology," and increased in 1901 by a bequest in his will.

Fabre, Jean Pierre, comte.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,

RUE DE LA HARPE, N° 78.

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

D'UN

PAIR DE FRANCE.

Fabre, Jean Pierre, comte.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,

RUE DE LA HARPE, N° 78.

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

D'UN

PAIR DE FRANCE,

EX-MEMBRE DU SÉNAT CONSERVATEUR.

TOME QUATRIÈME.

PARIS.

E. GUYOT, ÉDITEUR,

RUE DU COLOMBIER, N. 14, FAUBOURG SAINT-GERMAIN,
ET CHEZ LES LIBRAIRES DE LA NOUVEAUTÉ.

1830.

Fr 1376.5

HARVARD COLLEGE
FEB 15 1913
LIBRARY.
Wolcott fund

MÉMOIRES

ET SOUVENIRS

D'UN PAIR DE FRANCE.

CHAPITRE LXXVI.

La cour et le clergé contraires à la Charte. — Mécontentement des militaires. — Fautes de la noblesse de province. — Causes du malaise général. — Confidences que me fait le comte de M... — Première assemblée des conjurés impérialistes. — Discours du général Carnot. — Discours du comte R... — Décision que prend l'assemblée.

Il était difficile que le gouvernement royal marchât avec les principes destructeurs qui le dévoraient presque à sa naissance. Environné d'ennemis ardents et infatigables, d'amis plus dangereux encore, parce qu'ils étaient ignorants et maladroits au suprême degré, c'eût été un miracle qu'il se fût soutenu seul au milieu de la nation. Mal appuyé, vivement attaqué, il montrait déjà les apparences de la caducité, lorsqu'à peine commençait son enfance. J'en

appelle à tous les bons esprits : en est-il un seul qui, en 1814, ne fût fermement persuadé que les choses ne subsisteraient pas comme elles se trouvaient, et qui n'aperçût une révolution nouvelle derrière le trône que l'on venait de reconstruire? La Charte, bien observée et basée sur de fortes institutions, nous aurait peut-être préservés d'une secousse nouvelle : mais cette Charte ne satisfaisait aucun des meneurs dans tous les partis; elle ne convenait qu'à la nation en masse, et ce n'est pas la nation que l'on consulte quand on veut la bouleverser.

La cour d'abord ne voulait pas de ce pacte, de ce contrat synallagmatique qui, une fois donné et accepté, liait les deux parties contractantes de manière à ne plus leur laisser la possibilité de le rompre. La cour, dis-je, le repoussait; et par le mot cour, j'entends en général les hommes, les femmes qui, par leurs charges, leurs emplois, leur rang, leur priviléges, entouraient le monarque, les princes et les princesses de son auguste famille. Ceux-là regrettant d'anciens priviléges et regardant des préjugés comme des droits incontestables, souffraient avec impatience la diminution ou la perte de tous leurs avantages passés. Ce qui leur paraissait odieux

outre mesure, c'était leur réunion forcée avec tant d'hommes nouveaux, avec des femmes sorties des classes vulgaires, c'était la nouvelle noblesse, fière de ses grands coups de sabre, de ses services, de ses pensions, de ses connaissances. La cour sentait en ceci toute son infériorité : petite, mesquine, sans gloire, sans renommée aucune, n'ayant plus son immense fortune, elle ne pouvait lutter contre les réputations colossales de la France moderne qu'en leur jetant à la tête son éclat passé, la pompe de ses noms historiques et la faveur dont elle avait joui. Le peuple, loin de vénérer en elle le nom de ses pères, la sifflait parce qu'elle n'était rien par elle-même, et que le siècle est tout positif. Cette cour donc, irritée de son isolement et de l'espèce de mépris qu'on lui témoignait, frémissait de rage de ne pouvoir, ainsi que par le passé, puiser à pleines mains dans le trésor de l'État. Les favoris, les maîtresses, les grandes familles n'avaient guère à dévorer que les trente millions de la liste civile, et ces trente millions étaient peu de chose pour des gens d'aussi grand appétit.

La cour, telle que je l'entends, voulait la contre-révolution, c'est-à-dire le roi tout seul, et rien à la place des états-généraux et des par-

lements. Elle prétendait environner le trône de manière à le cacher à la nation, et elle tâchait d'amener celle-ci à rentrer dans les chaînes du despotisme féodal, le plus douloureux, le plus avilissant de tous. Peut-être qu'avec de l'adresse elle aurait accompli une portion de ses désirs; mais dépourvue de savoir et d'expérience, elle ne comptait que sur sa force; et de ce que le château des Tuileries était rempli par elle seule, elle se figurait que le peuple ne tarderait pas à la confondre avec le roi. C'était une illusion bien ridicule, et qui dure encore en dépit des mécomptes et des désappointements réitérés.

Le clergé venait en seconde ligne parmi les adversaires de la Charte : le clergé, ce corps lourd qui pèse sur la France de tout son poids, et qui a conservé, après la dernière catastrophe, son orgueil, son ambition, et le désir insatiable du pouvoir et des richesses; lui qui se croit avili lorsqu'il ne tyrannise pas; lui qui crie au sacrilége lorsqu'on lui résiste, et qui ne reconnaît de chrétiens que ceux qui consentent à ramper à ses pieds dans la boue. Il a oublié l'humilité du divin Sauveur et des apôtres; il lui faut la suprématie et la fortune. Souple sous un prince fort, il se roidit dès que le gouvernement est

faible : prosterné devant Napoléon, il se releva sous Louis XVIII. Durant le règne du premier il avait trouvé l'obéissance écrite et ordonnée dans l'Évangile ; sous le second il invoqua des exemples de résistance pris dans les annales du moyen âge.

Le clergé, non moins que la cour, abhorra la Charte : il multiplia les preuves de sa haine; il impatienta le peuple par ses usurpations continuelles; il lutta dans les campagnes contre l'autorité administrative, et il répéta avec orgueil la première partie du propos de l'archevêque de Reims au conquérant des Gaules : *Baisse la tête, fier Sicambre!* Le moment lui paraissait venu de se remettre en possession de ses grandeurs passées, et la résistance qu'il trouva à se satisfaire, les obstacles que la jeunesse surtout lui opposa, irritèrent sa susceptibilité, et lui firent regarder avec plus de haine la restauration, qui se contentait de le comprimer, que la république, qui l'avait égorgé en détail.

Derrière les deux classes que je viens de signaler il y en avait une troisième non moins ennemie du pacte royal : je veux parler des impérialistes, qui souhaitaient ardemment la chute d'un ordre de choses qui les dépossédait. Leur

désir était de nuire aux nouveaux venus; et attendu qu'ils étaient plus habiles que ceux-ci, ils tâchaient de les combattre de toutes manières, et profitaient surtout de leurs fautes avec un art infini. Comme leur sens était droit, ils reconnurent dès le premier instant que, pour intéresser la France à leur cause, il fallait ne plus songer aux maximes du pouvoir absolu que, sous Napoléon, ils avaient mises en œuvre : ils se firent partisans de la liberté, ne jurèrent plus que par elle, et montrèrent aux citoyens un ardent amour de leur bonheur fondé sur les lois. C'était du fruit nouveau; le Français, qui est bien la créature la plus simple, la plus naïve, crut de bonne foi messieurs les impérialistes, et consentit sottement, que l'on m'en passe le mot, à les mettre à sa tête. Ces hommes donc, à l'ombre des plus nobles couleurs, se mirent en mesure de combattre la Charte, mais ce fut en lui faisant la révérence, et en feignant de ne s'armer que pour elle.

A ces causes de dissolution du gouvernement royal il faut ajouter les absurdes prétentions de la plupart des hobereaux de province. Ceux-ci ne voulurent pas voir non plus qu'un retour complet vers l'ancien régime ne pouvait avoir lieu.

Tous, ou du moins l'immense majorité, demandèrent la restauration de l'universalité de leurs priviléges : croirait-on que les plus odieux, comme les plus insignifiants, étaient ceux auxquels ils se montraient le plus attachés? On aurait dit qu'ils avaient accepté la funeste mission de tourner la France contre le roi. Le délire était extrême. Où n'a pas retenti cette apostrophe d'un gentilhomme du Querci, revendiquant pour lui la première oblation du pain bénit : *Sacristain, apporte, apporte à ton seigneur cette offrande?* Il cherchait à obtenir de vive force ce que la loi lui refusait.

Je voyais le mal avec peine : aussi essayai-je d'ouvrir les yeux des ministres, avec lesquels je causais quelquefois. C'était peine perdue. Je leur insinuai le danger de souffrir des attaques imprudentes, telles que celles dirigées contre la vieille armée. Les militaires s'indignaient d'entendre une foule d'écrivains, imbéciles et coupables tout à la fois, dénigrer leur gloire, et la représenter comme la conséquence de la révolte et comme le soutien des crimes de la révolution. Ils ne s'accoutumaient pas, eux qui pendant vingt années, n'avaient cessé de combattre pour emporter à la pointe de l'épée les

titres, les honneurs, ils ne s'accoutumaient pas, dis-je, à voir les grades, les pensions, les récompenses envahis par des hommes qui, ayant passé le même laps de temps dans une oisiveté complète, se faisaient néanmoins un titre de cette oisiveté.

Tous les éléments d'une nouvelle révolution étaient rassemblés, et les hommes qui aspiraient à la diriger afin d'en profiter, travaillaient activement à rallier à leur cause quiconque leur présentait l'espoir d'une coopération utile. Persuadés à tort que je pouvais les servir, ils firent de moi, un de leurs points de mire. M. de Mon..., dans plusieurs circonstances, m'avait sondé, afin de connaître mes intentions secrètes; il désirait surtout savoir mon avis touchant ce qui se passait autour de nous. J'avais d'abord feint de ne pas l'entendre; mais il revint si souvent à la charge, que force fut à moi de finir par m'expliquer: je le fis avec réserve; et de ce que je me montrai sage, il me crut en route de devenir conspirateur.

Alors, ne se gênant plus, il me conta des choses étranges: j'appris qu'une masse considérable de gens fâchés travaillaient à renverser le gouvernement; que plusieurs associations

étaient formées ; que des conférences avaient eu lieu ; qu'une surtout, très solennelle, avait mis en rapport immédiat les chefs de l'entreprise. Ces paroles me causèrent une sorte d'effroi : je n'avais aucune envie de m'embarquer dans une intrigue quelconque ; je craignais d'une autre part de pousser à des mesures de désespoir à mon égard, des hommes dont je connaissais l'énergie. Pour tout concilier, je dissimulai une partie de mes sentiments vrais, et m'adressant au comte de M...., je lui demandai par quelle voie il s'était instruit de ce qu'il me racontait ; ma question le fit sourire.

« Je suis, me répondit-il, l'un des deux commissaires chargés de rédiger le procès-verbal de chaque séance. Êtes-vous curieux de connaître ce qui s'est passé dans la dernière ? je puis sur-le-champ satisfaire ce désir. »

La prudence m'ordonnait sans doute de rejeter la proposition du comte ; la curiosité l'emporta. Je consentis donc à écouter la lecture de cette pièce importante, dont pendant les cent jours il me fut permis de prendre une copie. On l'avait alors confiée, ainsi que plusieurs autres du même genre, au comte Regnauld de Saint-Jean-d'Angely. Certaines gens deman-

daient qu'on les imprimât. Napoléon voulut que le comte Regnauld fît un rapport à ce sujet : il obéit ; mais ce fut pour démontrer le danger de cette publication, à laquelle on ne songea plus. Voici au reste l'analyse de ce procès-verbal.

Les conjurés voyant combien les dispositions de la multitude devenaient favorables à un changement, crurent qu'il était urgent de se lier d'une façon plus étroite, et de s'entendre sur ce qu'il y aurait à faire pour marcher avec régularité vers le but de leur désir. Une assemblée des chefs principaux devint nécessaire : on convint qu'elle aurait lieu sous le prétexte d'une fête de famille. Ce fut un dimanche au soir que le conciliabule se tint : la réunion était peu nombreuse ; elle se composait des principaux meneurs, les uns hommes de la république, les autres personnages de l'empire, cherchant tous à se tromper réciproquement, car les deux partis ayant au fond du cœur une pensée différente, voulaient se servir en manière de Séides de ceux qu'ils s'affiliaient. Les premiers ne voulaient pas du despotisme impérial ; les seconds songeaient moins encore à travailler au rétablissement de la constitution de 1793 :

chacun cachait avec soin son but favori, et ne montrait qu'une pensée, celle de rejeter le plus tôt possible la famille royale hors de France.

Là parurent en même temps C..., homme de tête et de résolution, qui jouissait d'une réputation méritée de génie et de bravoure, et qui, républicain dans l'ame, ne supportait qu'avec impatience des princes dont l'aspect seul lui reprochait cruellement le passé; M..., d'abord domestique dans un couvent de moines, puis avocat, puis anobli par une charge de secrétaire du roi, ce que la noblesse nommait une savonnette à vilain, révolutionnaire furieux pendant le règne de la Convention, avant et après savant jurisconsulte et flambeau des barreaux de l'Europe, homme de sens dans son cabinet, orateur fanatique à la tribune, qui par de l'exagération tâchait de remplacer le courage. Une funeste célébrité dépare en lui de hauts talents, et si la postérité profite de sa science, l'âge présent ne peut encore oublier ses excès.

Ga..., D..., T..., T..., H..., S..., R..., qui pendant la révolution, et à chaque anniversaire du vingt-un janvier de douloureuse mémoire, ne manquait pas d'insérer la phrase suivante:

Les bons citoyens sont invités par le citoyen R... à manger une tête de cochon. On voyait là encore Q..., E..., R..., M..., P..., R..., Enfin plusieurs militaires, gens d'honneur au fond, mais égarés par une susceptibilité ombrageuse, furent admis dans cette première séance, que C... présida, et où il fut néanmoins le premier à parler en ces termes.

« Messieurs, jamais réunion n'eut un but plus grand : il ne s'agit pas ici de quelques intérêts privés, mais de ceux de tout une grande nation qui va perdre, si l'on ne vient à son aide, le fruit de vingt années de combats, de sacrifices et de gloire. La France avait cru s'être débarrassée pour toujours de la famille des Bourbons ; elle trouvait sa félicité dans les lois sévères d'une république ; ce fut une erreur, ou plutôt elle n'était pas encore assez mûre pour persister dans une résolution aussi magnanime. Déchirée par des factions, comprimée par des furieux ou par des hommes qui tentèrent de la régénérer par la voie de la terreur, elle chercha un abri sous l'égide d'un autre pouvoir monarchique ; mais elle ne voulut pas que la couronne fût portée par un de ces hommes qui, s'intitulant *monarques par la grâce de Dieu*, ne croient

rien devoir à la nation, dont ils ne sont cependant que les premiers officiers. Elle choisit un guerrier formé à son école, et auquel la France supposa ses principes; elle le prit, espérant qu'il réunirait à lui les divers partis, qu'il agglomérerait tout au moyen d'une fusion générale, et que la patrie ainsi régénérée ne conserverait rien des préjugés qui la dominaient avant 1791!

« Cet homme marcha d'abord dans la ligne qui lui avait été tracée; bientôt la propension au despotisme, qui s'empare de tout esprit revêtu d'un grand pouvoir, égara celui du nouveau souverain; il oublia qu'il n'était que le dépositaire de la puissance du peuple; il commit l'erreur de croire en être devenu le propriétaire absolu. Dès lors s'éloignèrent de lui les ames courageuses dont le concours, dont les conseils l'eussent soutenu peut-être contre les enivrements du pouvoir, contre la défaveur publique; et sa chute devint le résultat inévitable de son aveuglement. Les Français avaient seuls le droit de marquer le moment précis de sa chute, des étrangers s'arrogèrent le pouvoir de la décider. Des monarques, ignorant nos mœurs, nos usages, remplis de la fausse idée qu'ils étaient ici-bas les représentants de la di-

vinité, traitèrent un grand peuple comme sur la côte d'Afrique on traite les nègres malheureux; ils lui dirent arrogamment :

« Vous n'êtes point libre de disposer de vous-
» même; vous avez des maîtres de droit; la
» France et ses habitants sont la propriété d'une
» seule famille; sol et gens, tout lui appartient.
» Vos vingt-cinq ans de travaux et de victoires
» sont des années de rébellion, d'anarchie
» et d'usurpation. Ce fut criminellement que
» vous secouâtes le joug qui vous était imposé
» depuis tant de siècles. Ce joug, vous devez le
» reprendre; ce ne sera qu'à cette condition
» forcée qu'il vous sera permis d'exister encore
» en corps de nation.

» Le cri de l'indignation, les mesures énergiques de la vengeance auraient dû répondre à ce discours arrogant; mais au nombre des fléaux qui, à cette époque, déchiraient notre chère patrie, une désunion complète, une division fatale d'opinions doivent être mises au premier rang. Au lieu de nous soulever, chacun se tut et obéit, parce que la discorde siégeait au milieu de nous, et que nos pensées étaient divergentes. Les Bourbons rentrèrent donc en France avec toutes leurs préventions, avec

leurs préjugés : le premier acte du roi nous révéla qu'il régnait sur nous depuis dix-huit ans, et certes jusques alors qui s'en était douté parmi nous! Il ramena avec lui une foule d'émigrés, de vieillards imbus d'idées antiques et fausses, qui nous parlèrent d'obéissance, de droits imprescriptibles, de légitimités, car il y en a plusieurs pour eux. On qualifia nos soldats de brigands, nos grands hommes de séditieux ; enfin tout ce que le dernier temps avait enfanté de bon fut répudié, déclaré non avenu et frappé de nullité.

» Voilà, messieurs, l'état des choses. Laisserons-nous la France rétrograder vers des âges d'ignorance et d'abrutissement? Aurons-nous encore ces institutions absurdes, fruit misérable de la barbarie? Plierons-nous sous le joug, ou chercherons-nous à le secouer? Faudra-t-il garder les princes qui nous gouvernent, ou forcenons-nous les étrangers à reprendre ce qu'ils nous ont imposé? J'attends de vos ames fortes et courageuses, de vos ames trempées par tant de successions de troubles et d'alarmes, j'attends des résolutions dignes de la patrie qui nous implore, et dignes de nous-mêmes, qui seuls pouvons entreprendre de la sauver. Tel

est le motif de notre assemblée, et la matière importante sur laquelle vous aurez à délibérer. »

On applaudit à ce discours ; néanmoins on trouva que l'orateur n'avait pas dit tout ce qu'il pouvait et tout ce qu'il devait dire : il n'avait pas fixé l'esprit sur l'objet réel de la convocation ; il parlait des malheurs de la France, des secours à lui apporter ; mais il avait passé sous silence Napoléon. Que deviendrait le royaume à l'avenir ? serait-il changé en république, en empire ? Rien de cela n'avait été traité. Certes, ce n'était pourtant pas faute de réflexion que C.... s'était expliqué en termes ambigus : s'il désirait opérer une révolution, l'assistance de l'empereur lui paraissait dangereuse : il lui convenait de renverser le trône des Bourbons, mais le relever pour y faire monter le souverain de l'île d'Elbe n'entrait point dans ses projets. Il voyait que la majorité des conjurés tendait à rendre le sceptre à l'empereur ; et, s'il fallait y consentir, du moins son ame superbe ne pouvait prendre cette initiative honteuse. Ce fut le comte R... qui s'en chargea.

« Si jamais, dit-il, on a senti le besoin de prendre un parti violent et prompt ; si jamais

s'est manifestée la nécessité d'un rapprochement sincère entre les diverses opinions, c'est sans doute au moment où nous sommes. Il s'agit ici, non de faire servir la cause commune au désir de l'un d'entre nous, mais de réunir en un faisceau toutes les forces séparées, afin de ne plus songer à chaque particulier lorsqu'il faut envisager l'avantage de toute la nation. Un coup d'œil, jeté sur l'état des choses comme sur la question, suffira pour convaincre ceux qui ne veulent que le bien, à quel degré est nécessaire cet oubli total de tout intérêt personnel et de toute espérance privée! Ce n'est point tel ou tel qu'il est urgent d'élever au rang suprême, c'est le peuple français qu'il faut y porter. Quel est le but de nos efforts? que demandons-nous? que voulons-nous? la chute de la maison régnante, ennemie de la grande famille, puisqu'elle l'est des principes que nous avons embrassés : ce n'est qu'à elle qu'il faut déclarer la guerre; sa chute remplira notre but; qu'importe la cause qui l'effectue?

» Mais par quels moyens conduirons-nous à sa fin cette entreprise audacieuse? où sont nos forces, nos armes, nos trésors, nos ressources, nos coopérateurs? Je les cherche, et ne les

vois nulle part. Qui levera l'étendard de la révolte, ou, pour mieux dire, l'étendard de l'indépendance? A quel système se rallier dès le premier instant? Car ne vous abusez pas, messieurs; des proclamations vagues ne seraient pas écoutées; le vaisseau de l'état ne peut plus être conduit d'écueils en écueils; le peuple, tant de fois trompé, vous demandera un pilote intelligent, et la première parole qu'il vous adressera ne pourra être qu'une question sur la forme de gouvernement à lui faire adopter; ce ne sera pas tout que de le lui dire, il faudra encore que la chose lui convienne. Dans cette position délicate, on ne peut éluder, que lui répondrez-vous? Sachez que des mots vides de sens ne frapperont, n'enthousiasmeront personne; les fautes de la république épouvantent encore la nation; il faut un homme pour entraîner les hommes; il faut que le monde ait été déjà rempli de sa renommée, qu'un grand nom, qu'une immense fortune, que des services éminents, que des exploits sans nombre, l'aient rendu l'objet de la vénération de ses contemporains; il faut enfin qu'à son nom prononcé les uns accourent autour de lui avec les signes d'une confiance illimitée, et que les autres se dispersent avec des démonstrations de terreur.

» Ce que j'avance est incontestable : vous en ferez l'expérience si vous mettez à votre tête un personnage inconnu aux trois quarts de la nation, tandis que le succès couronnera votre entreprise si elle est dirigée par Napoléon. Oui, messieurs, je le dis, et j'en appelle à votre sagacité : laissez à l'empereur des Français le soin de lancer de nouveau l'aigle belliqueuse dont la foudre tonna aux journées d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram. Soudain de toutes parts accourront à l'entour de cette bannière victorieuse ces vieux soldats maintenant dédaignés, humiliés, abattus; ils tireront encore pour la France ces sabres qui leur procurèrent la victoire ; ils suivront avec ardeur un chef que la fortune a naguère trahi, j'en conviens, mais qui peut tout réparer par son audace et son génie.

» Quand nos ennemis auront été renversés, lorsque le sol sera libre, alors nous pourrons avec sécurité reconstruire la base de notre pacte social. Mais, va-t-on me dire, vous parlez de liberté, et vous allez rappeler le tyran qui la comprima, celui dont le despotisme fut sans bornes. Il est vrai, Napoléon nous ravit notre indépendance ; il nous traîna comme de vils esclaves après lui ; mais du moins combien notre

asservissement eut de grandeur ; si on écrasa les Français, on augmenta la gloire de la France. Les temps sont changés ; l'infortune a corrigé l'empereur ; les revers lui auront appris la modestie. N'est-ce pas d'ailleurs nous qui le rappellerons au pouvoir ? n'est-il point possible qu'avant de l'y porter nous fassions des conventions qui mettent des bornes à son amour de l'absolutisme ? Qu'on lui impose des lois sages, mais sévères, que, sans se perdre une seconde fois, il ne pourra éluder ni détruire, et qui s'éleveront comme une barrière insurmontable entre la tyrannie et la liberté.

» Enfin, pourquoi le taire ? Sans lui nos tentatives seront inutiles ; seuls nous ne souleverons pas la nation, nous ne renverserons pas les ennemis de notre gloire ; cet effort passe nos moyens : le seul empereur des Français peut disputer avec succès la couronne au roi de France et de Navarre. Quels sont nos droits, nos titres, pour changer la face du gouvernement ? Nous dirons-nous les héritiers du directoire, les représentants du peuple ? Cette funeste dénomination creuserait un abyme sous nos pas ; le souvenir du passé serait l'arme irrésistible avec laquelle on nous combattrait ; le bon sens nous

interdit de nous placer en première ligne ; tout nous démontre l'avantage d'y faire asseoir Napoléon. Représentez-vous le grand homme débarquant sur un point quelconque du territoire ; il appelle, avec cette assurance que donne une renommée sans égale, les anciens compagnons de ses succès ; il réclame un diadème posé sur sa tête dix ans auparavant par le suffrage de la nation ; il ordonne à ses sujets d'Italie de se joindre à ses sujets de France ; et ce commandement fait lever en masse les bandes belliqueuses du Milanais et du Piémont. Napoléon reprend ses droits, ceux de son fils infortuné ; il engage à sa cause un puissant monarque qui peut-être pleure le malheur de sa fille, en partie son ouvrage ; dès que le héros se présentera, nos adversaires, saisis de terreur, disparaîtront ; la confusion présidera à leur résistance ; leurs moyens seront paralysés ; et tandis que le congrès de Vienne s'amuse à régler le sort de l'Europe, Napoléon, de retour parmi nous, en aura changé la destinée.

» Ce tableau que je trace n'est qu'une pâle copie des couleurs de l'original ; voyez une stupeur générale frapper partout nos adversaires : l'Italie, depuis Naples jusqu'à Vérone, depuis

Nice jusqu'à Venise, se lève pour inquiéter la coalition que peut-être certains princes tenteront de former. L'Autriche nous rendant son archiduchesse comme gage de son amitié; le prince Eugène, cet honneur des armes françaises, entraînant le roi de Bavière à se lier de nouveau avec l'empereur, sont des garants de sécurité du côté de l'Allemagne. Voyez les Pays-Bas soulevés, hâter par leur attitude menaçante leur réunion au grand empire. J'aperçois derrière la Hollande, le roi de Danemarck, si complétement joué par les monarques de l'Europe, ne point tarder à traiter avec notre souverain, afin d'obtenir par lui ce que les autres lui ont refusé; enfin la Saxe, démembrée d'une manière si indigne, n'attendra qu'un signal pour tomber sur la Prusse, sa vorace ennemie. Je suis loin d'exagérer les avantages du plan que je vous propose; sans doute vous y découvrirez de nouvelles chances de succès; mais du moins je prédirai avec certitude la chute de toute entreprise qui ne reposera pas sur le nom magique de l'empereur. »

Ce discours, rempli d'adresse, frappa la majorité des esprits de l'assemblée : on convint que le plus difficile dans une circonstance pa-

reille était d'offrir un point de réunion qui plût à tous ; on reconnaissait principalement l'importance d'attirer tout de suite les militaires vers une cause qui ne paraîtrait la leur que dans l'hypothèse où Napoléon en serait le but. Les formes apres de la république ne les satisferaient plus ; tous se ressouvenaient que si l'empereur exigeait un service pénible, il répandait en retour les récompenses à pleines mains.

Divers orateurs parlèrent ensuite dans le même sens ; ils affirmèrent la nécessité de mettre Napoléon à la tête de l'entreprise. C.... , je l'ai déjà dit, avait une autre opinion ; cependant convaincu qu'on ne la partagerait pas il n'essaya pas de la manifester. On arrêta donc dans cette conférence le point capital, celui du chef que l'on se donnerait ; on s'occupa de suite des accessoires et des moyens à prendre pour coopérer utilement aux succès de l'entreprise ; on assigna à chacun son rôle et on détermina quels ressorts l'on mettrait en jeu ; il fut convenu que l'association aurait des formes maçonniques : je montrerai plus bas comment fut exécutée cette partie du projet. On y affilia un certain nombre de femmes ; car en France le beau sexe doit nécessairement prendre une part

dans tout ce qui arrive. Des duchesses, des comtesses, des baronnes ne craignirent pas de s'enrôler dans le complot : je tairai leurs noms; je cacherai également ceux des femmes moins illustres qui se dévouèrent au triomphe de cette cause. On les chargea en général de diriger l'esprit de la jeunesse : c'était les employer où elles pouvaient être utiles, et où le dévouement ne laissait pas d'être agréable.

CHAPITRE LXXVII.

Mon embarras. — Ma conversation avec l'abbé de Montesquiou et M. Dandré. — Ils savent tout. — Ce que me dit le prince Talleyrand. — Portrait de Fouché. — Une de ses lettres. — Anecdote. — Faiblesse du gouvernement royal. — Les ordres de la Girouette et de l'Eteignoir. — Le Nain jaune. — David et son tableau de Léonidas. — Propos du peuple. — La noblesse ancienne.

Instruit par l'ancien ministre M... des détails intéressants de cette séance secrète, je me trouvai dans une position très délicate d'abord et fort embarrassante ensuite : je n'aurais voulu à aucun prix prendre part à cette révolte qui répugnait à mes principes, je puis ajouter à mon inclination. J'étais attaché à la maison royale par d'anciens souvenirs et par les bienfaits dont elle venait de me combler ; d'un autre côté, M. de M... m'avait fait une confidence bien pesante : toutefois je crus pouvoir prendre l'engagement solennel de ne rien divulguer ; et

je m'y résolus d'autant plus facilement que je ne voyais encore dans cet acte qu'une conspiration de salon, ourdie derrière des paravents.

Ma discrétion ne satisfit point le révélateur ; il voulait plus : je lui déclarai avec fermeté que pour aucune fortune je ne trahirais le gouvernement, et que vainement il me presserait davantage sur un sujet qui ne nous mettrait jamais d'accord.

Si après cette déclaration formelle le comte regrettait de m'en avoir tant dit, je n'étais pas non plus très satisfait de ce que je savais, dans la prévoyance des résultats que je redoutais. Je me demandais s'il dépendait d'un citoyen de préférer l'intégrité de son honneur à l'intérêt général de l'état : tout ceci me jetait dans une mer de perplexité. Après de longues et mûres réflexions, je résolus de prendre un terme moyen, c'est-à-dire de rester fidèle à une parole presque arrachée, et de conserver en même temps le caractère de digne serviteur du roi, en éclairant ses ministres sur le danger qui les menaçait.

Je devais le lendemain dîner chez le comte de Blacas avec l'abbé de Montesquiou ; je m'y rendis dans l'espoir de causer sérieusement avec

cette dernière Excellence. Au sortir de table, tandis que la foule se répandait dans les diverses pièces de l'appartement, j'attirai l'abbé vers l'embrâsure d'une fenêtre ; je lui dis que des paroles menaçantes pour la tranquillité publique étaient venues jusqu'à moi, et me faisaient redouter un mouvement prochain.

A ces mots le ministre ne me laissant pas le loisir de poursuivre, se prit à rire, et me frappant sur l'épaule en signe d'amitié ou de pitié peut-être :

« Et vous aussi, monsieur le comte, me dit-il, avez hâte d'augmenter le nombre des trembleurs? Qu'avons-nous à craindre ? quel danger réel nous menacerait? La France est encore occupée en partie par les alliés, et quelques hommes chagrins tenteraient de lutter contre toute l'Europe! cela n'est guère probable.

— Cela est cependant, répliquai-je ; et vous avez tort de ne pas donner plus d'importance à ce que je vous dis ; savez-vous bien tout ce qui se passe?

— Belle question! Oui, nous savons tout, demandez plutôt à Dandré que voilà. »

Aussitôt il appelle ce bon homme, le plus crédule de tous les fonctionnaires, et lui dit :

« Vous avez ici le comte.... qui voit déjà le royaume bouleversé et plus qu'à demi jeté par terre, parce que des turbulents s'agitent dans l'ombre; il croit que leurs démarches ne sont pas surveillées, que nous ignorons leurs actes, leurs pensées; causez avec lui et rassurez-le un peu. »

Cela dit, l'abbé se sauve en toute hâte, en se félicitant d'avoir échappé à une conversation sérieuse et M. Dandré reste seul avec moi.

« Ne vous tourmentez pas sans sujet, me dit-il : le parfait M. Beugnot n'entendait rien à la police; j'en ai fait mon affaire personnelle; je m'en occupe du matin au soir.

— Et la nuit, peut-être dis-je.

— Oh! non, la nuit il faut dormir : je sais au reste tout ce que font ces gens-là presque d'heure en heure; il y parmi eux des bouches franches qui me racontent tout. Par exemple, dimanche dernier ils étaient à une fête de famille chez B....; on s'y amusa beaucoup. »

Je me mis à regarder attentivement celui qui me parlait ainsi, et le calme de sa physionomie me prouva jusqu'à l'évidence qu'il ignorait le motif secret de cette réunion de parents et d'amis; toutefois il me fut impossible de me retenir.

« Ne vous a-t-on rien déguisé de ce qui a eu lieu pendant cette soirée?

— Non, monsieur, on m'a tout appris, tout, sans aucune réticence; je n'ignore pas une syllabe des discours saugrenus du général C...., du comte R...., de R....le régicide et de *tutti quanti*, tenus en présence de messieurs tels et tels, que je vous nommerai s'il le faut.

— Je vous en dispense, répondis-je; vous en savez autant que je pourrais vous en apprendre; et vous resterez tranquille?

— Certainement; à quoi bon faire du bruit, une esclandre? Ces gens-là sont fâchés; ils grognent à leur aise.

— Nous ne voyons pas les choses de la même manière.

— La nôtre est la bonne, dit l'abbé de Montesquiou qui, revenant à nous, avait entendu nos derniers propos; la royauté est désormais indestructible; ne changeons point en monstres réels de vaines chimères; on murmurera longtemps encore, et pourtant on obéira.

— Oui, ajouta Dandré, veillons, mais sans effroi; la terreur serait en permanence si l'on avait peur de tout : je réponds de la police; elle

est la sentinelle avancée de la tranquillité publique.

N'en demandez pas davantage. »

Que pouvais-je en effet demander à ce successeur de Fouché, qui me répondait par un vers d'opéra comique ? Je me retirai fort confus et me gourmandant de ma facilité à m'alarmer de ce qui touchait au repos de la monarchie. Deux jours après, c'était un samedi, autant que je me le rappelle, le prince de Talleyrand s'adressant à moi :

« Eh bien ! l'un de nos fidèles, n'est-ce pas que vous êtes très épouvanté ?

— Monseigneur, je ne suis pas sans inquiétude pour ce qui me concerne ; mais quant à ce qui regarde vous et les autres, je ne m'en tourmente plus depuis que je vois de quelle manière vous prenez la chose.

— Au fond, repartit-il, vous avez quelque raison ; ceci ne marche pas selon qu'il conviendrait : il ne faut pas non plus s'exagérer le danger ; on y prendra garde au congrès de Vienne ; tout y sera pour le mieux.

— Dieu le veuille ! m'écriai-je.

— Oh ! assurément, Dieu le voudra, » reprit-il avec sa mine riante. Je trouvai singulier qu'il

m'affirmât les dispositions de Dieu. Après ces deux conversations, je crus inutile d'en provoquer une troisième ; je vis que la Providence se plaisait à répandre sur tous un esprit d'imprudence et d'erreur, selon le dire de Racine. Dès lors je me renfermai dans le rôle passif d'observateur, conservant l'espoir niais de ne pas être obligé de prendre une part active dans la lutte qui, suivant moi, était sur le point d'éclater. Je me trompai ; il est des époques fatales où personne ne peut se flatter de rester à l'écart.

Parmi les coryphées de la révolution qui se préparait avec si peu de mystère, il est un personnage qu'on me reprocherait d'oublier si je ne le plaçais sur le premier plan du tableau, où déjà sans doute on est surpris de ne pas l'avoir vu paraître ; homme profondément pervers, coupable des pieds à la tête, *qui suait le crime*, selon l'expression de Bergasse ; qui, plus adroitement perfide que les autres, se tenait dans l'ombre, laissant aux conjurés impatients le soin de courir toutes les chances de l'entreprise, tandis qu'il se réservait de profiter de celles du succès ; homme méchant par caractère et jouant la bonté par calcul. On le voyait toujours pro-

téger le parti vaincu, non par générosité naturelle, mais dans le but d'employer cette feinte vertu à ses projets. On l'avait vu sous l'empereur prendre la défense des émigrés, les servir avec zèle; sous le règne du roi, il devint le protecteur des jacobins et des impérialistes. Caméléon politique, girouette sanglante, il avait essayé de tout, joué tous les rôles, pris toutes les figures, cheminé dans tous les partis; tour à tour prêtre constitutionnel, jacobin régicide, modéré bonapartiste, royaliste humble et repentant, lancé sans naufrage au milieu de dix tempêtes politiques, à force d'art, de forfaits, de souplesses, de fourberies, il était parvenu à influencer l'opinion publique et à se faire passer pour l'ami de tout le monde: son opinion entraînait celle de ses adversaires; et par un phénomène inconcevable, il pouvait, tout couvert du sang de Louis XVI, se montrer avec crédit dans le palais de Louis XVIII. L'honnête homme qui l'y rencontrait, loin de se détourner avec horreur, avait pour lui une vénération extravagante, fondée le croirait-on sur ses déceptions perpétuelles.

Triomphe sans égal d'un personnage qui, mêlé à tous les crimes de la révolution,

était arrivé au point d'effacer de son front la marque de Caïn qui le souillait encore; Fouché enfin, dont je n'aurais pas eu besoin de prononcer le nom, car qui l'a méconnu au portrait que je viens d'esquisser? Fouché donc, ou le duc d'Otrante, si on préfère lui conserver le titre qu'il tenait de Napoléon, Fouché dont l'immoralité fut aussi révoltante que sa fortune fut complète, se garda bien de se mettre trop en évidence parmi ceux qui se dévouaient. Quelques affidés adroits lui rendaient un compte journalier des opérations de la cabale bonapartiste; il donnait des conseils de vive voix seulement; il semblait moins applaudir à la marche de la conspiration que la désapprouver. Pouvait-il parler autrement, lui qui, touché d'un rayon subit de la grâce, avait tout à coup embrassé la religion des Bourbons? Fouché était comique à entendre chaque fois qu'on le mettait sur ce chapitre; il adorait le roi, les princes étaient aussi les objets de son culte; il répandait des larmes amères au souvenir du grand attentat auquel il avait pris part; on eût dit que le remords étaitdans son ame. Ce n'était qu'une ambition demesurée; il trompait Louis XVIII, il trompait les royalistes ainsi qu'il avait trompé

l'empereur, le directoire et la république ; enfin la fourberie était tellement innée en lui, que je ne serais pas surpris si l'on me contait qu'il avait cherché à se tromper lui-même.

Pourquoi a-t-il fallu tant de temps pour que cet homme fût complétement connu? Ses forfaits étaient-ils donc si médiocres et ses bonnes actions tellement éclatantes qu'il pût aisément faire illusion? Il avait accordé leur radiation à des émigrés, il est vrai; mais il avait conduit son roi au supplice : il avait détourné Napoléon de prendre certaines mesures acerbes ; mais il avait coopéré à l'assassinat du duc d'Enghien : il avait fait rendre à leurs propriétaires quelques arpents de bois injustement confisqués ; mais de concert avec la Convention, il s'était adjugé une immense part dans la fortune publique : il avait pleuré en 1814 en présence de Louis XVIII ; mais plus tard il essaya de lui ravir, ou tout au moins de profaner sa couronne : il lui ouvrit les portes de Paris ; mais ce fut seulement lorsqu'il ne put plus lui en interdire l'entrée. Je défie que l'on cite une seule bonne action de sa vie qui ne soit effacée par cent actions, toutes plus condamnables les unes que les autres. N'est-ce pas lui enfin qui, lorsqu'il

eut le mandat de lancer la foudre révolutionnaire sur la ville de Lyon, écrivit à la Convention nationale une lettre si atroce qu'elle suffirait seule pour rendre sa mémoire exécrable? « Le » peuple sera vengé, nous le jurons, disait-il; » notre courage sévère répondra à sa juste im» patience; le sol qui fut rougi du sang des » patriotes sera bouleversé; tout ce que le crime » et le vice avaient élevé sera anéanti, et sur les » débris de cette ville superbe et rebelle qui fut » assez impie pour vouloir demander un maître, » le voyageur verra avec satisfaction quelques » monuments simples élevés à la mémoire des » martyrs de la liberté, et des chaumières » éparses que quelques amis de l'égalité s'em» presseront de venir habiter pour y vivre des » bienfaits de la nature. »

Tel était l'homme dont je parle, tel il fut à toutes les époques de sa vie; hardi le pouvoir en main, humble et fourbe dans la disgrâce, et, jusqu'aux derniers moments de sa carrière politique, supérieur aux événements qui l'emportaient sans le renverser. Mon aversion pour ce monstre date du temps de la république; je l'avais vu pervers avec tant d'hypocrisie, scélérat avec tant de calme, que sa présence m'était odieuse.

Voici pour le caractériser un trait entre mille que je pourrais citer.

Au fort de la terreur je voyais M. D..., riche propriétaire, et qui à cause de sa fortune, craignait pour sa vie ; quelqu'un lui fut dépêché pour lui insinuer que s'il voulait faire une pension de 12,000 francs à l'un des membres du comité de salut public, il serait protégé efficacement; il accepta le marché, et pendant plusieurs mois donna par douzième la somme convenue. Bientôt on ne se contenta plus de cette subvention, et l'on exigea tout d'un coup 60,000 francs ; à ce prix, assurait-on, M. D.... serait parfaitement tranquille. Dans cette conjoncture, il vint me demander conseil sur ce qu'il devait faire. « Gardez-vous bien, lui dis-je, de compter la somme que l'on veut vous extorquer, je craindrais que votre vie ne tînt à l'accomplissement plus ou moins éloigné de la condition qu'on vous impose. Cherchez un subterfuge, plaignez-vous de la difficulté de faire rentrer des capitaux, et continuez à fournir les 1000 francs par mois : on patientera pour avoir le reste, et vous serez sauvé. » M. D.... jugea que l'avis était bon à suivre; mais on revint à la charge, on insista, et il eut la faiblesse de céder; trois jours

après il fut arrêté, conduit au tribunal révolutionnaire, jugé, condamné et mis à mort. Le négociateur qui a occupé, depuis la restauration, une direction générale, pourrait donner sur ce point des renseignements précieux; il sait mieux que tout autre dans quelles mains passa une partie de cet argent, et qui eut la mission de l'extorquer; il profita à Fouché, mais il ne profita pas à lui seul. Mon Dieu, qu'il y a de plaisants royalistes !!!

Je reprends le fil de ma narration : la conspiration marchait à pas de géant; quelques mois à peine s'étaient écoulés, que déjà les semences de division et de haine avaient germé dans les cœurs. Un esprit de vertige faisait tourner contre le bon ordre tout ce qui aurait dû servir à le consolider. Un septembriseur, le sieur Méhée de la Touche, ne craignit pas de traduire devant les tribunaux ceux qui lui reprochaient d'avoir pris part à ces exécrables journées, et faute de preuves légales, quoique toutes les autres preuves existassent, il sortit blanc comme neige de ce jugement. Un général, qui avait demandé et obtenu, sans autorisation du roi, du service chez un prince étranger, défiait la justice, qui restait sans force à son égard. Un autre, tout souillé du

sang des émigrés, qu'il avait répandu de ses propres mains, assiégeait à lui seul, pour ainsi dire, le monarque dans son palais, et on croyait avoir montré à son égard une forte énergie en le faisant consigner à la porte du château.

Jamais on ne se fera une juste idée de la faiblesse du gouvernement, de son laisser-aller; on aurait dit que les dépositaires du pouvoir ne savaient comment s'en servir; les rênes échappaient à leurs mains inhabiles; tous étaient nonchalants, sans vigueur, sans mérite; l'administration allait au hasard, on marchait par aventure; vers quel but? personne ne le savait; c'était une époque très extraordinaire. En même temps on inventa les ordres satiriques de la *Girouette* et de l'*Éteignoir :* ils servirent à déconsidérer les agents de l'autorité ; ce fut un bon coup de parti. Je reçus, comme tant d'autres, un diplôme qui me conférait la dignité de *grande girouette;* on me reprochait aussi les serments divers que j'avais prêtés, comme s'il était possible, en révolution, à ceux qui veulent prendre part à la chose publique, de ne pas souscrire aux divers changements produits par la force des choses; je fus également décoré de l'*éteignoir*, mais je me consolai facilement

d'être taxé d'ignorance par ceux-là mêmes qui, sous le régime impérial avaient été employés à museler la pensée.

Un journal, *le Nain jaune*, complétait ce système de déconsidération. Dès son début cette feuille obtint un succès de vogue ; elle était rédigée par les hommes les plus spirituels de France, qui, tout en nous cachant leurs noms, s'amusaient parfois à faire croire à M. Mérimé père qu'il était l'auteur des articles les plus piquants : ils le lui répétèrent si souvent, qu'ils finirent par le lui persuader à lui-même, qui naguère encore et devant M. de Jouy, parlait avec complaisance et bonhomie de tout ce qu'il avait alors écrit de piquant et de malin. Dans ce moment tout contribuait à exaspérer les esprits. Le peintre David, à cause de son vote dans le procès de Louis XVI, et malgré l'oubli promis par l'article 11 de la Charte, était tout à la fois rayé de l'Institut, et exclu du droit d'exposer au salon ses tableaux : ce n'est pas qu'en agissant ainsi on n'eût cherché à le mettre lui-même de moitié dans cette vengeance puérile ; on le sollicita, on le pria de ne pas envoyer son chef-d'œuvre à l'examen des juges ; le débonnaire Denon, qui tâchait de ménager la chèvre et

le chou, fit trente voyages du Musée à la rue d'Enfer, où David logeait alors ; il supplia ce dernier de céder aux circonstances, de se soumettre et de ne faire aucune tentative qui pût déplaire au gouvernement. Le moderne Apelle répliqua à toutes ces instances :

« Mon tableau ne peut être puni de mes actions; qu'y a-t-il de commun entre une toile peinte et un vote que je me reproche ? On m'accable sans trève dans une multitude de pamphlets ; je veux répondre à ma manière, et c'est en offrant au public mon Léonidas. »

Son inflexibilité sur ce point contraignit ceux à qui son talent faisait ombrage à faire prendre une mesure qui fut blâmée universellement ; on interdit à son tableau l'accès du salon. David alors avait son atelier où les amateurs se portèrent en foule, et l'impression favorable à ce grand artiste éclata avec bien plus de force que si l'on eût distingué dans David deux hommes, celui dont avec raison on avait à se plaindre, et celui dont il ne fallait qu'admirer le génie. On ne sait pas assez combien est funeste à l'autorité toute mesure à laquelle la multitude trouve une injustice apparente ; le public ne se reporte presque jamais dans le passé ; ses yeux ne sont

frappés que du fait présent, il ne comprend point la punition d'un acte ancien, et dès lors il la blâme.

Aux jours dont je parle, tout se réunissait pour égarer le peuple; il ne souffrait plus de la pesanteur du règne de Napoléon, et il était las d'entendre décrier le grand homme; les militaires surtout ne cessaient pas de faire les plus grands éloges de celui qu'ils désignaient entre eux sous le nom de *Jean de l'Épée;* on le représentait comme le meilleur des hommes; ses torts étaient rejetés sur ses ministres et ses alentours, ses revers sur la trahison; mais tout ce qui, pendant tant d'années, avait illustré la France devenait sa propriété exclusive; on ne craignait pas de rappeler dans les campagnes aux pères de familles les trésors que leur procurait la vente de leurs enfants; et ces infortunés, que la cupidité aveuglait, regrettaient que l'on eût tari la source de ces odieuses richesses. Le fait est d'une vérité effrayante; j'ai entendu un paysan dire avec une simplicité qui me fit horreur : « Ah! Monsieur, depuis le retour du roi, nous sommes bien à plaindre, car nous ne savons que faire de nos fieux (fils). »

Enfin si le parti qui aspirait à changer de

nouveau la face de la France était habile à saisir la moindre circonstance qui pouvait servir ses projets, il faut convenir aussi que les royalistes les aidaient par leur jactance, leurs propos inutiles, et par leur funeste manie de rabaisser l'époque actuelle ; ils établissaient, eux aussi, à leur manière, une lutte permanente entre les hommes d'autrefois et ceux d'aujourd'hui ; le public apprenait avec inquiétude et en même temps avec mépris que des corps détruits depuis long-temps se croyaient encore assez d'importance pour tenter de s'opposer aux volontés du monarque et de la nation ; les ducs et pairs de l'ancien régime avaient, disait-on, protesté contre l'établissement de la nouvelle chambre ; des pairs et quelques membres des parlements défunts avaient aussi employé les mêmes armes, dans l'espoir qu'elles leur seraient utiles un jour.

Les gens sages (ils étaient en petit nombre) déploraient cette manie de chercher à rappeler des temps et des institutions qui n'étaient plus en harmonie avec la nouvelle façon d'envisager les choses. La noblesse récente, qui ne demandait pas mieux que de se confondre avec l'ancienne, se trouvait offensée de ce que celle-ci ne lui montrait que de l'éloignement ; l'aînée,

dont elle cherchait à se rapprocher, conservait sa morgue ou sa dignité aux dépens de son influence réelle ; car le peuple, après avoir tourné en ridicule les nobles impériaux lors de leur création, prit tout à coup leur défense lorsqu'il les vit repoussés ; il s'indigna de la préséance revendiquée par les titres héréditaires sur les titres accordés au mérite personnel. A la cour la démarcation était des plus insolentes et des plus marquées ; aussi durant son procès le maréchal Ney ne laissa-t-il pas ignorer que sa femme était souvent revenue du château les yeux noyés de larmes, à cause des impertinences qu'elle avait reçues des vieilles duchesses.

CHAPITRE LXXVIII.

Le comte Thibeaudeau. — Ses rapports avec Cambacérès. — Les militaires. — Le colonel Lecrosnier. — Le marquis de Cussy. — Anecdotes curieuses sur Napoléon et Marie-Louise. — Ce que pensait celle-ci de T... — Les républicains. — Une séance de leur comité. — Barrère prononce un discours. — Naïveté de M. Dandré. — Lassitude de la nation.

Le mécontentement prenant de la consistance, on vit approcher l'époque où le retour et le succès de *Jean de l'Épée* deviendraient probables; alors les conjurés pensèrent qu'il fallait gagner à sa cause tous les personnages dont l'opinion serait d'un grand poids dans la balance à l'heure de l'événement. On essaya de les rallier autour d'un homme que distinguaient une rare capacité, de la douceur et beaucoup de prudence; c'était Cambacérès, ex-archichancelier. Déjà, à diverses reprises, on s'était adressé à lui, et d'une manière détournée; car

il avait persisté à repousser des ouvertures directes : il fallait cependant l'amener à se réunir aux conspirateurs ; on lui dépêcha le comte Thibeaudeau.

Le comte Thibeaudeau, homme habile, profond, bon administrateur et grand jurisconsulte, après avoir voté la mort de Louis XVI et joué un rôle important sous Napoléon, supportait avec impatience le repos forcé que lui imposait la restauration. Soulevé contre elle de toute la supériorité de ses connaissances, il la détestait parce qu'elle l'avait jeté à terre ; la vie tranquille ne lui convenait pas et il préférait les incertitudes d'une conspiration. Chargé de sonder les dispositions de Cambacérès, il se rendit un matin chez lui, et là, après un préambule adroit, il lui communiqua avec une sorte de franchise le projet conçu, les espérances déjà justifiées en partie, le plan arrêté, les choses marchant au but avec rapidité, et le désir qu'on aurait de le voir se rallier à une cause qui nécessairement était la sienne. A ce discours, le duc de Parme, de qui je tiens ces détails, recula de deux pas en disant :

« Comte Thibeaudeau, la plus forte marque d'amitié que je puisse vous donner dans toute

ma vie sera de taire au gouvernement la confidence insensée que vous venez de me faire. Avez-vous réfléchi aux suites de cette entreprise? pensez-vous que le succès la couronnera? Qui peut vous pousser à ce que je qualifierai d'un acte de désespoir? Vous a-t-on ravi votre fortune ou vos honneurs? êtes-vous contraint à quitter le sol de la France? la paix dont elle jouit ne vous contente-t-elle pas? Que souhaitez-vous de plus? Quel est donc cet abyme que veut ouvrir sous nos pas une ambition inquiète et insatiable? La nation vous secondera-t-elle? Prenez-vous les murmures de quelques turbulents pour l'expression générale? Non; le souverain tombé ne ressaisira pas son sceptre; les Bourbons ne quitteront pas le leur: sûrs à peu près de l'intérieur, il comptent en outre sur l'assistance étrangère. Les armées de la coalition ne sont pas encore dissoutes: elle campent pour la plupart sur nos frontières; elles se précipiteront sur nous au premier signal: malheur au pays si la victoire leur est favorable une seconde fois! nous ne compterons plus parmi les nations; nous ne serons plus un peuple; l'existence elle-même des auteurs de cette révolution courra un grand danger. Je ne crois point que

la fortune de Napoléon, dans cette circonstance, l'emporte sur tout ce qui militera contre elle: la paix qu'il rompra lui suscitera de nombreux ennemis qui se réuniront pour l'accabler; car il leur paraîtra toujours redoutable. Sur quelle assistance base-t-il son espoir? L'Autriche se déclarera-t-elle franchement en sa faveur? l'Angleterre cessera-t-elle de lui être opposée? Si ces deux puissances sont contre lui, vos efforts et les siens seront vains, et sa seconde chute deviendra plus terrible que la première. Croyez-m'en; renoncez à un projet dangereux: on a consenti à nous laisser tranquilles; ne faisons pas repentir de cette condescendance, et ne compromettons pas l'amnistie qui nous est accordée. »

Cette réplique sage et motivée confondit Thibeaudeau: il ne s'attendait pas à un refus; aussi en témoigna-t-il sa surprise. Il demanda à Cambacérès si, satisfait de sa situation présente, il resterait tranquille au milieu de la lutte que l'on allait engager, il ajouta:

« Pensez-vous demeurer à l'abri du soupçon? Le gouvernement royal vous accusera, quelle que soit votre conduite en cette circonstance; on ne vous tiendra aucun compte de votre re-

fus de vous unir à nous, et aussitôt que nous aurons levé le masque, vous serez arraché de votre lit, traîné dans une prison d'État, soit comme objet d'inquiétude, soit comme otage. Il est des époques et des positions dans lesquelles il n'est pas permis de demeurer neutre; vous vous trouvez aujourd'hui dans ce cas, et en n'embrassant aucun parti, vous les mécontenterez tous. »

Malgré l'éloquence de l'ex-conseiller d'État, Cambacérès persista dans son refus d'adhérer à la conspiration : les efforts de l'émissaire ne le firent pas sortir du cercle qu'il s'était tracé ; il ne demandait plus que de jouir en paix de sa belle fortune et des honneurs qu'on lui avait laissés. Je le vis le lendemain de cette conférence ; il désirait en causer avec un ami, et il m'avoua ce qu'on lui avait dit : je me hâtai de lui rendre la pareille ; nous tombâmes d'accord tous deux que ce serait une folie que de changer de rôle ; nous augurions mal de la conspiration ; car il était impossible d'imaginer que la descente de l'empereur sur la côte de Provence produirait l'effet de la commotion électrique.

Mais si nous redoutions de prendre part à une

entreprise périlleuse, notre conduite n'était pas imitée par les militaires : un grand nombre d'entre eux servirent la cause impériale avec la chaleur de l'amitié et du dévouement ; ils achevèrent de pervertir l'esprit de l'armée : dès lors une correspondance active s'établit entre Paris et l'île d'Elbe ; T..., L..., et M.... firent en Italie plusieurs voyages dont la police mal habile n'éclaira pas assez le but. On entretenait des intelligences avec Vienne ; le jeune Napoléon redevint l'objet d'un culte religieux : sa mère, en allant prendre les eaux d'Aix s'était montrée sur nos frontières ; le gouvernement français n'en avait montré aucune inquiétude ; on se contenta d'envoyer de ce côté le baron Lecronier, colonel de gendarmerie, avec la mission d'épier les démarches de Marie-Louise et de ses alentours.

On ne pouvait choisir un meilleur agent. M. Lecronier, homme d'esprit et de sens, possédait de véritables qualités diplomatiques ; il était beau garçon, fort bien élevé, parlait avec grâce, et passait pour fin et rusé. Il se conforma à ses instructions, parcourut ensuite le Piémont, la Lombardie, Gênes, la Toscane, et partout recueillit des renseignements précieux sur les

projets ultérieurs de Napoléon : il les mit à son retour sous les yeux du ministre de la guerre et sous ceux du directeur de la police générale ; mais ni l'un ni l'autre ne voulurent y ajouter foi ; un bandeau épais les empêchait de voir la vérité.

A cette époque je me retrouvai à Paris avec l'un des hommes les plus aimables que j'eusse rencontré aux Tuileries avant la restauration, le comte, depuis marquis de Cussy, noble de l'ancien régime, bon compagnon, gai, jovial, spirituel, aimant les dames et la table, et les servant tour à tour avec une égale dévotion. Je le savais auprès de Marie-Louise ; je lui demandai pourquoi il était à Paris. « Parce qu'on m'a renvoyé, me dit-il en riant ; parce que cette princesse, ou plutôt M. de Metternich, ne m'a plus voulu auprès d'elle. »

A la suite de ce début, il me conta son affaire en ces termes : « Le 11 avril 1814, l'impératrice étant à Orléans, fit les adieux les plus touchants à toutes les personnes du service d'honneur qui l'avaient accompagnée ; et elle les congédia : quant à moi, n'écoutant que mon attachement à cette malheureuse princesse, je priai la comtesse de Brignole, qui restait près d'elle, de lui dire que mon bonheur serait grand de la suivre

partout où ses destinées la conduiraient : elle me fit répondre qu'elle était pénétrée du sacrifice que je lui ferais en m'expatriant, qu'elle m'engageait à y bien penser, et que si je persistais, je n'aurais qu'à venir la trouver dans trois ou quatre jours à Rambouillet, où elle allait se rendre pour avoir une entrevue avec son père. J'y allai en effet le vendredi 15 avril, elle me manda pour me parler ; je la vis seule ; et dans cet entretien elle me fit beaucoup d'observations sur ce qu'elle appelait toujours mes sacrifices ; je ne persistai pas moins dans ma résolution de suivre sa fortune. Alors me voyant décidé comme au premier instant, elle me dit : « Mon intention n'est point d'avoir de grand chambellan ; mes nouveaux États sont trop petits.—Je crois, madame, répliquai-je, qu'on peut fort bien vivre sans être grand chambellan. D'ailleurs je prie Votre Majesté de croire que quand je lui ai demandé à la suivre, ce n'était point l'ambition, mais le dévouement qui dirigeait ma pensée.—Voulez-vous être mon chevalier d'honneur?—Votre Majesté me permettra de dire non, quelque brillante que soit d'ailleurs cette place, et quelque honorable que soit ce service qui me mettrait sans cesse auprès de Votre Majesté ; et

si madame est assez bonne pour m'entendre, je lui expliquerai la cause de ce refus, qui peut paraître plus que bizarre. Votre Majesté va prendre possession de ses nouveaux États, où elle ne connaît personne; en nommant pour son chevalier d'honneur un homme de distinction parmi ses sujets, elle fera quelque chose d'agréable au pays, et en même temps d'utile pour elle-même; car ce chevalier d'honneur lui nommera toutes les personnes qui sont dans le cas de l'approcher, et pourra l'instruire de ce qu'elles sont, de ce qui les intéresse, etc.— Vous contenteriez-vous d'être mon premier chambellan avec les attributions et honneurs de grand chambellan? —Je prie Votre Majesté de se rappeler que j'accepterai tout avec une profonde reconnaissance.

» A la suite de ceci, elle me fit connaître que mes appointements seraient de 16,000 francs de France ou de 16,000 livres de Parme. Mon brevet me fut expédié le 2 juin, et ma place fut supprimée le 17 août suivant sans que j'aie touché un sou soit d'une pension de 6,000 francs que l'impératrice me faisait sur sa cassette, soit de tout autre lieu. »

Le marquis de Cussy supportait cette disgrâce avec philosophie; elle ne l'avait pas aigri contre

Marie-Louise, dont il parlait toujours avec respect ; nous ne touchions pas encore à la partie la plus intéressante de sa narration ; il continua : « Dans le même mois d'août 1814 qui me fut si funeste., madame de Brignole étant indisposée, Meneval étant à Pavie, Beausset, je ne sais où, j'avais déjeûné seul avec l'archiduchesse qui, au sortir de table, passa, suivant son usage, dans la salle de billard ; elle me fit faire trois parties avec elle, puis en posant la queue elle me dit : Mon bain de ce matin m'a fatiguée, *je vous demande la permission de m'asseoir.* Une profonde inclination fut ma réponse. La conversation s'engagea sur son départ de Paris et sur sa position actuelle : voici textuellement ce qu'elle me dit :

» Croyez, M. de Cussy, que nous passerons encore des jours heureux ensemble, et beaucoup plus heureux que si nous fussions restés en France. La régence m'ayant été dévolue, vous connaissez trop bien l'histoire pour ignorer que régence et trouble sont synonymes ; d'ailleurs on m'aurait forcée à donner ma confiance à un homme que je n'aimais ni n'estimais, M. de Talleyrand. »

Ce propos de l'impératrice me parut très-remarquable ; je le fixai dans ma mémoire, et je

crois l'avoir à mon tour répété mot à mot; au reste, j'en appelle à M. de Cussy lui-même, qui, certainement, ne me démentira pas; il était ce jour-là en humeur de jaser. Il me conta encore : « Qu'un jour à Mayence, c'était le 28 juillet 1813 (l'impératrice était partie de Paris le 23 pour ce lieu du rendez-vous indiqué par l'empereur qui y arriva de son côté douze heures après elle); ce jour dis-je, pendant le déjeuner de l'empereur, moment que Marie-Louise choisissait toujours pour faire une visite à Napoléon, je me trouvai en tiers avec Leurs Majestés. L'empereur avant que l'impératrice vînt, avait débuté au commencement du déjeuner, par se plaindre de ce que les deux chambellans de l'impératrice qui, pendant ce petit voyage, faisaient aussi le service auprès de lui, avaient commis une faute d'étiquette. L'impératrice entre, donne, comme c'était son usage, un baiser au front de l'empereur, qui le lui rend sur les deux joues, puis lui dit : Ma grosse fille (ma bonne Louise, ma grosse Louise, c'était alternativement ses dénominations habituelles et familières), tes chambellans m'en font de belles, encore aujourd'hui au lever : vous avez vu, poursuivit-il en s'adressant à moi, les

sottises qu'ils ont faites. — Mon ami, répondit l'impératrice (car je me taisais respectueusement), je t'assure que près de moi il font leur service à merveille; s'ils y manquent près de toi, c'est que tu leur fais peur.

On a vu qu'une conspiration formée de militaires, de partisans de l'empereur et de plusieurs hommes de la république s'agitait sous les yeux de l'autorité, sans que celle-ci s'en inquiétât. La sécurité que le gouvernement royal montrait excita un nouveau parti à se former en arrière du premier. Celui-là tendait, non à ressusciter l'empire, mais à reconstruire la république sur sa base sanglante, et à régner une autre fois par le concours de la terreur et du fanatisme révolutionnaire. Ceux qui le composaient, gens familiers avec les orages, s'étaient servis des royalistes pour renverser les libéraux; ils allaient employer ces derniers à détruire la monarchie à peine restaurée.

Carnot était encore le chef de cette association. C'était à tort que les bonapartistes se flattaient de l'avoir rapproché de leur idole; il n'en était rien, Carnot voyait dans l'empereur le destructeur de la république, celui qui anéantit la liberté de tous pour consolider le despotisme d'un

seul. Il avait pour auxiliaires Dem..., Poul..., Fr. Lep..., Ga..., Gr..., A. Dum..., Bar...., Dr...., Lec... etc. Ils se réunissaient au domicile de Dem..., où à diverses reprises ils se jurèrent une fidélité à toute épreuve, se promettant d'unir leurs efforts pour renverser la monarchie et empêcher que jamais un souverain osât fouler une terre que l'on consacrerait à perpétuité à la liberté. La destruction totale du culte catholique fut également arrêtée ; on convint que, pour mieux diriger la masse de la nation, un culte lui serait donné, mais un culte conforme aux principes de la morale révolutionnaire ; la mort des prêtres, l'extinction des deux noblesses, l'abolition de la Légion d'Honneur et de tous les autres ordres, l'agglomération des opinions en une seule par la violence et la terreur, furent les résolutions que l'on approuva solennellement. Chacun se prépara au rôle qu'il devait jouer : il s'agissait d'être bonapartiste en apparence, et jacobin en réalité.

Plusieurs jours après, C..... rassembla ses derniers conjurés ; il les instruisit de la position des choses, prit leur avis, puis s'exprima, dit-on, en ces termes :

« Remarquez que plus le succès de notre en-

treprise devient probable, plus il semble s'éloigner de notre but. On anime le peuple, on sème des inquiétudes dans la campagne, on agite l'armée, mais ce n'est pas au nom de la liberté. On annonce une révolution prochaine, mais elle ne doit amener qu'un changement de tyrannie. Le nom de Napoléon est dans toutes les bouches, il se lie à toutes les espérances, et de la république pas un mot. On nous parle de l'aigle impériale, et les couleurs nationales sont oubliées. Il se présente une foule d'esclaves volontaires, empressés de reprendre leur chaîne dorée, tandis que le nombre des républicains diminue. Si, par nos soins, nous aidons à changer la forme du gouvernement, ne le faisons pas avec une bonhomie telle que nous soyons culbutés à l'heure où nous voudrons nous montrer dans l'intérêt de notre cause. Que notre nom du moins se mêle avec celui de Bonaparte. Faisons savoir à celui-ci que son retour sera dû en grande partie au secours que nous donnerons à ses partisans. Il n'est pas habile d'apparaître inopinément aux yeux du peuple; il faut qu'il nous soupçonne là où nous nous trouverons pour le compte d'autrui. Il faut agir de telle sorte que notre dessein ne lui semble pas tout

nouveau à l'heure où nous le mettrons à exécution; voilà, citoyens, ce qui, je pense, doit être fait, et sur quoi j'appelle toute votre attention. »

Après qu'il eut parlé, Barrère, l'un des principaux acteurs de cette scène, Barrère, ce vétéran de la révolution, annonça qu'il allait ouvrir un autre avis. « Pourquoi nous verrait-on d'abord simples satellites de Bonaparte? pourquoi commencerions-nous à le seconder avant de servir notre propre cause? Si son nom est utile, sa présence ne l'est pas : il est une marche plus avantageuse à prendre, je vais vous l'indiquer. La révolution que nous préparons doit éclater avant que Bonaparte ait reparu sur le territoire. Si nous hâtons sa venue, elle détruira nos projets. Vous le connaissez, ce despote superbe, cet homme inflexible, et vous ne le redoutez pas! Qui se flatte d'endormir sa vigilance, de conspirer contre lui, sans être exposé à ses soupçons? S'il se présente aux soldats, s'il leur parle, notre cause est perdue; il commandera l'enthousiasme, il restaurera l'empire, rétablira les titres, les dignités, les cordons, la foule courra devant lui pour prendre ces hochets, et nous serons abandonnés. On ne perdra pas le

souvenir de la terreur que nos institutions firent naître ; les siennes sont présentes à tous les Français ; ses agents sont encore presque tous en place; peut-être même l'empereur d'Autriche et le roi de Naples renoueront avec lui d'anciennes alliances. Alors que devenir? quelles armes lutteront contre les siennes? sera-t-il possible de le renverser de la base large et solide sur laquelle il aura assis sa puissance? Que de pareils dangers vous ouvrent les yeux. Je vous ai signalé les chances défavorables que nous assurent une confiance aveugle, une coopération insensée; voici maintenant ce que nous devons faire, et par quel moyen on peut réussir :

» Précipitons le moment de la catastrophe, faisons-le naître d'une émeute populaire. Aidons-nous des soldats, crions vive Napoléon pour renverser Louis XVIII. Créons une agence provisoire en attendant la venue de l'homme de l'île d'Elbe, et quand elle aura été reconnue de toute la nation, proclamons subitement la république, et lançons aussitôt la foudre contre ceux qui provoqueraient le retour du despote. Pesez bien les facilités que ce plan nous offre : l'armée et les fonctionnaires sont à nous dès que nous leur parlons de leur empereur; ils

nous secondent dans nos efforts, le changement s'opère, et, dès que l'autorité royale a disparu, nos agents se rendent dans les départements, revêtus de pouvoirs tels qu'en avaient les anciens représentants du peuple. Là, au même jour, à la même heure, ils changent les administrateurs, destituent les commandants militaires dont ils suspectent les intentions, les remplacent par ces vieux militaires de 1793 et 1794, vétérans de la liberté et que repoussèrent tour à tour l'empereur et le roi. Ces mutations inopinées, et par conséquent imprévues, ne rencontreront aucun obstacle, et lorsqu'on songerait à les contrecarrer, il ne sera plus temps, le mouvement aura eu lieu, la république sera établie, et les têtes tomberont déjà pour éterniser sa durée.

» Maintenant que faut-il pour que les choses changent de face? détrôner le roi. Mais comment le faire? quelles seront les suites de ce grand acte? c'est ce qui reste à examiner. Si vous ne voulez pas en finir avec la famille des Bourbons, vous serez dans la position d'Alcide vis-à-vis de l'hydre de Lerne, aux têtes toujours renaissantes; il fallut que le feu extirpât des germes reproducteurs, il faut de même que cette race

disparaisse sans retour. *Les morts seuls ne reviennent pas;* je l'ai dit, je le répète. Que la capitale soit en combustion, le peuple soulevé, les soldats enivrés; il faut, comme au 10 août, que le château ait l'air de provoquer le combat; et il faut que ceux dont nous voulons nous défaire ne trouvent pas au sein de la représentation nationale un asyle plus sûr que celui accordé autrefois à Louis XVI et aux siens. Vous le savez, rien ne peut retenir une populace fortement lancée..... Je m'arrête, vous m'avez compris; surtout point demi-mesures. »

Il est des révélations si coupables, des sentiments si atroces, que lorsqu'on les apporte à l'oreille, même des plus irrités, ceux-ci, malgré eux, frémissent; ce fut le mouvement que le discours de Barrère excita dans l'assemblée; néanmoins il fut décidé qu'on n'attendrait pas le retour de Napoléon. Cela était facile; plus on allait, moins la police était à craindre; elle ne voyait rien, et M. Dandré était trompé par tous ses alentours; M. Dandré, le roi des gobemouches, le plus brave homme du monde, mais digne de succéder à M. Beugnot et d'être remplacé par M. de Bourienne. Sa crédulité était vraiment inconcevable : il se rendait fréquem-

ment chez la reine Hortense, dont la majesté était alors cachée sous le titre de duchesse de Saint-Leu. On lui soutirait sans trop de peine, dans cette maison, les secrets qu'il pouvait avoir ; on se divertissait de lui, et il ne s'en apercevait pas. Réal, un soir, voulant le mystifier, lui demanda ce qu'il ferait si l'empereur Napoléon s'adressait à lui pour obtenir une permission de rentrer momentanément en France dans le but de mettre ordre aux affaires d'intérêt privé qu'il pouvait y avoir. Le directeur-général de la police dit qu'il refuserait cette permission, à moins que le roi ne lui donnât l'ordre de l'accorder. Mais poursuivit Réal, si c'était pour cause pressante de maladie? — Dans ce cas je l'accorderais sans hésiter.

Certains donc de n'être pas surveillés, les conjurés en général et les républicains en particulier marchèrent dans la voie qu'ils s'étaient tracée. Les derniers, éclairés sur leurs intérêts réels par le discours de Barrère, se hâtèrent d'agir. Il paraît que le 30 novembre ils dressèrent des embûches à la famille royale, qui allait au théâtre de l'Odéon. Le complot manqua par la révélation d'un jeune homme que les conjurés avaient mis dans leur secret. Ce

malheureux garçon, dont le nom m'échappe, mourut peu de temps après, puni certainement de sa vertu. Ce fut alors que les républicains commencèrent à désespérer d'une réussite tout à leur avantage; ils comprirent que le peuple ne reviendrait pas sans peine au temps affreux du règne de la Convention.

Il y a des époques où les masses auparavant soulevées avec violence, retombent dans leur inertie naturelle; alors on tente sans succès de les échauffer, de leur inspirer la continuité de leur effervescence dernière : le fanatisme universel n'a qu'un temps; exalté par les circonstances, il s'éteint lorsqu'elles ont changé, et ne se rallume pas de long-temps : c'est ce que l'on a pu voir dans la révolution française : la marche de cette fièvre y est tracée de manière à en saisir toutes les phases. Elle expira au 18 brumaire. Les cent jours ne l'ont pas ranimée; les efforts des deux partis avant, pendant et après ces quatre mois de 1815, pour réveiller la fureur populaire, n'ont pas été couronnés d'un plein succès; on tâcha cependant de lui mettre les armes à la main, mais elle ne les prit qu'avec une sorte de dégoût et d'indifférence qui frappa les yeux les plus inattentifs. On lui parla

dès périls de la royauté, des dangers de l'empire : la nation ne combattit avec chaleur ni pour l'empire ni pour la royauté. Elle se tint à l'écart pendant la lutte de ces deux colosses ; on aurait dit qu'elle ne voulait pas se prononcer de peur d'irriter le vainqueur, et de faire de la peine au vaincu. Jamais aussi l'on n'a dit mot plus vrai que celui du spirituel et observateur marquis de Chauvelin : *Le peuple a donné sa démission.*

CHAPITRE LXXIX.

Situation de la France vers 1815. — L'ancien évêque d'Aire. — Le cardinal de Clermont-Tonnerre. — Les Anciens. — Occupations de Napoléon. — Détails curieux contenus dans une de ses lettres inédites. — Voyage d'un émissaire de Napoléon. — Réunion des conjurés. — Discours prononcés.

Plus on avançait, plus les choses s'arrangeaient de telle sorte qu'un changement était inévitable. La forte commotion donnée au peuple par la dernière guerre; les suites d'un triomphe imprévu, qui avait amené de si grands résultats et mis tant d'hommes hors de leur place, pour en avancer tant d'autres, avaient ranimé dans les esprits ce germe d'inquiétude et de turbulence dont le développement ne pouvait que nous conduire à un état de crise réel, quoique momentané. Chacun, à l'extérieur, feignait d'être satisfait, et, dans le fond,

nul n'était content; les uns avaient trop perdu, les autres pas assez acquis; on examinait tour à tour le point d'où l'on était tombé et celui auquel on aurait voulu monter. Les militaires, réduits à une inaction forcée, contraints à une régularité qu'ils ne connaissaient pas, regrettaient de ne pouvoir traiter leurs concitoyens comme les habitants d'un pays conquis. En voyant des nouveaux venus s'emparer d'une considération que seuls ils croyaient mériter, ils redoutaient la pauvreté avec toutes ses angoisses, et supportaient impatiemment leur fortune actuelle.

La masse des fonctionnaires n'était pas non plus sans inquiétude; entourée d'une foule de gens avides, qui désignaient ceux d'entre eux dont ils voulaient obtenir moins la charge que le traitement, elle était sans cesse en alarmes: la stabilité de l'empire n'existait plus; chaque administrateur se connaissait une trentaine d'ennemis, dont la haine pour lui provenait du seul fait de sa position. Le peuple, quoique le moins ému, faisait aussi entendre des murmures; nourri depuis vingt ans des exploits des siens; enivré de la gloire nationale; ayant sans cesse à la bouche les noms de Lannes, de Masséna, de Desaix, de Hoche, de Marceau, de Soult, il

avait entièrement oublié ceux des ducs et pairs de l'ancien régime ; un Montmorency était à ses yeux un simple particulier, sans illustration aucune, puisqu'on ne l'avait pas vu le sabre à la main sur un champ de bataille. Le dernier lieutenant d'un corps qui avait pris part aux travaux de la grande armée, était pour le peuple bien autrement respectable que le premier gentilhomme d'une province; le peuple ne voyait dans la noblesse que ses prétentions; il la craignait, parce qu'on la lui représentait comme avide de reconquérir ses anciens avantages.

Ces sentiments se développaient chaque jour avec une rapidité effroyable. Combien de fois ai-je entendu de fort honnêtes gens de la classe moyenne, me dire avec simplicité et sans passion : *les nobles*, *nos ennemis* ; ils ne pouvaient se persuader que les intérêts de ces derniers fussent confondus avec ceux de la masse; ils les séparaient du reste de la nation ; et par ce scindement dangereux, se préparaient, sans s'en apercevoir, à lancer plus tard sur la noblesse une dernière, une sanglante proscription ; une autre cause les animait; le clergé, puisqu'il faut le redire, le clergé qui, dans aucun temps, n'a eu la sagesse de comprendre sa

position, et qui, pour acquérir un pouvoir civil, n'a jamais reculé devant la certitude de troubler le repos des États; le clergé, enfin, dans la circonstance présente, las de la contrainte à laquelle Napoléon l'avait ployé, se soulevait de toute part, empiétait sur tout, et comme une marée turbulente, cherchait à se répandre sur la surface entière du royaume. Déjà on le voyait recommencer la lutte de préséance contre les autorités; ici il défendait les danses du dimanche; là il redemandait la dîme, ou refusait l'absolution aux acquéreurs des biens de l'église; il enrégimentait les hommes, les femmes, les filles, dans des congrégations peut-être pieuses au fond, mais toujours en apparence militantes contre l'action du gouvernement. On le rencontrait déjà partout, et puisque dès le début il se montrait si âpre, si véhément à ressaisir ses priviléges, on devinait sans peine que ce serait pis encore lorsqu'il aurait acquis un plus grand crédit.

On ne peut se dissimuler une vérité dont ceux que la fortune a placés à la tête des affaires devraient bien se convaincre, c'est que le règne temporel des prêtres est passé; ils ne peuvent plus nous régir que dans l'Église, et seulement

en ce qui est du ressort de l'autel ; là, leur pouvoir est fondé sur la croyance religieuse et sur nos besoins spirituels, aussi il conservera et gardera toujours son influence ; mais hors de là, au milieu de la vie civile, ils ne peuvent plus espérer de dominer ; leurs efforts pour nous ramener à une obéissance passive, seront vains ; on ne veut plus obéir qu'à la loi, et à nos yeux les prêtres ne sont pas au rang des fonctionnaires qui ont le droit d'agir en son nom ; ce point positif, ils ne veulent pas encore le reconnaître, il leur est insupportable ; aussi confondent-ils toujours la religion avec la puissance. Nous sommes des athées, parce qu'ils ne nous gouvernent pas ; la cause du Christ est perdue, parce que celle du pontife n'est pas entièrement gagnée. Étrange erreur ! aberration fatale, qui les porte à se plaindre et nous aigrit en même temps.

Je me rappelle avoir eu une longue conversation sur ce sujet, avec l'ancien évêque d'Aire, personnage pieux, rempli de qualités excellentes, homme d'église, homme du monde, vertueux et sensé, excepté sur un point, car il devenait déraisonnable, dès que l'on touchait devant lui certaines cordes. Il n'avait qu'une réponse à toutes mes observations : « Il

» faut de la religion dans un État, et nous ne » pouvons reculer devant l'impiété: »

J'accordais ce principe, mais souvent je le trouvais mal appliqué; je ripostais par de nouvelles raisons, il me répétait le même langage, ne sortait jamais du cercle étroit qu'il s'était tracé, ne voulait pas voir où conduisait la tendance du siècle, et je ne pus même obtenir de lui son acquiescement, tant ses idées étaient fortement arrêtées, à ce que le clergé fût rétribué des deniers de l'État, ainsi que le sont les magistrats, les savants, les fonctionnaires de toutes classes, les militaires, la famille royale et le Roi lui-même, qui a bien voulu donner cette preuve de son respect pour la loi. M. de Caux me disait d'étranges choses, néanmoins il était raisonnable auprès des autres prélats revenus de l'émigration. Ceux-ci ne voulaient rien moins que le bouleversement de la France; il fallait la reconstruire pour eux, telle qu'elle était en 1788; ils voulaient surtout monter sur leurs siéges occupés par des intrus; ils soufflaient à la cour le feu des discordes intestines. Leurs plaintes, leurs clameurs fatiguaient les échos des Tuileries. Ils s'indignaient qu'on vît autre chose qu'eux, et surtout que le clergé demeuré dans le royaume

pendant la tourmente révolutionnaire ne s'anéantît pas devant eux, qui avaient fui le danger. Je voyais parfois M. de Villedeuil, ancien évêque de Digne, prélat jadis moins que régulier, et qui aujourd'hui s'avise de prêcher la ligue au dix-neuvième siècle ; l'ancien évêque de Châlons, depuis archevêque de Toulouse et cardinal de Clermont-Tonnerre, petit prélat aux cris perpétuels, s'agitant beaucoup pour avoir l'air d'être quelque chose, et cherchant à se donner une importance qu'il n'obtiendra jamais de ses conceptions et de ses mesures ; tapageur, turbulent sans savoir pourquoi, résistant avec des injures et des sottises héraldiques à l'autorité royale, ne soulevant aucune question que pour la faire retomber sur lui, *homme bon, affable, obligeant,* mais de mince capacité, conduit par ceux qui l'entourent, et croyant le Ciel très honoré, parce qu'un Clermont-Tonnerre porte la mître en France.

Celui-ci, dès le premier abord, me fit reconnaître que le gouvernement aurait en lui, non un rude, mais un lourd adversaire. C'était un apôtre grand seigneur, un serviteur des serviteurs de Dieu, qui voulait la chrétienté à ses pieds, qui parlait de l'Évangile en courtisan de

l'œil-de-bœuf, et qui ne voyait de l'épiscopat que la pompe mondaine et le droit de conduire des laquais jusque dans le sanctuaire. On me trouvera peut-être aigre à son égard, mais je suis trop bon serviteur du Roi et trop bon Français, pour ne pas maltraiter le prêtre qui, trois fois, a donné le plus mauvais exemple au clergé, et que l'on aurait dû punir, parce qu'il le méritait.

La cour renfermait une foule de gens inconnus à la nation, malgré leurs noms historiques, comme disait madame de Staël, qui, féodale par-dessus les oreilles, et voulant d'un autre côté afficher un libéralisme excessif, avait trouvé par un mot, le moyen de se faire pardonner son amour pour la haute noblesse. Ces noms historiques donc ne l'étaient plus, et ceux qui les portaient ne voulaient pas le croire; ils ne concevaient pas que l'on leur tînt tête, que les journaux s'occupassent d'eux, et moins encore que la Chambre des députés, nouvellement délivrée des lisières impériales, fût le point de mire de la nation. Ces bourgeois, dont on parlait sans cesse, leur étaient insupportables; ils en faisaient des plaisanteries, ils les regardaient avec dédain. On ne nous traitait pas mieux à la Chambre des pairs,

nous qui n'avions pas eu l'honneur de monter jadis dans les carrosses du Roi : je dis nous, car moi-même j'étais à peine noble. Ma famille avait été riche, et la position de mon oncle fut la seule cause qui me mit en rapport avec le Château, dont autrement j'étais exclu, à cause du fait de mon illustration récente ; de plus, j'étais utile, et quand on le devient, c'est le puissant levier qui rapproche toutes les distances.

Tandis que l'on faisait à Paris sottises sur sottises, tandis que la restauration, encore au berceau, tombait de vétusté, Napoléon, impatient de recommencer sa carrière brillante, ne s'endormait pas au milieu *des délices de son exil*, ainsi qu'on avait la simplicité de le croire généralement. Il avait saisi en hâte les premières ouvertures qui lui avaient été faites pour le ramener vainqueur de la royauté ; mais loin de se fier entièrement aux démarches de ses amis restés en France, il voulut agir par lui-même, bien convaincu qu'il y a plus de chances en faveur de la réussite, lorsque le principal intéressé y apporte tous ses soins. En conséquence, il mit en mouvement des émissaires secrets, il intrigua en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Autriche, et même en Espagne, si

j'en crois certaines révélations qui me furent faites plus tard par un général espagnol. Il frappa à toutes les portes, et se fit ainsi de nombreux partisans.

D'un autre côté, sa haute perspicacité lui eut bientôt fait connaître l'arrière-pensée des républicains; il se méfia du zèle apparent avec lequel ils le servaient, et jugea sagement combien il se ferait de tort à lui-même, s'il leur laissait le loisir de dresser leurs batteries et de régulariser leurs intrigues. J'ai vu à ce sujet une lettre qu'il écrivit au comte Mont....., et dont je puis rapporter ici le texte, que l'on me permit de copier en 1819.

« Vous êtes un de mes fidèles, un de ceux sur » lesquels je compte le plus, mon cher Mont...; » je vous ai toujours connu pour honnête » homme, grand travailleur et personnage so- » lide; il y en a peu de cette trempe, en France » surtout, où plus qu'ailleurs, l'amitié, l'atta- » chement, vivent du jour au jour; où l'on se » lasse de tout, même de l'héroïsme, et où l'on » fait un crime à une chose de ne pas changer, » et de se présenter sans cesse sous le même » aspect. Il n'y a pas de peuple plus oublieux, » plus girouette; mais tel qu'il est, ses grandes

» qualités font oublier ses défauts. Je crois » pourtant qu'il est bon de ne pas lui laisser le » loisir de s'accoutumer à un autre ordre de » choses. S'il prend les Bourbons en fantaisie, » si un caprice les met à la mode, tout sera » consommé, je serai mis au rebut comme trop » ancien ; c'est là une vérité éclatante.

» Une autre cause non moins majeure me porte » à presser mon retour. Êtes-vous bien assuré » que le reste des républicains qui se mêlent dans » nos rangs soient sincères ? Je ne me fie aucu- » nement à eux ; il me semble qu'ils ne peuvent » agir avec franchise ; il y a dans leurs protesta- » tions quelque chose d'embarrassé, auquel je » ne crois pas. Ces hommes ne m'ont jamais » aimé ; ils ont pris ce que je leur ai donné, » mais sans en avoir aucune reconnaissance ; ils » ont toujours regretté ce pouvoir dont ils n'ont » pas su faire usage, et que je leur ai ravi. Je » voudrais qu'on les surveillât, qu'on cherchât » à s'assurer s'ils ne gardent pas la pensée de » rétablir la république, tout en ayant l'air de » travailler pour l'empire. Ou je me trompe, » ou l'on finira par découvrir que c'est là leur » dessein.

» Vous ne pouvez trop attacher vos regards et

» ceux des miens sur ces manœuvres ; ce serait » une grande faute que de les aider en s'imagi- » nant se servir d'eux. Pensez-vous que Carnot, » par exemple, veuille franchement de moi ! » ses antécédents ne sont-ils point là pour » prouver qu'il ne rêve qu'une égalité chimé- » rique ? c'est un républicain austère qu'il » faudra impérialiser par quelque bon titre féo- » dal ; je me charge, dès mon retour, de le » dépopulariser avec un diplôme sorti de la » fabrique du conseil du sceau des titres. » Merlin, Réal, Barrère, Thibeaudeau, Ramel, » au fond ne valent pas mieux que lui, ils » reviendraient à leurs premiers vomissements » si on les laissait faire. Ne vous fiez donc pas » à ces gens qui ont rôti le balai ; employez- » les, mais pas trop ; tâchez surtout qu'une » transaction soit inutile : il me serait pé- » nible d'être contraint de leur donner des » garanties.

» Je compte peu sur Davoust et sur Suchet, » point sur les ducs de Bellune, de Trévise » et de Dalmatie ; Masséna deviendra mon bras » droit. Quant à Savary, que voulez-vous que » j'en fasse, lui qui n'a pu se décider à venir » me voir à Fontainebleau, tant il craignait de

» se compromettre ? Je sais ce que vaut son dé-
» vouement, le ciel me garde d'en rencontrer
» de pareils ; sa conduite du reste ne m'étonne
» point, il est sans esprit et n'est bon qu'à me-
» ner la police.

» Je vous recommande de vous entendre avec
» madame H...., elle a de bonnes intentions ;
» voyez aussi la reine de Hollande : il faut se
» servir d'elle puisqu'on la laisse à Paris, quoi-
» qu'au fond je sois fort mécontent de ses co-
» quetteries avec les nouveaux venus. Celle-là
» encore est femme des pieds à la tête. Ne né-
» gligez pas la comtesse R...., il y a en celle-ci
» autant de grandeur d'ame que de grâce ; c'est
» Éponine avec son héroïsme et sa jolie figure :
» il fallait une révolution pour qu'on la jugeât
» convenablement. Dites-lui que je l'estime au-
» tant que je l'aime ; son mari a toute ma con-
» fiance non moins que vous : je vous place tous
» les deux en première ligne. Les militaires sont
» bons pour sabrer ; les administrateurs décident
» le succès des entreprises. Il faut aussi vous
» assurer des hommes de lettres ; *la restauration*
» les traite mesquinement et avec dédain, elle
» les perdra ; ils sont vains et avides, leur puis-
» sance est vaste, je crois qu'au moyen des jour-

» naux, une seule plume pourrait finir par sou-
» lever le monde, tandis qu'une seule épée n'y
» parviendrait jamais.

» Les royalistes ont pris les infiniment petits,
» Bouilly, Pain, Chazet, Le Prevot-d'Iray,
» Campenon, toutes les obscurités réunies;
» ils nous ont laissé Daunou, Tissot, Etienne,
» Lormian, Jouy, Arnault et nombre d'autres
» qui font la vraie gloire de la France; dites
» à ceux-ci de ne pas se presser de fléchir
» le genou devant les nouvelles idoles, que
» j'arriverai à temps pour les dédommager du
» jeûne qu'on leur fait faire. Portez aussi les
» jeunes gens à écrire pour moi: *les lyres vier-*
» *ges sont les plus honorables.*

» Je vous charge de beaucoup de soins, mais
» je sais qui vous êtes et ce que vous pensez. Le
» roi de Naples m'a écrit; il reconnaît son abo-
» minable sottise, il voudrait être à même de la
» réparer. Je ne lui confie rien, c'est un fou qui
» n'est bon que le sabre à la main; il répandrait
» en jactance ce que j'ai tant d'intérêt à cacher.
» Faites en sorte que de Paris on ne lui mande
» rien de positif. Adieu, vous pouvez parler en
» sûreté avec celui qui vous remettra ma lettre.

» Sur ce, monsieur le comte de Mont...., la

» présente n'étant à d'autres fins, je prie Dieu » qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» NAPOLÉON. »

Celui dont il était question dans la dernière phrase était un militaire, homme de confiance que je ne désignerai pas autrement, ne voulant pas troubler la tranquillité dont il jouit maintenant après tant de traverses, et qu'il mérite si bien par ses qualités. Ce personnage, dont les instructions étaient de se montrer facile à consentir à tout ce qu'on lui demanderait, apportait également des actes de la plus haute importance et des blancs-seings dont l'emploi était laissé à sa discrétion. Il s'embarqua à Livourne sur une felouque génoise et se rendit à Gênes d'abord, où il avait quelques personnes à voir. Cette ville était à cette époque le foyer du mécontentement d'une portion de l'Italie. Malheureuse du sort qui lui était réservé, abhorrant tout à la fois les Autrichiens et les Piémontais, elle ne pouvait souffrir l'esclavage que les uns et les autres faisaient peser sur elle. Obligée d'appartenir à une monarchie étrangère, elle déplorait alors la rupture des liens qui l'attachaient à la France. Dans cet état d'inquiétude et d'impatience il n'était pas difficile d'exciter les transports des

génois ; Napoléon comptait sur eux, soit pour leur aide à main armée, soit pour se servir de leurs richesses.

L'envoyé de l'empereur avait aussi donné rendez-vous à Gênes à tous les mécontents de la Haute-Italie ; il les réunit en secret, leur annonça le débarquement prochain de son maître, non en France mais en Toscane, afin de profiter de l'armée de Murat et de conquérir avec elle la Lombardie, le Piémont, afin de reparaître en-deçà des Alpes, non en mendiant, mais en empereur victorieux, après avoir replacé sur sa tête la couronne de fer. Les Italiens convoqués apprirent cette nouvelle avec joie ; ils se lièrent par de nouveaux serments, dont les cérémonies bizarres furent empruntées en partie à la franche-maçonnerie ; et dès ce jour naquirent les *Carbonari*, destinés plus tard à jouer un si grand rôle.

Ce point de la mission rempli, l'envoyé de Napoléon, déguisé en marchand de chapelets et de reliques, prit la route de Turin ; il avait aussi quelques trames à ourdir dans cette ville, mais il s'y arrêta peu, craignant d'éveiller l'attention d'une cour soupçonneuse. Quelque circonspection qu'il mît à ne pas se faire remarquer,

Le roi de Sardaigne eut vent de son passage : mais trop tard pour le faire arrêter, il en fit donner avis par le chevalier de Vernegue au ministère français. Celui-ci persistant dans son système de somnolence mit cette nouvelle importante au nombre des fables, dont, disait-il, les émigrés établis dans les divers royaumes de l'Europe, ne cessaient de l'accabler.

L'émissaire alla de Turin à Grenoble; là il jeta les fondements de ce qui éclata plus tard; il manœuvra dans le même but à Lyon et sur le reste de la route; il trouva de grands secours dans les loges maçonniques, presque toutes dévouées au gouvernement impérial. Il arriva enfin à Paris où il était attendu avec impatience, chéri des uns, redouté des autres, car il devait soutenir le zèle des premiers et paralyser les efforts des seconds. Il eut soin de se rendre accessible à tout le monde; il visita chacun en particulier, caressa les amours-propres, flatta chaque espérance, applaudit à chaque projet, prodiguant les promesses et les assurances et s'engageant à tout afin que rien ne lui fût refusé; mais s'il séduisit quelques républicains, toute son adresse échoua contre Carnot; il ne put l'entamer, et celui-ci, contre-carrant ses démarches,

ne lui permit pas d'en compléter le résultat.

Après force conférences préliminaires, on décida de se réunir pour entendre plus solennellement l'homme aux pleins-pouvoirs; on voulait juger si, dans une assemblée générale, il tiendrait le même langage qu'en particulier. Le jour pris, il fut introduit, il montra les instructions qui le désignaient comme la cheville ouvrière de l'entreprise. On parla ensuite sérieusement de l'affaire à traiter; les prétentions étaient extrêmes des deux côtés: les uns voulaient que la France devînt une république pure, offrant à Napoléon de lui procurer en récompense des services rendus à la cause de la liberté, le Piémont et la Ligurie, qu'il réunirait à la Haute-Italie, dont la conquête lui était assurée.

L'envoyé repoussa d'abord cette ouverture; il lui semblait inconvenant que le prince dont l'assistance était si utile, dont la seule apparition changerait la face des choses, fût, pour ainsi dire, chassé du sol qui lui devait sa gloire et qui allait lui devoir sa libération. Ne valait-il pas mieux qu'il s'assît sur le trône impérial? On pouvait par de sages lois, par de fortes institutions, empêcher tout retour vers le despotisme militaire; il présenta son maître comme instruit

aux leçons de l'expérience et du malheur, comme plein de respect pour la liberté, et d'horreur pour la flatterie, qui seule avait causé sa perte.

Cette proposition fut combattue vivement par Barrère et Merlin ; ils ne voulurent, ni l'un ni l'autre, consentir à la restauration de la couronne impériale ; ils demandèrent à haute voix la république ; ils affirmèrent que tout accord était impossible, toute négociation rompue si l'établissement de la constitution directoriale n'était pas le premier article du traité à débattre. Plusieurs militaires dont je juge à propos de taire les noms parlèrent dans un sens opposé. Les esprits s'échauffèrent, la conférence fut un instant rompue, lorsque l'envoyé s'apercevant de l'opiniâtreté des ennemis de l'empereur et craignant, par trop d'insistance, de les dégoûter, finit en employant la ruse par tomber d'accord au nom de Napoléon des bases principales du pacte qui serait conclu. Il convint donc qu'il n'insisterait plus sur la remise du sceptre français; mais en même temps, et pour mieux endormir la méfiance, il essaya de l'éblouir par le gigantesque de la proposition qu'il fit. Il demanda au nom de l'empereur la remise, lorsqu'il

serait temps, du royaume des Pays-Bas et de celui d'Italie ; le premier servirait à indemniser Murat, car Napoléon prétendait réunir à son sceptre toute la Péninsule.

Ce que l'envoyé avait prévu arriva ; on reconnut si bien dans ce projet le caractère de l'homme, qu'on cessa de suspecter sa sincérité ; aussi s'empressa-t-on d'accéder à la demande. « Mais, » ajouta l'émissaire, sous quel titre voulez-» vous que Napoléon vienne en France? sera-» ce comme général de la république? par cette » qualification si dangereuse dans la circon-» stance, il armera contre lui les royalis-» tes, les monarchistes et la plus nombreuse » partie de l'armée : celle-ci mettra-t-elle à » servir votre cause la chaleur qu'elle aurait s'il » s'agissait de celle de son empereur? Elle n'est » plus guidée, croyez-moi, par l'amour de la pa-» trie, elle ne l'est et ne le sera que par celui » qu'elle porte à son chef, au guerrier qui si long-» temps la conduisit à la victoire. Si je m'exprime » ainsi ce n'est que pour vous prouver notre bonne » foi ; sachez que si l'empereur ne se montre que » comme votre subordonné il vous enlève le sou-» tien le plus puissant, celui de son beau-père, qui, » revenu à des sentiments plus naturels, a signé

» avec lui un traité d'alliance dont voici l'original. »

A la vue de cet acte important, présenté d'une manière si imprévue, tous les visages exprimèrent l'étonnement et la satisfaction. Ce coup de théâtre eut le succès que ses auteurs s'en étaient promis, car la pièce était fausse, m'a-t-on assuré, mais fabriquée avec un tel soin, revêtue tellement de tout ce qui pouvait en constater l'authenticité, qu'il était impossible à l'œil le plus habitué aux formes diplomatiques, de reconnaître la fourberie. Cependant, et profitant de l'enthousiasme répandu dans l'assemblée, il reprit la parole avec vivacité :

« Maintenant, irez-vous apprendre à l'em-
» pereur d'Autriche que son gendre est déchu
» de sa haute dignité? Lui direz-vous qu'à ses
» dépens seuls Napoléon peut obtenir un trône?
» au moment où il se prépare à faire en votre
» faveur une diversion importante, saura-t-
» il, que vous le récompenserez en lui en-
» levant le royaume d'Italie que vous venez
» d'abandonner à l'empereur par un traité?
» Agissons avec plus de prudence; laissons à
» Murat, qui va se mettre en mouvement, le soin
» de s'emparer de la Lombardie. Que l'Autriche
» ne nous soupçonne pas d'être de connivence

» avec lui ; qu'elle croie, au contraire, que nos
» troupes vont à son secours, lorsqu'elles des-
» cendront le revers des Alpes. Montrons à
» François II, Napoléon toujours empereur,
» afin qu'il ne balance plus à lui envoyer sa
» femme et son fils. Ce titre momentané d'em-
» pereur, sera une garantie au-dedans comme
» au-dehors; ne l'ôtez à mon maître qu'à l'heure
» où vous pourrez le faire sans péril ; l'empe-
» reur s'engage à le déposer volontairement,
» trois mois après le jour où les alliés lui auront
» déclaré la guerre. Si ce plan vous convient,
» dites-le moi, et arrêtons ensemble les diverses
» clauses de cet accord qui, par le fait, conci-
» liera tout. »

CHAPITRE LXXX.

Traité entre les républicains et Napoléon. — Le congrès de Vienne. — L'Autriche et l'Angleterre. — Ma conversation avec l'envoyé de Napoléon. — Point de vue politique. — Les arrivants et les arrivés. — Anecdote du signal donné à Napoléon. — Il s'embarque. — Sensation que son débarquement produit à Paris. — Situation du ministère. — Le duc de Feltre. — Le duc d'Avaray et moi.

Cette proposition entraîna le suffrage de la majorité de l'assemblée ; elle sembla bien offrir quelque obscurité, quelque apparence de perfidie à quatre ou cinq des chefs républicains ; mais dans l'impuissance de combattre avec avantage, ils feignirent de l'adopter, se réservant *in petto* de dénouer l'intrigue par un moyen violent si Napoléon ne tenait pas sa promesse. On arrêta les bases du traité, on le discuta dans ses détails, et on l'adopta ; je le transcris ici littéralement d'après l'original que Cambacé-

bacérès eut dans ses mains pendant les cent jours, et dont plus tard il fit hommage à Sa Majesté Louis XVIII.

Entre Sa Majesté Napoléon, d'une part, et les commissaires soussignés chargés de traiter avec lui au nom de la nation française, de l'autre, a été décidé ce qui suit :

ARTICLE Ier. Sa Majesté l'empereur Napoléon s'engage à concourir de tous ses moyens et de toute son influence au rétablissement de la république française une et indivisible, ainsi qu'à reconnaître sa souveraineté lorsqu'elle aura été proclamée.

ART. II. Sa Majesté l'empereur Napoléon, pour mieux lier l'armée et les nombreux amis qu'il a dans le royaume à la cause de la liberté, pour donner également à la république l'alliance et l'appui de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, prendra, en débarquant sur le territoire le titre d'*empereur des Français*, titre qu'il conservera jusqu'au moment fixé dans l'article suivant;

ART. III. Dès que l'empereur Napoléon aura contraint la famille des Bourbons à sortir de la France, et dès que les diverses parties de l'empire se seront réunies à l'étendard tricolore, Sa Majesté l'empereur Napoléon convoquera la na-

tion en une réunion soleunelle, qui prendra le nom de *Champ de mai.* Là et en présence de tout le peuple, il déposera les insignes de la dignité impériale en même temps qu'il abdiquera le titre d'empereur des Français, tant pour lui que pour sa famille; ses frères Louis et Joseph, présents à la cérémonie, renonceront également à tous les droits que le sénatus-consulte de 1804 a pu leur concéder.

Si la guerre déclarée par l'étranger venait à empêcher l'assemblée du Champ-de-Mai, l'empereur, trois mois après l'entrée en campagne, abdiquera à la tête de l'armée et des députations de l'intérieur.

ART. IV. La république sera proclamée sur le champ par Sa Majesté l'empereur Napoléon qui se retirera au palais de l'Élysée, s'il habite Paris dans le moment.

ART. V. Un gouvernement provisoire installé spontanément par le suffrage des électeurs, appelés à l'avance, sera tenu de confier le lendemain l'administration de la république à cinq consuls qui seront Sa Majesté l'empereur Napoléon et les sieurs Carnot, Caulaincourt, Fouché et Merlin.

ART. VI. Les consuls présenteront à l'assemblée nationale réunie au Champ-de-Mai, un pro-

jet de constitution qui, après avoir été débattu, sera renvoyé à la sanction de tout le peuple, et qui, après son adoption deviendra *la Charte des Français*.

ART. VII. Lorsque la république aura été reconnue et proclamée, les consuls remettront à l'empereur Napoléon la Belgique, la Hollande et certaines provinces allemandes situées au-delà du Rhin, si la conquête en est faite, lesquelles formeront des indemnités convenables pour les maisons souveraines de Naples et de Florence. L'Italie en entier deviendra le partage de Sa Majesté l'empereur Napoléon qui prendra le titre de césar de Rome et d'empereur d'Italie.

ART. VIII. Le présent traité librement convenu et signé de part et d'autre, recevra une pleine et entière exécution dans toute sa teneur et intégrité, et la république française s'engage plus particulièrement à ne point déposer les armes avant que les états ci-dessus mentionnés aient tous été remis à l'empereur Napoléon y compris toute l'Italie, etc. *Suivent le protocole d'usage et les signatures*.

Tandis qu'on se liait ainsi à Paris, le congrès de Vienne continuait ses opérations; à chaque séance, les puissances principales annonçaient

des prétentions nouvelles bien qu'en prenant les armes elles eussent juré que ce n'était point par ambition, mais dans le seul intérêt du repos de l'Europe; on eût dit que l'empereur Napoléon, en disparaissant de la scène du monde, leur avait légué son avidité insatiable. L'Angleterre aspirait à occuper toutes les îles de la Méditerranée, elle voulait en outre le golfe de la Spezzia. L'Autriche, non contente de ses possessions en Italie, parlait d'obtenir la place d'Alexandrie, et plusieurs portions du royaume de Bavière; déjà sans aucune espèce de droit et contre la foi d'un pacte solennel, elle avait dévoré les duchés de Parme et de Plaisance, donnés en apparence viagèrement à Marie-Louise, mais enlevés sans retour au jeune roi d'Étrurie qui en était le légitime souverain. La Prusse méditait aussi des agrandissements; elle démembrait la Saxe, et prenait de toutes mains ce qui l'accommodait autour d'elle. On accordait la Norwège à la Suède, et le duché de Gênes au roi de Piémont. Le sthatouder d'Hollande devenait roi des Pays-Bas, qu'on nous arrachait; et la France, la France oubliée et presque méprisée, assistait seule au partage, sans

pouvoir rien demander ; cependant elle était encore forte et puissante, ses immenses ressources ne s'épuisaient point ; nos armées bien commandées pouvaient faire trembler l'Europe, et nos flottes avant peu de temps couvriraient les mers. La rapide renaissance de notre patrie, le grand rôle qu'elle était appelée à jouer, la vue du tort qu'on lui faisait, et dont tôt ou tard elle réclamerait le redressement, étonnèrent les alliés et leur inspirèrent des craintes profondes. Quelques-uns se repentirent de l'état de splendeur dans lequel ils nous avaient imprudemment laissés. Nous restions pour eux un objet perpétuel de terreur et de jalousie ; ils voyaient avec dépit qu'en quelques mois la France était relevée, et que, déjà parvenue à un haut degré de prospérité, son attitude était celle de la force et de la suprématie.

Il y eut une puissance plus particulièrement intéressée à préparer notre décadence, une puissance qui ne cessa jamais de conspirer notre ruine, et dont l'amitié fallacieuse nous sera toujours funeste. Cette puissance, c'est l'Angleterre. Je n'entrerai point dans le détail des intrigues que le cabinet de Londres ourdit

pour nous perdre, parce que je ne pourrais le faire qu'en compromettant deux de mes amis; tout ce que je puis dire c'est que Napoléon n'eût jamais quitté l'Ile d'Elbe, si l'Angleterre et l'Autriche ne lui eussent fait des promesses qu'elles se gardèrent bien de réaliser, car elles ne voulaient que replonger la France dans une série de calamités dont elle n'a pu se tirer qu'à grand'peine.

On comprendra facilement combien fut grande la joie des conjurés, lorsque les émissaires de l'Angleterre venant les chercher dans Paris, les engagèrent à agir plus ouvertement sous l'assurance qu'on leur fournirait de nombreux secours. Ceci leur inspira un nouveau courage; ils ne balancèrent plus à s'avancer dans leur projet. Ce fut alors que l'envoyé de Napoléon partit pour retourner auprès de lui; il avait bien employé son temps en France, il ne s'éloigna qu'après avoir vu les ex-sénateurs. Il vint chez moi et tenta de me faire parler à cœur ouvert sur certaines matières; je me tins sur la défensive, et sans répondre aux questions qu'il m'adressa, je lui demandai à mon tour des renseignements sur l'île d'Elbe : « L'em-» pereur y est fort heureux, m'assura-t-il.

« Il s'occupe à bâtir, et travaille aux Mé-
» moires de sa vie. Son désir principal est que
» les Bourbons se consolident en France. Je
» l'ai entendu répéter plusieurs fois : *Je crois*
» *avoir cédé noblement le trône au moment où*
» *un autre l'aurait peut-être conservé en sou-*
» *scrivant à un traité honteux ; j'ai mieux aimé*
» *perdre une couronne que voir la France hu-*
» *miliée.*

» — Ce sont là, répliquai-je, de belles pa-
» roles, puissent-elles être sincères ! Ainsi donc
» il rêve par fois notre bonheur ?

» — Oui, monsieur le comte, il n'a rien
» oublié. Ses amis sont présents à son cœur. Je
» ne vous cacherai point cependant qu'il se
» plaint du sénat.

» — Eh ! mon Dieu pourquoi nous en veut-
» il ? n'avons-nous pas assez satisfait à toutes
» ses exigences ?

» — C'est précisément cette condescendance
» qu'il vous reproche ; elle lui a été préjudicia-
» ble. Il eût préféré que de temps à autre on lui
» résistât.

» — Si tel était son désir, il n'avait qu'à nous
» le dire : nous l'eussions contenté ; mais alors
» il ne voulait qu'une servitude complète. Un

» jour, l'un de nous ayant osé lui dire : Sire,
» pour réhabiliter notre honneur, envoyez-nous
» des projets de loi qu'il sera convenu à l'avance
» qu'on refusera ; l'empereur entra en fureur et
» maltraita cet honnête homme.

» — Monsieur, dit l'envoyé du ton de la plai-
» santerie, le sénat qui a tant fait de mal à Na-
» poléon, devrait lui faire quelque bien.

» — Monsieur, dis-je en me levant, dès que
» j'eus entendu cette insinuation, il n'y a plus
» de sénat ; vous voyez devant vous un pair de
» France. » Ces mots terminèrent la conver-
sation. Le personnage se retira peu satisfait, il m'en donna plus tard la preuve ; quant à moi, j'étais décidé à ne m'engager dans aucune menée tortueuse ; satisfait de ma position, je voulais y rester.

Malgré les fautes du ministère et les complots des ennemis du gouvernement, l'horizon politique de la France s'éclaircissait. Ce beau royaume, en proie jusque-là à des dissensions intestines, en butte aux fureurs des partis, respirait enfin. Au moyen d'une Charte habilement combinée, le roi que nous avions était parvenu à nous donner toute la liberté nécessaire à notre bon-

heur. Les plaies causées par la guerre se cicatrisaient promptement ; nos souvenirs perdaient de leur amertume ; déjà les enfants d'une partie de la nation étaient revenus d'une des extrémités du monde, où les chances des combats les avaient jetés naguère ; la culture des campagnes retrouvait les bras dont elle manquait ; l'abondance couronnait ses efforts ; nos colonies en partie recouvrées, la mer rendue libre permettaient au commerce de reprendre ses spéculations ; nos flottes marchandes, désormais sans inquiétudes, sillonnaient la Méditerranée et l'Océan ; et les navires étrangers étaient joyeusement accueillis dans nos ports. Tout promettait à la multitude un avenir tranquille et elle y croyait.

Cependant un œil observateur aurait reconnu sans peine le véritable état des choses. Au milieu d'une satisfaction apparente, il aurait vu qu'une illusion n'est point la réalité, et que trop de confiance conduit souvent à trop de malheurs. La France, à cette époque, était séparée en deux portions distinctes et fortement tranchées : d'un côté le Nord et l'Est ; de l'autre le Midi, l'Ouest et le centre

La Bourgogne, l'Alsace, la Franche-Comté, la Champagne, toutes les provinces qui avaient eu le plus à souffrir de la présence des armées alliées, déploraient les moissons perdues, les villages brûlés, les femmes outragées, les soldats massacrés. Des cris de rage et d'indignation étaient poussés contre des vainqueurs insolents; on ne voulait pas se rappeler que nous avions fait peser sur l'Europe les mêmes calamités. Les factieux surent avec habileté tirer parti de ce mécontentement; ils représentèrent aux provinces le roi et sa famille comme ligués avec les étrangers. Ce n'était plus Napoléon dont les fautes avaient causé leur misère, mais le prince qui s'était servi des coalisés, en manière de verge pour châtier des rebelles. Les paysans ne démêlaient pas ce qu'il y avait de perfide dans ces insinuations; ils les adoptaient comme la vérité, et dès ce moment pénétra dans leurs cœurs le germe d'une haine, qui grandissait en silence et n'attendait qu'une occasion pour se manifester ouvertement.

Dans l'Ouest, où l'on avait combattu pour la cause royale, l'ancien dévouement à cette cause réclamait de justes indemnités. Les châteaux démolis, les villages saccagés, chaque famille pleu-

rant un des siens mort pour la défense du trône, tels étaient les malheurs dont une fidélité mutine se prévalait pour refuser d'acquitter les impôts, et pour méconnaître dans la charte les articles qui sanctionnaient les droits acquis et garantissaient l'inviolabilité de la vente des biens nationaux. Le Midi était rempli d'enthousiasme pour les Bourbons, mais dans quelques pays d'anciennes querelles de religion semblaient y renaître plus véhémentes que jamais. Bordeaux, la première ville qui eût accueilli un de nos princes; Toulouse, dont le duc d'Angoulême avait conquis tous les cœurs, Montpellier, Nîmes, Avignon, Aix, Arles, Marseille, Toulon rivalisaient de zèle et d'attachement pour le roi.

Cependant, des mesures imprudentes, des espérances sans fondement semaient les inquiétudes et les divisions. Les militaires qu'il eût été si important de ménager, se plaignaient outre mesure ; ils ne pardonnaient pas aux royalistes l'accueil trop flatteur qu'on venait de faire aux Alliés. Quelques nobles sans cervelle, des jeunes gens accoutumés à fuir à l'approche du péril, avaient paru mépriser cette étoile de l'honneur, récompense jusque-là de services réels. L'ordre de Saint-Louis qu'il eût fallu

également faire respecter, était prodigué à une foule d'intrigants ou d'imbéciles qui ne le méritaient pas. Les provinces étaient surtout remplies d'une multitude de ces nouveaux chevaliers qui devenaient pour le peuple un objet de dérision. Les deux noblesses perpétuellement en présence, ainsi que je l'ai dit, se reprochaient leur folie, leur jactance, leurs ridicules, et toutes deux avaient raison.

Mais, si dans les départements on se conduisait ainsi, Paris offrait un autre spectacle ; le danger, pour être plus caché, n'en était pas moins certain ; on y accourait des diverses parties du royaume ; chacun y venait briguer la place occupée par un autre, et que celui-ci était résolu à défendre. Les victimes de la révolution s'appuyaient sur leurs infortunes ; les hommes nouveaux protestaient de leur soumission et se targuaient de services rendus. Chaque cercle se composait de deux classes dont l'amalgame était impossible ; les *arrivants* et les *arrivés*, c'est-à-dire, ceux qui occupaient les emplois et ceux qui voulaient les obtenir. Ces classes s'entre-détestant, et se joignant néanmoins quand il fallait se plaindre du roi, il n'y avait pas de su-

gesse humaine capable de se démêler avec avantage du dédale dans lequel on était entré. Que l'on juge donc combien une pareille tâche excédait les forces de ceux qui sans rien connaître aux temps et aux circonstances, avaient accepté la charge de régir la nation. Aussi autour d'eux, tout tendait à des agitations, et ils ne faisaient rien pour les prévenir.

Je n'exagère pas : quiconque voulait voir, attestera que toutes les prévisions étaient faciles; mais il y avait des aveugles volontaires et ils se couvraient d'un triple bandeau pour échapper à la lumière. Ceux-là c'étaient les ministres du pouvoir. Ils ne s'apercevaient aucunement de la rapidité avec laquelle nous marchions vers une catastrophe inévitable. Les conjurés, au contraire, savaient le moment précis où elle éclaterait; ils venaient d'en donner le signal, qui parvint à Napoléon de la manière suivante, ainsi que je le tiens d'un officier supérieur, M. L...; qui ne quitta point le grand homme pendant tout le temps de son séjour à l'île d'Elbe.

Ce fut le 19 février 1815. L'empereur dînait; un messager lui apporta plusieurs curiosités qui arrivaient de France. Dans le nombre se

trouvait un tableau allégorique, richement encadré. Il représentait un lis; sa coupe renfermait, peints en miniature, les portraits des princes et princesses de la maison de Bourbon. Une épaisse guirlande de violettes, de fleurs de grenades et de branches de lauriers, l'environnait de toutes parts; une légende ainsi conçue, était écrite sur un ruban peint en bleu: *Gage du bonheur promis par un heureux retour.*

Ce tableau mystérieux causa une joie extrême à Napoléon; toutefois il la déroba en partie aux personnes qui étaient à sa table, mais il se livra aux accès d'une gaîté qui lui était peu naturelle: « Je veux, dit-il, que ces portraits » royaux décorent ma chambre; on ne dira pas » que je suis l'ennemi des Bourbons. »

Trompés par ce propos, les convives admirèrent la force de caractère de l'ex-empereur; Napoléon poussa la comédie jusqu'à vouloir que l'on bût une bouteille de Champagne au *gage d'un heureux retour.* Mais dès que le dîner fut fini, il quitta sa société et passa avec un des officiers de sa suite, dans une autre pièce; là il trouva le colonel Camp-

bell, et tous les trois montant à cheval, allèrent se promener dans la campagne et ne rentrèrent que bien après l'heure à laquelle ils revenaient ordinairement.

Le 26 février, Napoléon donnait un bal au palais; les dames y vinrent toutes parées, la princesse Borghèse faisait les honneurs, rien n'annonçait le grand coup qui allait être porté; l'empereur, richement vêtu, parcourait les salles et complimentait les danseuses tandis que la flotille appareillait. Le moment de partir arriva; il sortit du palais, sa sœur le suivit, elle se jeta tout en pleurs dans ses bras.

« Que Dieu vous bénisse! dit-elle; soyez » plus heureux que l'an passé. »

» Le succès est certain, répliqua-t-il; vois-» tu là-haut mon étoile; elle n'a jamais été » plus brillante. »

Un coup de canon donna le signal: il retentit dans toute l'Europe. Les détails de la traversée de Napoléon sont connus; on sait que nul obstacle ne le gêna sur la route. Les Anglais qui favorisaient son retour, avaient retiré leurs croisières; la fatalité écarta les nôtres. Six pièces de cam-

pagne, un million en argent ou en or, onze cents hommes, voilà ce qu'apportait l'empereur pour attaquer le roi de France. Mais son génie était avec lui, et il était précédé par le souvenir de ses grandes actions. Le 28 février au matin, on découvrit les côtes de Noli ; Antibes à midi, et le premier mars à trois heures, la flotille entra dans le golfe Juan ; le débarquement eut lieu sur la plage de Cannes.

Jamais on ne rendra d'une manière satisfaisante la sensation que causa dans Paris la nouvelle de cet acte hostile. Elle éveilla sur-le-champ, si je puis me servir de ce terme, ceux qui dormaient bercés par des illusions puériles. Un cri universel s'éleva contre leur imprévoyance stupide; mais des plaintes, des reproches ne remédièrent pas au danger ; chacun le voyait sans apercevoir le remède. Néanmoins, après le premier moment passé, comme on ne pouvait croire à la vérité, c'est-à-dire, à l'absence de toutes mesures de prévision, on eut presque honte de l'effroi auquel on s'était abandonné ; chacun se demanda :

« Où sont les périls que nous redoutons ?
» quelle crainte peut nous inspirer cet homme
» dont la démarche est celle d'un pirate ? Don-

» nerons-nous le nom d'armée à quelques cen-
» taines de soldats qui marchent avec lui ? un
» seul régiment leur fera mettre bas les armes.
» Il faut les saisir, les livrer au supplice, et
» punir par un grand châtiment la témérité de
» cette entreprise. Non sans doute, le roi n'a
» pas besoin de prendre des mesures puissantes;
» si Bonaparte n'a pas été pris à Cannes, il le
» sera à Digne, à Sisteron ; et si par une fata-
» lité singulière, il parvenait sous les remparts
» de Grenoble, c'est là qu'en définitive il trou-
» vera la mort. »

Ainsi parlait cette multitude, qui ne réfléchissant jamais, ne peut apprécier les choses. Ce fut le télégraphe qui, le 5 mars, donna au gouvernement cette nouvelle foudroyante. On assembla sur-le-champ un conseil secret où l'on décida que MONSIEUR et le duc d'Orléans partiraient pour Lyon le jour-même, afin d'aviser dans cette ville à ce qu'il fallait faire pour soutenir la guerre si les choses allaient jusque-là; car croire à la possibilité d'une marche rapide qui amènerait Napoléon dans Paris, n'entra dans la pensée d'aucun de ceux qui étaient là. Les princes partirent presque aussitôt ; le duc de Trévise les accompagna. Le roi convoqua les

chambres extraordinairement ; mit à prix la tête de Bonaparte, le plaçant hors du droit commun ainsi que ses adhérents, et chercha de toutes façons à repousser le fléau qui le menaçait.

Les pauvres ministres dès ce moment ne surent plus ce qu'ils faisaient. Ils avaient louvoyé pendant le calme : la terreur les saisit en face de la tempête. Un seul cependant, essayait de lutter avec avantage, le maréchal Soult qui avait remplacé l'inepte Dupont, et que la calomnie poursuivait avec rage; mais que pouvait-il, lorsque tout se désorganisait, lorsque lui-même devenait le point de mire des soupçons ? Il eût peut-être sauvé la monarchie; les courtisans demandèrent son renvoi, et Louis XVIII l'abandonna sans se soucier de le soutenir et de le défendre.

On ne ménageait pas ses collègues, on les rendait responsables de ce qui arrivait ; ils n'entendaient que des murmures et des reproches ; leurs hôtels se remplissaient, non plus de flatteurs, mais de juges amers de leur conduite. Le ministre de la marine me disait au milieu de cette huée générale :

« L'autre jour, chacun prétendait que je fai-

» sais à merveille; on prétend aujourd'hui que » je suis un perfide ou un sot. Pour sot, c'est » possible; ma crédulité le prouve. Pour per- » fide, j'en suis incapable. »

La catastrophe eût été plus prompte, si les conjurés de Paris eussent répondu à l'impatience de ceux des départements du Nord. Le général Lefèvre-Desnouettes leva le premier l'étendard de la révolte; les généraux Lallemand l'imitèrent; mais leur coup de main manqua et ils durent chercher leur salut dans la fuite. Ce fut alors que la clameur des *arrivants* amena le renvoi du maréchal Soult; on donna le portefeuille de la guerre au général Clarke, duc de Feltre, homme de peu de moyens et qui prouva en cette circonstance son incapacité. Il fit une proclamation fulminante; il présenta en faveur de l'ancienne armée, à la signature royale, des ordonnances qui, arrivant dans un moment inopportun déconsidérèrent le trône sans le sauver. Il faut le dire, on se montra trop faible alors; on parut vouloir tout accorder à ceux qui allaient s'emparer de tout; et des actes de sagesse qui à d'autres époques auraient produit un grand bien, ne furent plus que des concessions honteuses que la lâcheté des agents arrachait à la

faiblesse du prince. Tout enfin parut trop saturé de frayeur ; il y eut de la dignité dans les paroles et point dans les mesures.

Les pairs furent les premiers dont on chercha à s'assurer les suffrages. On nous expédia à chacun l'homme de la cour que l'on crut le plus propre à nous attacher davantage à la cause de de la royauté. Je vis arriver chez moi le duc d'Avaray, gentilhomme très respectable, rempli d'honneur et de dévouement; mais, mon Dieu ! qu'il était peu de chose en face de l'imminence du péril dans lequel nous nous trouvions ! Je l'avais connu avant la révolution, pendant l'émigration, et depuis 1811 : il m'aborda d'un air presque riant.

« Eh bien ! me dit-il, vous savez l'échauf-
» fourée ? — Oui, repartis-je, je sais que le
» roi est perdu. — Qu'osez-vous dire? mais
» voilà une expression bien coupable. — Est-ce
» un crime que de voir clair ? — Vous êtes dans
» l'erreur ; ce fou, ce monstre vient se faire
» prendre.' — Napoléon vient parce qu'il
» est soutenu, parce qu'il compte sur l'ar-
» mée et sur le peuple. — Allons donc, cela
» n'est pas possible ; l'armée est toute au roi
» qui l'a comblée de ses grâces : les généraux du

» sabre faits comme nous lieutenants-généraux
» et maréchaux de camp ; leurs titres, leurs
» honneurs conservés... — Leur crédit, leur
» influence perdra le soldat qui sait que la car-
» rière de l'avancement lui est fermée. Ah ! vous
» croyez avoir la troupe pour vous ! — Ce seront
» donc des traîtres que ces gens-là ? — Ces gens-
» là veulent redevenir les maîtres. — Mais
» vous, messieurs les pairs, les en empêche-
» rez bien ; le roi compte sur vous. — Quel
» est notre pouvoir ? Ne nous a-t-on pas traînés
» dans la boue, nous autres anciens sénateurs ?
» et vous autres seigneurs de l'ancien régime
» n'en avez-vous pas joui ? Qui voudra nous
» croire et se rallier à nous ? — Mais, toute la
» France. — Monsieur le duc, rayez cela de vos
» papiers. La France laissera faire ; la querelle
» sera décidée entre l'armée d'une part et l'é-
» migration de l'autre. — Nous ne pouvons
» combattre seuls. — En ce cas, vous tomberez,
» répondis-je ; car nos efforts ne vous seront pas
» d'un grand secours. »

Le duc d'Avaray eut de la peine à comprendre qu'on ne pouvait recueillir sans avoir semé ; et que, puisqu'on avait laissé la malice tirer sur nous à boulets rouges, nous ne pouvions avoir

aucune influence sur la nation. Il se refusait à croire aussi que le peuple n'eût aucun respect pour l'ancienne noblesse. Il me taxait d'exagération. « Cela ne se peut pas, disait-il, ces gens » nous connaissent, et savent quels droits nous » avons à leurs égards. —Ils ne savent plus rien » de tout cela, ils ne voient que des illustra- » tions positives, celles du moment; quant aux » vôtres, on ne s'en souvient guère. — Mais le » Roi ne sera pas content. — Content ou non, » il faut se rendre à l'évidence; vous pouvez » pourtant l'assurer que je ne lui manquerai » pas tant qu'il faudra le soutenir en France; » mais, pour Dieu, monsieur le duc, plus d'é- » migration. »

CHAPITRE LXXXI.

M. de Bourienne, préfet de police. — Mot de Cambacérès. — Détails du mouvement de Paris avant le 20 mars. — Le maréchal Ney. — Ma conversation avec .....— Autre avec l'abbé de Montesquiou.— Démarche de Cambacérès auprès du Roi. — Carnot chez Cambacérès. — Mon entrevue avec le comte de B... — M. Marignié.

Il y eut un singulier concours de déceptions, dans le but unique de tromper le peuple de Paris; c'était à qui inventerait les nouvelles les plus contraires à la réalité; on répandait à chaque instant le bruit d'une bataille décisive, dans laquelle Napoléon aurait été tué, tantôt par Monsieur, tantôt par le duc d'Orléans, ou par un simple capitaine. Il y avait des gens qui en doutaient; ils avaient raison, car, tandis qu'on parlait de triomphe, les princes rentraient dans Paris, fuyant à l'approche de Napoléon vainqueur. Ces mensonges officiels doublaient le mal;

on affichait sur les murailles, des lettres, des adresses souscrites par de simples particuliers, qui provoquaient la nation à la guerre et aux mesures les plus extrêmes. Chaque fou, chaque fanatique, chaque ambitieux pouvait choisir à volonté le moyen d'attirer sur lui les regards. La police, qu'on venait de remettre à M. de Bourienne, ne savait plus comment agir.

Jamais homme ne parut plus au-dessous de sa place et des circonstances ; on s'imagina qu'il serait habile, parce qu'il haïssait Bonaparte, et que son ingratitude à l'égard de ce grand homme lui donnerait les talents nécessaires à lutter contre lui. Il n'en fut rien. M. Bourienne ne se signala que par des actes d'impéritie : tout ce qu'il fit fut marqué au sceau de la médiocrité ; il bouleversa la face de Paris, sans inspirer aux Parisiens de l'énergie ; il compromit l'autorité, en la laissant défendre par des placards, et, sans la garde nationale, dont l'attitude fut admirable, les maladresses de la police auraient provoqué des querelles sanglantes, dont les suites eussent amené des malheurs incalculables.

Il a fallu voir l'agitation de la masse, pour s'en faire une idée ; les préparatifs de défense

sans but, les enrôlements d'enthousiasme, la jeunesse paraissant toute royaliste, l'intrigue qui s'agitait dans les rues comme dans les salons, les amis du roi, ceux de l'empereur, se mesurant des yeux, s'attaquant déjà par des paroles amères; ces derniers tâchant de gagner à leur cause ceux qui pouvaient la servir; les premiers, écartant de la leur, par des paroles imprudentes, les hommes bien disposés. Je puis affirmer que du 6 mars au 20, trente agents impériaux, au moins, sont venus me solliciter et me dire qu'il ne dépendait que de moi de reprendre ma place au sénat que Napoléon reconstituerait dès son arrivée. Cambacérès était encore plus tourmenté; ceux qui entraient chez lui le saluaient de son titre d'archichancelier de l'empire, ce qui le mettait de mauvaise humeur, tant il redoutait ce qui compromettait son repos : une fois, impatient d'entendre le général Lepic lui redire toujours : « Monseigneur l'archichance-» lier! — Général, répliqua-t-il, j'abdique en » votre faveur cette dignité, vous déclarant » aussi que je ne viendrai pas de l'île d'Elbe » pour vous la reprendre. »

Cependant la foule croissait autour de lui, tant elle est prête à se tourner vers l'aurore de

la faveur. Il fit fermer sa porte, consigna les importuns et ne reçut chez lui que ses plus intimes. Nous continuâmes chaque soir à nous réunir dans son salon, à raconter les nouvelles de la journée, et à nous entretenir du dénouement qui approchait. Nous le connaissions à l'avance, toutes les chances étaient pour l'empereur, chaque instant en apportait la certitude. Le roi était perdu ; on comprenait que son salut ne pouvait plus venir de l'intérieur de la France.

A la cour même on préparait, à l'insu du roi, un départ regardé comme inévitable, quoique d'une autre part le désespoir tentât cent moyens de résistance. On crut pouvoir tirer un grand parti de la garde nationale de Paris : le soin de la passer en revue fut confié au comte d'Artois ; ce prince se rendit sur les diverses places où les douze légions étaient disséminées, chacune dans son arrondissement municipal. On le reçut partout avec les dehors de l'enthousiasme et du dévouement ; on jura devant lui de combattre jusqu'au dernier soupir, aussi ce fut avec satisfaction qu'il revint rendre compte au roi du bon esprit qui animait cette troupe urbaine.

En même temps, des bulletins fabriqués à la

police annonçaient de nouveau que Napoléon était cerné. Cependant il avait pris Grenoble et Lyon, et il continuait sa marche sur Paris. Sur ces entrefaites, et à l'heure presque où tout était perdu, on engagea le Roi à une démarche dernière, dont on espérait un heureux résultat; ce fut de réunir les deux Chambres, et là, de faire jurer en leur présence, par MONSIEUR, amour et fidélité à la Charte. On avait répandu malignement le bruit que ce prince haïssait ce pacte sacré, et qu'il s'était promis de le détruire. Ce mensonge odieux avait besoin d'être démenti solennellement; la chose eut lieu : on connaît les détails de cette séance fameuse, où le Roi jura de mourir à son poste, où MONSIEUR, prenant la parole, prononça un serment que depuis il a renouvelé avec empressement, en montant sur le trône.

A l'issue de cette réunion où l'on avait assuré le repos à venir de la France, ceux qui en avaient été les témoins se répandirent dans Paris afin d'en publier partout les détails satisfaisants. Ils se flattaient, par un récit fidèle, de faire partager à la masse leur reconnaissance et leur amour. Moi-même, nourri au milieu des troubles politiques; moi-même, qui aurais dû me

rappeler que les révolutions ne reculent jamais, je fus séduit d'abord comme les autres, et demeurai persuadé que, dès que la France saurait ce qui s'était passé au Palais-Bourbon, la disposition des esprits serait changée. Mon erreur était grande : les protestations des princes ne firent aucune sensation; nous étions au 17 mars, et Napoléon était à nos portes. Bientôt une dernière nouvelle donna la certitude que la monarchie était perdue; on sut la défection du maréchal Ney, et tout fut dit.

Le prince de la Moskowa, parti de Paris avec la ferme résolution de combattre l'empereur, ou changea de façon de penser en route, ou fut entraîné par la puissance des événements. Des émissaires de la conjuration s'attachèrent à lui, dès que l'on sut qu'il allait à Besançon : à chaque halte, il les rencontrait. Tous cherchaient à lui faire comprendre que sa cause était liée naturellement à celle de Napoléon; ces insinuations répétées le troublèrent dans les mesures qu'il avait à prendre, il ne les compléta point et refusa de réunir les gardes nationales du Jura. Le comte de Villars Tavernay, inspecteur-général de cette arme, s'étant rendu auprès du maréchal pour lui faire connaître l'es-

prit qui animait ces soldats citoyens, en reçut cette réponse :

« Ne les amenez point, monsieur, vous » voyez bien que je ne puis me battre ici ; » Lons-le-Saulnier n'est pas une position. — » Je n'ai pas eu l'indiscrétion, reprit le comte » de Villars, de vous demander ce que vous » vous proposez de faire. Je vous prie seule- » ment de me dire, monseigneur, si, une fois » mes hommes réunis, je dois les conduire à » Dôle ou ailleurs : Poligny étant le point le » plus central, c'est là où je me propose de les » rassembler demain. — Eh bien ! partez, vous » recevrez des ordres à Poligny ; mais ne m'a- » menez que des hommes dévoués et coura- » geux. » Puis, sur l'observation du comte de Villars, que les campagnes n'offraient pas les mêmes ressources que les villes, le maréchal repondit : « Laissez ces gens-là chez eux, ils » serviront à faire la police dans les villages et » à défendre les propriétés ; il ne nous faut ni » pleurnicheurs, ni pleurnicheuses. » Il dit également au duc de Maillé, dépêché vers lui par S. A. R. MONSIEUR, et qui déplorait la mauvaise disposition des troupes et la difficulté qu'il y aurait à les faire marcher : « Soyez

» sans inquiétude, elles feront leur devoir ; je » serai à leur tête, je tirerai le premier coup » de fusil, et s'il y a un soldat qui refuse d'aller » en avant, je lui passerai mon épée dans le » ventre. D'ailleurs, c'est le canon qui fait » marcher le soldat, et M. Levasseur, mon » aide-de-camp, bon artilleur, l'appliquera à » propos. » Il dicta ensuite au duc de Maillé un plan d'opérations militaires, et le chargea d'assurer le roi de sa fidélité. Qui ne se serait fié à de telles démonstrations ? Cependant il changea tout à coup de conduite et de langage. Il est certain que, dans la nuit du 13 au 14 mars, un émissaire de l'empereur lui apporta une lettre du comte Bertrand ; elle frappa le maréchal par tout ce qu'elle renfermait d'important et de positif. Il désespéra dès lors du succès de la cause qu'il s'était engagé à soutenir, et si l'on doit ajouter foi à ses paroles, il reçut en même temps la proclamation funeste à laquelle il eut le malheur d'attacher son nom.

Je n'entrerai pas dans les détails de sa défection, ils sont trop connus. Déplorons qu'un héros, qu'un aussi excellent citoyen se soit laissé entraîner dans une erreur si coupable, lui qui fut la gloire et l'honneur de nos armes, lui le

premier des braves, lui qui versa tant de sang pour la prospérité de la France : hélas! ce grand courage sur le champ de bataille devenait faible dans un salon; l'enfant indécis et sans caractère remplaçait alors le guerrier intrépide : invincible le fer à la main, il était battu par l'intrigue.

La trahison acheva de décider de la fortune royale. Vainement des hommes dévoués essayèrent de soutenir la lutte par les conseils qu'ils donnaient et par l'exemple qu'ils offraient, toutes leurs tentatives furent inutiles. L'un d'entre eux, par exemple, proposait d'envoyer en poste la maison militaire du roi, dont on était sûr, au-devant de l'empereur, afin de le combattre partout où on le rencontrerait, avant que des troupes rebelles l'eussent joint. Le haut personnage auquel on demandait cet acte de vigueur, répliqua du ton le plus méprisant.

» Quoi ! suivre les errements de Buonaparte, » y songez-vous, monsieur ? Le roi ne peut se » conduire à la manière des usurpateurs, nous » n'avons pas besoin de moyens pareils pour » détruire cet homme qui ne tardera pas à » tomber de son propre poids. — Monseigneur, » fut-il vivement répliqué, tant pis, tant pis » pour la monarchie. Si c'est là votre opinion,

» soyez convaincu que cet homme nous battra » positivement avec les mêmes moyens que » vous refusez d'employer contre lui. »

On ne répondit point à ce propos, mais j'ai su que le haut personnage, en parlant de moi, qui avais cherché à lui offrir un bon avis, se prit à dire : « Il ne vaut pas mieux que les au- » tres; c'est un jacobin déguisé, je l'ai reconnu » à ses mesures révolutionnaires. »

Telle était la façon de penser de presque toute la cour. Nos efforts pour lui faire apprécier plus convenablement les choses étaient inutiles; on ne nous écoutait qu'avec méfiance ; nous étions jacobins par cela seul que nous ne jugions pas comme les flatteurs ou les imbéciles. Toutefois la conspiration marchait à son but, les conjurés supportaient avec impatience la prolongation du séjour du roi à Paris, et par toutes sortes de moyens hardis ils cherchaient à l'écarter. On touchait au dénouement ; la consternation était au château, que ne rassuraient pas les jac- tances de M. Bourienne et du ministre de la guerre; elle éclatait sur la figure de ceux qui approchaient du roi; il fallait prendre un parti, c'était difficile ; il fallait venir avouer honteu- sement que l'on avait mal gouverné. Oh ! de

quels remords devaient être remplis les cœurs des ministres de cette époque fatale, où tous à l'envi firent preuve de tant d'inhabileté !

Dès la nouvelle du débarquement de l'empereur, je me rendis le soir même chez l'abbé de Montesquiou ; du plus loin qu'il m'aperçut :

» Mon cher ami, me dit-il (il me traitait sans » façon, c'était son usage), votre homme est » perdu ; que vous semble de sa folie ? marcher » avec neuf cents soldats contre le roi de France! » Je voulais opiner dans le conseil pour qu'après son arrestation on le logeât à Charenton. » —Plaise à Dieu, monseigneur, qu'il vous soit » possible de l'y confiner! — En doutez-vous ? » ou bien êtes-vous du nombre de ces tremblеurs qui le voient déjà dans Paris? Tout ce » qui peut lui arriver de plus heureux sera de » se jeter en partisan dans les Alpes, afin d'aller, à ses périls et risques, retrouver son » beau-frère Murat. »

Je ne pus rien changer à l'idée de ce ministre habile, qui ne concevait pas l'audace insensée de *mon homme*, ainsi qu'il se plaisait à le désigner. Il me répéta vingt fois : « Mais c'est incroyable ! » quelle déraison ! Qu'espère-t-il ? nous som-

» mes si tranquilles, si forts; un seul régiment » nous en débarrassera. » Et puis M. l'abbé, qui, par le fait seul de sa robe, n'était pas militaire, faisait de superbes plans de campagne, me montrait sur une carte de France la position des lieux, me désignant positivement les principaux passages où Napoléon serait arrêté; et cela, avec tant de confiance, avec une certitude si entière, que je ne pouvais en revenir.

Il s'en fallait que Cambacérès fût aussi rassuré. En quittant l'abbé, je me rendis chez lui, où je trouvai quelques personnages à vues profondes, qui n'en apercevaient pas mieux le moyen d'écarter le danger. Le maître de la maison était inquiet pour lui-même; il nous conta que dans la matinée il avait écrit au roi, lui offrant ses conseils s'ils devenaient nécessaires, l'assurant surtout de son dévouement et de sa non-participation à tout ce qui troublerait la paix publique; il nous dit ensuite qu'il avait eu un entretien avec Fouché: « Il me semble qu'il » a peur, continua-t-il, quoique, selon toute » apparence, il doive négocier avec la cour. Il » s'est répandu en imprécations contre l'em- » pereur : Le fou nous perdra, s'est-il écrié; » quel besoin avait-il de quitter son île? fallait-

» il nous plonger dans toutes sortes de calami-
» tés ? — Si sa venue devait vous faire tant de
» peine, pourquoi l'avoir préparée et sollicitée,
» lui ai-je observé ? — Moi ! me mêler de nou-
» velles intrigues ? Vous ne me connaissez pas,
» je ne m'occupe que de mon jardin. — Oh ! ne
» me parlez pas ainsi ; ni moi, ni les autres
» ne verrons en vous un second Candide. —
» Vous avez tort ; je ne demande que le repos.
» Alors la patience m'est échappée, poursui-
» vit Cambacérès, et je lui ai rappelé des choses
» si positives, si récentes, que l'audace effron-
» tée du personnage est tombée. Il s'est pris à
» rire, et m'a dit : — Ma foi, que pouvais-je
» faire ? Ces gens d'aujourd'hui étaient décidés
» à ne pas m'employer ; il fallait bien que je me
» rendisse nécessaire. »

Nous fûmes émerveillés de ces paroles, qui achevaient de nous montrer le duc d'Otrante tel qu'il était, et tandis que chacun de nous devisait sur son compte, on annonça Carnot. Le duc de Parme parut étonné de cette visite ; toute liaison entre eux était rompue depuis plusieurs années. L'ancien directeur entra ; et lorsqu'il eut fait les premiers compliments à l'honorable compagnie, il demanda à Cambacérès un mo-

ment d'entretien particulier. Cette proposition ne fut pas d'abord accueillie ; le duc lui fit observer qu'il était avec ses amis les plus intimes, et que *dans la circonstance présente* (il appuya sur ces mots), il ne voulait rien avoir de caché pour eux.

Carnot ne se rendit pas à cette raison ; il persista dans sa prière, et par son insistance il entraîna Cambacérès. Leur conversation ne dura pas dix minutes ; ils revinrent auprès de nous que ce manége intriguait. Carnot ne tarda pas à se retirer, et quand il fut sorti : « Voilà, nous » dit le duc de Parme en haussant les épaules, » un autre fou ; ne rêve-t-il pas la restauration » de la république ? il n'est point las des horreurs de 1794. Je ne sais, en vérité, quelle « délire les a tous ressaisis ; l'un veut une couronne brisée : l'autre un comité de salut public noyé dans le sang. Où donc est leur » cervelle ?

Le lendemain je reçus la visite de Montalivet ; il croyait déjà son maître aux Tuileries. Sa confiance était extrême ; il me traça l'itinéraire de l'empereur, depuis le golfe de Juan jusqu'à Paris, par journées d'étapes, et me prouva presque une chose que je craignais, que cet homme

extraordinaire ne rencontrerait aucun obstacle sérieux.

Les jours suivants, ceux à vue courte parmi les royalistes, et ils étaient en grand nombre, conservèrent leurs illusions ; les ministres au contraire perdirent les leurs dès qu'ils eurent connu les événements de Grenoble et de Lyon. L'abbé Montesquiou ne parla plus d'amener *mon homme* à Charenton : il s'y fût plutôt envoyé lui-même, tant il rougissait de son imprévoyance. Il me fuyait, craignant de s'exposer à mes railleries ou à mes reproches. Le comte de B.... m'envoya chercher par un ami commun ; il parut celui-là, malgré son ineptie, vivement touché de l'état des affaires ; il fut humble : c'était une belle victoire que la frayeur remportait sur l'amour-propre ; il me demanda de lui donner un conseil qui pût être utile.

» Je ne saurais, dis-je, rien trouver qui » puisse servir ; le temps est passé où l'on au- » rait pu profiter des leçons de l'expérience. » Maintenant, monsieur le comte, tout est dit: » la barque est lancée ; quel moyen l'arrache- » rait à la violence des flots? Je ne le vois pas.

» —Alors, selon vous la monarchie est perdue, » me dit-il en pâlissant. — Au moins, pour le

» moment. — Vous êtes consolant. — Je vois
» clair. — Cependant, de toutes parts on s'arme
» pour elle. Voyez l'enthousiasme des Parisiens
» et du reste de la nation ; des troupes sortent
» de terre ; des armées sont improvisées. —
» Déceptions que tout cela ; vos troupes, vos
» armées ne tiendront que tant qu'il ne faudra
» que les passer en revue ; on ne les apercevra
» plus au moment du danger. L'armée réelle,
» la seule forte, celle qu'il fallait gagner à
» force de caresses, est toute bonapartiste.
» On a voulu mettre à sa tête des hommes in-
» connus, et elle reviendra au premier mot
» vers ceux dont elle a apprécié les talents pen-
» dant longues années. — Le roi, à vous enten-
» dre, ne devait pas employer ses plus fidèles
» serviteurs ? — Le roi, avant tout, aurait dû
» songer que la nation actuelle n'était plus la
» nation d'autrefois.

Le comte de B.... fut satisfait médiocrement de ce que je lui disais ; et pourtant mes propos étaient conformes à la vérité. Ce n'était pas ce qu'il voulait ; il aurait souhaité que je l'entourasse d'illusions, qne je lui fisse entendre des paroles rassurantes. Je n'avais nulle envie de jouer près de lui le rôle de flatteur ; je voyais

l'avenir sous des couleurs trop fâcheuses. M. de B... eût trouvé bien meilleur ami M. Marigni, censeur royal, censeur des études, que sais-je ? homme tout extrême qui, passant de l'enthousiasme napoléonien à celui des Bourbons, allait partout s'écriant : « Le roi doit triompher ! le » roi triomphera, la chose est certaine ; celui » qui le contestera est à l'avance un monstre, » un régicide, je ne crains pas de le dire. On ne » peut douter du succès à moins de prendre sa » part du crime de haute trahison. Il faut ado- » rer le roi, non parce qu'il gouverne bien, non » parce qu'il fait le bonheur de son peuple, » mais parce qu'il est roi, et à cause de ce titre. » Que désormais disparaisse toute limite oppo- » sée à sa puissance ! il ne faut plus de Charte, » plus de Chambres ; il ne faut en France qu'un » roi pour commander et des sujets pour obéir. »

Je frémissais en écoutant ces propos insensés, que répétaient une foule de femmes plus extravagantes encore, dont les discours et les actions avaient fait un mal énorme à la vieille monarchie. Celle-ci ne pouvait être solide qu'en se soumettant à des formes voulues, à des règles consenties et sages, dont le concours assure seul la paix des trônes et des nations. Il

n'était pas une de ces femmes qui, sous l'empire, n'eût brigué les faveurs de la cour; le simple envoi d'un billet de spectacle au château, les mettait en émoi; et toutes en 1815, n'avaient pas assez d'indignation non-seulement contre les hommes fidèles à ces grandeurs tombées, mais encore contre cette pudeur qui consiste à ne pas dire du mal de ceux qu'on a servis.

CHAPITRE LXXXII.

Projets insensés. — Autre entrevue avec le comte de B..... — Cambacérès me retient à Paris. — Le 19 mars. — Le 20 mars. — Le 22 mars. — M. de Marchangy. — Le comte de Montalivet. — Le duc de Rovigo. — Un discours. — Le baron de Rebecque.

Plus la catastrophe approchait, plus les ministres perdaient la tête; on leur suggérait des plans dont la folie faisait pitié : tantôt on leur conseillait de réunir dans l'église Notre-Dame les deux Chambres, et tous les corps de l'État, que le roi lui-même déclarerait en permanence. C'était au milieu de cette auguste assemblée, qu'entouré des princes de sa famille, il devait attendre Napoléon. On ne doutait pas que celui-ci, à la nouvelle d'une résistance solennelle si inusitée, ne renonçât à entrer dans la capitale. On ne disait point combien de temps cela durerait, où mangerait, où dormirait cette foule,

ni ce qu'elle deviendrait, si pour la réduire par famine on la cernait simplement dans la métropole. On proposait encore que le roi menât hors de France les pairs et députés ; que la dégradation civique fût prononcée contre les retardaires, comme s'il eût manqué en France de la matière pour nous remplacer. D'autres, plus belliqueux, auraient fait marcher Louis XVIII à la tête de son armée ; quelques-uns prétendaient le conduire dans la Vendée, et faire de Nantes la capitale du royaume.

Toutes ces choses peignaient l'incertitude de ceux qui gouvernaient encore. Le comte de B..., dont les intentions étaient si bornées, et l'ineptie si grande, me rappela le 16 mars au matin. Ce jour-là ce n'étaient plus des espérances chimériques qu'il me demandait, ses désirs tendaient à obtenir autre chose, il voulait apprendre quelle était l'opinion de la majorité de l'ancien sénat ; si je présumais qu'il se réunirait à l'empereur, et s'il consentirait à annuler l'acte de déchéance. « Napoléon, lui dis-je, » ne voudra pas revenir sur le passé, il ne sera » pas plus question de déchéance que d'abdica- » tion ; j'ajoutai (et en ceci je me trompai) : il » reconstituera sans doute l'empire sur les mê-

» mes bases. Le sénat sera convoqué sans qu'on
» lui demande compte de ce qu'il aura fait précé-
» demment. Je ne puis répondre des inten-
» tions de chacun de mes anciens collègues. Je
» crois que ceux qui ont été exclus de la
» chambre des pairs, n'hésiteront pas à re-
» prendre leur titre de sénateurs ; quant à mes
» collègues actuels, leur conduite dépendra des
» événements. — Ainsi, monsieur le comte,
» vous vous décideriez à servir Bonaparte ? —
» Non à le servir volontairement et par affec-
» tion, mais à suivre l'exemple que vous me
» donnez. — Moi ? et, comment je vous prie ?
» — Si vous n'engagez pas le roi à sortir du
» royaume ; si vous et ceux de la cour res-
» tent pour combattre en sa faveur, je me ren-
» drai en quelque lieu qu'on me convoque en
» son nom. Mais si, par une fatalité extrême,
» vous ne pouvez ou ne voulez prolonger la
» résistance ; si le monarque sort de France,
» que dois-je faire alors, moi qui suis toujours
» resté à l'intérieur, je vous le demande ?
» Je suis un peu l'ouvrage de la révolution : la
» patrie pour moi, c'est le sol. Non que dès à
» présent je prenne l'engagement de siéger
» au sénat, dès qu'il sera reconstitué ; mon in-

» tention ferme est de rester fidèle au roi tant
» que ma fidélité pourra lui être utile. Mais si,
» par la suite des choses, Napoléon se consolide ;
» si le trône royal est renversé sans retour,
» alors ne m'en voulez pas si je cherche à
» m'accommoder avec l'empereur. »

Cette franchise ne parut pas déplaire au comte de B.... Il me répliqua qu'on ne pouvait raisonnablement exiger des individus qui, par eux ou leurs pères, n'avaient pas appartenu à la cour (les fonctions de mon oncle l'y appelaient seulement), cette fidélité directe, et tenant à la personne du roi ; qu'on la lui devait, il est vrai, comme au chef de l'État, mais que, lorsqu'il n'était point là pour la réclamer lui-même, elle sommeillait sans crime en son absence. Néanmoins il ajouta que pendant la durée de la lutte active, il ne fallait pas se prononcer contre lui. « En ce cas, répliquai-je, je vais
» plus loin que vous, monsieur le comte ; je
» crois qu'alors il faut se déclarer pour le roi.
» On lui est lié, non-seulement d'amour, mais
» d'obéissance légale, tant que par ses efforts il
» peut soutenir ceux de ses sujets. Il y a, pen-
» dant ce combat, trahison de la part des fonc-
» tionnaires qui l'abandonnent ; au lieu qu'ils

» sont libres de prendre leur parti lorsque le » souverain est contraint lui-même extérieure- » ment, de se soumettre aux lois impérieuses de » la nécessité. »

Nous parlâmes ensuite de ceux qui conspiraient ouvertement; je profitai de l'occasion pour me plaindre du peu de suite que l'on avait donné à mes avis, dont on avait plaisanté.

« Que vous dirais-je, me fut-il répondu ; » nous avions tous perdu la tête. Il n'y avait » plus que des aveugles parmi nous ; nous » voyions des intrigants dans ceux qui, comme » vous, cherchaient à bien faire. Qui aurait cru » à une chute aussi prochaine? le mal, je le » sens, est irréparable; mais que deviendrons- » nous? — Je l'ignore. — Ne conviendrait-il » pas cependant, avant que le pouvoir nous » échappe, de punir les traîtres..? — Vous » n'êtes plus en mesure de le faire ; cela ne ser- » virait qu'à compromettre la famille royale et » vous. Le moment d'agir vigoureusement est » passé; une action hardie, faite aujourd'hui, » vous serait imputée à crime la semaine pro- » chaine. Croyez-m'en, réfléchissez bien, avant » de frapper un coup d'État qui serait sanglant. » —Et Fouché?—Il veut personnellement vo-

» tre perte. — Je le pense ; néanmoins il a l'air
» de servir le roi. — Cela peut être ; il attend
» plus de lui que de Napoléon. — Un régicide! —
» De grands services rendus diminueront
» l'horreur de son crime, et le rendront néces-
» saire. — Oh ! pour le coup, cela serait
» impossible. — Ne jurons de rien ; savons-
» nous ce que l'avenir nous réserve ?

Notre conversation fut ici interrompue ; on appela le comte de la part du roi ; je sortis des Tuileries le cœur navré de ce que je voyais, et plus encore de ce que ma prévision me faisait deviner. Lorsque la défection du maréchal Ney eut dénoué le drame, je me proposai de quitter Paris ; j'allai en conséquence chez Cambacérès, et lui demandai s'il serait dans l'intention de s'éloigner avec moi.

» Je ne demanderais pas mieux, me dit-il ;
» mais cela ne m'est plus permis. Tenez, voilà
» une lettre de l'empereur ; il me commande
» de l'attendre, et de me trouver au château à
» son arrivée. — Je vous félicite de cette mar-
» que de faveur. — Plaignez-moi plutôt, me
» répondit-il ; j'étais parvenu au port, et dé-
» sormais il me faudra courir toutes les chances
» de la fortune. Mon ami, je ne vois pas notre

» avenir en beau. — Mais si Napoléon est d'ac-
» cord avec l'Autriche? — Je ne le crois pas.
» — Le traité qu'on nous a montré est faux, je
» le parie. — S'il était vrai? — Eh bien! je di-
» rais qu'à Vienne on joue un double jeu, et
» que, selon les événements, on sera pour ou
» contre la France. — Que nous arrivera-t-il
» donc? — Qui le sait? On sera heureux si, à la
» fin de cette tourmente, on se retrouve chez
» soi avec quelques écus dans sa poche et la tête
» sur les épaules. Dans tous les cas, je demeure
» à Paris où je trouverai plus de sûreté qu'ail-
» leurs. Mais je n'irai pas au château, au dé-
» botté du maître; il faut laisser passer les plus
» pressés. S'il m'oublie ou me boude, tant
» mieux. Quant à vous, ne partez pas non plus,
» à moins que vous ne vouliez suivre le sort
» des princes. — En France, oui; à l'étran-
» ger, non. — Et bien vous ferez. La meilleure
» des émigrations ne vaut pas grand'chose; on
» n'est à son aise qu'ici dedans. »

Il me témoigna ensuite la crainte d'être arrêté de la part du roi; cette terreur avait un fondement vrai. L'ordre d'arrêter Cambacérès, Regnault, Carnot, Fouché, et cinq ou six autres, fut donné, et non mis à exécution. On alla

seulement chez le duc d'Otrante, qui disparut.

Durant toute la journée du 19, je sortis peu du château, où l'on m'avait mandé; je ne sais pourquoi; car, pendant sept ou huit heures que j'y passai, on ne me dit rien de raisonnable; chacun, le roi et les princes exceptés, avait perdu la tête. Il faut avoir vu ces choses de près pour s'en faire une idée. Où étaient les ressources, les appuis de ces hommes qui avaient accepte la charge du gouvernement? Que M. de Blacas était inaperçu! le pauvre abbé de Montesquiou était encore plus blême et plus long que de coutume; et Bourienne! qu'il était plaisant! Hélas! il m'aurait fait rire, si je n'eusse pas été anéanti par le malheur de la France et de la famille royale.

A neuf heures du soir, je quittai le château; mais je ne me couchai pás. Je savais que le roi partirait dans la nuit; je n'étais pas tranquille: je craignais qu'on ne mît des obstacles à sa fuite. J'avais laissé après moi un homme de confiance qui rôdait autour du palais; à une heure et demie du matin, il accourut me conter qu'il venait de voir sortir la voiture royale, et que tout était calme aux environs. Je rendis grâce au ciel; néanmoins je ne fus rassuré en-

tièrement que lorsque j'eus vu lever le jour. Alors il me fut confirmé que le roi, MONSIEUR et le duc Berry étaient partis à une heure du matin.

Ainsi, en moins d'une année nous avions vu tomber les trônes de la royauté et de l'empire; Napoléon avait dû partir devant le roi qui le remplaçait, et voici le roi qui fuyait à l'approche de Napoléon. Cette retraite sans bataille nous paraissait incroyable; mais ce qui ne l'était pas moins, c'est qu'on ne nous eût rien fait dire. On n'avait pas essayé de nous réunir hors de Paris, sur l'extrême frontière; ministres, favoris, tous avaient agi comme des valets accoutumés à recevoir leurs congés, et qui le prennent sans trop s'inquiéter des suites.

Mais nous, vieux royalistes, nous nous indignions d'une conduite qui tendait à dégrader la majesté royale. Nous apercevions avec regret le mal qu'elle en éprouverait vis-à-vis du peuple; celui-ci la jugerait une faiblesse, et taxerait de frayeur le départ précipité de la famille royale, ne réfléchissant pas que le roi et les princes, trompés jusqu'au dernier moment, n'avaient pas eu la possibilité de se conduire autrement, et que la plus haute énergie ne peut se dévelop-

per lorsque le temps et l'espace lui manquent.

« Que faisons-nous, disais-je à un pair de » mes amis, le comte C....?

» — Je n'en sais rien ; on nous rend comme » on nous a pris, on nous abandonne à notre » libre arbitre. Patientons, attendons quelques » jours, nous verrons de quel côté le vent souf- » flera.... — Et de quel côté, répliquai-je, la » girouette doit tourner. Au demeurant, vous » avez raison ; ce n'est pas à nous à faire ce que » l'on n'a pas fait. — Vous verrez pourtant, me » dit avec profondeur le comte C...., que l'on » nous rendra responsables du parti que nous » prendrons ; ils nous en voudront de ce que » notre conduite n'aura pas été plus honorable » que la leur. » Il ne se trompait pas.

Paris, au 20 mars, présentait un aspect tout particulier : on avait de la peur, et l'on restait tranquille : les voitures ne roulaient pas, et la population allait, selon la coutume, à ses affaires et à ses plaisirs; hors les boulevards et la place du Carrousel, on ne se serait pas douté qu'un souverain était parti, et qu'on en attendait un autre. Paris semblait accoutumé à ce changement de décorations; la douleur était cachée, elle ne courait pas les rues, ou du moins

je ne l'y ai pas vue ; mais, en revanche, j'ai rencontré des visages resplendissants. Il y en avait qui, dans leur enthousiasme, regardaient le ciel pour en voir tomber la manne. Le peuple était plus joyeux que triste ; il se persuadait que Napoléon le ferait travailler. Les officiers à la demi-solde, enivrés d'amour et de liqueurs fortes, formaient, sous l'arc de triomphe du Carrousel, un groupe délirant que ne rendaient pas respectable les filles en grand nombre, accourues là comme à la curée, car elles espéraient aider à leurs affaires, en se montrant joyeuses du succès de l'empereur.

Je parcourus divers quartiers de Paris avec M. Marchangy, alors modeste substitut de première instance, et qui depuis a joué un rôle si important ; c'était la laideur en personne, mais il avait un esprit inspiré, une ame de feu et une souplesse incroyable de caractère, il était ambitieux par suggestion et par nature : il voulait s'avancer, n'importe par quelle voie. Partisan de l'empereur avant 1814, il était devenu le serviteur zélé du roi depuis la restauration. La chute de celle-ci le tourmentait, il s'était déjà mis en frais pour elle, et il déplorait cette dépense de fidélité inutile. Nous en causions ensemble, et il

me disait : « Ah ! la belle partie qu'ils perdent ; » mon Dieu ! qu'ils sont mauvais joueurs ! — Ne » les suivrez-vous pas ? — Non, je ne suis ni » grand seigneur, ni riche, ni beau garçon ; je » n'aurais aucun rôle dans la cour réfugiée, je » suis à Paris, j'y reste. — Viendrez-vous auchâ- » teau ? — Non, pas tout de suite, j'attendrai. » Il n'attendit pas long-temps ; car il s'y rendit dès le lendemain ; je ne le vis pas, mais je tiens le fait d'un de nos amis communs, avec lequel il alla rendre le 21 mars ses respects à l'empereur. Cet ami est plein de vie, il attestera la vérité de ce que je dis. Et c'est ce même Marchangy que l'on a depuis entendu tonner contre les parjures !

Ce jeune homme (il l'était encore alors) avait cherché dans la *Gaule poétique* à singer la manière de Châteaubriand. Cet ouvrage n'est pas sans mérite ; on y rencontre de l'imagination, des recherches curieuses, mais trop d'afféterie et de mauvais goût. L'auteur publia en 1825, un second ouvrage qui eut moins de succès, *Tristan le Voyageur*, imitation glacée des Voyages d'Anacharsis. Ce fut une singulière idée à Marchangy que d'entreprendre, au dix-neuvième

siècle l'éloge de la féodalité, qu'il représentait comme le type du gouvernement paternel. Cette aberration ne porta pas bonheur à l'auteur : son livre, dont lui-même rendit compte dans les journaux, est tombé doucement, cela devait être.

Je quittai Marchangy, qui allait prendre le vent, et me trouvai cinq minutes après face à face du comte de Montalivet et du duc de Rovigo; tous les deux riaient aux anges. Le premier était franchement dévoué à Napoléon ; c'était un homme recommandable par la douceur de ses manières, l'élévation de ses vues et par son ardent amour du bien. Il n'a pas eu son égal dans les fonctions de ministre de l'intérieur; aussi l'empereur qui le connaissait, l'appréciait et se reposait entièrement sur lui. Cette confiance, si glorieuse, était justifiée par les faits. M. de Montalivet cherchait à satisfaire le prince et le peuple. Économe, prudent et véritable tuteur des communes, il ne les pressurait pas pour des services étrangers. Ses instructions toutes paternelles le faisaient connaître et apprécier dignement. Il aimait les beaux-arts en amateur éclairé ; il récompensait la vraie littérature moins que les littérateurs intrigants.

Enfin il remplit avec honneur une charge importante, et nulle voix encore ne s'est élevée contre lui.

Son compagnon ne jouissait pas du même bonheur. Sous l'empire, le nom du duc de Rovigo faisait trembler les plus intrépides. On attribuait à ce dernier toutes les tyrannies et tous les crimes de la police. On connaissait sa sotte lettre à madame de Staël : on savait où était sa place le jour de l'assassinat du duc d'Enghien, et quoique au fond il fût innocent de ce meurtre, le public voulait absolument qu'il en eût pris sa part. On haïssait le général Savary avec effusion de cœur, et cela parce qu'il était dur, fier et vantard; parce qu'il se donnait des grands airs qui n'allaient point à sa mine ; parce qu'il cherchait l'esprit sans succès, et que ceux qui n'osaient pas blâmer ouvertement Napoléon, trouvaient commode d'avoir dans le duc de Rovigo un bouc émissaire propre à être chargé de toutes les iniquités du maître et des valets. Mais ce que je reprochais à Savary à part moi, c'était son ingratitude envers Napoléon en 1814, lorsque, seul de sa cour, il se refusa à venir apporter ses hommages à cette sublime infortune. Oh ! comme dans ses Mémoires il

passe sur cette circonstance peu honorable de sa vie ; il voudrait nous la dérober ! mais nous avons des yeux et de la mémoire.

Ces deux personnages m'arrêtèrent ; le premier me dit : « J'espère que vous ne sortirez » point de Paris ?—Pas plus que je ne le fis l'an » passé. Je reste où sont mes affaires. — » Voilà de la sagesse, dit M. de Montalivet ; » d'ailleurs, on est coupable de s'éloigner quand » le pays peut avoir besoin de nous. L'empe- » reur arrive ce soir, viendrez-vous au châ- » teau ? — Non, lui dis-je, le roi est encore » en France, et tant qu'il y sera, je me croirai » lié envers lui.—En ce cas, vous ne le serez » pas long-temps, car on lui fera passer la » frontière.—Qu'avez-vous donc, demandai-je » à Savary, dans le but de détourner la con- » versation ? Ce qu'il a, reprit Montalivet, il est » chagrin, on ne lui rend pas son ministère. » — Eh ! qui le prend ? —Belle question, mon- » sieur, Fouché en personne. Oh ! celui-là a » bien manœuvré. — En effet, il a cajolé tout » le monde ; avec ce manége, il était impos- » sible qu'il ne parvînt pas à tromper quelqu'un. » —Il ne trompe pas, mais on nous l'impose.— » Qui ? —Ceux dont nous ne voudrions point,

» qui nous détestent, qui nous sont exécrables,
» et auxquels il a fallu s'unir cependant pour
» en venir à nos fins. — Tant pis, répliquai-
» je; Dieu vous en punira. »

On me demanda ensuite des renseignements sur plusieurs de mes amis ; je dis ce que je crus devoir faire connaître. On me pressa de nouveau de me ranger du parti impérial, je répliquai que je m'en tenais à ma première déclaration. Cela fait, nous nous séparâmes ; eux continuèrent leur marche vers le château, où ils allaient attendre l'empereur, et moi je pris la route des boulevards, afin d'apprécier mieux la partie morale de cette catastrophe immense. Je rencontrai plusieurs royalistes ; ils étaient muets, les braves étaient partis en volontaires, tous les parleurs étaient demeurés. Chemin faisant j'aperçus le baron Benjamin Constant de Rebecques ; je l'appelai, il se tourna.
» Monsieur, lui dis-je, votre Philippique est
» admirable, elle éclate de royalisme, et de
» haine contre Bonaparte...— Chut ! me ré-
»pondit M. de Rebecques, il ne faut jamais
» en révolution se souvenir le lendemain de ce
» qu'on a fait la veille.—Est-ce que vous auriez
» envie de changer de drapeau ?—Moi ? quelle

» idée! je suis de fer. » Je compris qu'il ploye-rait bientôt ; la suite prouva que je ne me trom-pais point dans ma conjecture. Quel homme séduisant aurait été M. de Rebecques, si on avait pu faire fond sur lui! mais il changeait d'opi-nion avant que l'on eût tourné la tête.

CHAPITRE LXXXIII.

Trajet de Cannes à Paris. — Entrée de Napoléon dans cette capitale. — Accueil qu'il fait au duc de Rovigo. — Les républicains aux Tuileries. — Ministère impérial. — Causerie curieuse. — Napoléon et Cambacérès. — Ce dernier chez Gohier, puis chez Barras. — Mot de Napoléon sur l'ex-président du Directoire.

Pour ne pas perdre le fil des événements, je crois utile de donner un aperçu rapide de la marche de Napoléon sur Paris. Sa première tentative après avoir débarqué à Cannes ne fut point heureuse. Le commandant d'Antibes qu'il fit sommer de rendre la place, s'y refusa, mais n'entreprit rien contre lui. Napoléon rencontra sur la plage le duc de Valentinois, son ancien chambellan, le plus humble de ses valets à riche livrée : il allait prendre possession de sa principauté de Monaco, on l'amena devant lui. L'empereur dit en riant: « Mon cher duc, nous

» faisons de même, vous et moi, mais il est » plus aisé de rentrer à Monaco que de ressaisir » le trône de France. J'espère que nous serons » également heureux dans notre entreprise. » Voulez-vous ajourner la vôtre et marcher » avec moi sur Paris? — Non, répliqua le » duc, je suis trop impatient de me rendre dans » mes petits États. — A votre aise, je n'y » mettrai pas d'obstacles; quelque jour nous » nous reverrons, adieu. » Et comme le prince s'éloignait, l'empereur lui cria : « Duc de Valen- » tinois, ne manquez pas de venir faire le ser- » vice auprès de ma personne lorsque le temps » de votre quartier sera venu. »

Le 2 mars, à une heure du matin, Napoléon se mit en route, traversa Grasse, Castellanne, Digne, Gap, sans que l'on s'opposât à sa marche : toute la population des campagnes allait au devant de lui. Il prodigua sur son chemin les promesses et les proclamations. Ce fut à la Mure qu'il trouva les premières troupes envoyées pour lui disputer le passage. Il se présenta devant elles seul, les bras croisés. « Me reconnaissez-vous? leur dit-il; s'il est dans » vos rangs quelqu'un qui veuille tuer son em- » pereur, il peut le faire. »

A ces mots, prononcés d'une voix imposante, à cette action véritablement héroïque, s'éleva le cri de *vive l'Empereur !* Dès lors la nouvelle révolution fut consommée. Les officiers, les soldats se pressèrent autour de lui, arrachant de leurs schakos la cocarde blanche qu'ils remplacèrent par celle aux trois couleurs, qui leur fut présentée tandis qu'ils s'embrassaient en pleurant avec les arrivants de l'île d'Elbe, tant a de prestige la magie de la gloire et des souvenirs ! Le colonel Labédoyère donna l'exemple de cette défection dont les suites entraînèrent la prise de Grenoble. Quand Napoléon parut sous les remparts de cette ville le peuple en brisa les portes et les porta aux pieds de l'empereur.

Le lendemain la Cour royale, les autorités civiles et militaires assistèrent à son lever comme s'il n'eût pas cessé d'être leur prince ; il dit : « Je retrouve ici les sentiments qui me firent » saluer, il y a vingt ans, la France du titre de » la grande nation ; oui vous êtes encore la » grande nation, et vous le serez toujours. »

Vainement le maréchal Macdonald, duc de Tarente, sous les ordres du comte d'Artois et duc d'Orléans, faisait à Lyon, des dispositions pour l'arrêter dans la rapidité de sa course,

elles ne servirent point; la troupe passa sous les ordres de Napoléon ; le peuple l'appelait : il fallut céder; les princes, entraînés par la force des choses, partirent sans combattre : un seul garde national servit d'escorte à MONSIEUR.

Napoléon, dès son entrée à Lyon, manqua à la parole que ses agents avaient donnée aux républicains. Il lança une foule de décrets, tous empreints de son génie despotique et qui annonçaient que rien en lui n'était changé. L'abolition de la Charte, palladium sacré de nos libertés, celle des deux Chambres, de l'ancienne noblesse, des ordres royaux, des nominations faites dans les services de terre et de mer depuis le premier juin 1814, furent les premiers actes qui signalèrent sa rentrée. Il rétablit la confiscation, et mit treize Français hors la loi, depuis le prince de Talleyrand jusqu'au vicomte Sosthène de Larochefoucault, dont le nom pour la première fois fut révélé à la France.

Tandis qu'il faisait ainsi le souverain, il ne négligeait rien de ce qui pouvait étendre son autorité et surtout le rendre populaire. Il disait aux habitants de Lyon : *Je vous aime.* Il leur promettait non-seulement de ne pas tarder à revenir les voir, mais encore de transporter

pour long-temps dans leurs murs le siége de l'Empire; il voulait que, par la suite, un prince ou une princesse de sa dynastie y résidât et y tînt sa cour. Instruit de l'effet qu'avait produit dans quelques villes la présence momentanée du duc et de la duchesse d'Angoulême, il prétendait à l'avenir effacer cette impression en envoyant dans chaque ville principale divers membres de sa famille qui, chargés de le représenter, pourraient exercer une sorte de surveillance plus directe et attacher à sa personne les riches propriétaires, ainsi que les maisons influentes de la province, par l'appât des charges et des dignités de ces succursales de sa cour. Lille, Rouen, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Nîmes, Marseille, Lyon, Limoges, Strasbourg, devaient être les centres de ces gouvernements, où les rois et reines de son sang eussent conservé un reste d'éclat de leur fortune passée. Ce fait singulier m'a été raconté par le prince Cambacérès comme une chose proposée et et arrêtée dès le commencement des cent jours.

Le seul obstacle que Napoléon aurait pu rencontrer ayant été levé par la soumission du maréchal Ney, il continua tranquillement sa marche, et coucha le 19 mars à Fontainebleau,

où il reçut le 20, à sept heures du matin, la nouvelle que le roi venait de lui céder la place. Le comte de Lavalette envoya le courrier, porteur de cette dépêche, avant de s'être emparé de l'hôtel des Postes, conquête qu'il fit sur le comte Ferrand. M. de Lavalette acquit par cette acte de violence une sorte de célébrité. Il avait du caractère et de la vigueur. Déjà et dès une époque bien antérieure, il avait montré son attachement au général Bonaparte en lui mandant la vérité pendant son séjour en Égypte; mais il était léger et superficiel et jugeait mal les choses: il a donné aux électeurs de 1828 une preuve de la justesse de ce reproche. Il n'appartenait pas à un des hommes les plus dévoués au despotisme impérial de se croire les titres nécessaires pour être chargé de la défense de nos libertés.

Tous les officiers généraux alors à Paris, ainsi que plusieurs grands dignitaires, se hâtèrent d'accourir à Fontainebleau pour rendre leurs hommages à l'empereur et reprendre leur service auprès de sa personne Le comte Lemarrois était du nombre; on le vit le premier sur la route d'Essonne, accompagnant une voiture à six chevaux qu'il destinait à l'entrée triom-

phante de son maître : c'était à qui offrirait à Napoléon le plus bel équipage. Napoléon se refusa à ces magnificences, bonnes seulement pour un prince sans gloire ; il se servit de la calèche qui l'avait amené de l'île d'Elbe, un groupe de lanciers polonais le précédait, et il s'avançait au milieu d'une escorte de militaires de hauts grades.

La reine Hortense, qui était dans une sorte de disgrâce près de lui, le précéda aux Tuileries ; elle voulut le voir et s'expliquer avec lui. Il arriva vers huit heures du soir, et aux barrières de la capitale cessèrent les enivrements de la route : on ne lui présenta point les clefs, signes de la suzeraineté ; il dut prendre possession militairement de Paris qu'on lui abandonnait, et qui ne le recevait pas. Un tel accueil lui fut désagréable, il s'en expliqua le soir même avec vivacité ; il aurait voulu qu'une administration, improvisée dès sa rentrée, lui eût rendu les honneurs dûs au rang suprême : ceci manquait à la magie de son retour. Au reste, le délire de ceux qui l'approchèrent dut le dédommager de l'absence du cérémonial. C'était à qui le saluerait, l'approcherait, le toucherait ; pressé, froissé, ne sachant si parmi les fana-

tiques de l'empire, il ne s'en trouverait pas un de la royauté, il essaya de se soustraire á ce transport qui tenait de la rage. Ce fut ainsi qu'il arriva depuis l'arc du Carrousel jusques au pied du grand escalier des Tuileries. Là, le comte de Montalivet et quelques officiers le prirent encore dans leurs bras, le transportèrent dans les appartements, où une scène nouvelle lui était réservée. La duchesse de Saint-Leu l'attendait dans sa chambre à coucher ; elle tomba à ses genoux, et lui oubliant ses griefs, la releva avec promptitude, et lui demanda en riant des nouvelles du procès qu'elle soutenait contre son mari : « Votre retour me » le fait gagner, répondit-elle ».

On annonça presque en même temps une autre reine dont l'empressement moins grand ne lui avait pas fait devancer l'empereur au château : c'était la femme de Joseph Bonaparte, tour à tour roi de Naples et d'Espagne. Peu aimée de son beau-frère, à qui elle rendait bien son aversion, elle arrivait sans joie, conduisant sa fille aînée, dont Ferdinand VII avait demandé la main avec tant d'instance. Cette reine fut reçue froidement, elle ne fit qu'une courte apparition. Vinrent ensuite les anciens

ministres de Napoléon au moment de sa chute, le duc de Rovigo était de ce nombre. Il prétend dans ses Mémoires qu'il ne voulut pas de portefeuille ; il est sur ce point en contradiction avec une foule de gens qui déposent de la véhémence avec laquelle il réclama son ministère, mais on ne pouvait pas le lui rendre ; d'ailleurs, il ne possédait plus la confiance de l'empereur qui lui dit avec beaucoup de sécheresse : « Duc de » Rovigo, je reçois à Paris une visite que vous » auriez dû me faire il y a un an à Fontaine» bleau. »

Le comte de Ségur, grand chambellan, maître des cérémonies, reprit son service, ainsi que le comte de Montesquiou-Fezensac, dont l'empereur récompensa le dévoûment en lui donnant le commandement de la garde nationale de Paris, qui reçut aussitôt l'ordre de reprendre la cocarde tricolore. Parmi ceux qui furent reçus avec plaisir, le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely occupe une première place. L'empereur connaissait son fanatisme et appréciait ses talents; il était tout Napoléon des pieds à la tête. Il arrivait de sa maison de campagne du Val, où il s'était retiré à la première nouvelle du débarquement de l'empereur, qu'il sut le dimanche au soir,

5 mars, dans sa loge aux Variétés, où je me trouvais avec lui : on la lui apporta secrètement. Je reconnus à son émotion qu'il venait d'apprendre quelque chose d'extraordinaire, je le pris à part et le priai de rassurer mon attachement. Alors il me conta l'affaire et ajouta : » Les gens de la police sont capables de vouloir » des otages, je ne me soucie pas d'être du » nombre, adieu; je vais me mettre à l'abri » d'un coup de main. » Je rapporte cette particularité insignifiante pour avoir l'occasion de démentir la *Contemporaine* qui dit s'être trouvée avec le comte Regnault en ce moment. Cela n'est point, il n'y avait avec nous que madame Armande Roland, une dame languedocienne et son mari, ils vivent encore et affirmeront ce fait.

L'enchantement de Napoléon avait été complet, les hommages qu'on lui prodiguait depuis Grenoble le reportaient aux plus beaux jours de sa toute-puissance; rien n'était venu lui rappeler que sa position avait changé : il pouvait se croire encore le très despotique empereur des Français, mais une scène différente de celles qui s'étaient succédées, ne tarda pas à dissiper la meilleure partie de cet enivre-

ment. Vers minuit, et lorsque la foule des grands flatteurs eut évacué le château, on introduisit dans le cabinet de Napoléon les chefs de la conspiration, ceux qui tenaient à la cause de la république; ils s'étaient jusque-là mis à l'écart, afin de ne prendre aucune part à l'apothéose impériale et aux encensements d'une idole à laquelle, dès le premier abord, ils réservaient une leçon. Carnot était à leur tête : l'empereur s'approcha de lui avec bienveillance, et s'armant d'un sourire gracieux lui présenta sa main à baiser.

Loin de condescendre à cet acte servile, le fier républicain prit la main de Napoléon, la serra dans la sienne avec une cordialité insolente, puis achevant le début de son rôle, embrassa sans cérémonie S. M. Tant de familiarité confondit l'empereur; sa surprise fut plus grande l'instant d'après encore, lorsque Carnot et ses quatre compagnons, Merlin, Fouché, Ramel et Réal, tirèrent à eux des fauteuils et s'assirent sans façon. Il fallut à Napoléon toute sa prudence pour ne pas éclater; il sentait le besoin qu'il avait de ces hommes dont la présence auprès de lui devait calmer les craintes qu'inspirait le retour de sa tyrannie, et néanmoins il

ne supportait qu'avec peine l'affront fait à sa dignité. Eux feignant de ne point voir ce qui se passait dans son ame, quoique cette partie de cette émotion se peignît sur sa figure, entrèrent en matière et se mirent aussitôt à parler d'affaires. On insista d'abord sur le choix des ministres; il souhaitait de reprendre les anciens, à la réserve de Savary qu'il aurait remplacé par Peletde la Lozère, mais ce n'était pas l'intention des conjurés que ces places tombassent toutes entre les mains des principaux valets de Napoléon ; ils le lui annoncèrent sans ménagement. Ils insistèrent surtout pour que les portefeuilles de l'intérieur et de la police leur fussent donnés, en gage de la sincérité du nouveau venu. Celui-ci dut céder, il comprit que c'était ce qu'il avait de plus propice à faire, sauf à attendre un temps pour reconquérir ce qu'on lui enlevait.

La liste des ministres fut donc arrêtée de la manière suivante : Le prince archi-chancelier de l'empire, duc Cambacérès, à la justice ; le prince d'Eckmülh, maréchal Davoust, à la guerre ; le duc de Gaëte, aux finances ; le duc Decrès, à la marine; le duc de Vicence, aux relations extérieures ; le duc d'Otrante, à la police, et

Carnot à l'intérieur. Ainsi, dès le commencement, et par ces derniers choix, les plus importants dans la circonstance, l'empereur se trouva presque au pouvoir de ses ennemis les plus acharnés. Certes, son intention n'était pas de les laisser long-temps en des postes où ils pouvaient lui nuire ; il espérait que des succès prochains lui donneraient le droit de rejeter dans la foule, des hommes assez téméraires pour tenter de monter à son niveau. Il se contint également lorsque Fouché vint mettre sous ses yeux l'original du traité souscrit par son agent et en son nom; il ne balança pas à le ratifier.

« Sire, lui dit l'ex-oratorien, voici l'acte le » plus solennel de votre vie; celui qui vous » assurera l'amour de la France que vous ren- » dez à la liberté. »

« — Duc d'Otrante, répondit Napoléon, je » désire, en renonçaut à la gouverner, que l'ad- » ministrateur qui prendra ma place, la main- » tienne au point de splendeur où elle sera » portée lorsque je me retirerai. »

«—Un peuple, dit alors Carnot avec gravité, » est toujours grand et heureux lorsqu'il n'obéit » qu'aux lois. »

» La France en a eu la preuve, répliqua » l'empereur avec une expression maligne, à » l'époque qui précéda le 18 brumaire. »

C'était une épigramme, elle demeura sans réponse ; et peu après on se sépara satisfaits en apparence les uns des autres. Ramel, de qui je tiens tous ces détails, dit en descendant l'escalier, à Barrère : « Ce compagnon ne tardera » pas à nous étrangler s'il en trouve l'occasion. » — Voilà pourquoi il serait bon, riposta Bar- » rère, de faire tomber sa tête au premier mo- » ment. »

Ainsi s'établissait la confiance et l'amitié entre la république et l'empire. Ramel, ancien ministre des finances sous le directoire, était de Carcassone. On a peu connu ce personnage inflexible dans ses opinions, et ennemi juré des rois et de la noblesse, parce qu'il n'était ni gentilhomme, ni prince ; terrible dans ses haines, dur à lui-même ; probe, et sorti sans tache de son ministère, il avait fini par devenir sincèrement républicain. Il détestait encore plus Bonaparte que les Bourbons ; le despotisme du sabre lui était plus odieux que l'exercice de la légitimité. Napoléon le connaissait, et pendant tout son règne, il le fit surveiller

avec un soin extrême. Ramel garda long-temps dans son salon, une statue de la liberté couverte d'un crêpe funèbre ; il fallut un ordre exprès de la police impériale pour faire disparaître ce reproche muet et terrible à la fois. Ramel avait de l'esprit, des connaissances variées, de l'instruction ; c'était un financier habile et l'un de ces hommes que les gouvernements devraient toujours employer. Il vota la mort du roi par principe, et comme une conséquence de ses opinions. Jamais il n'a voulu convenir de sa faute ; et il n'éludait pas de soutenir cette affreuse thèse. C'était son erreur, ou si l'on veut, le calcul d'un individu qui croit préférable d'être criminel par conviction que par faiblesse. Napoléon dans les cent jours le nomma préfet du Calvados, sur son refus d'entrer au conseil d'État.

Dès le 20 mars au matin, je reçus une lettre du secrétaire d'État impérial, qui venait aussi de reprendre ses fonctions. Il m'ordonnait, de la part de l'Empereur, de me trouver aux Tuileries avant sa venue ; il me titrait de monsieur le comte sans y joindre la qualification de pair ou de sénateur : je regardai cette lettre comme non avenue. J'ai dit plus haut ce que je fis, ce que

je vis, pendant la journée du 20 mars : j'allai passer la soirée chez M. de La Rochefoucault où se rassemblèrent quelques personnes, toutes consternées comme moi, et n'osant pas jeter un regard sur l'avenir. Nous ne savions ni ce qui allait être ni qu'elle tournure les affaires prendraient ; chacun donnait son avis ou expliquait sa pensée : on attendait peu du duc de Bourbon, que l'on avait envoyé dans la Vendée à la première nouvelle du danger, et où il ne fit rien parce qu'il ne pouvait rien faire ; le temps et les hommes avaient changé. On espérait davantage des efforts du duc d'Angoulême : on savait qu'il était en son pouvoir de donner un élan formidable aux peuples du Midi, à moins que ses efforts ne fussent paralysés par les mauvaises dispositions des troupes.

Je passai tranquillement deux ou trois jours sans que l'exemple du baron de Rebecque, l'un des premiers qui se fût incliné vers le soleil levant, me décidât à faire un pas vers Napoléon. Celui-ci, fâché de ne point voir Cambacérès à son débotté, l'avait envoyé chercher et dès qu'il le vit : —« Abominable poltron, lui dit-il avec une » gaîté mêlée de colère, croyez-vous que ce ne » soit pas assez de toute l'armée et de toute la

» France pour vous défendre contre les re-
» venants. — Non, Sire, répliqua l'archi-
» chancelier, je vois que l'on va et vient avec
» tant de facilité, que, pour ne me brouiller
» avec personne, je désirais me tenir en repos
» dans ma cahutte.

» Trève de badinage, reprit Napoléon d'une
» voix grave, les circonstances sont majeures;
» je suis cerné par un double rang d'ennemis,
» ceux du dedans et ceux du dehors, et ce n'est
» pas assez de toutes les bonnes têtes de l'em-
» pire pour m'aider à me démêler avantageu-
» sement de tant d'attaques sourdes et direc-
» tes. »

Après ce début, entrant en matière, il se repré-
senta comme marchant sur un terrain qu'il ne
connaissait plus. « Je n'entends parler, dit-il,
» autour de moi, que de charte, de liberté, de
» droits acquis et à conserver; expliquez-moi
» cette folie, je vous ai laissés tous, il y a moins
» d'un an, façonnés au pouvoir d'un seul, muets
» et soumis; aujourd'hui chacun parle, examine,
» interroge, discute, c'est la confusion de la
» tour de Babel. — Sire, répliqua Cambacérès,
» la nation a fait de grands progrès en quelques
» mois; elle connaît maintenant les avantages

» d'une constitution libérale. — Allons, vous » aussi, prononcez ce maudit mot que l'on » décline de toutes manières ; les libéraux sont » des niais ou des fripons, je ne sors pas de là. » Savez-vous où mène la libéralité ? à la chute » pleine et entière des trônes ; il ne doit y avoir » que des sujets dans un État.—Mais, sire, vous » parlez cependant des droits du peuple. — Je » parle de ce dont il faut parler; j'agirai comme » il conviendra que j'agisse; écoutez, duc de » Parme : je suis sur un abyme; les Jacobins » d'une part, les royalistes de l'autre, les libé- » raux, qui ne sont ni chair ni poisson ; tous » ces gens-là tirent sur moi : j'ai besoin de les » ménager jusqu'après les succès que j'es- » père ; mais je jure de les écraser tous s'ils » ne s'effacent pas d'eux-mêmes. Je connais » votre sagesse, j'ai besoin de son aide. Carnot » et Fouché m'assiègent : ils représentent cette » république dont le souvenir doit faire peur à » tous les honnêtes gens ; ils ont derrière eux » des hommes épouvantables ; je ne puis me » livrer pieds et poings liés : il y a deux au- » tres personnages que je puis leur opposer, le » bon Gohier, le raide Barras ; plus ils seront, » plus ils se disputeront. Pourquoi ces deux-là

» se tiennent-ils tranquilles? pourquoi ne de-
» mandent-ils rien? ils me boudent, ils sont
» retirés : cherchez-les, dites-leur que je ne
» demande pas mieux que de pactiser avec eux.
» à ceux qui veulent me dépasser, qu'ils se hâ-
» tent de le faire; car si je puis me retrouver
» un jour à la tête de la grande armée, je leur
» revaudrai la besogne qu'ils m'auront taillée. »

Cambacérès répliqua que depuis longues années il n'avait vu ni Barras ni Gohier, et qu'il serait un mauvais négociateur auprès d'eux. — « Vous avez une fausse idée de votre mérite, » reprit l'Empereur, ils se défieraient de » tout autre, votre réputation de probité » vous servira ; je souhaite que ces messieurs, » ou ces citoyens, selon que cela leur convien- » dra davantage, se rallient à mon gouverne- » ment; il sera doux, modéré, libéral même, » s'il le faut, et puisque c'est le goût du siècle ; » mais je les veux, sans cela les autres nous dé- » borderont; vous prendrez provisoirement le » portefeuille de la justice, que vous remettrez » à M. Gohier, s'il consent à être des nôtres ; le » bâton de maréchal d'empire sera la récompense » des services du vicomte de Barras : je ferai » plus, l'essentiel sera qu'ils divisent la masse

» de la jacobinaille, de telle sorte que le nom-
» bre des chefs augmente les intérêts diver-
» gents, et que dès lors on me laisse tranquille.
» Je vais en avoir bien assez avec les parleurs
» des deux Chambres qu'il me faut créer ; que la
» peste étouffe les bavards qui vont me faire
» passer de méchants quarts-d'heure ! »

L'archi-chancelier n'était point porté par goût à remplir les vues de Napoléon ; mais d'un autre côté, il avait une telle crainte de ce personnage, une telle habitude de respect, qu'il était au-dessus de sa force d'énoncer franchement un refus ; il se décida à remplir la double mission qu'on lui confiait, et après nous avoir parlé et raconté les détails que je viens d'écrire ; il alla le lendemain d'abord chez M. Gohier : celui-ci l'avait perdu de vue ; cependant il le reconnut, et lui fit un accueil plein de bonhomie. Cambacérès, charmé de cette réception, crut qu'elle était le résultat d'une conjecture sur la mission qu'il venait remplir ; en conséquence, espérant de gagner l'ex-directeur, il lui confia que l'Empereur le verrait avec plaisir rentrer dans les affaires. « J'en doute, repartit
» Gohier, le chef du gouvernement actuel ne
» m'aime point, parce qu'il m'apprécie ; d'ail-

» leurs, que ferais-je à sa suite? je suis trop
» vieux pour être courtisan. — Vous ne le se-
» riez point; il vous destine la place de grand
» juge. — Je l'accepterai le lendemain du jour
» où il aura rétabli la république; jusque là,
» je suis son très humble serviteur. — Monsieur
» Gohier, la république viendra peut-être; en
» attendant, accommodez-vous d'une monarchie
» tempérée. — A la manière de Bonaparte, un
» sabre pour sceptre, des chaînes en guise de
» main de justice. Souverain pour souverain,
» les Bourbons valent mieux encore: qu'il le
» sache; mais s'il comprend que le peuple ne
» sera heureux qu'avec la liberté, s'il rétablit
» notre constitution directoriale, je me conten-
» terai d'une place de juge de paix. — Vous re-
» fusez de servir votre pays! — Je refuse d'aider
» le despotisme à fouler la France; je ne veux
» pas m'enrôler à son profit contre mes conci-
» toyens. »

Cambacérès ne put faire tenir un autre langage à Gohier: cet homme, ferme dans ses opinions et respectable dans toutes les actions de sa vie, ne voulut jamais reprendre un portefeuille qu'il avait tenu autrefois, en faisant fléchir ses principes; il ne mit à sa résistance

aucune forfanterie. Cambacérès me conta qu'il lui avait paru sublime dans sa simplicité. Je suis charmé de saisir ici une occasion de rendre justice à cet excellent citoyen, et de réparer le tort que j'ai eu de parler de lui légèrement à la fin du second volume de mes Mémoires; ceux-ci, écrits presque en présence des événements que je raconte, ont conservé la teinte des impressions du moment, et le temps modifie souvent notre manière de voir sur les hommes et sur les choses.

Cambacérès, repoussé de ce côté, alla tenter une plus grande entreprise : le vicomte de Barras, indignement traité par Napoléon au 18 brumaire, pouvait conserver quinze ans après une juste rancune de ce qui s'était passé alors, et des persécutions qui en avaient été la suite : chassé de Paris d'une manière offensante, exilé à Grosbois, puis à Bruxelles, puis en Provence, enfin à Rome; on l'avait abreuvé de dégoûts et d'humiliations; il arrivait au moment même de la Provence, où l'avait trouvé le retour de l'Empereur, et sa présence à Paris pouvait tenir à des considérations d'un ordre élevé. Cambacérès savait toutes ces choses; cependant il tenta de remplir avec zèle une démarche dont il n'espérait

pas bien. Barras le voyant venir à une heure indue et singulièrement choisie pour la *seconde personne du grand empire*, ne douta pas qu'il ne fût amené par un motif éminent; il attendit que Cambacérès se fût expliqué; mais au premier mot qui lui permit de voir clair :

« Alte là, monsieur, dit-il, ne poussons pas » plus avant la conversation sur cette matière; » il faut que l'homme qui vous envoie ait de » moi une pauvre opinion, et qu'il me re- » garde comme une de ces mille marionnettes » dont les fils sont entre ses mains. Qui? moi! » je m'allierais avec lui! je consentirais, en ou- » bliant le passé, à lui servir de marche-pied » pour l'avenir! non, de par tous les diables, » cela ne sera pas; il y a entre nous deux un » mur d'airain qui ne peut être brisé.—Songez, » monsieur, reprit le négociateur peu satisfait » de ce début, que ce n'est point pour son seul » avantage que l'Empereur demande votre coo- » pération, c'est aussi dans celui de la France. » — La France, répliqua Barras avec véhé- » mence, n'a rien à attendre de lui: il n'a su » que la tourmenter, que l'épuiser d'hommes, » que la pressurer d'argent; il nous l'a volée, » cette France, lorsqu'elle possédait les dépar-

» tements du Rhin, la Belgique, et le Piémont
» en partie. Comment est-elle aujourd'hui? il
» est allé l'échancrer dans les glaces du Nord.
» — Aussi est-ce pour empêcher qu'elle ne soit
» encore plus affaiblie qu'il voudrait marcher
» d'accord avec vous. — Avec moi! avec celui
» qu'il chassa si outrageusement au 18 bru-
» maire! avec celui que, depuis, il n'a cessé de
» persécuter! me faire illusion sur ses inten-
» tions, c'est impossible. Je resterai son en-
» nemi parce que je suis l'ami du royaume,
» parce que je veux de tout mon cœur la pro-
» spérité de mes concitoyens. —Mais si les gens
» bien pensants abandonnent l'Empereur, les
» royalistes outrés, les jacobins que vous avez
» combattus avec tant de gloire, au 9 ther-
» midor, saisiront le pouvoir les uns ou les au-
» tres. — Que m'importe? tant pis pour lui et
» non pour moi; les royalistes feront toujours
» moins de mal que lui. Quant aux jacobins,
» leur retour complet est une chimère : il fau-
» drait pour qu'ils l'emportassent que l'armée
» pensât comme eux, et tous les généraux qui
» la composent sont trop *messieurs*, trop féo-
» daux, pour marcher d'accord avec les sans-
» culottes. L'armée, telle que Bonaparte l'a faite

» et telle que les Bourbons l'ont trouvée, est
» essentiellement aristocrate : pas un de ses of-
» ficiers ne voudrait troquer les duchés, les
» comtés, les baronies, les croix, les écus-
» sons, contre les armes d'honneur et l'égalité
» républicaine. Ce sont tous des valets belli-
» queux, et pas des soldats romains : ils empê-
» cheront toujours un retour à la république.
» — Cependant on travaille activement à rame-
» ner celle-ci. — Qui? des songe-creux, comme
» Carnot et Thibeaudeau, des imbéciles comme
» Merlin, malgré toute sa science de jurisconsulte, des fourbes comme Fouché; croyez-
» vous sérieusement que ce dernier, par exem-
» ple, veuille avec sincérité le règne de tous,
» non certainement, il ne veut que celui d'un
» seul. Il a aidé à chasser le roi, parce que le roi
» n'a pas voulu l'employer, et il aidera à rame-
» ner le roi, si celui-ci consent à le prendre
» pour ministre. Je vois clair au fond des cho-
» ses; je sais ce qui se passe, votre homme
» trompe les rêveurs de la république, et un
» beau matin il leur fera tordre le cou, afin
» d'être dégagé de ses promesses. — Je vous
» certifie que vous le jugez avec trop de rigueur;
» il regrette sa conduite passée à votre égard,

» il me charge de vous le témoigner et vous offre
» tout ce qui pourra vous plaire. — Monsieur,
» répondit Barras avec dignité, le roi de France
» m'a proposé mieux que ce que vous êtes chargé
» de m'offrir ; je l'ai refusé, car je ne suis point à
» vendre; mes ennemis m'ont fait une triste répu-
» tation, je tiens à prouver comme Figaro que je
» vaux mieux qu'elle. J'ai fait des fautes, com-
» mis des imprudences, j'ai eu des légèretés
» blâmables ; j'ai pu mal voir, j'ai mal vu, sans
» doute, mais je ne me suis jamais dégradé à
» mes yeux par une action que j'aurais crue cri-
» minelle ; je suis sorti de fonction sans tache
» vis-à-vis de ma conscience, je croirais m'avi-
» lir si, après avoir combattu pour la liberté en
» premier magistrat de la république, je con-
» sentais à combattre pour celui qui en fut le
» premier oppresseur. Il m'a lui-même calom-
» nié indignement, il m'a qualifié de traître, le
» misérable. Il sait s'il a menti ; il voulait m'é-
» craser, et pour y parvenir il m'a déshonoré,
» si je pouvais l'être par ses impostures. »

Cambacérès comprit ici, non moins que chez Gohier, qu'il était des individus que l'on ne rattacherait jamais à la cause impériale ; il tenta néanmoins un dernier effort : il montra les

coalisés prêts sans doute à rentrer afin de réduire la France, cette fois, à la dernière extrémité; il prétendit que tout cœur patriote devait, en de pareilles circonstances, immoler ses affections ou ses haines privées à l'intérêt commun. « Je le ferais certainement, repartit » Barras, si la patrie elle-même réclamait mes » services. Mais la patrie, où est-elle aujourd'hui ? de quelle manière manifeste-t-elle ses » volontés, ses désirs? Où la voyez-vous, monsieur? Elle ne s'est pas levée en masse, l'an » passé, pour chasser les étrangers; elle n'a » fait en faveur de Louis XVIII aucun de ces » grands mouvements qui consolident les trônes; s'arme-t-elle franchement pour votre » homme ? Elle n'en fait rien; elle demeure » immobile; elle est lasse, dégénérée ou morte; » alors faut-il, en Don Quichotte, s'escrimer » pour elle, lorsqu'elle ne dit rien? Que sa voix » imposante et chère m'appelle à son aide, » je répondrai à son cri; mais si rien ne la touche, si elle veut périr, que sa volonté s'accomplisse, aussi-bien ne la verrais-je point » dans un troupeau d'esclaves qui s'accommodent de tous les despotismes possibles, qui » ont reçu leurs vainqueurs avec les transports

» d'une joie frénétique et avilissante. Il n'y a » plus de patrie, il n'y a que des gens d'affaires, » prêts à vendre au plus offrant et eux et les » autres; de tels personnages valent-ils la peine » qu'on se tourmente pour eux? »

Après cette philippique désespérante et dure, quoique peut-être méritée en partie, Barras se leva; c'était faire entendre à Cambacérès que la conférence était rompue. Force fut à ce dernier de se lever aussi et de partir. Il alla rendre compte de sa mission à l'empereur, qui haussa les épaules et se mit à dire : « Après avoir fait » le Verrès, il veut faire le Cincinnatus : à son » aise, nous tâcherons de sauver la France » sans lui, ne parlons plus de ce maître fou. »

CHAPITRE LXXXIV.

Le duc d'Angoulême dans le Midi. — Anecdote. — Ligue des Jacobins et des royalistes contre Napoléon.—Ce que celui-ci pensait de Fouché.— *La criée.*—Discours de Napoléon.— Le prince de Talleyrand au congrés de Vienne. —On veut accorder les Jacobins et les impériaux. — Position de ces deux partis. — On me choisit pour l'un des arbitres.

Ce fut à Bordeaux que le duc d'Angoulême reçut la nouvelle de l'invasion de Bonaparte. Il se préparait alors à fêter, avec la duchesse son auguste épouse, l'anniversaire du 12 mars. Il partit sur-le-champ, laissant la princesse dans la capitale de la Guyenne, qu'elle chercha vainement à défendre avec un courage digne de celui de son aïeule et de sa mère. On sait

comment cette princesse héroïque voulut conserver a u roi la fidélité des troupes; et comme vaincue par la trahison, pressée par le général Clausel, qui aurait préféré une mission plus honorable, elle céda à sa mauvaise fortune en conservant la noblesse de son caractère, la grandeur de son ame, et en poursuivant les vainqueurs honteux *de ses tristes et intrépides regards.*

Le duc d'Angoulême, investi des pouvoirs les plus amples, se dirigea sur Toulouse où il devait organiser un gouvernement provisoire; mais imbu de cette pensée en vertu de laquelle on tient à la magie des noms, il crut devoir mettre à la tête des affaires un personnage qui n'était point propre à les diriger, le comte de Damas-Crux, qui, dans la vie privée, remplit à merveille tous les devoirs sociaux; qui est bon père, bon ami, excellent citoyen, mais qui, placé sur un grand théâtre, sans être à la hauteur des circonstances, s'agitait sans bouger de place, prenait de la peine sans rien faire d'utile, et croyait remplacer par la politesse délicate d'un courtisan, les vues fortes et énergiques d'un homme d'État. Ainsi que le baron de Vitrolles qui, n'ayant rien à faire à Paris, était venu en

toute hâte à ce rendez-vous, M. de Damas avait la haute direction de la partie militaire. Malheureusement le comte de Damas-Crux n'avait de sa vie commandé une armée ; aussi, lui était-il impossible d'inspirer la moindre confiance à de vieux soldats accoutumés à voir dans leurs chefs, des héros, des génies supérieurs. Les dispositions qu'il fit de concert avec le baron de Vitrolles dénotèrent bientôt leur impéritie. C'était une indécision, des tâtonnements perpétuels, des ordres donnés et révoqués au même instant ; des mesures prises au hasard et confiées, pour l'exécution, à des personnes incapables de rien faire de bien.

Cependant, à la vue du prince, un enthousiasme sincère s'était manifesté dans Toulouse. Chacun parlait de marcher et d'offrir ses services et sa fortune. On profita de ces dispositions pour lever un corps de troupes à pied et à cheval, auquel on donna la haute-paie de quarante sols par jour ; car le peuple, dans cette circonstance, ne se dévoua que pour de l'argent, et parmi ce qu'on appelle noblesse ou principale bourgeoisie, on n'obtint à la suite de vives protestations d'amour et de dévouement à la cause

royale, qu'un régiment de cavalerie fort de.... vingt-cinq hommes, auxquels on conféra le grade de lieutenant, et qu'on reçut à ce titre dans la ligne. Je pourrais donner les noms de ces volontaires ainsi que ceux des prétendus royalistes qui engageaient les autres à partir et qui ne bougeaient pas.

Tandis que MM. de Damas et de Vitrolles se débattaient de leur mieux, mais sans succès, à Toulouse ; qu'ils se laissaient jouer sous jambe par le général, comte de Laborde, qui chassa le premier et fit arrêter le second, le duc d'Angoulême, poursuivant sa route, allait chercher des appuis dans le Bas-Languedoc et dans la Provence. La fortune y trahit son courage et sa magnanimité. Après des préludes de victoires, la défection des troupes le contraignit à battre en retraite, et bientôt à traiter avec le général Gilly. Il ne voulut dans cette capitulation que garantir les intérêts de ceux qui s'étaient dévoués pour sa défense. On sait comment, lorsqu'il se fut rendu, un général qui vint chercher dans cette triste mission le bâton de maréchal de France qu'il méritait de conquérir ailleurs, refusa de maintenir le traité, et comment, au

mépris d'un engagement sacré, la personne de S. A. R. fut retenue. Dès que l'empereur fut instruit de cette violation du droit des gens, il ordonna que le prince reprît sa liberté, et ce dernier en profita pour quitter la France. Il s'embarqua à Cette, sur un vaisseau suédois qui le transporta en Espagne, où, loin de prendre du repos, il se mit en mesure de commencer une guerre active contre l'usurpateur du trône de son oncle. Le Midi a conservé une vénération profonde pour l'héroïsme et les qualités brillantes que monseigneur le dauphin déploya dans ces circonstances difficiles. Des scènes d'horreur suivirent son départ; on massacra des volontaires royaux dans les départements du Gard et de l'Hérault. C'était leur faire expier chèrement un zèle qui n'avait produit qu'un bien mince résultat; la plupart n'avaient pas combattu, ils le confessaient alors; mais une fois le danger passé ils ne devaient pas manquer de se vanter de leurs exploits, et de réclamer le prix des sacrifices qu'ils avaient faits à la royauté. Qui n'a entendu quelques-uns de ces prétendus défenseurs de la bonne cause, célébrer leurs hauts-faits, et exhaler en même-temps des reproches d'ingratitude à leur égard? Il me souvient à ce sujet, que me

trouvant avec un de ces volontaires royaux chez le comte Fabre de l'Aude, il commença ses doléances avec une chaleur comique ; tout à coup un des convives placé à table auprès de moi, prenant la parole, lui dit :

« En vérité, mon cher monsieur....., vos » plaintes sont étonnantes; il fallait vous donner » un brevet de capitaine de cavalerie ou de che- » valier de la Légion-d'Honneur, et cela en ré- » compense du sacrifice que vous avez fait de » votre vie et de votre fortune pour le service » du roi : comptons, s'il vous plaît, ensemble ; » car j'ai bonne mémoire, et voici ce que na- » guère vous m'avez appris : Vous êtes parti » de C... avec cent cinquante francs, une feuille » de route et un cheval; vous vous êtes rendu » à Montpellier, puis à Nîmes ; vous avez acheté » dans cette ville un pantalon qui vous a coûté » cinquante francs ; la campagne militaire a » duré près d'un mois, et à votre retour dans » vos foyers, vous étiez encore nanti de cin- » quante francs. »

» Ne sont-ce pas là vos aveux? poursuivit le » Languedocien railleur : passons à vos actions » glorieuses ; si je m'en réfère à votre récit, je » crois qu'elles se bornent à l'enlèvement d'un

» juge-de-paix que vous fîtes prisonnier dans » la compagnie de quinze de vos camarades, » et au siége d'une vieille voiture, dans la- » quelle dormaient une servante et un enfant » que vous prîtes pour le général Gilly.... Y a- » t-il encore quelque chose ? Car enfin, pour » mériter la distinction des braves, il faut des » titres. Vous êtes-vous blessé en brisant les » glaces des portières ? » A ces mots le volontaire royal, qui était au fond un brave jeune homme, se prit à rire en même temps que nous, et convint que lui et ses pareils exagéraient beaucoup trop l'importance de leurs services.

Tandis que dans le Midi disparaissait le fantôme à peine aperçu d'une armée royaliste, à Paris on cherchait à rendre au trône impérial toute son ancienne majesté. C'était difficile, c'était même impossible ; on n'avait jamais respecté dans Napoléon que ses actions éclatantes, et pour le vénérer de nouveau, il fallait que de nouvelles palmes ceignissent son front.

Les républicains, de leur côté, cherchaient à l'avilir et à le dépopulariser; ils travaillaient dans ce sens de concert avec les royalistes. Fouché, Carnot, y donnaient tous leurs soins.

Napoléon se vengea d'une manière fort comique en affublant tout à coup Carnot du titre de comte de l'empire ; l'ex-directeur sentit le ridicule dont cette qualification allait le couvrir, il la refusa ; mais l'empereur lui ayant ordonné d'opter entre cet anoblissement ou son renvoi du ministère de l'intérieur, les républicains tremblant pour la réussite de leurs projets, si Carnot n'avait plus ce portefeuille, le pressèrent d'accepter ; alors il se rendit à leurs instances, prit le titre de comte, et le public le siffla : c'était ce que voulait Napoléon.

Il aurait souhaité de compromettre également Fouché aux yeux des royalistes, qui comptaient sur lui ; mais c'était plus difficile. Fouché échappait à la fois aux républicains et aux impériaux ; il manœuvrait de manière à prendre une position telle, qu'aucun parti ne pût rien tenter sans se mettre de moitié avec lui : ce fut le comble de l'adresse. Je dois avouer que le duc d'Otrante déploya dans les cent jours des talents supérieurs et une sagacité profonde . il resta au-dessus des événements, dirigea toutes les passions, les fit servir à ses vues, et couronna l'œuvre par un prodige sans exemple, celui de prendre place dans le conseil d'un roi

dont il avait assassiné le frère. Pourquoi tant de mérite n'a-t-il pu être employé qu'à faire le mal? Napoléon voyait parfaitement la duplicité du ministre de la police, et néanmoins il ne pouvait éloigner ce fourbe, dont la présence l'importunait, et dont les intrigues lui paraissaient dangereuses. Fouché, d'une autre part, promettait monts et merveilles aux républicains, et jurait à Napoléon une fidélité sans bornes. Il connaissait son faible; il savait que pareil aux souverains, il avait la marotte de vouloir être aimé; aussi organisa-t-il dans les premiers jours après le 20 mars ce que les malins appelèrent *la Criée*, c'est-à-dire l'enthousiasme.

Chaque fois que Napoléon s'approchait d'une des fenêtres de son appartement qui donnait sur le jardin des Tuileries, une foule nombreuse, composée en majorité de gens du peuple, le saluait par des acclamations furibondes; cette multitude se renforçait de plusieurs employés accompagnés de leur famille, de trois ou quatre cents filles publiques venant là chercher des dupes, et prendre leur récréation; de quelques curieux, et d'une troupe d'officiers animés d'un enthousiasme sincère. Plusieurs fois je me glissai entre les groupes afin de savoir ce qui s'y passait :

un jour je me plaçai auprès d'une jeune personne âgée de quinze à seize ans. Sa figure était charmante : ses yeux étaient bleus et grands, ses cheveux blonds, et sa taille parfaite ; elle venait de sortir d'Écouen, aussi appelait-elle l'empereur le sauveur de la France et le père de toutes les jeunes filles. Je demeurai touché des témoignages de sa reconnaissance et de son amour.

Les divers corps de l'état furent mandés devant le monarque ; il fallut que Cambacérès vînt exprimer, au nom des ministres, la joie que leur faisait éprouver le retour de l'empereur. Je sais combien cet acte lui coûta, mais il n'osa faire autrement ; car, avec des qualités excellentes, il craignait toujours d'être tourmenté, et ignorait que la faiblesse conduit rarement au repos. Napoléon, dans sa réplique, et espérant que ses paroles adouciraient peut-être les souverains de l'Europe, inséra cette phrase célèbre : « *J'ai renoncé aux idées du grand empire, dont depuis dix ans je n'avais encore jeté que les bases ; désormais le bonheur et la consolidation de l'empire français seront les seuls objets de toutes mes pensées.* »

On ne le crut pas ; il était trop bien connu. Le congrès de Vienne, loin de traiter avec lui et

d'attendre ses avances, maintenait plus que jamais cette résolution du 13 mars, qui le mettait hors de la loi des nations. Ce fut en cette circonstance que le prince de Bénévent, à qui le roi devait déjà peut-être la couronne, la lui donna une seconde fois. Je tiens de bonne source, que si, changeant de rôle, cet habile diplomate avait voulu prendre en main la cause de Napoléon, il eût conquis facilement la volonté du czar; et que l'empereur d'Autriche, qui avait en secret traité avec son gendre, se serait également séparé des intérêts de la maison de Bourbon; mais monsieur de Talleyrand fut cette fois autant fidèle que délié. Il écarta les intrigues secondaires, il enflamma le roi de Prusse, il effraya M. de Metternich, et fit presque rougir l'agent anglais de la connivence de son cabinet avec Napoléon. Ses efforts arrachèrent la déclaration foudroyante qui acheva d'enlever à l'empereur des Français tout prestige de majesté.

Un des torts de celui-ci fut de s'opiniâtrer à vouloir que Caulincourt négociât en son nom. Cet homme n'était pas agréable aux puissances, non qu'elles le crussent complice de l'assassinat du duc d'Enghien; mais on le répétait si souvent à leurs oreilles, qu'elles craignaient qu'on

ne leur fît un tort de bien accueillir un individu que la voix publique accusait. Cette fois, d'ailleurs, Napoléon ne savait pas lui-même ce qu'il voulait, tant son embarras était grand et sa position précaire. Il demandait un repos momentané qu'on lui refusait, dans la conviction où l'on était qu'il en profiterait pour se rendre plus redoutable que jamais; il parlait de paix, et de toutes parts autour de lui on voyait surgir. Ses protestations les plus mielleuses étaient menaçantes, et on ne doutait pas que le géant garotté ne brisât bientôt les chaînes que lui-même avait l'air de se donner volontairement.

La conduite des coalisés le mettait au désespoir, en même temps que Fouché, et Carnot lui suggéraient une foule de mesures intempestives, propres à tout bouleverser. On décida le renouvellement des maires, laissant au peuple la nomination de ses officiers municipaux. On mit ainsi en présence les amours-propres et les ambitions subalternes; on souleva des haines où il n'y en avait point; chaque commune, unie et calme jusqu'alors, se divisa selon les divers partis, et le premier effet de cet acte imprudent fut de semer la discorde dans tout le royaume. Au demeurant, l'empereur y perdit plus que

les autres ; car en général les maires et les adjoints furent choisis parmi la fine fleur des patriotes de 1793 ; il exila à trente lieues de Paris tous les individus qui, à un titre quelconque, avaient fait partie de la maison des princes ; cette rigueur déplut beaucoup, et principalement aux Parisiens, qui ne voulaient plus de tyrannie.

Cependant les intrigues ne finissaient pas dans l'intérieur du palais ; les petits conspirateurs trouvaient que l'on faisait peu pour eux. Les chefs demandaient des récompenses proportionnées à l'importance des services rendus. Les murmures se faisaient entendre de tous les côtés ; l'empereur, par le seul froncement de son sourcil ne terrifiait plus les importuns ; ce n'était pas sur lui-même que son pouvoir était appuyé, mais sur la bonne volonté de la populace et de l'armée ; il fallait traiter presque avec le dernier des hommes d'égal à égal, le flatter, et surtout écouter ses remontrances ; les républicains ne le laissaient pas respirer ; ils lui rappelaient à tout moment ses promesses, et le pressaient de les accomplir. Il avait beaucoup de peine à les empêcher d'éclater ; cependant, comme leurs plaintes croissaient au lieu de s'appaiser,

et que ses plus intimes lui conseillaient de louvoyer tant qu'il ne serait pas parfaitement assis, il chargea le comte Regnault, du soin de traiter avec ses adversaires, qui se disaient ses amis, et certes il ne pouvait placer en meilleures mains la défense de ses intérêts.

Le comte Regnault aimait l'empereur comme il aimait ses maîtresses, c'est-à-dire avec passion; il faisait sa gloire de celle de Napoléon, il eût voulu le voir le chef et le plus grand des princes, aussi lui promit-il de le servir chaudement auprès des républicains. Chargé de ses pleins pouvoirs, il engagea Fouché, Carnot, Barrère, Ramel et Thibaudeau à venir chez l'archi-chancelier pour délibérer en commun sur les intérêts de la France. Les républicains ne se hâtèrent pas de se rendre à cette invitation; ils prétendirent que l'on n'avait plus besoin de discuter ou de mettre en question ce qui était solennellement reconnu, qu'un traité liait Napoléon et la république; que, de part et d'autre, il fallait l'exécuter religieusement. On tint bon ainsi pendant quelques jours; mais enfin, à la suite d'allées et de venues nombreuses, il fut convenu qu'on se trouverait au lieu indiqué.

Au moment de cette conférence, les deux partis se trouvaient dans une position qui les portait à se ménager réciproquement. Les républicains sentaient que la présence de Napoléon à Paris, le succès inespéré qui avait couronné toutes ses démarches depuis la sortie de l'île d'Elbe; enfin ce miracle sans pareil, d'avoir traversé toute la France, ravivaient toutes les anciennes admirations dont le héros avait été l'objet. Napoléon, sans nécessité de tirer l'épée, s'était replacé sous l'emblême brillant de son étoile, qui paraissait reprendre un nouvel éclat. Les peuples, à la vue de l'empereur, s'étaient prosternés en reconnaissant leur ancien maître. La chance favorable pouvait se continuer quelques semaines encore, et la victoire fidèle replacer le trône impérial sur une base indestructible; dès lors le guerrier commanderait et ne recevrait plus la loi; dès lors il faudrait plier sous lui et non tenter de lui disputer la puissance, qu'il posséderait pleinement par la soumission du peuple et la volonté du soldat.

Si telles étaient les réflexions des hommes de la république, d'un autre côté l'empereur et ses partisans reconnaissaient combien les temps

étaient changés. Un an avait suffi à la maison de Bourbon pour obtenir une prodigieuse influence ; elle s'était montrée clémente ; facile réparatrice, elle n'avait porté atteinte à aucune institution, à aucun droit acquis ; elle conservait tout ce qu'elle avait trouvé ; elle pardonnait à de grands coupables ; laissait en place ceux qui l'étaient au moment de sa venue : aucune goutte de sang n'entachait cette restauration vraiment bienfaisante ; enfin on pouvait dire des Bourbons en masse ce que le comte d'Artois avait dit de lui-même le jour de sa rentrée à Paris : *Il n'y a en France que quelques Français de plus.*

Non-seulement le passé était respecté avec tous ses avantages pour la multitude, mais encore les bienfaits qui la flattent le plus lui étaient prodigués. Nous devions au roi une liberté, telle que jamais elle n'avait été plus grande. On parlait, on écrivait sans crainte, le système de terreur était tombé, les prisons d'État n'étaient plus encombrées : il n'y avait que des criminels dans les cachots, qui ne retentissaient plus des sanglots de l'homme de bien ; le commerce se ranimait ; l'agriculture redevenait florissante : nous jouissions des deux plus grands

biens : la paix et la véritable indépendance.

De pareils trésors révélaient à la France l'existence d'un autre bonheur que celui d'occuper militairement toutes les capitales de l'Europe, et montraient que la race ancienne de nos rois, éclairée par les leçons du malheur et de l'expérience, valait bien celle qui naguère l'avait remplacée. Pour détruire l'influence des vieux souvenirs nouvellement rajeunis avec tant de succès, il fallait donc se lancer de nouveau dans le tourbillon révolutionnaire ; il fallait s'appuyer sur des personnages fanatiques, sur des mesures sanglantes ; telles étaient même les conséquences du but assigné au retour de l'empereur. Celui-ci ne pouvait tenir désormais que le langage de 1793 ; son peuple souverain était la canaille, et le caresser, lui lâcher la bride était le seul moyen de se l'attacher ; il y avait à cette voie un péril imminent ; c'était de ramener le gouvernement aux habitudes révolutionnaires, et de s'avancer vers l'anarchie.

Il convenait de suivre une tout autre route, et comment y entrer si les complices qui poussaient à la roue, refusaient de la conduire hors du chemin qu'ils s'étaient tracé. Le problème ne pouvait être résolu que par une fusion

fictive des deux partis contraires, qui marcheraient d'accord en attendant que le plus fort fût en position d'écraser le plus faible. Ce fut avec cette arrière-pensée que se rapprochèrent les deux rivalités impériales et démocratiques : elles consentirent à une alliance provisoire, parce que l'union seule pouvait assurer la réussite et que la discorde l'aurait compromise.

Napoléon était aussi de cet avis : c'était tout pour lui que de gagner du temps, et pour y parvenir, il était assez bien secondé par Cambacérès, qui concourant par sagesse au triomphe de la cause impériale, travaillait de son mieux à rapprocher les esprits, à calmer les haines, à faire prendre patience à toutes les ambitions, à ajourner les espérances par trop présomptueuses.

Je ne m'attendais pas à être admis dans la conférence qui aurait lieu; je dînais ce jour-là chez l'archi-chancelier, et je parus surpris de ne point voir arriver de convives; le prince me prit par la main, se rapprocha de la cheminée, car il faisait froid encore, et là il m'apprit quel rôle il comptait me faire jouer.

« Miséricorde ! lui dis-je, que voulez-vous

» faire de moi? je n'appartiens pas à votre gou-
» vernement, je suis neutre.

» — C'est précisément à cause de cette qualité
» qu'on veut que vous soyez témoin auriculaire
» de ce qui se passera ; vous ne parlerez point
» si vous le jugez convenable; vous aurez pour
» compagnon le comte F.... Vous l'aimez, il
» fera comme vous, il se taira si bon lui
» semble. »

J'aurais voulu refuser ; mais la curiosité me poussait. J'étais avide d'entendre les prétentions réciproques des ministres plénipotentiaires de l'empire et de la république, et je voulais savoir de quelle façon se dénouerait un incident aussi remarquable de notre histoire secrète. Je me décidai donc à rester, Cambacérès en fut charmé ; il avait pour moi une amitié véritable.

CHAPITRE LXXXV.

Préliminaires de la conférence chez Cambacérès.—Détails importants de ce qui eut lieu en cette circonstance. — On s'accommode. — A quelles conditions. — L'acte additionnel. — Fouché intrigue du côté des royalistes.— Je suis nommé pair. — Le comte de Pontécoulant.— Anecdote. — Les Fédérés. — Quelques réflexions.

Les cinq interprètes du parti qui voulait autre chose que l'empire de Napoléon, arrivèrent dans la même voiture. Fouché et Carnot sortaient du conseil des ministres, que l'empereur avait présidé; ni eux, ni lui ne se dirent un mot de celui plus important, sans doute, qui allait être tenu chez Cambacérès peu après. Le comte Regnauld, le duc de Vicence, le comte F... parurent aussi; on se salua plutôt avec froideur qu'avec aménité, et les premiers compliments faits, le maître d'hôtel annonça que le dîner était servi. Il n'y avait que nous à table; la conversation fut grave et sérieuse; toute hors de la politique, elle ne roula que sur la

haute littérature; au reste le dîner fut expédié promptement; nous avions mieux à faire qu'à goûter avec calme des mets exquis. Cambacérès avait une réputation de gastronome, fondée en partie sur la magnificence de sa maison. On le disait gourmand, parce que chez lui on faisait bonne chère; il en profitait, mais de sa part c'était moins sensualité que désir de bien traiter ses alentours, fort avides de bons morceaux : le public disait *tels valets tels maîtres*. Au reste, il ne faut pas prendre en mauvaise part le mot de valet; je m'en sers à cause du proverbe; les amis de Cambacérès n'avaient jamais porté la livrée.

On prit le café à la hâte; puis la livrée ayant disparu, Cambacérès ferma lui-même les portes; alors les diplomates, divisés en deux bandes opposées, prirent la parole : ce fut Carnot qui débuta; je crois encore l'entendre; il exposa l'état des choses, rappela les engagements pris de part et d'autre, montra combien lui et les siens avaient été fidèles à les remplir; avec quelle bonne foi ils avaient préparé le retour de l'empereur: « Jusqu'à ce moment, continua-t-il, » on ne peut nous accuser d'aucune infraction » au traité; Napoléon, au contraire, manque

» chaque jour à quelques-uns des articles; » quelle foi fait-il de ses promesses? se pré- » pare-t-il à descendre, en vertu de son serment, » du trône sur lequel il ne devait rester que pen- » dant un nombre de semaines limité? loin de » le faire, ne cherche-t-il pas de toutes manières » à s'y consolider? A-t-il, dans une seule cir- » constance, vanté les vertus de la république, » les avantages dont la nation jouirait sous la » sauve-garde de l'autorité populaire? Il n'en » a rien fait, il a promis aux Français de grands » avantages pour l'avenir, mais en son nom » seul; il n'a placé enfin rien entre lui et le » peuple. Il persiste à se maintenir dans un rang » qui ne lui appartient plus, à reconstituer pièce » à pièce toute sa tyrannie précédente. Sont-ce » là ses engagements? se flatte-t-il de nous trom- » per toujours? Nous voyons assez clair pour » lire dans ses arrière-pensées; il nous ménage » encore, il nous flattera même tant que durera » la lutte qui se prépare. Si elle se décide en sa » faveur, alors il tonnera en maître légitime, » et nous devons nous attendre à la prison, à » l'exil, à la mort, pour prix de notre coopéra- » tion à son retour. Ce serait folie que de se sou- » mettre à attendre le résultat de telles chances;

» le moment actuel est bon pour nous, puisque
» rien encore n'est enlevé à notre influence, et
» que nous n'avons rien perdu de notre force;
» profitons-en pour rendre notre condition meil-
» leure, plus tard il ne sera plus temps, alors il
» faudra tomber ou vivre esclaves. »

Le comte Regnault, qui avait écouté avec la plus grande impassibilité cette harangue véhémente, se mit à son tour à pérorer; il commença par témoigner son étonnement de la méfiance que l'on montrait sans cesse contre les intentions de Napoléon; « Il n'a fait, dit-il, que
» ce qu'il devait faire, que ce que les circon-
» stances lui prescrivaient impérieusement.
» Voulez-vous, dès son arrivée, lui enlever la
» couronne? Ne voyez-vous pas ce qu'aurait
» d'impolitique une telle mesure? La France,
» dans la majorité de ses habitants, déteste la
» république, elle ne se la rappelle que pour en
» blâmer les excès, sans vouloir songer aux avan-
» tages qui en sont découlés. Si elle a consenti au
» renvoi des Bourbons, ce n'est pas en haine non
» plus de la monarchie, mais seulement par la
» crainte d'un retour prochain vers des abus qui
» lui étaient insupportables et qu'elle ne veut à
» aucun prix; elle n'a commencé à jouir de

» quelque tranquillité que depuis l'ère impé-
» riale; alors vraiment on respecta les lois, le
» sang cessa de couler sur les échafauds, chacun
» put respirer librement. Ne vous flattez pas
» qu'elle renonce à perdre son repos pour se
» rejeter dans l'anarchie : essayez de l'y con-
» duire, et vous verrez comme elle résistera....»
Carnot interrompit l'orateur.

« — Ainsi vous nous faites entendre que nos
» espérances ne seront pas réalisées, et que le
» pouvoir d'un tyran se perpétuera.

» — Je vous dis la vérité, répliqua Regnault
» froidement; la France ne veut pas de la
» république; et, tyrannie pour tyrannie, puis-
» que c'est votre mot, elle préférera tou-
» jours celle d'un seul à celle de toute une
» multitude. Oserez-vous me dire qu'elle a
» été plus esclave sous ses rois et sous son
» empereur qu'aux époques où elle était sou-
» mise à votre comité de salut public et à votre
» directoire? Les faits sont là; ils témoignent
» pour nous et contre vous; il ne vous est
» possible que d'offrir des espérances, des uto-
» pies. Parlerez-vous du bonheur que la répu-
» blique a procuré? Eh! nous nous en souve-
» nons tous, et aucun en France ne voudra

» en jouir encore ; de notre côté, au contraire, » on peut dire hardiment au peuple : on vous » a sorti de l'abyme ; l'empereur, en paraissant » au milieu de vous, au 18 brumaire, a éteint la » discorde civile, ramené le calme intérieur, » forcé les ennemis à fuir devant vos armées » victorieuses, fait refleurir les arts, le com- » merce, l'agriculture, et donné naissance à cette » industrie féconde, aujourd'hui le plus beau » fleuron de notre couronne. Vous manquiez de » lois positives, il vous en a donné ; la république » vous avait légué des villes en ruine, existent- » elles maintenant dans cet état? enfin il vous » est possible d'apprécier les avantages de l'em- » pire, balancez-les avec ceux de la démocratie.

» Je ne ferai pas, messieurs, l'injure à vos » lumières de croire que vous vous flatteriez de » me combattre avec succès sur le point que » nous traitons, la seule exposition de la cause » nous en assure le gain, et vous en êtes bien » persuadés vous-mêmes.

» Mais, me direz-vous, continua le comte » Regnault, est-ce l'état de la question ? était- » il convenu qu'on l'élèverait? n'avions-nous » pas arrêté simplement que la république » serait établie, et Napoléon ne s'était-il pas

» engagé avec nous à concourir à ce but
» Je ne nie point la chose, la promesse vous
» en a été faite par S. M., et tout me prouve
» qu'alors elle était sincère; mais tout a changé
» de face, l'empereur voit chaque jour la nation
» et l'armée ne montrer de l'attachement que
» pour sa personne. Ce n'est pas de tel ou tel
» autre gouvernement qu'on se soucie; c'est Na-
» poléon seul que l'on veut : ceci n'est plus à
» contester. Voyez si une voix, dans la foule
» des cris qui saluaient son retour, s'est éle-
» vée en faveur de ce que vous demandez; on
» a repris la cocarde tricolore, c'est vrai; mais
» en même temps les soldats ont repris leurs
» aigles, et la cocarde tricolore n'est pour eux
» en ce moment que le souvenir des victoires
» de l'empereur. Enfin, si les monarques de
» l'Europe redoutent un souverain, leur égal
» par le fait, combien plus encore seront-ils
» épouvantés du retour de cette démagogie
» qui leur a occasioné tant de mal, et dont le
» glaive a toujours été suspendu sur leur tête.
» N'espérez pas qu'ils consentent à l'accomplis-
» sement de vos désirs; ils ne voudront qu'é-
» touffer la république, et je vous préviens,
» au nom d'une immense majorité de Fran-

» çais, que nous ne combattrons point pour » la soutenir; peu nous importe de satisfaire » des ambitions personnelles. C'est notre avan- » tage que nous cherchons; c'est la paix univer- » selle qu'il nous faut; on ne rencontrerait rien » de tout cela avec vous, puisque la restaura- » tion de la république ouvrirait sur-le-champ » l'arène à tous les partis.

» — Alors, s'écria Fouché, pourquoi avoir » renversé le gouvernement royal? il remplis- » sait toutes les conditions que vous demandez » pour la félicité publique, et de plus il était » en paix avec les puissances de l'Europe.

» — Nous ne répondons pas sur ce point, dit » le duc de Vicence, parce que ce serait à vous » autres, non moins qu'à nous, à le résoudre. » Nous sommes ici pour nous accorder, arran- » geons-nous sans perdre le temps en discussions » interminables.

» — Eh bien! répliqua Thibeaudeau, de quelle » façon pouvons-nous mieux conclure qu'en » réclamant l'exécution franche d'un pacte » consenti librement des deux parts, et que » vous dicterez à votre fantaisie?

» — Ce n'était point là, ajouta Barrère, ce » qu'on nous avait promis.

» — Le moyen de traiter, reprit le comte » Regnault, est pourtant facile ; faites la part » des circonstances, examinez celles-ci sous » toutes leurs faces ; voyez ensuite si vous » pouvez exiger tout ce qui fut convenu, ou » s'il ne vaut pas mieux s'assurer, tant pour » soi que pour ceux que vous représentez des » avantages positifs.

» — C'est-à-dire, riposta Carnot avec amer- » tume, que vous nous proposez sans détour » de tirer notre épingle du jeu, et, comme » le chien de la fable, de manger en commun » le dîner que nous ne pouvons plus défendre.

» — Ma foi, monsieur, répliqua Regnault, en » souriant à demi, je suis trop sincère pour » ne pas convenir que c'est au fond la vérité ; » on peut vous accorder beaucoup, on peut » faire à la nation des concessions larges qui » lui assurent cette liberté méritée et achetée » par tant de sacrifices ; mais on n'ira pas plus » loin. Cessez de songer à la république, per- » sonne ne la désire sérieusement que ceux qui » veulent se placer à sa tête.

» — Allons, répliqua Fouché, puisqu'il faut » en passer par-là, que veut-on nous donner, » quelles garanties la nation obtiendra-t-elle ?

» — Ne vous pressez pas tant, s'écria Carnot, » qui, pendant la conférence, demeura, par » la force de son caractère, le chef des adver- » saires de l'empire. Voulez-vous déjà consentir » à notre servitude ?

» — Bon, reprit Fouché, nous nous y étions » presque accoutumés pendant quatorze ans, » et j'avouerai que durant cette période je me » suis couché chaque soir avec plus de sécu- » rité que du temps de notre chère république ; » d'ailleurs, quel était en définitif notre but » dernier? n'était-ce pas de repousser cette fa- » mille dont la présence nous était insuppor- » table, parce qu'elle semblait toujours prête » à nous demander raison des mesures acerbes » que nous avions prises contre elle ? La voilà » partie, c'était l'essentiel ; nous serons puis- » sants, nous serons riches, cela vaut tout » autant que les honneurs de la popularité, » d'abord, et que plus tard l'échafaud de la » barrière du Trône. »

La légèreté avec laquelle le duc d'Otrante s'expliqua sur une matière de cette importance dérida le front du reste de la compagnie. Ramel, le comte F.. . et moi, qui ne nous étions pas encore mêlés de la conversation,

tâchâmes de placer un mot qui pût concilier tout le monde; Cambacérès rompant, lui aussi, le silence qu'il avait gardé jusque-là, s'adressant à Carnot plus particulièrement, chercha à le convaincre de l'impossibilité de rétablir la république; le mieux que l'on put faire était de combiner un gouvernement monarchique, fondé sur des institutions constitutionnelles.

L'ancien membre du comité de salut public ne tomba pas d'accord sur ce point, la démocratie était son hochet favori; il s'était complu de tout temps à caresser cette idée, il lui en coûtait de s'avouer à lui-même, que ce n'était plus qu'une chimère; d'une autre part il avait trop de perspicacité pour ne pas apercevoir les mille difficultés qui s'opposeraient à l'exécution de ce projet; il sentait que la nation, dans ses sommités, ne voulait plus la démocratie, et que les classes inférieures, si elles venaient à dominer, ramèneraient l'anarchie avec toutes ses horreurs: cependant il disputait encore.

On reprit la conférence, nous nous en mêlâmes tous, et le prince archi-chancelier voyant que les esprits s'adoucissaient, proposa que les deux

partis se retirassent chacun dans une salle particulière, pour convenir réciproquement des concessions qu'on demanderait, et de celles que soi-même on voudrait faire. Ceci fut un trait de sagesse profonde; les républicains, hors Carnot, étaient des gens qui songeaient à eux autant qu'à leur cause. Ramel pérora, dit-on, et conclut pour un *mezzo termine*, les autres se rangèrent de son avis, sauf à se tenir en mesure de profiter de telles ou telles circonstances qui surviendraient; enfin, on se réunit de nouveau, nous reprîmes nos places, et messieurs de 1793 déclarèrent à quelles conditions ils cesseraient de s'opposer au maintien du trône impérial.

Ce fut là que l'on régla les célèbres articles de l'acte additionnel, acte qui servit à tromper également Napoléon et ses ennemis; car il sut par cet appât les lier à sa cause et leur faire approuver son despotisme passé et son despotisme à venir, tandis qu'eux espéraient le perdre en donnant à la nation la certitude que son unique but était la perpétuité de la tyrannie. Le dernier article lui était plus nuisible en ce qu'il fournissait la preuve éclatante qu'il entendait nous opprimer, non-seulement tant que sa race existerait, mais encore après la fin de celle-ci,

puisqu'il entendait ravir à la France le droit de rappeler la maison de Bourbon.

Ce traité fut d'abord annoncé comme une constitution nouvelle, quand on le publia ; mais nous comprîmes par les mots d'acte additionnel aux constitutions de l'empire, que l'on prétendait profiter de tous les avantages que celles-ci offraient au pouvoir souverain. Les intérêts particuliers des négociateurs ne furent pas négligés ; on assura leur sort et celui des principaux chefs qui venaient après eux. Il fut convenu que Carnot et Thibeaudeau seraient créés ducs ; que Fouché aurait la charge de grand-chambellan de la couronne, que chacun d'eux obtiendrait les fonds nécessaires à établir un majorat de deux cent mille francs de rente, qui leur seraient accordés d'une manière honorable, à titre de récompense. Je dois dire que cette munificence fut refusée par Carnot, qui déclara ne rien vouloir que le revenu de ses places. Ramel prétendit que ses principes ne lui permettaient d'accepter ni argent, ni titre. Ce fut de l'héroïsme tout pur.

Cambacérès, pour contenter chacun, ouvrit l'avis que ceux qui ne voudraient rien prendre de la main à la main, recevraient leur indemnité de la volonté des deux Chambres. « A la

» bonne heure, répliqua Carnot ; si le peuple » juge par elles que nous avons droit à des fa- » veurs légitimes, je cesserai de m'y opposer. » Mais jusque-là, je ne vendrai pas à beaux » deniers comptants la liberté de ma patrie. » Thibeaudeau se rangea de cet avis. Fouché, toujours avec gaîté, dit que, plus modeste que ses collègues, il craignait les chances d'une délibération publique ; et que, comme la nation ne se croirait pas obligée à le doter si magnifiquement, il accepterait de la munificence du chef de l'empire, ce qu'elle lui accorderait. Cela fut dit en plaisantant. Regnault ajouta que le portefeuille de la guerre serait donné à Carnot, pour qu'il le conservât à perpétuité ; le comte Thibeaudeau serait nommé vice-président à vie du conseil d'État, et Ramel ministre des finances.

Ainsi se termina cette conférence importante, dont je ne rapporte que les détails principaux. On se sépara pour aller raconter, chacun de son côté, ce qui venait d'être conclu. Cet accord, au reste, ne fut pas mieux exécuté que le précédent ; on en acquit la preuve lorsque les électeurs, qui devaient d'abord être appelés à discuter les articles de la nouvelle constitution,

ne furent mandés en définitif que pour lui prêter serment ; car l'empereur, plus il s'éloignait de l'heure de son retour, moins il supportait la contrainte imposée par la nécessité. Il ne tarda pas non plus à faire annoncer aux commissaires, qu'il ajournait après la campagne qui allait s'ouvrir, la concession de leurs titres et dignités. Sur cet avis, Fouché soupçonna, non sans raison, que sa perte était résolue. Il ne vit pour se sauver qu'un moyen, celui de se rapprocher des royalistes. La situation de l'Europe menaçante contre Napoléon le porta en outre vers ce parti ; et alors, il suivit avec plus de vivacité ses intrigues et ses relations avec la cour de Gand.

Résolu à tromper tout le monde, et à ne jamais abandonner la direction suprême des affaires, Fouché disposa toutes ses batteries de manière à perdre le comte de Blacas, dont il redoutait, non les talents, mais l'influence. Il écrivit, il fit écrire au roi, il lui fit parler par cent personnes pour le dissuader de donner plus long-temps sa confiance à un personnage qui venait de se montrer avec tant d'inhabileté. Le roi voyait bien la chose comme elle était, et cependant il ne pouvait consen-

tir à se séparer de son favori, il luttait contre l'évidence. Il avait, d'une autre part, une très grande confiance dans les lumières supérieures de Fouché; il finit par se rendre aux instances de ce dernier, et promit solennellement de ne pas ramener M. de Blacas à Paris. Cette victoire gagnée, le duc d'Otrante crut son triomphe assuré. Il ne douta plus que le ministère en chef ne lui fût dévolu, ou qu'il n'en partageât tout au plus la direction avec le prince de Talleyrand. Aussi, dès ce moment, il travailla avec une sincère opiniâtreté à renverser tout ce qui tendrait à consolider l'empire. Son adresse aurait néanmoins échoué, si la bataille de Waterloo avait été gagnée; elle ne le fut pas.

Cependant Napoléon, encore quelque peu sous l'influence jacobine, avait envoyé dans diverses grandes villes du royaume, des lieutenants de police, gens pour la plupart choisis parmi les hommes de la révolution. Ceux-ci, dans l'intérêt de leur parti secret, répandirent sur les départements soumis à leur férule, un système de terreur peu propre à faire aimer le gouvernement qui s'établissait. On imagina plus tard de réparer le mauvais choix par la mission qui fut donnée à des commis-

saires impériaux de parcourir les mêmes divisions de province pour ramener l'ordre, pour établir la paix, changer les fonctionnaires compromis dans l'opinion publique et remplacer ceux qui avaient donné leur démission par suite de leur fidélité à la cause royale. C'étaient de véritables *missi dominici ;* ils avaient toute l'étendue des attributions de ces grands officiers de l'ancienne cour de nos rois. Leur mandat était tout pacifique ; à peine leur indiquait-on quelques mesures de surveillance.

L'archichancelier qui voulait m'attacher malgré moi au nouvel ordre de choses, me fit nommer à ce titre commissaire dans la dixième division militaire. Je refusai cet honneur, car c'en était un ; on me remplaça par un homme supérieur sous tous les rapports : ce fut le comte de Pontécoulant qui, dans sa carrière politique a su constamment allier la fermeté des principes à l'aménité des formes. Partisan d'une sage liberté, défenseur des droits du trône et de la nation, jamais il n'immola ceux de l'humanité. Il avait traversé la révolution pur de toute tache ; ami des Lanjuinais, des Boissy-d'Anglas, il se maintint constamment à leur hauteur. La France n'a pas de meilleur citoyen, le gouvernement

n'aurait pas de meilleur dépositaire de sa pensée; et chaque fois que l'on compose un ministère, on s'étonne que son nom ne s'y trouve point. Il est du petit nombre de ceux qui, par leur vertu, leur urbanité, leur esprit d'ordre et de conciliation plaisent à tous les partis: on sait ce qu'ils veulent; mais on sait aussi qu'ils ne veulent rien au-delà. Il fut estimé de Louis XVI, de Napoléon, de Louis XVIII, et la manière dont Charles X le traite prouve que ce prince l'apprécie à sa juste valeur. Il l'a connu dans sa jeunesse, et le retrouve tel qu'il fut alors.

M. de Pontécoulant parcourut la dixième division en ange réparateur. Il y fit tant de bien, qu'on ne s'aperçut presque pas de sa présence; car on ne se souvient que de ceux qui font le mal. Il me conta au sujet de cette mission des anecdotes singulières. Une famille vint lui dénoncer l'un de ses membres, fonctionnaire public, dont elle voulait faire avoir la place à un parent plus proche. Elle l'accusa d'être royaliste; le commissaire impérial leva les épaules et laissa l'homme à ses fonctions. Mais à la seconde rentrée du roi, les mêmes individus le signalèrent comme bonapartiste, et cette fois

il fut destitué en faveur de celui que naguère on disait être dévoué à la personne de l'empereur.

L'intrigue est habile à varier ses formes, mais les gouvernements sont trop prompts à écouter les délations qu'on leur adresse. Ils devraient se tenir en garde, et savoir que ceux qui dénoncent ne le font que dans leur intérêt personnel. Les autres commissaires impériaux ne se conduisirent pas avec moins de sagesse; il n'y avait plus d'exagération dans ces têtes refroidies par l'âge : elles rapportèrent la nouvelle que la France calmée ne possédait aucune étincelle de l'enthousiasme qui la dévorait à l'aurore de la révolution. Cette froideur déplut à l'empereur; pour donner un véhicule aux esprits, il inventa ces fédérations, dont les anarchistes pouvaient faire leur profit pour opposer une force armée à la garde nationale. Ce fut une faute; les résultats prouvèrent que c'était également une sottise.

Les fédérés se sentaient humiliés de ne point faire partie des gardes civiques. Ils étaient en général, animés de la haine de l'étranger, et résolus à combattre, bien qu'ils n'eussent rien à défendre. Mais partout ces prolétaires s'irritaient des défiances qu'ils inspiraient ; et ils

étaient partout résolus à faire payer chèrement le secours qu'ils donneraient à la patrie. Dans les grandes villes, et principalement à Paris, on s'effrayait de leur menaçant enthousiasme. Les gardes nationaux s'attendaient à faire tôt ou tard usage de leurs armes contre ces hommes du peuple. On prévoyait qu'ils seraient plus à craindre que les ennemis du dehors. La troupe elle-même ne gardait que du mépris pour ces milices improvisées ; elle ne reconnaissait pas leur uniforme, et le saluait de ses sarcasmes les plus injurieux. Les principes de l'égalité et de la fraternité n'étaient plus dans les esprits, il était aisé de voir qu'il y avait un souverain aux Tuileries, et que ce souverain était entouré de ducs, de comtes, de barons, de chevaliers, enfin, d'une aristocratie immense, qui se ramifiait dans toutes les sommités de la nation. Napoléon voulut un jour passer en revue les fédérés de la capitale ; quand il les vit, il ne put se défendre d'un mouvement de terreur. La population parisienne fut saisie d'épouvante lorsqu'elle reconnut sur la place du Carrousel, les bandes des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, qui s'étaient levées si terribles aux époques fatales de 1793 et 1794. A l'aspect de

ces lazzaronis armés de piques, on frémit en pensant que peut-être les haillons dont ils étaient couverts, seraient bientôt ensanglantés.

Ainsi les fédérations portèrent un coup funeste à l'empereur. Dans ces rassemblements tumultueux chacun crut revoir l'ancienne armée révolutionnaire, et chacun recula d'horreur. En vain quelques hommes estimables se mêlèrent à cette tourbe, composée toujours de la lie du peuple; les excès qu'elle commit la rendirent odieuse; on la siffla, on la chansonna, et elle demeura sans crédit. Lorsqu'en France l'opinion déconsidère une mesure, elle est déjà frappée de mort.

Cependant l'acte additionnel venait d'être publié. Napoléon nomma les membres qui devaient siéger dans la chambre haute. Il ne m'oublia pas, je me trouvai pris au filet. J'aurais dû peut-être refuser, je ne le fis pas. Mes affections étaient *bourbonniennes*, mais j'avais contracté le besoin de jouer un rôle dans le grand drame national. Je croyais pouvoir servir mieux ma patrie en remplissant des fonctions importantes, qu'en demeurant simple spectateur. L'exemple de Cambacérès et les instances de ma famille me décidèrent. Je crois avoir rempli ma tâche en bon citoyen; que devais-je à ceux qui

n'étaient plus là? n'était-ce pas les servir encore que de concourir à préserver le royaume de l'anarchie?

Il y a loin du lâche qui trahit au serviteur qui prend son parti après le départ du maître qui l'abandonne. On pourrait faire mieux, sans doute; mais enfin, on ne fait pas mal; et puis, n'est-ce rien que la patrie? Ainsi, lorsque j'acceptai la pairie impériale, ma conscience fut tranquille. Ce ne furent que mes affections qui me reprochèrent ma détermination; mais je le répéterai toujours : la patrie, c'est la France; la patrie n'est pas au dehors, et le vers de Sertorius a plus d'éclat que de fondement.

CHAPITRE LXXXVI.

Lucien Bonaparte. — Ses prétentions. — Réponse de Napoléon. — Champ de Mai. — La Chambre des représentants — Opinions de l'empereur. — Lucien intrigue avec Fouché. — Napoléon m'accorde une audience. — Je le réconcilie avec Lucien. — Fausse position de Napoléon en présence de l'Europe.

A CETTE époque, ceux des frères de Napoléon qui purent venir auprès de lui, arrivèrent à Paris. Je connaissais beaucoup l'ex-roi d'Espagne, et je m'étais lié aux Cinq-Cents avec Lucien. Ce dernier, que le pape Pie VII venait de créer prince de Canino, était accouru un des premiers. Je me présentai chez lui, et après l'avoir félicité sur son retour: « Votre présence, » ajoutai-je, annonce sans doute votre réconci- » liation avec l'empereur? »

» —Oui, me répondit-il, la chose est faite; nous » oublions le passé. Il y a eu des torts de part

» et d'autre ; nous étions chacun trop absolus » à notre manière. Quant à lui, je ne sais s'il » est bien sincère ; il ne m'a rien dit de po- » sitif. J'ignore ce qu'il veut faire de moi »

» —Votre fortune sera certainement digne de » la sienne.

» — Cela peut être, mais qui le prouve? Ne fal- » lait-il pas que l'acte additionnel plaçât Jérôme » et moi sur la même ligne que Joseph et Louis? » Nous sommes toujours sous le poids d'une » exclusion humiliante; je ne suis venu que » parce que je croyais être traité plus honora- » blement. »

Je trouvai quelque raison dans ses plaintes; et pourtant, je tâchai de le consoler en certifiant que son frère lui réservait dans l'avenir ce que maintenant il semblait refuser. Il me répliqua vivement :

« Je soupçonne pourquoi il m'a fait venir ; » il a besoin de moi pour gagner l'esprit des » hommes de la révolution et les tenir en bride. » Je serai le chat de la fable, je tirerai les mar- » rons du feu, et il les croquera. Mais je ne » me soucie pas d'être sa dupe ; il faut que je » sache à quoi m'en tenir. Voyez, je vous » prie, Cambacérès, et engagez-le à pressentir

» mon frère sur ses intentions à mon égard. »

J'acceptai le message, que je remplis aussitôt ; l'archichancelier m'écouta avec intérêt ; puis, quand j'eus fini de parler : « L'empereur, » me dit-il, n'aime pas Lucien : il le redoute, » et ne peut lui pardonner son dernier ma» riage. Cependant, puisqu'il l'a fait venir, » puisqu'il l'a privé de cette considération que » lui promettait en Europe sa conduite indé» pendante, du moins en apparence, il lui doit » un dédommagement. Je verrai l'empereur ce » soir, et je m'expliquerai à ce sujet. »

L'archichancelier tint parole. Napoléon répondit que son dessein était de traiter Lucien et Jérôme comme il avait traité ses deux autres frères ; mais que cela ne pouvait avoir lieu avant la paix générale. C'était à cette époque qu'il remettait l'accomplissement de tout ce qui l'embarrassait. En attendant, il conféra d'immenses avantages à Lucien ; il lui donna le domaine du Palais-Royal avec de grands revenus, et l'appela à la pairie. Toutefois l'ambition du prince de Canino, n'était point satisfaite ; il ne cessa pas de récriminer, et comme je continuai de vivre dans son intimité, je l'entendis souvent se plaindre de ce que les démarches

que j'avais faites en sa faveur n'avaient pas eu un meilleur résultat.

Cependant les colléges électoraux en très faible minorité (car le plus grand nombre des électeurs s'était abstenu de voter), avaient envoyé à la chambre élective des hommes plus républicains que monarchiques. Ils paraissaient être prêts à soulever des questions qui ne pouvaient être agitées à la tribune sans danger pour la chose publique. Ils ne venaient pas décidés à se soumettre aveuglément aux fantaisies de Napoléon, mais résolus de donner à la France une constitution large et forte, capable de préserver la liberté de toutes les attaques du despotisme. Ce projet hautement manifesté, contrariait les fanatiques de l'empire; ils reconnaissaient combien encore était formidable le parti de la république, et de quelle nécessité il était à Napoléon de jeter dans la balance son épée environnée des palmes de la victoire. C'était le premier juin 1815 que le nouveau corps législatif, ainsi que les autres corps de l'État, devait se réunir dans une assemblée générale, sous l'antique désignation de *Champ de Mai*. Le théâtre de cette convocation fut le même que celui de la fédération de 1791. La population de Paris s'y porta en

foule ; dès neuf heures, les assistants de la solennité avaient pris place dans un vaste cirque. Les députations de l'armée occupaient l'extrême gauche et l'extrême droite ; les colléges - électoraux mandés en corps, étaient au centre. Un autel s'élevait en face du trône ; ses marches étaient couvertes d'un clergé nombreux. Là on remarquait les cardinaux de Bayonne, et Cambacérès, l'archevêque de Tours ; les évêques de Nanci, de Versailles, de Parme, de Liége et de Meaux, venus pour ajouter à la pompe de la cérémonie.

Vingt mille soldats, trente mille gardes nationales étaient en bataille dans le Champ-de-Mars. Vers midi Napoléon parut environné de pages, de chambellans, d'écuyers, d'aides-de-camp, de maréchaux d'empire; il était vêtu d'une tunique et d'un manteau de velours nacarat; ses frères portaient une tunique et un manteau de velours blanc. Sous ces costumes peu convenables à la circonstance, on les eût pris pour des acteurs prêts à jouer en public. La représentation ne tarda pas à commencer ; l'empereur ayant pris place sur son trône, l'évêque de Versailles débuta par dire une messe basse suivie du *Te Deum*. Après l'office fini, M. Dubois, l'un des

députés du département de Maine-et-Loire, et le Stentor de l'assemblée, vociféra (c'est l'expression) une adresse plus remarquable par sa longueur que par son éloquence. Elle fut applaudie, moins pour ce qu'elle renfermait que parce qu'elle eut enfin un terme.

Le prince archichancelier de l'empire, proclama que, d'après le relevé des votes, au nombre de douze cent mille, les articles additionnels aux constitutions avaient été adoptés par les Français et devenaient dès lors loi fondamentale de l'empire. Le comte Montesquiou-Fesenzac, grand-chambellan, apporta une table; le prince Joseph, en sa qualité de grand-électeur, apporta une plume; l'empereur signa; puis s'étant couvert, ce qui indigna nombre de chauds républicains, il débita son discours.

Je ne le rapporterai qu'en partie; le début prouva combien malgré lui, dans ce moment, il était comprimé par ce que l'on appelle la souveraineté de la nation. « *Empereur, consul et* » *soldat*, dit-il, *je tiens tout du peuple.* » Il avoua qu'il fallait se préparer à la guerre; car les puissances étrangères voulaient nous enlever, outre les places fortes du Nord, les provinces formant l'Alsace et la Lorraine. Il termina par

ces mots : *Une loi solennelle, faite conformément aux formes voulues par l'acte additionnel, réunira les diverses parties de nos constitutions aujourd'hui éparses.* C'était nous promettre une constitution de plus.

Après ce discours, l'archevêque de Bourges, faisant fonction de grand-aumônier (le cardinal Fesch, titulaire de cette dignité, étant demeuré à Rome), présenta à genoux le livre des Évangiles, sur lequel Napoléon posa la main en disant : *Je jure d'observer et de faire observer les constitutions de l'empire.* Les princes de la famille Bonaparte, les grands dignitaires vinrent à leur tour promettre respect et dévouement à la constitution. Les députations firent de même, mais seulement par acclamation.

L'événement de cette journée ne répondit pas à l'attente de tous ; la veille, j'avais vu un républicain tout aussi crédule qu'un ultrà peut l'être, prétendre que le magnanime Napoléon surprendrait toute la France, en choisissant ce moment pour proclamer la république. Napoléon n'en fit rien ; d'autres idées l'occupaient: il voyait s'évanouir les espérances d'une coopération extérieure ; on ne lui tenait pas ce qu'on lui avait promis ; on avait bien consenti à son

retour : mais depuis qu'il était revenu, l'Angleterre, sourde à ses avances, gardait avec lui un silence qui l'effrayait.

Rien encore n'avait transpiré de la composition de la Chambre des pairs, si ce n'est parmi les affidés de l'empereur. Il la fit enfin connaître; on y remarqua des notabilités bien divergentes. Il s'en fallait que tous les personnages qu'on y faisait entrer, fussent propres à inspirer pour le premier corps de l'État cette vénération qui est la condition de son existence. Bonaparte n'ignorait pas ce que cette composition avait de défectueux ; mais on lui avait forcé la main, ce qui n'empêchait pourtant pas la pairie impériale de compter dans son sein des illustrations respectables et des hommes d'une grande vertu.

La chambre des représentants, dès son installation, se montra plus indépendante que ne l'aurait désiré l'empereur. D'abord, elle se donna pour président un homme inaccessible à la séduction et à la crainte, le Breton Lanjuinais. Elle déclara ensuite ne point vouloir que des chambellans fussent les intermédiaires entre elle et le souverain. « Des valets, fit-elle » dire, ne peuvent parler d'égal à égal aux re» présentants de la nation » Il fallut lui pro-

mettre de se servir de l'organe des ministres.

Cette première victoire remportée, on proposa l'abolition des titres; c'était déjà attaquer les dispositions de l'acte additionnel qui reconnaissaient la noblesse impériale. La motion ne passa pas, mais il fut convenu que, dans les séances, on ne désignerait chaque membre que par son seul nom de famille. Fouché était derrière la toile; c'était lui qui poussait à la résistance afin d'entraver la marche du gouvernement. Il y avait plus de modération dans la chambre des pairs; nous voulions conserver et non envahir; maintenir et non détruire, aussi déplaisions-nous au peuple, qui nous accusait de recommencer le sénat de l'empire. On nous taxait de servilité, par cela seul que nous étions raisonnables.

Napoléon, mieux que personne, avait le sentiment profond de la royauté; il était vraiment roi des pieds à la tête. Ce fut un bonheur, non-seulement pour la France, mais pour l'Europe entière, qu'il s'emparât de la souveraine puissance au 18 brumaire. Tout autre ambitieux moins bien organisé, n'aurait fait que passer sur un trône posé en équilibre au dessus d'un abyme. La république, après la chute de ce tyran

éphémère se serait consolidée, et aurait dévoré le monde. Napoléon, par son génie, par ses formes graves, imposantes, énergiques, remit presque dès le premier instant, chaque chose à sa place. Il se fit redouter, il imprima dans le cœur de la multitude un respect profond pour la majesté royale, que les fureurs jacobines avaient avilie; il rendit au sceptre toute son importance, en l'environnant d'un prestige de grandeur.

Malgré la catastrophe qui l'avait précipité du trône, Napoléon était revenu avec les mêmes principes et les mêmes idées qu'auparavant. C'était pour lui le plus cruel de tous les supplices, que d'être réduit à se mettre en contact avec les hommes à qui l'éclat d'une couronne était insupportable. Il ne ponvait se résigner à ce qu'il y avait de faux dans sa position; il fallait qu'il parlât à la fois en monarque et en tribun du peuple. La contrainte de ce double rôle était horrible; pressé, entouré, outragé même par les fauteurs de la république, il lui tardait de leur échapper, espérant les trouver soumis et obéissants, lorsqu'il reparaîtrait au milieu d'eux, à la tête des chefs de sa brave armée. Épouvanté de la tournure que les choses

prenaient avec une chambre démocrate en majorité, il brûlait de se réfugier dans la victoire. A Paris, il n'apercevait que des ennemis ; il en trouvait jusque dans sa famille, car Fouché, avec ses ruses ordinaires, était parvenu à lui aliéner entièrement le cœur du prince de Canino. Afin d'amener ce dernier à séparer ses intérêts de ceux de son frère, il lui avait fait entrevoir la possibilité très prochaine d'obtenir, sous le titre modeste de *conservateur*, la suprême magistrature de la république.

Lucien, ambitieux à sa manière, républicain au fond de l'ame, bien qu'amoureux des titres par vanité, donna facilement dans le piége ; un simple regard que la sagesse eût dirigé, lui aurait révélé tout ce qu'il y avait de déception dans la conduite de Fouché ; il se laissa prendre aux artifices de ce maître fourbe, qui lui répétait sans cesse que ses vertus, sa fermeté, son amour des beaux-arts, le rendaient cher à la France, qui songeait à le demander, non pour son monarque, mais pour son premier magistrat, et qu'avec un peu d'adresse on réussirait à mettre Napoléon de côté.

Quelque soin que le prince de Canino prît pour dérober cette intrigue à la connaissance

de l'empereur, celui-ci en sut une partie : sa colère d'abord fut extrême ; mais réfléchissant bientôt combien toute division serait funeste, il voulut tenter de ramener son frère à des sentimens plus raisonnables.

A cette époque Cambacérès, chez qui j'étais allé, m'apprit que l'empereur m'attendait le lendemain matin à l'Élysée, pour me confier un message important.

« Que ce ne soit pas à l'étranger, répliquai-» je, je ne me sentirais pas la force de le » remplir.

» — Vous ne quitterez pas la France », me fut-il répondu.

Je fus exact au rendez-vous; je n'avais pas vu l'empereur d'aussi près depuis son retour. Il me parut avoir perdu de sa vivacité ; je le saluai profondément.

« Vous auriez dû, me dit-il en riant, ne » m'aborder qu'à genoux, en réparation de » votre trahison infâme.

» — De ma trahison, Sire, je ne vous com-» prends pas.

» — Oh ! il ne s'agit pas de 1813, c'est de » 1814 ; vous qui avez signé sans terreur ma » déchéance, vous me haïssiez donc beaucoup?

» — Non, Sire, je ne vous haïssais pas ; mais » je sentais que la France avait besoin de » repos.

» — Voilà ce que l'on répète chaque fois que » l'on veut faire excuser une mauvaise action ; » mais ne m'aviez-vous pas juré fidélité ? — A » vous, Sire, et à la constitution.—Eh bien ! — » Vous aviez manqué à celle-ci, nous étions » dès lors dégagés envers vous. — Ah ! vous » êtes constitutionnel ! par ma foi, mon cher... » un constitutionnel, lorsqu'il n'est pas un sot, » est tout au moins un malveillant; il n'y a qu'un » souverain dans un état, et pas de constitution. » Le chef est tout ; il a l'argent, les places et » les troupes ; cependant, poursuivit-il en » voyant sur mon visage combien ses premières » expressions m'avaient déplu, je dois conve- » nir qu'il y a des exceptions ; vous, par » exemple, qui avez de l'esprit et êtes honnête » homme. Que diable avez-vous à démêler » avec la constitution ? Au demeurant, ceci » n'est que le sujet accidentel de notre con- » versation. Lucien vous aime, vous le voyez » quelquefois. Savez-vous sa folie ? — Est-il » malade, Sire ? — Malade de cœur, c'est » pis que de corps. Je sais qu'il vous cache

» ses espérances extravagantes; il rêve, sous » l'influence de ce misérable Fouché, la pré- » sidence de la république. Tâchez de lui » faire entendre que si on me chasse au- » jourd'hui, on pendra demain mes frères. » En vérité, où a-t-il la cervelle, de croire » qu'on le préférerait à moi, lui qui a tué le » premier la république, au 18 brumaire; » parlez-lui, faites en sorte qu'il se tienne » tranquille, je serais désolé d'être contraint » de le bannir. »

A la suite de ce propos, Napoléon entra dans tous les détails de cette affaire; il me répéta plusieurs fois ce que j'aurais à dire; puis changeant de sujet: « Que vous semble » du comte de Lille? ne fait-il pas plus l'en- » tendu qu'il ne l'est véritablement? — Il a » de l'esprit, repartis-je, de l'instruction, et un » système de modération et de tolérance qui » aurait produit un grand effet. — Bah! il » arrondit des phrases, il joue à la bascule, » il veut être le roi de quelques-uns, tout en » disant qu'il l'est de tous: aussi est-il tombé; » et son frère? — Il a droit, Sire, à tous » mes respects, il m'a comblé de marques » de bonté. — Savez-vous que, dans cette fa-

» mille, il y a un homme de plus que vous » ne pensez? »

L'embarras de mon regard prouva à Napoléon que je ne le comprenais point, il reprit :

« Oui, un homme dans la duchesse d'Angoulême ; si tous les royalistes avaient fait » comme elle, je ne serais pas ici ; mais vos » royalistes, ils crient à voix basse, et ne » se mettent en mesure de se battre que le » lendemain du jour où l'on a remporté la » victoire sur eux. — Et la Vendée? — Je » l'estime. Plût à Dieu qu'elle fût pour » moi ! »

Après ces derniers mots, je quittai Napoléon pour me rendre chez son frère.

Lucien me reçut avec son amitié ordinaire : il m'accorda sans retard la demi-heure de conversation que je sollicitais de lui ; mais à mesure que je parlais, sa figure se rembrunissait ; il semblait mal à son aise, et fâché du sujet qui m'amenait; il me le témoigna avec une sorte de franchise brusque.

« Ce n'est pas moi, me dit-il, qui manque » à Napoléon, c'est lui qui ne veut que des » esclaves ; il pouvait donner la liberté à la

» France, loin de là il lui a forgé des chaînes
» fallacieuses qu'elle ne supportera pas long-
» temps et qui causeront sa chute. Doit-il trou-
» ver étrange, lui qui n'a rien fait pour moi,
» que je refuse de m'ensevelir sous ses ruines?
» Si la nation me préfère, si elle demande à
» m'avoir pour chef et non pour maître, où sera
» mon crime de lui avoir cédé ? »

Je cherchai à détruire cette illusion.

« Prince, lui répondis-je, comment n'aper-
» cevez-vous pas que ceux qui vous entretien-
» nent dans ces idées vous trompent et se jouent
» de vous? On ne vous connaît pas de talents
» militaires, ainsi l'armée ne se ralliera pas à
» votre nom : vous avez accepté le titre de
» prince, c'en est assez pour que les républicains
» vous repoussent. Votre existence, celle de
» votre famille ne reposent que sur celle de
» Napoléon. Si votre frère tombe, vous serez
» entraîné avec lui. — Les pairs seraient-ils
» contre moi? — Oui, sans doute. — Mais j'ai
» des amis? — Ils ne pourraient s'appuyer sur
» vous.—Quoi! vous-même...?—Moi comme
» les autres. — Fouché, cependant, m'a dit...
— Et qui oserait compter sur Fouché? Il
» vous égare pour vous nuire; on vous aime

» et l'on ne se confierait pas à votre auto-
» rité ; elle croulerait devant la résistance du
» premier sabreur ivre. Tenez pour certain
» que le dernier maréchal de camp de l'ar-
» mée ne vous laisserait pas tranquille prési-
» dent de la république. »

Je continuai sur ce ton ; le tableau que je fis d'une réalité trop évidente ébranla quelque peu Lucien ; il me dit alors :

« Pourquoi mon frère ne m'appelle-t-il pas
» à la succession de la couronne ? — Il le fera
» dès que les ennemis auront été battus ; jus-
» que-là peu importe, car s'il était vaincu, à
» quoi vous servirait un vain titre ? — Il est
» toujours bon à avoir. »

Je repris mes instances ; j'obtins enfin un raccommodement qui, tout me porte à le croire, dut être sincère à l'heure où j'en dressai les conditions. Lucien me promit franchement de ne plus se laisser aller à des intrigues aussi absurdes que dangereuses ; il se résigna à attendre toute sa grandeur de son frère, le seul qui pût l'élever. La négociation terminée, je retournai à l'Élysée raconter ce que j'avais fait. Napoléon, charmé de l'issue de mes démarches me remercia et fit aussitôt engager son frère

à se rendre au conseil qui devait être tenu dans la soirée.

Les chagrins domestiques n'étaient pas les seuls que Napoléon éprouvât, l'Europe tout entière le repoussait; elle ne voulait entendre à aucune négociation et persistait à le déclarer hors de la loi des nations. Tous les monarques autrefois ses alliés, s'avançaient contre lui, l'environnant d'un cercle de fer, et décidés à ne poser les armes qu'après l'avoir arraché de vive force du trône où son audace et son génie l'avaient porté deux fois; non-seulement on se refusait à traiter avec lui, mais encore, le dépouillant de son titre impérial, on ne le désignait plus que par des termes de mépris; c'était là ce qui le blessait davantage, car la considération était la chose à laquelle il tenait le plus; il savait combien, en France, elle est nécessaire pour se maintenir; l'idée d'en être privé le plongeait dans un désespoir profond.

Un moyen lui restait, celui de vaincre, aussi n'aspirait-il qu'au moment de pouvoir engager la lutte; de toutes parts la France se transformait en un arsenal de guerre : on confectionnait des armes, des munitions, on se préparait à une guerre offensive et prolongée; les soldats, les

officiers rivalisaient d'ardeur ; il n'en était pas de même des généraux : ceux-ci, entraînés vers leur ancien chef par un mouvement involontaire, commençaient à s'apercevoir qu'il leur fallait renoncer aux douceurs de la paix pour courir la chance incertaine des combats ; ils auraient voulu ensemble l'empereur et le repos, c'était impossible. Avec l'empereur il ne pouvait y avoir que la guerre ; elle serait terrible, et si elle était désastreuse, alors tomberaient des fortunes et des illustrations acquises au prix du sang. Ces prévisions arrêtaient l'élan des généraux; ils n'agissaient qu'avec cette nonchalance et cette indécision, qui sont des présages assurés de la défaite. L'empereur s'en apercevait, et Cambacérès l'a entendu dire : « Je devrais » faire la campagne qui va s'ouvrir seulement » avec des lieutenants, des sous-officiers et des » soldats ; ils se battraient pour devenir ma» réchaux de France. »

CHAPITRE LXXXVII.

Entretien de Napoléon avec Cambacérès, Carnot et Regnault. — Son départ pour l'armée. — Ce qu'il dit en montant en voiture. — Chute de Murat. — Waterloo. — Retour de Napoléon à Paris. — Mon entrevue avec Cambacérès. — Propos de Napoléon — Ce qu'il dit à Fouché. — Ce que Fouché dit à Cambacérès. — Effet que le désastre de Waterloo produit sur les Chambres. — Lucien et Napoléon. — Napoléon et Regnault.

Le moment où Napoléon quitterait Paris approchait. Avant de partir, il fit venir Cambacérès, Carnot, et Regnault, puis, il recommanda à l'archichancelier de s'occuper sérieusement de reconstituer la magistrature. « Il » faut, lui dit-il, qu'elle soit mise en harmonie » avec les institutions que je prépare, et qui » donneront une face nouvelle à la constitu» tion de la France. Je vous engage à faire ce » travail avec conscience et sévérité. Je vous » recommande surtout de ne point porter en

» trop grand nombre sur les listes de présen-
» tation des hommes attachés à la famille royale;
» car, ajouta-t-il, je vous connais, vous êtes
» plus bourbonien que bonapartiste; songez
» que nous serions perdus si nous nous livrions
» à ces gens-là, qui maintenant conspirent jus-
» que dans mon palais. »

Puis venant à Carnot: « Quant à vous, mon-
» sieur, ayez les yeux ouverts sur le duc d'O-
» trante; j'ai la preuve morale et patente qu'il
» mange à deux rateliers, et qu'il intrigue à
» Gand, tandis qu'il fait de l'impérialisme à
» Paris. Veuillez aussi écouter moins les senti-
» ments peu bienveillants que je vous inspire, et
» votre amour fanatique d'une organisation po-
» pulaire qui ne peut avoir lieu, puisqu'un gé-
» néral la renversera toujours. Vous pouvez en
» mon absence me faire beaucoup de mal, et cela,
» sans utilité pour vous. Tenez pour certain que
» ma chute ramènera les Bourbons; je présume
» que vous redoutez leur vengeance très légi-
» time. Votre repos et votre fortune sont atta-
» chés désormais au succès de ma cause. »

Carnot avait trop d'habileté pour ne pas envi-
sager les choses à peu près sous le même point de
vue. Il commençait à s'apercevoir, depuis les

cent jours seulement, que la France n'était pas mûre pour les institutions républicaines, qui n'avaient d'ailleurs de soutiens qu'en des hommes isolés et frappés de la réprobation publique. Les opinions, en général se divisaient en deux partis ; l'un voulait l'empire, l'autre la royauté. Carnot comprenait combien celle-ci lui serait funeste ; en conséquence, sans renoncer à ses principes, il fit à Napoléon une réponse conforme aux désirs de celui-ci, et s'exprima en homme convaincu que l'intérêt commun de leur conservation exigeait au moins ce rapprochement.

Napoléon s'adressant ensuite à Regnauld, le chargea également de surveiller Fouché. « Ne le perdez pas de vue, lui dit-il ; car » dès que vous tournerez la tête, il en profi» tera pour tenter un mauvais coup. Je » vais combattre ; si je triomphe, tout s'accom» modera pour le mieux ; si je suis vaincu, » alors faites votre malle, et que Dieu vous » accompagne, car vous ne sauriez où vous » réfugier. Songez bien, messieurs les régi» cides, qu'entre vous et les souverains de » l'Europe, ce sera désormais une guerre à » mort. S'ils retrouvent contre vous l'occasion

» perdue, ils ne la laisseront plus échapper.
» Regnault s'en tirera, parce qu'au fond on
» n'a rien à lui reprocher; mais, vous autres, mais
» moi, oh! c'est une autre affaire, nous n'en
» serons pas quittes à si bon marché. »

Tels furent, selon ce que je tiens de Cambacérès, les adieux que Bonaparte leur laissa. Tous les trois le quittèrent, convaincus qu'il leur avait prédit la vérité, et qu'en cas de revers, leur infortune serait extrême, car ils ne trouveraient nulle part un refuge assuré. Tous alors se réunirent pour veiller soigneusement sur l'intérieur, et sur Fouché en particulier. Cet homme était en effet très dangereux; il employait toutes sortes d'intrigues pour arriver à ses fins. Jacobin avec les amis de la république, ultrà avec les royalistes, il soutenait les premiers pendant un jour, puis se tournait vers les autres. Il écrivait à Gand et en Angleterre; il correspondait avec l'Autriche, la Prusse, la Russie; il avait des intelligences avec le pape, entretenait des émissaires à Rome, et négociait avec les Jésuites.

Ce fut le 11 juin 1815 que Napoléon sortit de Paris; je tiens d'une des personnes qui l'accompagnaient, qu'en montant en voiture il dit

avec une satisfaction marquée : « Pour le coup, » me voici empereur ! » tant il voyait qu'aux Tuileries il n'était que le chargé d'affaires de tous les ambitieux ! Il ne se trompait pas ; il était véritablement redevenu le souverain de la France. La haute opinion que l'on avait encore de ses talents militaires, le rendit redoutable dès qu'on le sut à la tête de son armée. Les factieux eurent peur, les représentants du peuple continrent quelque peu leur impatience jusqu'après les événements. Ils savaient que Napoléon ne les supportaient que par force, et que leur renvoi serait prononcé aussitôt qu'il pourrait imposer sa volonté du haut de son char de victoire.

Les espérances de Fouché et des royalistes s'étaient accrues par la catastrophe récente de Murat. Celui-ci, laissé par les souverains sur le trône de Naples, conservait l'idée qu'on ne tarderait pas à l'en précipiter ; aussi Napoléon ne fut pas plus tôt débarqué en France, que Murat qui, à une bravoure surnaturelle, joignait peu de bon sens, essaya la conquête de l'Italie. Après s'être emparé sans coup férir de l'État romain et d'une portion de la Toscane, il se flattait de pénétrer avec une facilité pareille dans la Lom-

bardie ; mais à la première affaire sérieuse, qui eut lieu à Tolentino, ses troupes, complétement battues par les Autrichiens, se débandèrent de toutes parts. Contraint de fuir, et le désespoir dans l'ame, il rentra à Naples, suivi seulement de quatre lanciers. Il se présenta tout accablé devant la reine : « Madame, lui dit-il, je n'ai » pu mourir. »

Mais s'il n'avait pu mourir, il ne lui fut pas non plus possible de se défendre. Toute ressource lui était enlevée ; les Autrichiens vainqueurs le poussaient vigoureusement, et pour ne pas tomber entre leurs mains, il se réfugia en France. Napoléon, à la nouvelle d'un désastre pour lui de mauvais augure, entra dans un accès de colère. Il refusa de voir le roi tombé, et lui ordonna de ne pas quitter la Provence, où Murat demeura aux environs de Toulon jusqu'à l'époque des derniers revers de Bonaparte. Alors, craignant pour sa vie, car les Provençaux ne l'auraient pas épargné, il passa en Corse ; plus tard, et lorsque toute chance de succès lui était enlevée, il osa tenter de remonter sur le trône. On sait comment, arrêté à l'heure de son débarquement sur la plage napolitaine, il vit son projet déjoué, et comment la cour de

Naples fit périr du supplice des brigands, un héros comparable, pour sa vaillance, à tous ceux dont les romans de chevalerie racontent les exploits.

Fouché tira un grand parti du premier malheur de Murat; il s'en servit pour montrer Napoléon désormais isolé, et sans aucun appui dans l'Europe. L'Autriche libre de toute inquiétude du côté de l'Italie, pouvait attaquer nos frontières, s'il lui plaisait de méconnaître les engagements secrets qu'elle avait pris naguère avec Napoléon.

La première opération de l'empereur fut une victoire signalée remportée non loin de Ligny, le 13 juin; il y battit complétement les Anglais réunis aux Prussiens, et dès lors il fut en droit de se promettre les plus heureux résultats d'une campagne ouverte aussi brillamment. Mais la fortune ou plutôt la Providence avait marqué le jour où de nouvelles calamités fondraient sur nous. Le soleil à Mont-Saint-Jean éclaira l'une des plus funestes batailles que les Français eussent perdues. La trahison avait préparé la défaite; des hommes qui avaient juré fidélité à Napoléon, passèrent à l'ennemi au moment du combat (Bourmont et Clouet); l'inattention d'un général

qui avait épuisé son bonheur à poursuivre le duc d'Angoulême et à le retenir contre la foi des traités, décida les fatales conséquences de ce jour. Napoléon tomba pour ne plus se relever. Je ne ferai pas l'outrage à sa mémoire de dire, comme tant de misérables écrivains, qu'il eut peur de mourir. Il se conduisit à Waterloo avec sa bravoure ordinaire; il chercha plusieurs fois la mort; les boulets et les balles le respectèrent. On eût dit que le ciel le réservait à une plus longue agonie. Las enfin de s'exposer inutilement, il se décida à revenir à Paris. Il s'imagina que sa présence y paralyserait les efforts des royalistes et des républicains. Les premiers, par le fait, n'étaient point à craindre; à aucune époque de la révolution, ils n'avaient su, ni décider les événements, ni en profiter. Quant aux seconds, ils étaient plus dangereux; et pourtant l'empereur devait, plus que personne, avoir la conviction qu'ils n'oseraient se porter envers lui aux dernières extrémités, tant qu'il aurait à ses ordres une poignée de soldats.

On apprit presqu'en même temps les revers de l'empereur et son arrivée dans la capitale. Ceux qui s'étaient ralliés à lui en furent accablés; je vis alors que, pour sauver la France, il n'y avait plus qu'à presser le retour de Louis

XVIII. Mon premier soin fut de courir chez Cambacérès avec l'intention de le mettre de moitié dans ce que j'allais entreprendre. Je le trouvai dans une consternation sans pareille ; il était comme anéanti : dès qu'il m'eut vu, il se jeta dans mes bras en versant des larmes. — « Mon » ami, me dit-il, tout est perdu ; voici le mo» ment de la tempête. » Je cherchai à le rassurer. — « Non, non, continua-t-il, toute illu» sion est détruite ; je viens de lui parler, il » sait que son rôle est fini, et qu'il n'a plus » qu'à disparaître de la scène du monde. — » Mais, répliquai-je, il a encore de grandes » ressources ; ses soldats ne l'abandonneront » pas ; et son génie... — Il s'est éteint sous le » poids de la disgrâce ; cet homme n'a su dé» ployer du caractère que dans la prospérité. » Il vient de m'entretenir des choses les plus » insignifiantes, les plus puériles ; je ne pouvais » le reconnaître, et me demandais si c'était » bien lui. Je n'ai pu obtenir de lui une parole » rassurante. »

Cambacérès, alors, me raconta que les deux premières personnes que l'empereur avait mandées étaient le duc de Bassano, rentré dans Paris peu d'instants avant lui, et le comte Re-

gnault. Celui-ci dont la tête était froide, et le cœur ardent, ne se laissait pas abattre par le malheur. Il trouvait partout des ressources, et proposait des moyens de résistance dont aucun ne souriait à Napoléon qui, les ayant combattus avec une opiniâtreté singulière, termina en disant :

« Il convient d'assembler sur-le-champ les » ministres, ainsi que les pairs et les représen- » tants. Je veux qu'on les instruise de tout ce » qui se passe. Les partis s'agitent à ce qu'on » prétend ; tant mieux ! je verrai qui j'aurai à » combattre. »

M. Maret, encore tout gonflé de l'idée de la puissance impériale, fit observer que pour résister avec plus d'avantage, il fallait que l'empereur prît en main tous les pouvoirs.

« Ce n'est pas mon avis, repartit Napoléon ; » j'ai recommencé la monarchie constitution- » nelle, je veux m'y tenir. D'ailleurs, dans » quel embarras ne me jetterait point une » telle mesure ? Pourquoi s'isoler la nation ? » la dictature est toujours inutile ; un prince » fort n'en a pas besoin ; et quand la fortune » l'abandonne, toutes les dictatures du monde » ne le sauveraient pas. »

En prononçant ces mots, il retrouvait quelque grandeur dans son ame ; mais il en resta là. Épuisé, il ne sut point écouter des inspirations héroïques ; il employa le temps d'agir à soutenir des luttes futiles qui achevèrent de le discréditer. Le duc d'Otrante parut enfin ; il affectait un air attristé qui déplut à l'empereur. « Ne vous gênez pas, lui dit-il, montrez » toute votre joie. Vous avez souhaité ma perte, » vous voilà satisfait. Vous croyez triompher ; » c'est une erreur. Je laisse au roi le soin de » ma vengeance ; il est environné de gens » qui l'éclaireront sur votre compte. »

Fouché, à la suite de cette attaque, essaya de se justifier ; il parla de son dévouement, de son admiration.... Napoléon l'arrêta.

« Pensez-vous vous jouer de moi ? Me prête- » riez-vous la crédnlité d'un enfant ? Je vous » connais, je sais vos œuvres ; n'en parlons » plus. Que me voulez-vous ? »

Fouché sans se déconcerter d'une réception aussi rude, amena la conversation sur les circonstances présentes. Il montra combien il était difficile d'en sortir heureusement ; et enfin, au milieu de cent phrases entortillées, il acheva par demander à l'empereur s'il jugerait conve-

nable d'entamer auprès des souverains, une négociation, qui aurait pour résultat de permettre que lui, Napoléon, pût se retirer avec avantage du malheur commun. Il termina par affirmer que si on le chargeait de ce soin, il était assuré d'obtenir des conditions acceptables. L'empereur le laissa parler, sans donner aucun signe d'approbation ni d'improbation. « Sa fi-
» gure, me dit l'archichancelier, ne fut nulle-
» ment altérée; et quand Fouché eut fini de
» parler, il répliqua avec sang-froid :

» — Serais-je donc tombé si bas que votre
» secours me fut nécessaire? ou bien votre par-
» tie est-elle encore si mal liée que, pour en ga-
» rantir le succès, il vous semblerait convenable
» de me livrer à mes ennemis? Certes, je ne vous
» accorderai pas l'avantage de me marchander
» dans votre intérêt; mes ressources sont telles
» que j'échapperai à ceux qui voudront m'ac-
» cabler sans recourir à votre intervention; je
» ne veux d'autre traité que celui qui sera con-
» clu avec la France; je ne détacherai pas ma
» cause de la sienne, je veux la sauver et non
» m'occuper de moi. Voilà ma volonté, je crois
» que vous me tiendrez quitte de remerciements
» et de toute autre explication. »

Dans ce moment plusieurs généraux, des pairs et quelques députés étant entrés, Napoléon alla au devant d'eux, et Fouché sortit avec Cambacérès. « Que vous en semble, dit-il à ce der» nier, cet homme n'est-il pas fou? la manière » dont il m'a traité est infâme. — Peut-être a-t» il raison de vous en vouloir; lui avez-vous » été toujours fidèle? — Ah, vous parlez aussi » comme lui, à qui diable est-on fidèle? L'avez» vous été jamais à votre maîtresse? » Après ces mots, Cambacérès, de qui je tiens ces détails, me dit: « Le duc d'Otrante m'a quitté, » je suis convaincu que c'est pour aller me mar» quer en encre rouge sur ses tablettes. »

Ce récit de l'archichancelier jetait une grande lumière sur notre position. Lorsque je l'eus entendu, j'essayai de lui insinuer que, puisque la cause de Napoléon était perdue, ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de chercher, par des services rendus à la cause royale, à conjurer l'orage qui nous menaçait.

« Vous pouvez, me dit-il, suivre ce parti; » vos affections d'enfance vous portent natu» rellement vers le roi; vous avez conservé des » relations d'amitié avec plusieurs de ses servi» teurs, et vous n'avez rien fait pour Napoléon.

» Ainsi, toute voie de réconciliation vous est » ouverte; quant à moi, ayant déjà le poids de » mon vote qu'on ne manquera pas cette fois » d'interpréter à mon désavantage; ayant eu » en outre le malheur d'accepter les fonctions » d'archichancelier en ce moment fâcheux, je » ne puis rien faire qui me soit utile. J'aurais » d'ailleurs quelque pudeur à agir dans un sens » contraire; maintenant je sais bien que tout est » perdu pour l'empereur, mais je ne l'abandon- » nerai jamais le premier; s'il me quitte, je » verrai ce que j'aurai à faire. »

Tandis que l'on s'agitait ainsi au palais de l'Élysée, la nouvelle du désastre de Waterloo avait rempli Paris. La sensation qu'elle produisit fut terrible; les diverses factions en prirent chacune une face particulière. Les amis de Napoléon se croyaient perdus; le coup qui le frappait retombait sur eux. Les royalistes étaient persuadés que Louis XVIII rentrerait sous peu de jours aux Tuileries, et les républicains, retrouvant tout-à-coup leurs espérances, osaient se flatter dans le premier instant de ressaisir les rênes du gouvernement. Cette illusion fut bientôt dissipée, ils reconnurent que le peuple ne voulait plus d'eux; et alors, pour la pre-

mière fois, sachant combien leur serait funeste le retour du roi, ils se rallièrent avec franchise à la cause de l'empereur. Les jours suivants, et lorsque Napoléon eut abdiqué, ils proposèrent le choix de tout prince européen que les Alliés voudraient leur donner pour maître, pourvu que ce ne fût pas un Bourbon.

Ce fut dans les deux Chambres que les opinions se manifestèrent avec le plus de véhémence. Dans celle des représentants, le marquis de Lafayette fit un rapport où il prit le titre de *Vétéran de la Liberté;* il demandait certaines mesures qu'on adopta; il fut ordonné que les ministres viendraient à l'assemblée rendre compte de ce qu'ils auraient fait et de ce qu'ils se proposaient de faire. Déjà Fouché, d'une part, et les royalistes de l'autre, cherchaient à travailler les représentants chacun dans leur sens; ce fut en vain ; la majorité resta toujours attachée à la cause qu'elle avait embrassée, et n'ayant rien de mieux à faire, s'amusa à forger une nouvelle constitution ; nous n'en manquions pourtant pas; en même temps elle se déclara en permanence, et la chambre des pairs suivit son exemple.

Au Luxembourg nous étions dans une agita-

tion cruelle, nous nous voyions compromis bien autrement que les représentants, surtout ceux d'entre nous qui, renonçant presque à la pairie royale, avaient accepté celle donnée par l'empereur. Nos regrets étaient extrêmes! je ne le dissimulerai point, et jamais nous n'appréciâmes mieux l'étendue de notre faute qu'au moment d'en être punis. Cela nous disposait à l'aigreur, et franchement nous avions grande envie de nous venger sur le premier auteur de nos maux. Quant à moi, je ne cachai plus mes sentiments; j'agissais ouvertement en faveur du roi: de concert avec le baron de L... et le comte F... je me préparai à frapper un grand coup : c'était de nous assurer d'une certaine quantité de nos collègues, et de faire une motion tendant à reconnaître sur-le-champ Louis XVIII, sans attendre que les Alliés le ramenassent dans sa capitale. J'étais convaincu qu'un grand nombre de pairs, non-seulement refuseraient de combattre une telle motion, mais que même ils la soutiendraient, bien qu'elle ne fût point dans leur sens.

Il nous fut impossible de trouver vingt ou trente des nôtres assez fermes pour résister au premier choc qui peut-être serait rude. Je vis

des militaires reculer devant cette proposition ; ils auraient offert le secours de leur sabre ; ils refusèrent celui d'un courage tout moral ; tant il y a loin de cette valeur qui porte à se précipiter tête baissée au milieu d'un régiment ennemi, à cette énergie qui affronte des périls inconnus.

Le ministre de la guerre Davoust nous présenta un rapport mensonger dans lequel il diminuait nos pertes, et exagérait nos ressources. Quel dut être son étonnement lorsque le maréchal Ney, qui revenait de l'armée, qui avait tout vu et qui savait tout, se leva pour démentir dans tout son contenu cette déception coupable ! Il montra l'armée désorganisée par le malheur et la trahison, et l'absence totale de moyens prompts pour parer aux chances d'une guerre désastreuse. A ces paroles accablantes, la consternation fut générale ; quelques voix commencèrent à murmurer la nécessité d'une seconde abdication ; la chambre des représentants exprima la même pensée, et Napoléon fut détrôné. Des messagers lui apportaient à chaque instant des renseignements sur ce qui se passait dans les deux Chambres ; les bulletins allaient en enchérissant les uns sur les

autres. Pendant ce temps, il envoyait sans espoir légitime et sans raison, des émissaires en Angleterre, en Autriche, en Russie, ou plutôt vers les souverains de ces deux derniers États; mais ces agents étaient arrêtés aux avant-postes. Toutefois, se confiant à son étoile, et poussé par son audace qui se réveillait par intervalles, il voulait monter à cheval et parcourir Paris au milieu de sa garde et de ses fédérés, enflammer les esprits par des proclamations, ressaisir enfin la supériorité qu'on lui avait enlevée et tenter de nouveau la fortune des combats. Le bruit de ce projet se répandit, il donna des craintes aux Chambres; on en parla au prince d'Eckmühl qui le démentit. On l'avait néanmoins discuté dans un conseil secret tenu entre l'empereur, ses frères, le comte Regnault, M. Maret, le maréchal Davoust et le maréchal Ney; mais il avait été rejeté comme trop dangereux en cas de non succès. Les fédérés déshonoraient par leur concours la cause impériale, et la garde aurait reculé peut-être dans une attaque contre la représentation nationale.

On dit que Lucien, alors éclairé sur la mystification que Fouché lui avait faite en lui montrant en perspective la prétendue présidence de

la république à créer, se rendit près de son frère au palais de l'Élysée, et que l'ayant rencontré dans le jardin, il lui reprocha son inaction. « Que faites-vous ? s'écriait-il ; je ne vous » conçois pas. Vous êtes plus irrésolu qu'au » 18 brumaire. Osez, et vous triompherez en- » core. »

Napoléon lui exprima ses craintes sur un coup d'état manqué. « Vous n'avez plus d'autre parti » à prendre, répliqua Lucien ; si vous ne pré- » venez vos ennemis, ils vous préviendront : ils » sont en force dans les Chambres, ils voudront » faire la guerre à vos dépens, et prononce- » ront certainement votre déchéance.

» — Le coup serait trop hardi, répondit Napo- » léon ; qui oserait le tenter ? Ils ne font encore » quelque chose qu'à l'abri de mon nom, si je » tombe, je les entraîne ; s'ils me précipitent, » ils seront les premiers perdus. — Croyez, dit » Lucien, qu'il est parmi eux des hommes qui, » n'ayant rien à risquer, les pousseront à quel- » que résolution funeste. Si vous ne voulez pas » leur résister, abdiquez. — Ce sera ma der- » nière ressource ; il sera toujours temps de » l'employer. Je voudrais lutter avec avan- » tage, et la trahison m'en ôte les moyens. —

» — C'est votre faute ; pourquoi vous servir de » ces nobles qui ne peuvent vous souffrir ? il » fallait cette fois, prendre vos généraux et vos » colonels parmi les chefs de bataillon et les ca- » pitaines ; ceux-là ayant leur fortune à faire, ne » vous eussent pas abandonné. Qui a passé dans » les rangs ennemis ? qui vous a quitté à la » tête de l'armée ? un gentilhomme ; le ro- » turier qui aurait tout attendu de vous se » fût conduit autrement. — Vous oubliez R.... » — Celui-là était au comble de ses vœux, » vous ne pouviez lui offrir davantage, et le roi » l'a maintenu dans ses honneurs. » Le comte Regnault parut dans une allée voisine, il arrivait de la chambre des députés ; on y avait parlé à diverses reprises de la déchéance ou de l'abdication parmi les groupes qui se formaient çà et là. Le conseiller d'État avait vu partout des visages hostiles ; il croyait à l'imminence du danger, et s'en expliqua avec toute franchise.

« Que me conseillez-vous, lui dit l'empereur, » abdiquer ou combattre ? — Sire, répliqua » Regnault avec une noble assurance, mon dé- » vouement vous est connu, je n'ai pas besoin » de vous protester que ma réponse partira du

» fond de mon cœur. Si vous avez des moyens » de résistance que j'ignore, il n'y a point de » temps à perdre, servez-vous-en, et triom- » phez; mais si vous n'avez d'autres ressources » que celles que je connais, il est impossible » de détourner l'orage; cédez, ou vous êtes » perdu, vous, vos proches, vos amis et tous » ceux qui ont suivi votre fortune. »

Napoléon pâlit, il garda un instant le silence; et puis avec une émotion mal déguisée, il dit :

« Regnault, vous aussi me conseillez une se- » conde abdication; elle serait inconvenante » autant que la première a pu être héroïque. — » Je ne la conseille qu'hypothétiquement; mais » si vous ne pouvez combattre avec succès, » c'est à genoux que je la demande; peut-être » vous sera-t-elle moins funeste que vous ne » le pensez. Il me semble que l'empereur » François II ne peut être insensible au plaisir » de voir sa fille gouverner la France pendant » une longue minorité; son intérêt uni au vôtre » vous soutiendra. — Mais que deviendra mon » frère, dit vivement Lucien. — Prince, répli- » qua Regnault avec tristesse, comment vous » répondre sur ce que je ne sais pas. — On » ne le laissera pas en France; ira-t-il en otage

» à Vienne? — Moi, s'écria Napoléon emporté » par un mouvement de colère, moi chez les » Autrichiens! jamais, autant vaudrait mou- » rir sur l'heure; je puis trouver un autre asyle, » l'Angleterre par exemple. »

Regnault ne dit rien, il baissa la tête. Lucien fit comme lui.

« Oui, poursuivit Napoléon, je suis certain que » l'orgueil britannique me recevrait à merveille, » l'Anglais ne me ramènerait pas à l'île d'Elbe, » où moi-même je refuserai de retourner. Je » puis devenir citoyen de Londres à titre d'hôte. »

Regnault s'apercevant que l'empereur s'attachait à cette idée, ne put se taire plus longtemps.

« Ne préféreriez-vous pas, sire, demander un » asyle à la terre hospitalière des États-Unis? » il me semble que là vous seriez libre de votre » personne, tandis que rien ne vous garan- » tirait la bonne foi du gouvernement An- » glais.

» — Eh bien donc! j'irai en Amérique si mon » abdication est absolument nécessaire; cepen- » dant, tâchons de ne pas avoir besoin de ce » moyen extrême. »

La conversation continua sur ce chapitre.

L'empereur ne sortit pas de son indécision, il congédia Lucien, donna quelques ordres à Regnault, et rentra dans son appartement.

CHAPITRE LXXXVIII.

Le général Solignac décide la seconde abdication de Napoléon. — Formule de cet acte. — Napoléon avait perdu sa force morale. — État des Chambres. — Séance orageuse. — Intrigues de Fouché. — Intrigues autour de Napoléon. — Manière dont il reçoit l'invitation de quitter la France.

Selon des personnes instruites des dernières particularités de l'agonie impériale, ce fut alors qu'eut lieu l'entrevue de l'empereur avec le général Solignac. Je me suis fait la loi de rejeter presque toujours la partie anecdotique déjà connue; mais ici, je crois devoir transcrire des détails qui sont comme le complément de ceux que je viens de retracer. Le général fit demander par un huissier une prompte audience; au nom de Solignac, Napoléon tressaillit; ce militaire était disgracié depuis plusieurs années. Cependant, il donna l'ordre de l'introduire.

« Sire, dit le général dès son début, écoutez » la voix d'un ami. On vous trompe ; vos » flatteurs vous égarent, ils ne sont pas encore » contents du mal qu'il vous ont fait. Le peuple » et les Chambres demandent votre déchéance ; » vous régniez sur nous par la victoire ; elle » vous a abandonné : tremblez que la nation ne » suive son exemple. Il ne vous reste qu'un » seul instant, qu'un seul moyen pour échap- » per aux affronts d'une déchéance : abdi- » quez. — Que j'abdique, répliqua l'empereur ! » Une seule victoire, long-temps disputée, » a-t-elle sans retour décidé du sort de la » France et du mien ? Les clefs de Paris sont- » elles restées sur le champ de bataille de Wa- » terloo ? De quel droit les Chambres osent- » elles disposer du trône ? Feront-elles comme le » sénat ? Si je tombe, le gouvernement ne tombe- » t-il pas avec moi ? Eh quoi ! elles pronon- » ceraient ma déchéance ! Si elles avaient cette » audace, j'irais à la tête de ma garde et des » troupes qui me sont restées fidèles, leur ap- » prendre que je règne encore. Les traîtres qui » m'ont arraché les lauriers d'un autre Ma- » rengo n'auront triomphé qu'un instant ; leurs » complices ne m'échapperont pas. Je sais

» qu'ils ont appelé à leur secours la garde na-
» tionale; ces boutiquiers armés n'oseront sou-
» tenir mon aspect : on peut m'humilier, mais
» m'abattre, jamais. Les députés de Paris ne
» sont que des factieux; le sang coulera,
» et je ne serai pas déshonoré. La nation
» seule peut me faire descendre du trône sur
» lequel ses suffrages m'ont placé. Je con-
» nais mes droits; je les défendrai jusqu'à la
« mort. »

Le général ne l'interrompit point. Mais reprenant la parole dès qu'il eut achevé, il lui fit envisager plus froidement la position dans laquelle il se trouvait; il lui représenta qu'abdiquer en faveur de son fils, n'était pas faire une action honteuse; qu'il pouvait sans humiliation le reconnaître pour son successeur; qu'ainsi, il ne ferait que devancer l'ordre des temps et que la régence s'établirait sans secousse. La solennité de cette mesure, ajoutait-il, réconcilierait la France avec l'Europe, et rendrait inutiles dans les mains des ennemis, les armes qu'ils voulaient employer au renversement de la patrie. Napoléon ne se rendant pas encore, le comte Regnault, présent à l'entrevue, se joignit au général Solignac. Il employa pour décider l'empereur tout ce que la

raison a de force et l'amitié d'entraînement. Il pria, intercéda, obséda même.

« Rappelez-vous, lui dit-il, qu'avant le » Champ-de-Mai une grande puissance vous » promit son appui. Si vous consentiez à pla- » cer la couronne sur la tête de votre fils ; » pensez-vous que cet appui vous manquerait? » Votre intérêt, le nôtre, vous convient à ce » dévoûment magnanime. Faites aujourd'hui » librement ce que demain il vous faudra faire » par force. Ne cédez qu'à vous-même, et » vous resterez toujours grand. »

L'empereur connut enfin que cet avis était le seul qu'il dût suivre. Il lui paraissait dur, néanmoins, de descendre si vite du trône sur lequel il ne faisait que s'asseoir. Vaincu par des instances auxquelles il ne pouvait opposer rien de solide, il autorisa le général Solignac à porter à la Chambre des représentants l'assurance d'une abdication prochaine, qui ne tarda pas à être libellée en ces termes :

« Français,

» En commençant la guerre pour soutenir » l'indépendance nationale, je comptais sur la

» réunion de tous les efforts, de toutes les vo-
» lontés, et le concours de toutes les autorités
» nationales. J'étais fondé à en espérer le suc-
» cès, et j'avais bravé toutes les déclarations
» des puissances liguées contre moi. Les cir-
» constances paraissent changées ; je m'offre en
» sacrifice à la haine des ennemis de la France.
» Puissent-ils être sincères dans leurs déclara-
» tions, et n'en avoir jamais voulu qu'à ma
» personne. Ma vie politique est terminée ; et
» je proclame mon fils, Napoléon II, empereur
» des Français. Les ministres actuels formeront
» provisoirement le conseil de gouvernement.
» L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à
» inviter les Chambres à organiser sans délai
» la régence par une loi. Unissez-vous tous
» pour le salut public, et pour rester une nation
» indépendante. »

» Donné au palais de l'Élysée, le 22 juin 1815,

NAPOLÉON. »

Cet acte ne respirait pas la majesté de celui de la première abdication. On y apercevait l'effort qui l'avait dicté; on y voyait des attaques directes contre les puissances de l'Europe. D'ailleurs, abdiquer en faveur du jeune Napoléon c'était

éluder la difficulté et non la trancher. Le fils ne pouvait pas régner après la chute du père ; le fils surtout absent et au pouvoir des Autrichiens qui certainement ne le rendraient que par force. Comment nous eût-il été possible de dénouer ce nouveau nœud gordien? Nous nous trouvions par le fait n'appartenir à personne, et si Louis XVIII lui-même n'eût pas été là, le trône français serait devenu la proie du premier venu.

Nous attendions avec impatience, à la Chambre des pairs, cette abdication à laquelle nous ne croyions pas, tant il nous semblait hors de possibilité que l'empereur eût la faiblesse incompréhensible de se dessaisir du pouvoir sans avoir cherché à le conserver par toutes les voies imaginables. Nous nous le figurions tel qu'on l'avait vu pendant quatorze ans, et non tel que la bataille de Waterloo venait de le faire.

Enfin l'abdication fut apportée ; elle fut lue par le ministre de la guerre à la chambre des représentants, qui la reçurent avec transport. Jamais, aux yeux de ceux-ci, Napoléon n'avait paru plus grand. On se répandait en bénédictions, on exaltait sa magnanimité ; mais lui

n'attachait aucun prix à ces éloges, tandis que les députés se flattaient avec un tel acte de désarmer les Alliés, de repousser la maison royale et de pouvoir, à l'aide de la régence, se constituer de la manière qui leur conviendrait le mieux. On vota unanimement des remercîments à Napoléon; on convint de reconnaître son fils en qualité d'empereur, malgré certains esprits qui, ne comprenant pas le péril de la position, la croyait favorable à la renaissance de la république, et qui, pour y parvenir, voulaient que la Chambre se déclarât *Assemblée nationale.*

Cet avis ne prévalut pas. Les plus sages entre les conjurés comprirent que toute espérance s'évanouissait avec l'empereur, et que vouloir revenir à leur premier dessein, c'était creuser plus profondément l'abyme. Nous autres pairs, étions dans l'intention de ne pas nous donner Napoléon II pour chef suprême ! nous savions que ce fantôme de prince placé entre nous et les étrangers serait plutôt un obstacle qu'un acheminement à la paix, et nous voulions arranger les choses de manière à conserver la faculté de traiter comme il nous plairait, sans multiplier les embarras. Il se trouvait néan-

moins dans notre chambre, des éléments de discorde qui n'étaient pas dans celle des représentants. Quelques pairs, comme moi, ne cherchaient qu'à remettre la France sous l'autorité royale; d'autres, vrais fanatiques de Napoléon, s'obstinaient à le servir dans son fils, et tentaient de nous pousser vers des mesures imprudentes, afin de compromettre le salut commun, ce qui aurait amené des résolutions extrêmes; un troisième parti portait ailleurs ses vues; il redoutait le retour de Louis XVIII et des princes ses neveux, et pourtant il souhaitait voir sur le trône, un homme de cette famille, qu'il n'osait pas encore nommer; quelques-uns enfin, parricides envers la patrie, appelaient une dynastie étrangère; ceux-là, il fallait les maudire.

Nous étions dans ces dispositions contradictoires, lorsque l'acte d'abdication nous parvint. Le comte Carnot nous le présenta; il était profondément ému. On voyait combien il souffrait de ce que sa chimère était renversée sans retour, il lui était même interdit de croire à la prolongation de cet empire constitutionnel qu'il avait agréé comme un dernier refuge. Il lut le message d'une voix altérée,

et nous adressa ensuite quelques mots qui nous dévoilaient sa pensée. Dès qu'il eut fini, le prince Lucien se hâta de monter à la tribune.

« Il s'agit, dit-il, d'éviter la guerre civile et » de conserver à la France son indépendance et » sa liberté. L'empereur est mort; vive l'em- » pereur! L'empereur abdique; vive l'empe- » reur! Il ne peut y avoir d'intervalle entre » l'empereur qui abdique ou qui meurt, et son » successeur. Telle est la maxime sur laquelle » repose une monarchie constitutionnelle; toute » interruption est anarchie. Je demande donc » que la chambre des pairs, qui a juré fidélité » à l'empereur et à la constitution, déclare, » sans délibération et par un mouvement spon- » tané, qu'elle reconnaît Napoléon II comme » empereur des Français. J'en donne l'exemple » le premier, et je lui jure fidélité. Si une mi- » norité coupable voulait vous faire passer pour » le dernier des peuples aux yeux des nations » étrangères, en lui faisant violer ses serments, » ce n'est pas dans la chambre des pairs qu'elle » doit trouver des complices. »

Ces paroles absolues, loin de produire l'effet que Lucien voulait obtenir, jetèrent dans les

esprits des semences d'aigreur et de résistance. Le comte de Pontécoulant prit la parole ; nul ne la manie avec plus d'éloquence et de finesse. Il emploie toujours le mot propre ; ne s'emporte jamais en des mouvements de colère ou d'impatience; maître de lui, il l'est des autres, les éclaire et les ramène à son avis ; toutes les matières lui sont familières ; il connaît les lois, il est habile en finance et en diplomatie ; et la raison dirige toujours les éclairs de son esprit. On aime à l'entendre parce qu'il sait se faire aimer ; et ceux d'une opinion contraire, forcés de lui accorder leur estime, regrettent de ne pas le voir marcher avec eux.

« Il m'est pénible, dit-il alors, d'avoir une » opinion contraire à celle du préopinant. Na- » poléon a été mon bienfaiteur, je lui reste » fidèle jusqu'au moment où il me délie de mon » serment, et ma reconnaissance de ses bien- » faits me suivra jusqu'à mon dernier soupir; » mais on veut nous faire adopter une proposi- » tion sans délibération, ce qui est contraire à » l'usage d'une assemblée délibérante ; et le » prince qui, lui-même, nous fait cette propo- » sition, a-t-il un titre pour parler dans cette » chambre? Est-il Français? oui par les senti-

» ments ; mais sous le rapport constitutionnel, » ce n'est qu'un prince étranger, qu'un prince » romain... »

Ici Lucien, appuyé de quelques murmures qui lui étaient favorables, interrompit l'orateur en s'écriant : « Je vais répondre à ce qui m'est » personnel. »

Mais on l'arrêta dans ce qu'il allait dire ; et le comte de Pontécoulant continuant : « Prince, » dit-il, vous répondrez ensuite ; respectez » l'égalité dont tant de fois vous avez donné » l'exemple. On veut que nous proclamions » Napoléon II ; je déclare fermement que rien » ne me fera reconnaître un souverain qui n'est » pas en France ; une régente, qui, non plus ne » se trouve pas dans l'intérieur du royaume. » On irait bientôt retrouver je ne sais quel sé- » natus-consulte ; on nous dirait que l'empe- » reur doit être regardé comme étranger ou » comme captif ; la régente comme étrangère » ou comme captive, et l'on nous donnerait » une autre régence qui nous conduirait à la » guerre civile. Je demande un ordre du jour » qui ne préjuge rien. »

Ce discours exprimait à merveille les craintes sur lesquelles M. de Pontécoulant n'avait pas

voulu s'expliquer plus clairement; c'était qu'en raison de l'absence du jeune empereur et de sa mère, la régence aurait été dévolue de droit aux princes Joseph, Lucien et Jérôme Bonaparte, dont le plus grand nombre, parmi nous, ne voulaient à aucun prix pour souverains de la France, à quelque titre que ce fût. Lucien sentit vivement le coup qu'on lui portait, aussi parut-il empressé de le repousser : il s'adressa au préopinant.

« Si je ne suis pas Français à vos yeux, lui » dit-il, je le suis aux yeux de la nation entière. » Du moment où Napoléon a abdiqué, son fils » lui a succédé; il n'y a point de délibération à » prendre, mais une simple déclaration à faire. »

Le comte de Boissy-d'Anglas, qui portait une affection sincère à Louis XVIII, parla dans le sens du comte de Pontécoulant, dont au fond il partageait l'opinion secrète. « J'avais prévu la » difficulté qui s'élève, mais j'aurais cru que » notre arrêté de ce matin la ferait ajourner. » L'arrêté n'a rien fait préjuger, mais il résout » la question; n'est-ce pas assez de la guerre » étrangère? veut-on nous donner la guerre » civile? Ne nous divisons point; je demande » l'ordre du jour. »

La discussion se prolongeant, l'impétueux

comte de Labédoyère, celui qui, le premier, en avant de Grenoble, avait salué Napoléon du nom d'Empereur, se leva de sa place et prit la parole.

« J'ai fait ce matin une motion semblable à » celle qu'on discute en ce moment; j'ai dit, et » je le répète, que l'empereur doit regarder son » abdication comme nulle, si on ne reconnaît » pas son fils; ces hommes qui étaient à ses pieds, » dans la prospérité, pourront aujourd'hui s'é- » lever contre son fils ; mais il en est qui lui res- » teront fidèles. Il y a dans les Chambres des » hommes qui voudraient voir ici nos ennemis, » qu'ils appelleront nos Alliés; mais s'ils rejettent » Napoléon II, l'empereur doit de nouveau ti- » rer son épée, s'entourer de son armée, de ces » braves qui, tout couverts de blessures, criaient » encore : *Vive l'empereur* ! Il y a peut-être des » généraux qui méditent en ce moment de l'a- » bandonner; mais malheur à tout traître ! il sera » traduit devant les Chambres, il sera marqué » du sceau de l'infamie, il verra ses parents » proscrits, sa maison rasée... Eh quoi ! nous » forçons à l'abdication celui que nous avons » juré de défendre, même dans ses revers (car » il n'y a pas un seul membre de la Chambre » qui n'ait ajouté ce serment à ceux qu'il a faits

» à l'empereur), et nous ne respecterions pas » ses dernières volontés! il est donc dit que l'on » n'entendra jamais dans cette enceinte que des » voix basses. »

A peine cette parole était proférée, il se fit entendre un tumulte effroyable. Les uns, et c'étaient presque tous les pairs nouvellement nommés, applaudirent avec fureur; les autres, c'est-à-dire ceux qui avaient les habitudes parlementaires, se mirent à crier : *à l'ordre*, *qu'il se taise*, etc.

Le comte de Labédoyère, sans être intimidé par les clameurs de notre indignation, se préparait à continuer; mais le général de Valence élevant la voix, dit avec un emportement bien naturel : « Nous n'écouterons rien si la dernière phrase de » ce discours n'est pas désavouée. » Le prince d'Essling ajouta : « Jeune homme! vous vous » oubliez. » Et Alexandre de Lameth dit encore: « Monsieur se croit au corps de garde. » D'autres s'exprimèrent dans des termes analogues; jamais je n'avais vu parmi nous une telle agitation; vainement pour la faire cesser, le président agitait sa sonnette. Au milieu de ce brouhaha, chacun cherchait à faire entendre son opinion; ce ne fut qu'après plus d'un quart d'heure que

l'on put reprendre la délibération dont le résultat satisfit les partisans de Napoléon; la reconnaissance formelle de son fils fut décidée.

On arrêta en même temps qu'une commission de cinq membres prendrait les rênes du gouvernement jusqu'à nouvel ordre, et qu'une députation des deux Chambres irait vers les alliés leur faire connaître l'abdication de Napoléon et l'élévation de son fils sur le trône. Il s'agissait de nommer la commission régulatrice; c'était le cas sans doute de choisir les cinq personnages les plus éminents par leur mérite et leurs vertus; mais Fouché, qui maintenant voulait le retour du roi, se servit de son influence pour faire porter des hommes dont la seule vue indisposerait les coalisés, et les engagerait à rejeter toute idée d'accommodement. On laissa de côté les Lanjuinais, les Boissy-d'Anglas, les Lafayette, les Pontécoulant, les Desèze, pour proclamer trois régicides, Carnot, Fouché, Quinette, puis Caulincourt, accusé à tort ou à raison d'avoir trempé dans le meurtre du duc d'Enghien, et enfin l'obscur Grenier.

Certes on ne pouvait faire un choix plus agréable aux royalistes; nous en fûmes charmés, il déconsidéra sur-le-champ la mesure prise, et

nous vîmes l'avantage que nous pourrions en tirer. Fouché, sans perdre de vue son projet du moment, fit à l'extérieur tout ce qu'il fallait pour prouver que, ni lui ni ses collègues, ne voulaient traiter avec le roi. Le méchant homme avait un double but : d'abord de s'emparer du pouvoir, afin de le livrer quand il jugerait à propos de le faire ; et ensuite d'épouvanter Louis XVIII, en lui montrant la possibilité d'une résistance prolongée si lui, Fouché, n'était pas employé à la dompter. Jamais plan ne fut selon moi, conduit avec plus d'art; Fouché, pour en assurer la réussite, ne négligea aucun moyen ; proclamations énergiques, démarches hardies, projet de défendre Paris, etc.

Il ne s'en tint pas là; pour corroborer son intrigue, tout à coup il nous présenta par ses émissaires une foule d'aspirants à la couronne. Nous les vîmes naître subitement; c'étaient un prince de France, que le respect m'interdit de nommer; le prince Eugène, le modèle des héros ; un fils du roi de Prusse ; le jeune roi d'Étrurie; le duc de Parme ; le prince d'Orange, héritier de la couronne des Pays-Bas; un grand-duc de Russie; enfin, on alla jusqu'à mettre sur les rangs le duc d'Yorck, dont l'Angleterre

n'aurait pas même voulu, si sa constitution lui eût laissé le choix de son souverain.

Fouché savait que ces prétentions tourmenteraient le roi, et rendraient sa condition meilleure; l'effet prouva qu'il voyait bien. Cependant, et sans avoir égard aux délibérations précédentes des deux Chambres, la commission du gouvernement décida que, jusqu'à nouvel ordre, les lois et tous les actes seraient rendus au nom du *peuple français*; ainsi, en quelques heures, commença et prit fin le règne de Napoléon II. C'était par le fait une sorte de république que l'on établissait; mais elle ne satisfit pas les Jacobins, qui n'y virent que l'apparence de ce qu'ils désiraient ardemment.

Dès que l'on connut cette décision, les gens sages pensèrent que l'on ne tarderait pas à revenir sous l'autorité du roi; car on ne pouvait s'imaginer qu'un autre que Louis XVIII dût être appelé au trône de France. Ceux qui ne réfléchissent jamais, s'attachaient à l'un des fantômes que Fouché leur présentait, et chacun choisissait suivant son caprice, ses intérêts ou ses espérances. Le courroux de Napoléon fut extrême; quand il se vit ainsi trompé; s'il y

avait autour de lui des esprits pacifiques, il y en avait qui le poussaient vers des moyens extrêmes. Le comte de Labédoyère lui donna le premier connaissance de ce qui s'était passé à la chambre des pairs ; Napoléon le remercia avec chaleur :

« Si tous pensaient comme vous, lui dit-il, » la France serait sauvée ; mais ceux que j'ai » comblés de biens veulent les conserver. » Ils sacrifieraient tout, moi et la patrie, à » une légère augmentation de la rente. Leur » prince est à la Bourse ; j'espère que ceux » qui viennent les puniront de leur déloyauté. »

M. Labédoyère le sollicita vivement de tenter encore le sort des combats ; il lui assura que sa seule présence formerait une armée ; Napoléon l'écouta et ne fit rien. Il parlait encore, mais il n'exécutait plus.

Sur ces entrefaites le comte D'..., qu'on chargea de lui parler touchant la nécessité de sortir de la capitale, se rendit à l'Élysée, où on le reçut assez mal, car l'empereur n'avait pas oublié sa dernière levée de boucliers. Il la lui reprocha avec véhémence, lui disant que si le pouvoir lui était rendu, il en profite-

rait pour le faire mettre en jugement. L'envoyé soutint la bordée sans opposer autre chose que le silence; puis s'excusant sur la gravité des circonstances, il représenta le royaume cerné de toutes parts, entamé déjà ; le roi de Rome captif ; la couronne impériale brisée sans retour. Après ce préambule, abordant avec précaution l'objet de sa mission, il demanda à l'empereur s'il ne se préparait pas à chercher une retraite plus sûre que Paris, où il risquait de tomber entre les mains de ses ennemis.

Napoléon répliqua qu'il s'occupait de se soustraire à la haine de ceux qui le poursuivaient; mais que le séjour de Paris lui semblait le plus convenable jusqu'au dernier moment. Ce n'était pas ce qu'on voulait ; aussi M. de D'... , avec toute la grâce de ses manières, finit par lui expliquer clairement que sa présence à Paris faisait naître des craintes sérieuses ; que les Alliés ne traiteraient pas avec nous tant qu'ils le verraient là, et que le gouvernement provisoire souhaitait qu'il partît sans délai.

« Que je parte ! s'écria-t-il, que je parte!

» Est-il bien vrai, monsieur, qu'on vous ait » chargé de me porter de pareils ordres? à moi, » me dicter des lois! Qui me les dicterait? ces » misérables tant de fois tremblants à ma vue? » Je n'obéirai à la volonté de qui que ce soit ; » vous pouvez aller le leur dire. Ah! que je parte! » que je les débarrasse de ma personne au plus » tôt ; qu'en m'éloignant de ma garde je laisse » à des traîtres la facilité de me livrer au pre- » mier venu! Cela ne sera point ; je suivrai » les mouvements de l'armée ; je partirai lors- » qu'elle partira ; je traiterai si elle traite ; » sinon, non. »

Cette résolution présageait trop de calamités dans l'avenir, pour que le négociateur n'essayât pas de la combattre ; il le fit avec chaleur et ménagement. Mais ce fut en vain ; Napoléon demeura ferme dans son idée, et il se montrait d'autant plus inébranlable, qu'à ce moment le colonel Labédoyère lui apportait des nouvelles propres à entretenir son espoir. Le colonel venait lui faire part des dispositions des troupes, des fédérés, et même des gardes nationales, « toutes excellentes, disait-il, et » annonçant un dévoûment sans bornes à la » personne de l'empereur.

» Vous l'entendez, dit Napoléon à l'envoyé; » je ne suis pas dépourvu de ressources comme » on le croit. Je ne m'en servirai point pour » bouleverser la France; mais qu'on se garde » de me pousser à bout, car alors je me verrai » libre de suivre le parti qui me conviendra » le mieux. »

Vainement le comte de D'... riposta par tout ce que la raison avait de plus sensé; Napoléon persista à répondre qu'il n'entendait pas se séparer de son armée, et cette première tentative auprès de lui n'eut aucun succès. Le comte Regnault m'a rapporté qu'à cette époque Napoléon reçut la visite d'un agent anglais, avec lequel il eut plusieurs conférences; on se proposait de le déterminer à venir en Angleterre chercher un asyle qu'on lui garantissait. Cette démarche funeste était depuis long-temps l'objet des pensées de Napoléon: il la croyait avantageuse, et malgré tout ce que le bon sens pouvait lui suggérer à cet égard, il penchait à se retirer à Londres plutôt qu'aux États-Unis. C'était là sans doute une folie; n'importe, elle lui plaisait. il voyait quelque chose de magnanime et de digne des actes de sa vie, d'aller, comme Coriolan, Thémistocle ou Alcibiade, demander

une retraite à ses plus cruels ennemis. Il se fiait à leur générosité ; ses conversations avec l'agent anglais achevèrent de le décider.

CHAPITRE LXXXIX.

Politique anglaise. — Proclamation de Napoléon. — Il veut se remettre à la tête des troupes. — Sa dernière entrevue avec Fouché. — Napoléon et Ney. — Proclamation du roi. — Je suis joué par Fouché. — Conversation, le 7 juillet entre Cambacérès, Carnot et moi. — La Chambre des Députés est dissoute. — Entrée du roi à Paris. — Spoliation du Musée. — Nouveau ministère. — Fouché en fait partie.

L'envoyé anglais appartenait-il véritablement au cabinet de Londres, ou était-ce une des machines que Fouché faisait jouer pour décider le départ de l'empereur? Fouché, dans son marché avec l'Angleterre, car il en avait passé un avec cette puissance, s'était-il engagé à lui livrer Napoléon? Serait-il vrai que lord Castelrheagh voulût avoir dans la personne de ce grand homme un ôtage contre les projets ultérieurs de la France et du reste de l'Europe? cela ne me surprendrait point : tout ce qu'il y a de plus machiavélique se retrouve au bord de la Tamise; la conduite

qu'on y tient envers les Grecs et au profit de don Miguel en est la preuve. Quoi qu'il en soit, l'empereur, trompé, demeura tranquille sur son sort à venir, persuadé que l'Angleterre en adoucirait l'amertume.

Ainsi la demeure impériale était livrée à toutes sortes d'intrigues, les unes tendantes à faire partir l'empereur, les autres à le faire rester : ceux qui voulaient qu'il demeurât, le berçaient de mensonges ; ils lui montraient la plus grande partie de la France encore toute à lui ; ils lui reprochaient de consentir à descendre du trône ; ils le conjuraient de ressaisir le pouvoir, soit à un titre, soit à un autre. Enfin on l'amena à adresser aux soldats une proclamation ; et lorsque, par son abdication, il n'avait plus le droit de leur parler collectivement, il leur disait :

« Napoléon aux braves de l'armée sous Paris.

» Soldats ! en obéissant à la nécessité qui » m'éloigne de la brave armée française, j'em- » porte l'heureuse certitude qu'elle justifiera » par l'éminent service que la patrie attend d'elle, » les éloges que nos ennemis n'ont pu lui re- » fuser.

» *Soldats! je suivrai vos démarches, quoique* » *absent.* Je connais tous les corps; pas un » d'eux ne remportera un avantage sur l'ennemi, » que je ne lui tienne compte de la bravoure » qu'il aura déployée. On nous a calomniés, vous » et moi. Des hommes peu faits pour apprécier » nos travaux ont vu, dans les marques d'atta- » chement que vous m'avez données, un zèle » dont j'étais seul l'objet; que vos succès futurs » leur apprennent que c'était surtout la patrie » que vous serviez en m'obéissant, et que si j'ai » quelque part à votre affection, je la dois à » mon ardent amour pour la France, notre pa- » trie commune.

» Soldats ! encore quelques efforts et la » coalition sera dissoute. Napoléon vous recon- » naîtra aux coups que vous allez porter; sau- » vez l'honneur, l'indépendance des Français, » soyez les hommes que j'ai connus depuis vingt » ans, et vous serez invincibles.

» NAPOLÉON Ier. »

Cette phrase, *soldats! je suivrai vos démarches, quoique absent*, donnait assez clairement à entendre que son absence ne serait pas éternelle, et qu'un jour il serait en position de re-

connaître par lui-même les services rendus à la cause de son fils. Chacun le devina, et l'on frémit à la pensée d'un coup de son désespoir. Une idée alors l'occupait, il en causa plusieurs fois avec le comte Regnault, dont la fidélité n'était pas ébranlée par les revers du grand homme. Il croyait que, s'il pouvait se remettre à la tête des troupes, il aurait la facilité, en remontant le cours de la Loire et en prenant par Lyon, de faire une trouée en Italie, et de soulever ce pays de manière à s'y maintenir avec avantage, ou du moins à obtenir des conditions meilleures que celles qui lui seraient accordées dans la situation des choses. Napoléon voulut donner une tournure légale à cette entreprise dès son début, et afin de n'avoir pas à lutter contre tout le monde, il écrivit au gouvernement provisoire la lettre suivante :

« Je connais la position des ennemis, leur » avant-garde n'est pas nombreuse. Voici une » occasion favorable de mettre en évidence la » force morale de l'armée. Les troupes reprendront courage en voyant de nouveau à leur » tête leur ancien général. En abdiquant, je » n'ai pas renoncé au droit qu'a tout citoyen de » défendre son pays. Si l'on veut, je réponds de

» vaincre l'ennemi, et d'inspirer à l'armée des » sentiments qui du moins vous ménageront » des conditions honorables. Cet objet rempli, » je promets de monter en voiture et de me » rendre au lieu de ma destination. »

Cette lettre, que Napoléon n'aurait pas dû écrire s'il avait pleinement examiné l'intérêt de sa dignité, ne produisit pas l'effet espéré. Loin de vouloir combattre, et surtout sous ses ordres, on ne demandait qu'à négocier, aussi répondit-on par un refus enveloppé sous les formes les plus flatteuses. On le redoutait encore. C'était un lion menaçant, mais qui hésitait sur ce qu'il fallait faire.

Cependant il affectait de se montrer en public, il visita les faubourgs et les avant-postes de l'armée. Une foule nombreuse de militaires et de citoyens l'environnait, et toujours en poussant des cris d'amour. On savait que des officiers de tous grades, veillaient à sa sûreté la nuit dans le palais de l'Elysée; que là on tenait des conseils secrets avec des hommes de résolution, capables de tout entreprendre. De pareils rassemblements offraient des dangers. La populace et l'armée répondraient à l'appel qu'on leur ferait. Le péril croissait, d'une autre part, avec

l'approche des ennemis, Fouché, qui en mesurait l'étendue, se confia dans son adresse pour le dissiper.

Il fit demander, par le comte Regnault, une dernière audience à l'empereur, qui eut de la peine à l'accorder, tant la vue du duc d'Otrante lui était insupportable. Néanmoins, sachant qu'un ennemi ne se décèle jamais mieux que lorsqu'il parle lui-même, il consentit à voir Fouché. Cette fois le fourbe se déguisa moins, ou plutôt, par un raffinement de ruse, il se montra franc; c'était pour lui une manière nouvelle de tromper l'empereur, qui, de son côté, n'ayant aucune envie de jouer au plus fin, lui demanda quel piége nouveau il venait lui tendre.

« Je n'en ai plus besoin, repartit Fouché, » vous êtes tombé et je m'élève. A quoi me ser» virait de vous accabler? Quoique je vous » sois en horreur, je ne puis oublier combien » vous avez aidé à ma fortune. Maintenant que » je n'ai pas à vous craindre, laissez-moi vous » servir de la seule manière qu'il me soit permis » de le faire. Vos ennemis sont nombreux, vous » les connaissez; j'ai déjà reçu, tant du roi de » France, que des Alliés, l'ordre de m'assurer » de votre personne, n'importe par quelle voie.

» Vous êtes sous le poids de l'ordonnanee » royale qui commande de vous courir sus : » plus d'un fanatique aspire à délivrer son » pays des terreurs que vous inspirez tou- » jours ; et le fer ou le poison..... — Un » assassinat ! s'écria Napoléon ; les princes en » sont incapables. — Aussi n'est-ce pas d'eux » que vient l'arrêt de votre mort. Mais vous, » qui, comme eux, avez eu des flatteurs, » des courtisans, savez de quoi cette sorte » de gens est capable. Déjà, depuis le 22 » juin, j'ai déjoué deux fois des tentatives » dirigées contre votre personne ; j'espère que » celles à naître ne réussiront pas. »

Cette révélation jeta quelque trouble dans l'ame de l'empereur. « Le peuple veut donc ma » mort ? répliqua-t-il. — Le peuple, je n'en » sais rien ; ce n'est point là l'état de la ques- » tion, reprit Fouché ; que, dans la foule, il » se rencontre un Poltrot, un Jacques Clé- » ment, un Ravaillac, qui croie en vous frap- » pant obtenir les honneurs de la terre et les » béatitudes du ciel, et vous êtes perdu. Croyez- » m'en, hâtez-vous de partir, ne vous raidis- » sez pas contre votre mauvaise fortune pré- » sente. Savez-vous ce que l'avenir vous réserve

» dans son obscurité? Vous êtes à peine au » milieu de votre carrière; ne compromettez » par votre sort par trop d'obstination. — » Mais où irai-je ? — Chez les Américains ; ils » vous attendent; eux-mêmes, peut-être ne » tarderont pas à avoir besoin de vous. »

Cette dernière idée satisfit en ce moment sa grande ame, qui en embrassa toute l'étendue. Ce fut presque ce qui décida l'empereur à partir. Ce point obtenu était plus qu'une victoire gagnée ; Fouché ne perdit pas de temps, il pressa les préparatifs et donna au général Becker la commission d'accompagner l'empereur jusqu'à son embarquement, qui devait avoir lieu, s'il était possible, au port de Rochefort.

Quand une fois on fut certain que Napoléon renonçait au trône, ses amis consternés redoublèrent d'instances pour changer sa résolution. Mais frémissant à la possibilité de tomber entre les mains des Prussiens, comme Fouché le lui avait fait craindre dans leur dernière entrevue, il tint ferme, se refusa à toutes les propositions qu'enfantait le désespoir, et partit. Le comte Labédoyère et le maréchal Ney furent les deux derniers militaires qui le virent. Il reçut leurs tristes adieux; Ney lui dit. « Vous partez !

» Dieu vous sauve la vie ! nous, qui restons, la » perdrons assurément. — Venez avec moi, » répondit l'empereur. — Plutôt mourir que » de m'expatrier. J'ai tant de fois versé mon » sang pour la France, en pays étranger, que » je ne veux plus le répandre que sur la » terre de la patrie. »

Le comte Labédoyère espérait un meilleur destin ; Regnault eut son tour : attaché sincèrement à l'empereur, il était anéanti, il versait des larmes, il se tordait les bras. Je le vis le même jour, il me fit pitié; ce fut alors qu'il me raconta les particularités que je répète. Il allégeait sa douleur en nous parlant de Napoléon. Celui-ci, arrivé au bord de la mer, aurait pu passer en Amérique; mais il ne s'en souciait guère; toujours poussé par cette idée malheureuse que les Anglais le traiteraient bien, il se confia à la bonne foi du léopard britannique.

Il n'entre pas dans mon plan de suivre le grand homme après son départ de Paris, assez d'autres l'ont fait, assez le feront encore, je ne veux m'occuper que de ce qui se passait autour de moi. Il y avait dans la capitale anarchie complète ; qui gouvernerait ? on n'en savait rien. Des furieux parcouraient les rues, cherchant à

ameuter la populace contre les honnêtes gens. On tirait ça et là des coups de fusils ; la terreur était générale. La garde nationale couvrait les murailles de protestations et d'adresses ; l'armée en faisait autant. C'était pour déclarer qu'on ne voulait d'autre cocarde que la tricolore, d'autres drapeaux que ceux de l'empire et de la république.

La chambre des représentants, toujours en permanence, improvisait la constitution, qu'elle nous présenta la veille précise du jour où le roi rentrait. Ses séances furent égayées par la grande frayeur de M. Merlin de Douai qui, fidèle à sa manie de voir des suspects, prit deux messagers du gouvernement provisoire pour deux assassins qui en voulaient à sa personne. Le récit de cette affaire, le tableau de la prudence énergique de la comtesse Merlin, tracés avec une naïveté curieuse par son époux alarmé, amusèrent les Parisiens, qui trouvèrent bientôt une distraction plus sérieuse dans la déclaration du roi, commençant par ces mots :

« J'apprends qu'une porte de mon royaume » est ouverte... » Et dans laquelle on trouvait ces phrases si franches, si rassurantes en même temps : *Mon gouvernement devait faire des*

fautes ; peut-être en a-t-il fait... Il est des temps où les institutions les plus pures ne suffisent pas pour diriger ; où quelquefois même elles égarent... Je veux tout ce qui sauvera la France. »

Ce ne fut pas sans étonnement que nous vîmes cette proclamation publiée dans les gazettes. Il semblait dès lors que l'on négociât avec le roi ; au fonds il n'en était rien, le seul Fouché avait ordonné l'impression de cette pièce ; le temps lui paraissait venu de lever le masque ; et comme il était, par le fait, le chef du gouvernement provisoire, il laissait avancer les ennemis malgré la convention faite avec eux.

Au milieu de ces secousses, je songeais un peu à mon avenir. Je craignais qu'on n'appréciât qu'imparfaitement mes bonnes intentions, et que je ne fusse jugé sur les apparences de ma participation à l'usurpation impériale. Je songeais donc à me rapprocher du duc d'Otrante, afin de savoir de lui le sort qu'il me préparait. Il ne me fut pas facile de pénétrer dans son hôtel, ce qui me parut de mauvais augure; mais dès mon introduction dans son cabinet, il vint à moi de l'air le plus affable ; et sans que je lui expliquasse le motif de ma visite : « Mon cher comte,

» me dit-il, je veux vous donner la preuve de » l'injustice de vos préventions à mon égard. » Voyez cette liste ; votre nom y est inscrit : » eh bien ! je la dresse afin de recommander » des gens de mérite à la clémence du roi. » Je me laissai prendre au piége, je crus à l'obligeance de Fouché ; et cette liste était précisément celle des pairs impériaux qui devaient être éliminés. Je témoignai ma reconnaissance à Fouché, ce qui dut passablement le divertir. Il m'écouta avec une bonhomie infernale ; je lui demandai alors à quelle époque le roi rentrerait. « Je ne sais pas encore, » répondit-il ; je vois Paris en grande efferves- » cence, et trop agité pour le recevoir conve- » nablement. Je ne pense pas même qu'il veuille » rentrer une seconde fois dans une ville occu- » pée par les Alliés, et où il ne serait pas le » maître. — Je conviens, dis-je, que la posi- » tion sera peu agréable dans le premier instant; » mais sa présence sera la sauve-garde de cette » grande cité. »

J'avais deviné le sens du propos de Fouché ; il eût souhaité tenir le roi à l'écart, afin de le mieux gouverner. Il y serait parvenu en l'isolant dans une ville de province, et c'eût été pour la France le plus grand des malheurs.

Je voulus ensuite savoir quelle serait la destinée des deux Chambres.

« Elles ne seront pas dissoutes, me dit » Fouché ; il est de la politique du roi de les » conserver, celle des représentants surtout. Je » le lui conseille, et certainement il le fera. »

Il ne pensait pas un mot de ceci : je feignis de prendre pour argent comptant ce qu'il me confiait. Nous continuâmes, lui de me tromper, moi de le questionner. Il me promit monts et merveilles pour l'avenir, m'assurant que le roi, satisfait de rentrer, ne sévirait contre personne et qu'une amnistie générale proclamerait la clémence. Cet oubli du passé me paraissait sage ; je me retirai satisfait.

Cependant les commissaires envoyés vers les puissances n'ayant pu remplir leur mandat, le gouvernement provisoire, dans la nuit du 7 au 8 juillet, déclara qu'il cessait ses fonctions et remettait l'autorité entre les mains du roi. Cette résolution n'avait pas été prise sans de violents débats.

Le 7 juillet au matin j'allai chez Cambacérès pour apprendre où nous en étions ; il n'en savait pas plus que moi. Carnot survint; il était furieux contre Fouché : « Le scélérat, dit-il, il

» nous joue tous, et cela sans grand profit pour
» lui peut-être; car j'espère qu'il sera pendu dès
» le retour du roi. Si l'on voulait m'en croire,
» nous le ferions saisir, et, comme la ville est
» en état de siége, il serait jugé, condamné et
» exécuté en deux heures par une commission
» militaire. Il ne nous en arriverait pas davan-
» tage, et même on nous remercierait de l'avoir
» expédié. »

Cambacérès haïssait les moyens violents, il n'approuva point celui-là; quant à moi, j'aurais agi de moitié avec Carnot. Il nous apprit que le roi était arrivé aux portes de Paris, au château d'Arnouville, et que certainement il ne tarderait pas à entrer. « Que deviendrons-nous, ajouta-
» t-il? la risée de l'Europe. On nous sifflera et
» l'on nous couvrira de boue; c'est une pitié
» que nous n'ayons pas su mieux nous défendre.
» Et ce misérable Napoléon, comme il a faibli!
» Il est tombé au premier choc; est-ce un hom-
» me? Fallait-il qu'il revînt de son île d'Elbe
» pour faire une faute pareille! Ah! si on eût
» établi la république!... — Nous aurions eu la
» terreur, repartis-je. — Eh bien! reprit Carnot,
» avec la terreur la victoire serait revenue. On
» se serait précipité aux frontières pour éviter

» les bouleversements de l'intérieur, et l'étran-
» ger, qui ne tremble pas de combattre un fan-
» tôme de monarque, aurait reculé d'épou-
» vante à l'aspect du bonnet rouge de la
» république. »

J'écoutais Carnot et n'osais réfléchir sur ses paroles, tant j'avais peur qu'il n'eût raison. Il nous quitta pour aller engager ses collègues à prendre des mesures propres à sauver les intérêts de ceux qui s'étaient le plus exposés. Il va sans dire que Fouché n'était pas de ce nombre.

Le 8 juillet au matin, les représentants voulant aller reprendre la séance suspendue de la veille à minuit, trouvèrent les portes de leur palais fermées et gardées par des troupes qui leur en interdirent les approches. Une soixantaine de députés, ayant à leur tête Dumolard, dressèrent une protestation contre la violence qui leur était faite. Ils écrivirent au maréchal Davoust que la chambre formant alors la seule représentation nationale, puisque les pairs s'étaient séparés sans ajournement, était résolue à suivre l'armée et à former un corps d'État sur les bords de la Loire. Le maréchal Davoust, dont la conduite en cette circonstance ne

fut pas franche, ne leur répondit pas ; ils ne surent dès lors que devenir, et chacun d'eux alla chercher ses passeports pour retourner dans ses foyers.

Nous autres pairs, avions mieux compris la loi de la nécessité ; aucun de nous ne protesta : nous tentâmes même de nous rapprocher du gouvernement royal. Ceux qui ne pouvaient attendre aucune grâce de Louis XVIII seuls n'agirent pas dans ce sens.

Déjà, en vertu de la capitulation, Paris était occupé par les troupes étrangères, lorsque le 8 juillet, les barrières, jusqu'alors fermées et gardées par la gendarmerie, furent ouvertes pour laisser la population libre de se porter au-devant du roi. Le prince entra à deux heures ; il dit aux autorités qui étaient allées le recevoir : « Je ne » me suis éloigné de Paris qu'avec la douleur » la plus vive et une égale émotion. Les té- » moignages de fidélité de ma bonne ville sont » parvenus jusqu'à moi ; j'y reviens avec atten- » drissement. J'avais prévu les maux dont elle » était menacée ; je désire les prévenir et les » réparer. »

Les maux dont parlait le roi ne tardèrent pas

à fondre sur la capitale. Nos alliés prétendus se comportèrent en ennemis véritables. Les Prussiens, que nous avions vaincus avec le plus de facilité, furent ceux qui, enflés d'une victoire collective, mirent le plus d'âpreté à en abuser. Ils allèrent jusqu'à braquer leurs canons contre le château des Tuileries occupé par Louis XVIII; ils voulurent faire sauter le pont d'Iéna, qui leur rappelait une éclatante défaite; déjà, leurs préparatifs de destruction avançaient, lorsque le roi, indigné d'un tel excès de lâcheté, déclara que, s'ils ne renonçaient à leur dessein, il irait se placer sur le pont; préférant la mort à une injure qui lui était personnelle.

Cet acte d'une déloyauté atroce était le prélude de la spoliation du premier musée de l'Europe, de ce trésor des arts, acheté par tant de victoires, et garanti par la capitulation de Paris, dont un des articles disait textuellement :

Les propriétés publiques, à l'exception de celles qui ont rapport à la guerre, soit qu'elles appartiennent au gouvernement, soit qu'elles dépendent de l'autorité municipale, seront respectées, et les puissances étrangères n'inter-

viendront d'aucune manière dans leur administration et dans leur gestion.

Le musée fut pillé sans pudeur ; c'est à cette époque que, dans une lettre pleine de mensonges et d'insolence, le général Wellington essaya de justifier cette dévastation coupable. Chacun reprit ce qu'il avait cédé ; le pape même, voulut ravoir ce que nous avions acquis par le traité de Tolentino. Il envoya le célèbre sculpteur Canova, pour veiller au transport des chefs-d'œuvre qu'il réclamait. Un jour cet habile artiste se faisant annoncer chez le prince de Talleyrand sous le titre d'ambassadeur du Saint-Père : « Ambassa-» deur ! s'écria le maître de la maison ; vous » vous trompez ; c'est emballeur qu'il faut » dire. »

On croyait que le roi, à son retour de Gand, conserverait le ministère qu'il s'était formé dans cette ville ; il n'en fit rien ; M. de Châteaubriand qui l'avait servi avec tant de zèle et de fidélité, mais qu'il n'aimait pas, fut mis de côté. La même disgrâce, quoique mieux méritée, atteignit le comte de Blacas ; celui-ci avait déployé tant d'inhabileté en 1814, que chacun lui jetait la pierre et désirait le voir

éloigné des affaires. Fouché fit de son exclusion un des articles de son traité secret, et les gens de la cour l'appuyèrent tous. Le comte de Blacas fut nommé à l'ambassade de Rome, et nul en France ne déplora sa disgrâce. De tous les favoris du roi depuis son retour, il était sans doute le moins digne par ses talents de cette confiance illimitée.

Le roi composa son nouveau ministère de la manière suivante : le baron Pasquier devint garde-des-sceaux; on était mécontent du chancelier Dambray qui, au lieu d'aller à Gand, avait pris la route de ses terres en Normandie; M. Pasquier prit aussi, momentanément, le portefeuille de l'intérieur, qui, peu après, fut donné par intérim au comte de Barente ; le maréchal Gouvion-Saint-Cyr devint ministre de la guerre ; le marquis de Jaucourt, ministre de la marine; le baron Louis, ministre des finances ; le prince de Talleyrand conserva le ministère des affaires étrangères ; enfin, ce qui frappa d'étonnement toute l'Europe, et qui causa un scandale politique dont l'impression n'est pas encore effacée, ce fut de voir sous Louis XVIII, frère de Louis XVI, Fouché, le fourbe Fouché, le régicide Fouché tenir

dans ses mains le portefeuille de la police.

Pour arriver à ce résultat inconcevable, il avait fallu une ruse plus qu'humaine. Fouché était parvenu à faire croire que, seul, il avait assuré le retour de Louis XVIII; que, seul, il était capable de maintenir l'équilibre entre les divers partis. La cour le soutint d'abord; elle était aveuglée par les services apparents qu'il lui avait rendus; ce fut elle qui décida le roi à prendre pour ministre un homme teint du sang de son frère, et à le mettre presque en relation, du moins en face avec MADAME royale. C'était là un événement si étrange, que nul ne voulait y croire, lors même que Fouché administrait déjà.

Son début fut atroce; il commença par proscrire ses collègues dans la commission du gouvernement, puis tous les hommes qu'il n'aimait pas. Il était tellement disposé à sévir, que le roi lui-même dut modérer son zèle trop ardent. Fouché provoqua encore la radiation de tous les pairs royaux qui avaient accepté la pairie impériale. Le seul Boissy-d'Anglas fut excepté de cette mesure inconstitutionnelle. J'aurais dû pressentir qu'elle m'atteindrait

lorsque, voulant aller aux Tuileries offrir mes hommages au roi, on me conseilla d'attendre que ce prince me fît appeler.

CHAPITRE XC.

Ma disgrâce. — Audience que le roi m'accorde. — Réaction dans le Midi. — A Montpellier. — A Nimes. — Trestaillons. — Le marquis d'Arbaud-Jouques. — Propos d'un Nimois. — Le maréchal Brune.

J'AVAIS accepté la pairie impériale, c'était un tort, sans doute; fallait-il toutefois m'en faire un crime? Le roi, en sortant de France, ne s'était-il pas empressé de dire à tous ceux qui s'offraient à l'accompagner, que ne sachant son destin à venir, il ne voulait pas entraîner dans le malheur de l'exil des hommes dont ses moyens ne lui permettraient pas de récompenser les services. Il agit ainsi, principalement envers la maison militaire.

D'après ces paroles et la probabilité que les princes ne rentreraient plus, il me semblait que nous étions autorisés à prendre un parti et à

remplir à l'intérieur des fonctions utiles à la chose publique. Plusieurs d'entre nous, et j'étais du nombre, n'avions cessé de travailler à ramener les Bourbons, soit par nos vœux, soit par nos démarches; ils revenaient, nous les saluions avec allégresse; et pour récompense ils nous repoussaient : c'était bien pénible. Au reste le premier auteur de cette mesure rigoureuse, l'abominable Fouché, voulait immoler à l'ancienne noblesse, tous les hommes de l'empire et de la république; c'était par le nombre des victimes qu'il comptait se faire absoudre et se maintenir au pouvoir; ignorant, malgré l'étendue de son esprit, que si la noblesse de cour est accoutumée à sacrifier ses sentiments à son intérêt, celle des provinces ne pactiserait jamais avec lui.

Quand je sus d'une manière positive que les pairs impériaux seraient censés s'être démis de la pairie royale, je voulus essayer de parer le coup; en conséquence je me rendis chez le duc d'Otrante pour avoir une explication; il me fut interdit cette fois de pénétrer jusqu'à lui, sa porte demeura fermée pour moi avec une rigueur désespérante. Je lui écrivis dans le but d'obtenir une audience, il ne me répondit pas;

alors je me tournai d'un autre côté, et je sollicitai, par l'intermédiaire du duc de la Châtre, la faveur d'arriver directement au roi. Je comptais peu sur le succès de la démarche, et ma surprise fut grande lorsqu'un billet poli du premier gentilhomme de la chambre, m'annonça que le roi me recevrait le lendemain.

Je crus avoir remporté la victoire. A l'heure indiquée je me trouvai dans la salle du trône pour attendre mon tour d'entrer; il y avait là dix à douze personnes, hommes ou femmes; hors moi, il n'y en avait pas une qui ne vînt chercher la récompense de ses bons et loyaux services : toutes avaient sauvé la monarchie et indubitablement ramené le monarque. C'était la manie de l'époque : quiconque avait crié vive le roi, en cachette, se croyait des droits aux plus hautes faveurs. Tous les revenus de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre n'auraient pas suffi à contenter les prétentions exagérées de ces gens avides, qui, n'ayant aucune idée de la position des choses, demandaient pour un sous-lieutenant le grade de maréchal-de-camp, et pour un substitut la charge de conseiller à la Cour de cassation. Les moindres commis

de finance voulaient des directions, leurs femmes aspiraient à mieux encore. Tandis que chacun exposait naïvement ses prétentions, le duc de la Châtre passa : il vint à moi, me dit deux mots, et, lorsqu'il m'eut quitté, la compagnie faisant cercle autour de ma personne, sembla me demander ma protection. J'eus la bonhomie de ne la pas promettre, au risque de mécontenter ceux qui attendaient déjà que je l'étendisse sur eux. Mon tour vint d'être introduit: un huissier m'en avertit. Mon cœur se mit à battre avec violence : j'avançai pâle et faible ; le roi s'en aperçut : — « Eh bien ! mon cher comte, me » dit-il, vous êtes souffrant ? — Oui, sire, » de la pensée de vous avoir déplu, elle seule » me tourmente et m'accable ! — Je ne vous en » veux point, je vous assure, je n'oublie pas » ce que vous avez fait pour moi. — Cette » bonté, sire, me rend la vie ; je puis donc » espérer que Votre Majesté me pardonnera le » présent en faveur du passé. — Comment » donc, si je vous le pardonne ; mais cela » va sans dire, je suis revenu pour tout » ensevelir dans l'oubli, et à part cinq » ou six méchantes gens dont la nécessité » me commande de faire justice, les autres

» peuvent demeurer tranquilles chez eux. »

Je pris alors la parole et me justifiai de mon mieux. Le roi m'écouta avec une telle bienveillance, son sourire fut si gracieux, il y avait tant d'aménité sur son visage, que je me félicitais d'être arrivé à lui, j'étais convaincu du gain de ma cause. Lorsque j'eus débité mon chapelet; lui, à son tour, se mit à dire : — « Tout cela est à merveille, je » n'ai jamais douté de vos sentiments, vous » m'en avez donné des gages dès avant la » révolution. Je sais que je puis compter sur » vous et j'y compte; vous avez fait comme tout » le monde, et certainement je ne puis vous » en vouloir: ainsi tranquillisez-vous; tout s'ar- » rangera par la suite; quant au moment pré- » sent, je ne puis rien faire pour vous. On a pris » une mesure générale; elle vous atteint, j'en » suis désespéré, mais il m'est impossible de la » détruire en vous traitant avec plus de faveur » que les autres; tâchez de prendre patience; je » vous suis bon maître, et je ne vous manque- » rai pas. »

Le roi exprima ce refus avec un son de voix si paternel, avec des regrets si parfaits, que je ne sus plus que répondre; je me voyais puni

sans pouvoir défendre la partie, et il me fallait encore remercier le bon prince qui me mystifiait. Je me recommandai à son indulgence ; il me renouvela sa promesse de songer à moi lorsqu'il en serait temps, et je me retirai très persuadé que, si je rentrais à la pairie, ce serait par l'effet d'une mesure générale et non par la faveur spéciale du souverain.

Il est inutile que je retrace les événements qui eurent lieu dans Paris après la rentrée du roi, il sera plus intéressant de parler des scènes sanglantes dont le Midi fut témoin ; peut-être présenterais-je les faits sous un jour nouveau. Après la bataille de Waterloo, les partis, un instant comprimés, se relevèrent dans les anciennes provinces du Languedoc et de la Provence. La ville de Béziers, l'une des premières, déploya le drapeau blanc. Cette suivit son exemple, et en peu de jours ces deux villes eurent conquis leur indépendance. Le général Decaen, qui commandait à Toulouse, et dont la suprématie s'étendait sur tout le Languedoc, montra une modération rare ; il contint l'exaltation de certains libéraux, qui désiraient la guerre civile, et loin de la vouloir allumer, il se contenta d'envoyer sur

la route de Béziers à Narbonne de faibles détachements qui, sans intercepter les communications, ne firent qu'observer les mouvements des royalistes. Ceux-ci de leur côté ne marchèrent point vers Narbonne et se maintinrent prudemment dans le haut pays.

La même sagesse ne présida pas aux résolutions du marquis de Montaulon, qui, poussé par l'envie de se signaler, tenta de s'emparer de la ville de Montpellier ; il était animé d'un grand amour de la royauté ; mais incapable de diriger la moindre opération militaire, sans prévoyance, sans savoir, il crut que le zèle remplacerait le talent : il rassembla donc les royalistes insurgés de Cette et s'avança vers Montpellier, vide alors des troupes que le général Gilly avait emmenées à Nîmes. La ville, sans défense, fut prise ; ce n'était pas un haut fait d'armes, les maisons des partisans de l'empereur furent pillées ; on maltraita les habitants, on fit des démonstrations pour attaquer la citadelle, mais à la nouvelle de l'approche du général Gilly, qui revenait sur ses pas, la terreur saisit une armée qui se disait invincible ; chacun décampa avec une vitesse incroyable et ne se crut en sûreté que sous les murs de Cette.

Cette tentative imprudente eut des résultats affreux ; elle amena des scènes horribles : le sang coula dans Montpellier. A Dieu ne plaise que j'excuse les misérables qui le répandirent ; on ne me verra jamais écrire en faveur des bourreaux ou des assassins ; mais étaient-ils excusables ceux qui, par leur faiblesse arrogante, les avaient exaspérés ? Le meurtre, le vol, les attaques furieuses firent de Montpellier une arène où les passions les plus exaltées se combattirent. Le roi rentré, les autorités établies par lui reprirent leurs fonctions. Louis XVIII, dans le premier moment, trop occupé des grands intérêts et des moyens à trouver pour arracher la France à de perfides alliés ne put étendre sa main protectrice sur tout le royaume. Des hommes altérés de vengeance et d'autant plus exaspérés qu'ils avaient donné des preuves éclatantes de leur nullité profonde, s'emparèrent du pouvoir dans le Midi, et la terreur de 1815 commença.

Ce fut à Nîmes qu'elle éclata d'abord ; les soldats de la garnison, retranchés dans leur caserne, furent sommés d'évacuer la ville, qu'on s'engagea à leur faire traverser sans danger ; mais à peine eurent-ils consenti à se

laisser désarmer, que la populace catholique se jeta sur eux. Là commença une boucherie effroyable; ils se défendirent mal; on leur fit un crime de leur résistance; des voix coupables ont dit qu'il fallait jeter un voile sur nos dissensions politiques; je ne le pense pas. Il faut plutôt rappeler sans cesse ces actes atroces et infâmes; il faut que les brigands de 1793 et ceux de 1815 ne puissent se flatter que leurs forfaits restent ignorés : il convient de les vouer à la haine publique : ce doit être là leur châtiment.

Au reste, en 1815, ce ne furent pas les classes dernières de la société qui ordonnèrent les meurtres commis à Nîmes, à Avignon, à Montpellier, à Marseille, à Toulouse; l'attentat partit de plus haut : il eut en tout lieu pour instigateurs ceux que l'on nomme *gens bien élevés et de bonne compagnie*. Un jour viendra où l'on pourra faire connaître tous ceux qui excitèrent à l'assassinat après la seconde rentrée du roi, et l'on verra quels noms illustres seront souillés par ces révélations. Nîmes, où je reviens, vit dans son enceinte les assassinats se multiplier avec une effroyable progression. Parmi les septembriseurs de l'époque, je signalerai

Trestaillon, puisqu'il faut que ce nom odieux vienne sous ma plume; celui-là, pour justifier sa rage, articulait un grief terrible. Les fédérés, pendans les cent jours, voulant le punir des excès dont dès 1814 il s'était rendu coupable, entrèrent dans une vigne qu'il possédait aux environs de la ville, arrachèrent quelques souches et les replantèrent par la tête.

Ce fut pour venger ce délit que ce scélérat, armé d'un sabre et d'une paire de pistolets, rôdant le jour et la nuit comme une hyène féroce, égorgea de sang-froid plus de quatre-vingts personnes. Non, quoiqu'en aient dit le courageux Durand, M. Lause du Perret, le comte de Saint-Aulaire, etc., les détails de tous les crimes commis à cette époque ne sont pas encore connus; le public ne sait pas de quelle façon l'on désignait les victimes, à quel prix on vendait leur sang, de quelle manière et en quels lieux étaient conclus ces horribles marchés tenus par les assassins avec une probité déplorable. On ne peut concevoir à quel degré de férocité se portaient les *honnêtes gens* de cette époque, ni par quelle adresse les fonctionnaires mêmes trouvaient le moyen d'exaspérer les esprits.

J'ai lu de mes propres yeux l'ordonnance que

le marquis d'Arbeau-Jouques, préfet du Gard, rendit à l'occasion d'une fête en l'honneur de la famille des Bourbons, il y était dit : « Ce » jour-là les ROYALISTES orneront leurs mai- » sons de drapeaux blancs et de guirlandes. » *Les royalistes !* le préfet devait-il, par cette dénomination exclusive, dévouer à la fureur des fanatiques toutes les maisons où un signe pareil ne serait pas déployé? Un magistrat pouvait-il se permettre de dire *les royalistes?* ne devait-il pas voir des Français dans tous ses administrés? Ce qui est encore remarquable, c'est que ce même marquis d'Arbeau-Jouques, préfet maintenant, l'a été sous Napoléon, et que, certes, il tenait alors un autre langage. Préfet de Tarbes en 1814, il fit afficher, à l'approche des Anglais, la proclamation suivante :

Le soldat qui ne voit pas son aigle au-dessus de lui est un traître, un misérable, UN ANGLAIS ; CELUI QUI LE RECÈLE MÉRITE LA MORT ; SA MAISON DOIT ÊTRE RASÉE.

L'exaspération de la haute société nîmoise, était sans parcille : un jour, devant un de mes amis, né dans cette ville, et qui y remplit des fonctions importantes, je m'élevais contre les

scènes d'horreur qui venaient d'y avoir lieu. « Oui, disais-je! ce pays sera déshonoré, tant » que les assassins le souilleront de leur pré- » sence. — Qu'appelez-vous assassins? me fut-il » répondu, un seul individu poursuivi par la ca- » lomnie, a paru devant la cour de Riom, une » sentence solennelle a proclamé son innocence. » —Grand dieu! m'écriai-je, Trestaillon inno- » cent! le bourreau de quatre-vingts Français de » tout âge et de tout sexe! —Eh bien! ne voilà-t- » il pas que la fureur des partis vous égare à votre » tour? où avez la preuve qu'il ait tué tous ces » gens-là? c'est une pure malice que de l'en accu- » ser; quatre-vingts personnes! y pensez-vous? » à peine s'il en a tué une quarantaine.—Certes, » répliquai-je, à mon tour, je vous admire, » quoi, on calomnie un misérable, parce qu'on » double le nombre de ses victimes, en suppo- » posant qu'on exagère! — Étaient-ce des victi- » mes? voilà d'abord la première question à faire; » il n'y en avait pas une d'elles, qui ne fût digne » de périr sur l'échafaud, et Trestaillon, en les » immolant, n'a fait que devancer l'action » trop lente de la justice. »

En entendant ces paroles insensées, je regar- dais mon ami, j'examinais sa vie passée, je n'y

voyais que des actes honorables, que des sentiments dignes, et néanmoins sa bouche proférait une maxime odieuse; voilà, me disais-je, un honnête homme de Nîmes; que doivent être les autres?

Les Avignonais, qui, au treizième siècle, avaient écorché vif et coupé en morceaux un prince d'Orange, leur ennemi, arrêté sur le champ de bataille, ne traitèrent pas mieux en 1815, le maréchal Brune. J'ai su les détails de cet attentat, de la bouche du sous-lieutenant qui se trouvait de garde à la porte de ce militaire; ils sont conformes à ceux que l'on a publiés; j'ajouterai seulement, que le maréchal demanda à monsieur B*** de lui prêter son épée avec laquelle il voulait se suicider, car déjà on lui avait enlevé ses armes; le jeune officier la lui refusa, motivant ce refus sur la sévérité de la discipline; il essaya vainement de lutter contre les assassins soldés et ne put empêcher le coup de feu qui, partant d'une ouverture faite à l'étage supérieur, donna la mort au maréchal. On sait avec quelle rage le peuple mutila le cadavre avant de le jeter dans le Rhône, et comment les autorités répréhensibles osèrent dresser un procès-verbal de suicide, qui dés-

honorait la mémoire de Brune; mais leurs efforts ne furent pas couronnés du succès, la vérité se manifesta, et la France apprit qu'un maréchal de France, soumis au roi, avait péri assassiné dans Avignon, sans qu'aucun acte réel de résistance eût été fait pour l'arracher aux meurtriers.

Mais tandis que ce crime avait lieu en Provence, un autre non moins horrible, se commettait à Toulouse sur la personne du général Ramel, qui périt victime de quelques brigands, faisant partie de ce qu'on appelait alors les compagnies secrètes et que ce général avait irrités, en refusant de les assimiler aux troupes réglées. Je me tairai d'autant plus volontiers sur cet événement que je ne pourrais offrir au lecteur que ce qu'il a pu lire dans la *Bibliothèque historique*, dans plusieurs numéros du *Censeur* et dans toute les relations des crimes du Midi, ouvrages qui donnent sur cette tragédie atroce, et son funeste dénouement, des détails qui ne laissent rien à désirer. Pourquoi d'ailleurs rappeler à certaines personnes, des souvenirs qui ne peuvent être que douloureux? Toulouse a gémi assez longtemps d'avoir été le théâtre de ce forfait qui salit ses annales : je dois me garder de rouvrir

une plaie mal cicatrisée. Je dirai seulement qu'il est à regretter que le général Ramel n'ait pas voulu assez tôt effectuer un départ qui lui fut conseillé plusieurs fois, et qui l'eût dérobé à la fureur des assassins. Il compta trop sur l'attachement du peuple, et sur l'appui de la force armée, que l'on ne déploya véritablement que lorsque le crime fut consommé, tandis qu'il eût été si facile de le prévenir en sévissant, tout d'abord, contre les principaux instigateurs des troubles qui le précèdèrent.

CHAPITRE XCI.

Réflexion. — Chute de Fouché. — Propos de Carnot. — Baron de Vitrolles. — Comte Decazes. — Comment il parvient à plaire au roi. — Intrigues pour ramener l'ancien régime, appuyées par le roi de Prusse. — Ce que Louis XVIII dit à celui-ci. — L'empereur Alexandre soutient la charte. — Duc de Wellington. — Prince de Metternich. — Tableau vu dans le salon de celui-ci. — Ce que Napoléon et Louis XVIII pensaient du prince de Metternich. — Conférence d'Alexandre avec les deux hommes d'État.

La justice était sans force en 1815, ou plutôt elle ne voulait pas en avoir; les assassins du général Ramel, tous bien connus, furent divisés en deux catégories : ceux de la première, à la faveur de leur rang, de leurs alliances, de leur fortune, furent écartés de l'accusation; on ne prononça pas même leurs noms devant les tribunaux, et les remords, s'ils sont capables d'en avoir, furent leur seule punition. Les meurtriers de la seconde catégorie, furent poursuivis mollement; la cour

prévôtale de Pau, devant laquelle l'affaire fut renvoyée, déclara par un arrêt solennel, *que des hommes, qui nuitamment après avoir brisé les portes d'un hôtel, y étaient entrés par violence, et avaient massacré un militaire dans l'exercice de ses fonctions, ne devaient pas être punis selon la rigueur du code criminel;* on les condamna les uns à quelques années de travaux forcés, d'autre à une peine moindre encore, et cela s'appela dans le temps, un jugement très équitable. Au reste je le répète, les vrais assassins du général Ramel, n'ont point comparu sur la sellette, et peut-être, si les renseignements que je possède sont exacts, y en a-t-il qui sont investis de fonctions publiques.

Je ne m'étendrai pas sur la conduite blâmable du maréchal Pérignon, et de M. de Villèle dans cette affaire sanglante : rien n'excuse leur inertie, le compte des heures légitime tous les reproches qu'on a pu leur faire, et me dispense d'ajouter par exemple, que le maire faisait ce soir-là sa partie de reversi dans une maison, rue des Chapeliers, à trois cents pas du théâtre de l'assassinat, et que cette partie finit à dix heures, époque où le général venait d'être massacré, une seconde fois. Ce fut entre onze

heures et demie et minuit, que M. de Villèle eut besoin du concours d'une grande pompe pour venir faire une promenade sur la place Bourbon. Ni lui, ni le maréchal n'osèrent monter chez la victime, tant ils éprouvaient le reproche de leur conscience, qui leur disait : vous avez eu peur des assassins.

Le Midi demeura dans cet état d'effervescence, pendant plus d'une année; des boute-feu travaillaient à exaspérer les esprits; je pourrais raconter à ce sujet des anecdotes affreuses dans leurs détails, mais je ne veux pas revenir trop sur le passé; tout ce que je désire, c'est de voir les ultras détester franchement tout meurtre commis n'importe sous quelle bannière; alors seulement, je leur accorderai la qualification d'honnêtes gens qu'ils se donnent avec orgueil et qu'ils refusent à tous ceux qui ne pensent pas comme eux.

Ils entraînèrent encore le gouvernement dans des fautes nombreuses . ils l'engagèrent à s'isoler du vœu de la nation, qui attendait beaucoup plus de la haute expérience du roi. Le choix étrange de Fouché, la disgrâce de M. Châteaubriand prouvèrent qu'il cédait à des considérations bien singulières. Je tiens de

bon lieu, que Louis XVIII haïssait en M. de Chateaubriand l'homme de lettres, et que la crainte de laisser croire à la nation que ce vicomte revoyait ses discours, le porta constamment à l'éloigner du ministère.

Fouché qui, au grand scandale de l'Europe, s'était établi, pour ainsi dire, à la tête du conseil, ne put lutter long-temps contre la clameur publique : la nouvelle chambre des députés, convoquée par le roi, lui fit connaître dès son élection, qu'elle ne consentirait point à pactiser avec lui; vainement par toutes sortes de ruses, il voulut retarder sa chute : il tomba, nous fûmes vengés, et la France fut délivrée de ce perfide. Au moment de s'éloigner, il chercha par une combinaison nouvelle, à ramener vers lui ceux qu'il venait d'accabler; mais sa voix, ne pouvait plus avoir aucune influence ; il était trop connu : Carnot, surtout ne pouvait lui pardonner sa perversité ; je vis celui-ci comme il se disposait à partir pour sa terre de Cerny, où il se rendit le 9 juillet.

« Je m'en vais, me dit-il, bien désabusé de » tous mes rêves de république. Dieu sait quand » on pourra l'établir en France; le tonnerre » va tomber sur nous, sauve qui peut. Ce scé-

» lérat de Fouché s'arrangera pour qu'il nous » écrase; ce n'est pas que si ses nouveaux pa- » trons lui tournent le dos, il ne revienne à nous, » et ne cherche à nous tromper encore. S'il » m'y rattrape, il sera plus que fin. — Je vous » en dis autant, répliquai-je; mais qu'allez- » vous devenir?— Si l'on veut me laisser » tranquille, je ne bougerai pas de ma maison » de campagne; si on me tourmente, ce qui » est très probable, eh bien! je m'exilerai, » j'aurais pourtant donné tout ce que je possède » pour avoir le bonheur de mourir dans ma » patrie, je n'ai jamais émigré que par force, » et ce n'est pas volontairement que je pas- » serai la frontière. »

Carnot, avait une prévision entière : l'ordonnance du 2 juillet, le mit à la disposition de la chambre des députés qu'on allait convoquer, et lui enjoignit en même temps de s'éloigner de Paris, à une distance de quarante lieues, pour attendre ce qu'on statuerait sur son sort. Fouché, lui fit la *galanterie* d'une exception : il l'autorisa à demeurer à Cerny, jusqu'à nouvel ordre. Carnot profita de la permission pour publier un écrit apologétique de sa vie; intitulé *Exposé de ma conduite*. La tourbe des pamphlétaires, qui

aiment à insulter le malheur à leur profit, ne manqua pas de répondre à cette brochure : on anima les princes contre Carnot, si bien qu'il dut quitter la France avant la fin de l'année; persécuté et protégé tour à tour dans les pays où il se retira ainsi qu'il l'avait prévu, il termina ses jours sur une terre qui n'était pas celle de sa naissance, et son tombeau s'élève sous un ciel qu'il n'aima jamais.

Parmi ceux qui, au second retour du roi, disputèrent le pouvoir à Fouché, il faut compter le baron de Vitrolles : celui-ci, tout meurtri de sa conduite ridicule à Toulouse, où il s'était laissé surprendre comme un enfant, avait mis dans sa tête qu'il gouvernerait la monarchie. Son désappointement fut extrême, lorsqu'il reconnut que Louis XVIII gardait tout au plus de la reconnaissance pour ses services. Ce prince le connaissait trop pour l'employer désormais. De la jactance, de la bouffissure, un parlage perpétuel, la manie de dire toujours je *ferai*, et de ne rien faire en résultat, indiquaient assez ce qu'était M. de Vitrolles : on lui donna le titre de ministre d'État, pour le dédommager de celui de ministre à portefeuille, qu'il n'a pu obtenir depuis, et on ne s'embarrassa plus de

sa mauvaise humeur, qui le précipita plus tard dans de fausses démarches.

Un homme bien autrement habile, commençait à jeter les fondements de la haute faveur à laquelle il parvint peu après. Le comte, depuis duc, Élie Decazes, joignait à beaucoup d'esprit une haute instruction, une éloquence facile et entraînante, l'art de trouver des raisons, où, par exemple, M. de Martignac ne rencontre que des phrases, et la science du gouvernement, que ce dernier remplace par des paroles vides, ou en créant des commissions qui annoncent l'impuissance de faire par soi-même. Les plus grandes difficultés n'étonnaient pas M. Decazes, il savait les vaincre ou les éluder : il aimait les arts en amateur éclairé, il protégeait le savoir, et la littérature en ministre qui n'ignore pas le danger de les avoir pour ennemis. Il était d'un abord facile et agréable, et sa générosité ne se fatiguait pas de donner.

Mais à ses qualités solides et brillantes, il joignait malheureusement, une ambition démesurée et toute personnelle; loin de faire comme le cardinal de Richelieu, qui voyait toute sa grandeur dans celle de l'État, il voulait que l'État servît à fonder la sienne; et pour y

parvenir il sacrifia constamment les intérêts de son pays; craignant de ne pouvoir conserver la faveur du maître, tant qu'il n'aurait pas celle de ses entours, il tâchait tout à la fois, de marcher dans la ligne constitutionnelle, par goût et par conviction, et de satisfaire des exigeances, dont le but avoué, était l'anéantissement de la Charte. Une pareille conduite ne pouvait amener de résultat avantageux. Les ennemis de nos libertés ne voulaient pas les reconnaître, et pour parvenir à les détruire, ils tombaient sur M. Decazes, qui, dans le but de les appaiser, leur faisait concessions sur concessions, contrairement aux grands intérêts nationaux, Qu'il a de reproches à se faire! Le salut de la France a été dans ses mains; il a pu consolider la Charte par des institutions réglementaires, en harmonie avec ses principes, et il ne l'a pas fait, parce qu'il a voulu plaire aux courtisans.

Il se figurait que la haute noblesse, touchée de sa déférence, l'admettrait dans son intimité; qu'elle le créerait l'un des siens; vain souhait que forme tout parvenu, et qui n'est jamais réalisé. Il y a entre les *gens nobles* et les *petites gens*, une barrière insurmontable, que les premiers ne lèveront jamais. Ils traitent bien

ceux dont ils ont besoin, dans les classes inférieures, mais seulement tant qu'ils en ont besoin, plus tard, on les néglige, on les repousse, et l'on ne se souvient d'eux, que pour s'indigner de les connaître. M. Decazes, de bourgeois qu'il était, prétendait à toute force, devenir grand seigneur, il aurait immolé la Charte des lettres de grande naturalisation, données par le faubourg Saint-Germain : il riait aux anges, aux moindres politesses qu'on lui faisait, quand son concours était utile; la circonstance passée, on lui tournait le dos en se moquant de lui, alors il s'emportait, devenait constitutionnel, et frappait de son pouvoir ceux qui le poursuivaient de leurs sarcasmes. C'est ainsi que la Charte se sauvait d'un naufrage absolu grâce à cet orgueil extravagant, qui se lassait de caresser un ministre, et à la vanité déconcertée d'un parvenu, qui ne pouvait parvenir à être gentilhomme de nom et d'armes.

Le duc Decazes, serait le meilleur administrateur que la couronne pût nous donner; il a formé son éducation parlementaire, et guéri de la fièvre nobiliaire par l'expérience, il verrait qu'il y a mieux qu'à être le dernier des courti-

sans. J'ai personnellement à me plaindre de lui, cependant je crois que le portrait que je viens de tracer, est assez impartial pour prouver que ses torts envers moi, n'ont pas influé sur ma manière de juger.

Dès que le ministère de la police lui eut été confié, il le réorganisa avec autant de génie qu'il en mit depuis à exécuter le projet de primer sur ses collègues; cela n'eût pas été facile à tout autre, il y parvint; et se maintint dans cette prédominance, jusqu'à l'heure où, pleinement investi de la confiance du roi, la force lui vint de lui-même, et non de l'importance de son ministère.

Louis XVIII n'aimait pas les vieillards; il leur accordait son estime et leur refusait sa confiance; il fallait être jeune pour lui plaire. Il trouvait du charme à cette suprématie paternelle, qu'un homme âgé prend sur celui qui ne l'est pas. Un homme de son temps aurait pu savoir tout ce qu'il savait; il n'aurait eu rien à lui conter ou à lui apprendre, et pourtant il tenait à parler et surtout à parler d'autrefois, bien qu'il détestât de passer pour rabâcheur; un auditeur de l'époque nouvelle était donc celui qui lui convenait davantage. M. Decazes, d'ailleurs,

écoutait bien, parce qu'il écoutait avec intérêt et satisfaction. Il lui semblait que dans le passé, il dût trouver des règles de conduite pour le présent, et cela contentait le roi au dernier point. L'un questionnait avec sagacité, l'autre répondait avec l'aplomb de l'expérience; ajoutez que M. Decazes, dont l'instruction était complète, s'avisa de ne plus savoir le latin qu'à demi, de citer Horace tout de travers, et de faire rire le roi; or, un roi qui rit est un roi gagné; puis à la gaîté que faisaient naître de bons gros solécismes volontaires, s'unissait l'amour-propre du latiniste consommé. Ce n'étaient là que des jeux d'esprit; mais à travers ces jeux, Louis XVIII, auquel on ne peut refuser un coup-d'œil observateur, ne tarda pas à discerner tout le mérite de M. Decazes, et ce fut ce qui acheva de le lui rendre cher. M. Decazes était d'ailleurs agréable dans ses manières : beau garçon et bien élevé, il manquait peut-être de ce tact de naissance, de cette perfection de formes, que l'on n'acquiert jamais quand on n'a point passé sa vie dans le grand monde; mais il y suppléait par tant d'autres qualités, que ce défaut de nuances ne servait qu'à mieux divertir le roi. Hélas! ce prince devait avoir besoin de recréations inté-

rieures ; car on lui préparait de cruels moments. Les Alliés d'une part, et de l'autre les courtisans, unis aux ultra, travaillaient à l'envi à faire son malheur, en accablant la France d'exigeances sans fin; il n'y eut pas jusqu'au sacrifice de la Charte qui ne lui fut demandé par l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, ainsi que par des personnes à lui! Le comte Boissy-d'Anglas m'a rapporté à ce sujet des particularités très piquantes.

On dressa un mémoire dans lequel on disait au roi que sa légitimité ne serait entière qu'autant que les autres seraient rentrés dans leurs droits; que le clergé, la noblesse, la magistrature, les villes, le tiers-État lui-même, avaient les leurs; qu'il fallait tout rétablir sur le pied d'autrefois, et remplacer les chambres législatives par la tenue triennale, quinquennale ou décennale des anciens États-généraux; que les parlements, s'ils embarrassaient parfois les ministres, soutenaient à perpétuité la monarchie, et qu'il fallait les rétablir. Aussi le roi, quand il en vint à la discussion de ce dernier article, répondit :

« Louis XV avait assuré la paix de sa cou-
» ronne en détruisant une magistrature dange-

» reuse, et dont l'esprit tendait au républicanisme
» oligarchique ; j'ai fait, dans le temps, ce que
» j'ai pu pour empêcher Louis XVI de rétablir
» les parlements ; il le fit contre mes conseils et
» ma protestation, et il eut lieu de s'en repentir.
» Les parlements forts contre lui, ne mon-
» trèrent plus tard que de la faiblesse devant les
» États-généraux ; ils ne purent être d'aucun
» secours à mon frère quand il eut besoin d'eux.
» Je persiste dans mon opinion sur leur compte,
» et je préfère mes cours royales qui ne font que
» juger. »

Il battit également en brèche les autres articles de ce mémoire. Le roi de Prusse, qui en était le porteur, essayait de les défendre ; ce monarque répétait sans cesse :

« Mais, Sire, on ne peut régner avec la li-
» berté, et si une fois elle s'établit quelque part,
» dans le continent de l'Europe, elle voudra
» mettre le pied partout ; je n'en veux point chez
» moi, il ne faut pas que Votre Majesté en veuille
» en France. »

« — Je vous demande pardon, répliquait
» Louis XVIII, j'en veux assez, mais pas trop ;
» si je refusais d'en donner un peu, on serait
» capable de la prendre tout entière.

» — Mais, Sire, nous reviendrions pour » vous secourir.

» — J'aime mieux voir Votre Majesté en » visite qu'à la tête de son armée, et cela par » principe d'économie; d'ailleurs, Sire, vous » êtes entré deux fois en France, parce que » vous n'aviez affaire qu'à un seul homme. » Vous n'y mettriez jamais les pieds si on y » proclamait la république; le passé doit vous » servir de leçon. »

Le roi de Prusse, comme toutes les personnes à courte vue, ne profitait point de l'expérience. L'empereur d'Autriche, que le prince de Metternich conduisait, insistait aussi pour que la Charte fût renversée; l'insolent Wellington y prêtait pareillement les mains. Le roi était fort tourmenté; par bonheur que l'empereur Alexandre vint à son secours : ce prince qui n'était pas un grand homme, et qui néanmoins possédait de grandes qualités, comprenait mieux que les autres souverains les besoins du moment. Il déclara qu'il ne prétendait pas forcer le roi de France à détruire un acte solennel dont il tirait sa gloire et certainement son avantage, et qu'il ne consentirait pas à ce qu'on l'y obligeât.

Cette communication officielle contraria sin-

gulièrement les absolutistes ; ils dépêchèrent au Czar, Wellington et Metternich : le premier, habile militaire en tout ce qui tient à l'administration, mais qui n'a jamais fait preuve d'aucun vrai génie à la tête des armées, ne devant ses victoires qu'à la force des circonstances et à l'ascendant du nombre, est plus faible encore dans tout ce qui a rapport à la diplomatie ; on voit sur ses traits la pesanteur de son esprit. Le ciel lui a donné en taille ce qu'il lui a refusé en perspicacité ; c'est un cheval de parade qui n'y voit guère et qui n'entend pas mieux ; on le met en avant, parce que son nom sonne au loin, et on se garderait bien en Angleterre de lui laisser la conduite du cabinet ; il signe ce que les autres font.

La sincérité dont je me pique ne me permet point de parler en mêmes termes du prince de Metternich : celui-ci possède autant de finesse que d'esprit ; il a des talents étendus, et des connaissances variées ; il est souple, hardi, persévérant. Il ne dévie jamais de la route qu'il s'est tracée : elle est contraire à celle du siècle, n'importe ; il oblige une partie énorme de l'Europe à y marcher avec lui. Une erreur lui fait croire à la possibilité de maintenir le despotisme dans

tous ses abus; il se flatte de le faire triompher des besoins différents de la génération actuelle. On doit admirer, sans l'approuver, la constance avec laquelle il tourne de ce côté toutes ses idées; comment il les inculque à des cabinets dont son influence ne devrait pas approcher. Il a tort, sans doute; mais il déploie, pour soutenir son tort, une capacité bien peu commune. Il aurait pu être le bienfaiteur de l'humanité, il préfère en être le tyran; c'était au reste, devant Napoléon, le courtisan le plus consommé de l'époque, le flatteur le plus servile. On n'imaginerait pas à quel point il était bas et rampant: j'ai vu, à Paris, dans un des salons de son appartement, un tableau assez mal peint, où était représenté notre empereur monté sur le char de la gloire; le Père Éternel lui ouvrait ses bras, et lui marquait, au ciel, une place auprès de son Fils, le Verbe incarné, tandis que Cyrus, Alexandre, César et Charlemagne, renversés sous les roues du char, semblaient écrasés par le poids de tant de grandeur.

Napoléon disait un jour à Cambacérès: « Avec » Metternich, j'ai beau faire, pour si bas que je » me baisse, il est encore à dix pieds au-dessous » de moi; si vous saviez quelle grâce il met à

» ramasser mon chapeau, mon mouchoir ou » mes gants; c'est un véritable grand sei- » gneur. »

L'empereur qui le méprisait, à cause de la servilité de ses manières, se plaisait à lui voir répéter ce manége avilissant; mais aussi lorsque le prince de Metternich pût prendre sa revanche, quand il eut le vent en poupe, oh! comme alors il se redressa! avec quelle fureur active et infatigable il poursuivit Napoléon! C'est à ses conseils que ce prince dût sa double chute; sans lui, sans ses obsessions continuelles, François II, en 1814, aurait maintenu sa fille et son petit-fils sur le trône de France; mais la haine que M. de Metternich portait à celui qui avait pris plaisir à l'humilier, fut plus forte que l'attachement qu'il devait avoir pour les intérêts de la maison d'Autriche. Grâce à Dieu il préféra punir son ennemi à rendre notre royaume une province autrichienne comme il le serait devenu, avec une régence sous l'influence du cabinet de Vienne.

Le prince de Metternich fut le principal instigateur du retour de Napoléon; il trouvait celui-ci trop près de l'Europe; il le voulait ou mort, ou exilé plus loin; il le leurra par ce traité dont

plusieurs personnes ont eu connaissance, et que le général Koller alla négocier en son nom à l'île d'Elbe. On sait le reste : Louis XVIII qui était instruit à fond de toutes ces intrigues, et qui daignait m'en parler un jour, en 1822, me disait :

« M. de Metternich est celui auquel je » dois le plus beau cierge, et qui pourtant » ne mérite point ma reconnaissance. Il n'a » jamais voulu me servir, mais se venger » de Bonaparte; il a ôté à l'empereur d'Au- » triche ma belle France et sa passion l'a, » dans cette circonstance, emporté sur sa » politique. »

Je reviens à la démarche qui m'a fait mettre en scène le premier ministre autrichien : lord Wellington parla le premier à l'empereur Alexandre au sujet du retrait de la Charte française ; le souverain persistant dans son désir de laisser le roi libre, M. de Metternich vint, à son tour, essayer de l'ébranler. Il tâcha de lui faire craindre que l'exemple de la France libre ne fît impression sur la Russie, et qu'on n'y demandât bientôt des garanties.

« Hélas! plût à Dieu, dit Alexandre, que » mes peuples fussent assez avancés dans la ci-

» vilisation pour comprendre la douceur d'une » monarchie soumise à des règles stables; que » de temps s'écoulera encore avant qu'ils en » viennent là! Je leur donnerais la liberté, qu'elle » leur serait à charge; ils ne la sépareraient pas » de la licence et de l'anarchie. Je n'ai point à » craindre encore d'émeutes dans ce sens; on » les dirige vers un autre but, et celui-là est le » plus funeste de tous. » Alexandre s'arrêta; une pensée pénible parut l'occuper, mais, reprenant la parole, il ajouta :

« Ce que la nature des choses, le retard des » lumières ont refusé jusqu'à présent à la Russie, » est parfaitement en harmonie avec l'état de la » France. Ce beau pays a besoin du repos; il » possède un roi sage, un roi digne de son » amour, et qu'il n'appréciera bien que lorsqu'il » l'aura perdu. Ce roi lui a concédé une liberté » prudente, qui laisse le trône à l'abri de tout » ébranlement. Gardons-nous de l'engager à » retirer ce pacte de paix; car à peine le serait-» il, que l'anarchie prendrait sa place.

« — Mais, Sire, dit M. de Metternich, les » troupes alliées seraient là.

« — Non, pas toujours, monsieur, répliqua » Alexandre; une, deux, trois années au plus,

» et rien au-delà ; car mes Russes ne peuvent
» demeurer toujours loin de leur pays, et je ne
» souffrirai pas que les troupes des autres sou-
» verains occupent militairement et à perpétuité
» la France. »

Cette dernière partie de la réponse du czar était ce qui pouvait plaire le moins au diplomate autrichien : il s'était mis en tête que, pour dédommager son maître de l'abdication forcée de Marie-Louise et du roi de Rome, il retiendrait, sous le prétexte spécieux de veiller au maintien de la soumission des Français à la volonté du roi, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné et la Provence ; qu'avec ces provinces on indemniserait plus tard les rois de Bavière et de Sardaigne, lorsque l'on s'emparerait de leurs États pour les réunir, soit au royaume de Bohême, soit au royaume Lombardo-Vénitien. Cette pensée, en 1814 et 1815, fut celle qui domina dans les conseils de l'empereur d'Autriche ; on tendait à reprendre tout l'ancien domaine du duché de Bourgogne, ou de la suzeraineté de l'empire d'Allemagne. L'Angleterre et la Russie s'y opposèrent constamment ; M. de Metternich connut, par la réplique d'Alexandre, qu'il ne fallait pas se flatter de

réussir. Peut-être en cherchant à renverser la Charte, espérait-il faire naître des troubles qui offriraient à l'Autriche une occasion de rentrer en France, et d'occuper les provinces qu'il souhaitait donner à son souverain.

Alexandre continua de s'expliquer avec la même force : il en parla au roi de Prusse et au roi de France, et il fallut renoncer à un attentat dont les suites auraient été incalculables. Dès ce moment, Alexandre perdit l'amour de nos ultrà ; bientôt il s'attira de plus en plus la haine des Jésuites, qui, déjà irrités contre lui par plusieurs de ses ukases, se vengèrent en lui donnant la mort, comme je le démontrerai lorsque j'arriverai à cette époque de l'histoire; je puis faire à ce sujet des révélations importantes, et je les ferai. Le lecteur doit voir déjà combien j'ai puisé aux sources les plus abondantes; la suite le lui prouvera encore mieux. Maintenant je vais continuer de raconter ce que j'ai vu, et parler des hommes remarquables que j'ai connus ; ils sont en grand nombre.

CHAPITRE XCII.

Rigueurs exercées au second retour du Roi. — Exagérations des opinions. — Relâchement dans les mœurs. — Immoralité des femmes. — l'hypocrisie devenue à la mode. — La chambre introuvable. — Le comte de Labourdonnaie. — Les cathégories. — Le comte de Sallabéry. — Le comte Planelli de Lavalette. — M. de Lalot. — M. de Corday. — Le comte Duplessis de Grenedan. — M. de Frénilly. — M. Cornet d'Incourt. — M. Pardessus. — M. de Corbière. — M. de Villèle. — Son origine. — Sa brochure contre la Charte. — Son exaltation en 1815. — Il devient maire de Toulouse.—Il est nommé député.—Il n'appelle aux fonctions de l'État que des gens inhabiles. — Le marquis Voyer d'Argenson. — M. Royer-Collard. — Son impartialité, sa franchise. — Le baron Savoie-Rollin. — M. Falatieux. — M. de la Boulaie. — Le duc de Gaëte. — La Congrégation, les Jésuites.—Assassinat du général Lagarde.

Le second retour du roi fut marqué par des rigueurs. Les circonstances les excusaient peut-être; il eût été mieux de se les épargner. On pouvait déployer contre ceux dont on avait à se plaindre une sévérité apparente, les menacer de mort, les poursuivre, mais avec assez de bonheur pour ne pas les atteindre, et leur faciliter les moyens de sortir du royaume, en se réservant le droit légitime d'abréger ou de pro-

longer leur exil selon qu'ils le mériteraient : c'eut été suivre les conseils de la sagesse. Il y avait je le sais de telles trahisons que le pardon complet était impossible, parce qu'il aurait été inconvenant ; mais il y en avait d'autres, celle de Ney, par exemple, que de belles actions auraient du faire absoudre. Que le roi aurait été heureux si ce brave maréchal fût parvenu à s'évader ! La France ne pleurerait pas la mort violente de ce grand capitaine, dont le sang répandu fit oublier la cause de son trépas.

On devrait, en révolution, ne jamais porter de sentence de mort ; il n'en est pas une seule qui plus tard ne cause des regrets : un délit politique n'a de fondement qu'à l'heure où il est commis. Plus tard il perd de sa gravité aux yeux mêmes de ceux qui ont eu à s'en plaindre. J'en ai vu la preuve à la suite de 1815 ; presque tous les exagérés de cette époque, parmi les gens de ma connaissance qui me tournèrent le dos ont été les premiers à revenir à moi, l'un un peu plus tôt, l'autre un peu plus tard. De l'indulgence, de la longanimité, une maladresse extrême à saisir les fugitifs, voilà ce qui convient à la conduite du gouvernement et des fonctionnaires dans des circonstances pareilles.

Ce que je dis aujourd'hui sans crainte d'être taxé de jacobin, je ne l'aurais pas soutenu impunément en 1815. Mon dieu, quelle furibonderie dans les opinions! Les hommes d'une vertu solide étaient des énergumènes; on ne parlait pas, on vociférait : chaque parole était une imprécation, chaque phrase un projet hostile contre des adversaires auxquels on prêtait les intentions les plus malveillantes. Ceux qui avaient cru que le roi absent ne pouvait être quelque chose dans l'État, furent flétris du nom de *fédérés* qui devint une injure. Les soldats, les officiers de cette vieille armée, débri vénérable de tant de héros, et qui, menaçante encore dans sa retraite, épouvantait ses ennemis, reçurent la qualification odieuse de *brigands de la Loire*, qu'on osa proférer, même en bonne compagnie. Ce fut alors, plus qu'en 1814, qu'une foule de jeunes gens sans amour vrai pour la carrière des armes, s'impatronisa et vint enlever le pain à ceux qui avaient vieilli au milieu des victoires : chacun réclamait le prix de la campagne belliqueuse, qu'il avait faite, la plupart sur la place publique de son endroit. Tout volontaire royal ne voulait pas moins que le grade de capitaine, et si l'on n'y joignait les

croix de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis, il criait à l'ingratitude du gouvernement.

La seconde restauration amena un relâchement extrême dans les mœurs déjà fort entamées sous la première par la licence extrême qui naquit des fêtes improvisées, des farandoles, des bals, des rassemblements nocturnes dans les villes de province; ce besoin que pendant et après les cent jours, les femmes ressentirent tout-à-coup de se promener durant les ténèbres en la compagnie des officiers improvisés; ces chants, qu'il fallait répéter avec ensemble; ces rentrées des princes; ces *Te Deum*, ces bénédictions de drapeaux, les repas donnés aux gardes nationales, aux alliés mêmes, jetèrent une étrange confusion dans la société, si grave et si décente au temps de l'empire; les mauvaises habitudes de l'ancien régime et du directoire reparurent; la piété sincère des jeunes filles fut ébranlée, elles prirent des amants, parce qu'il fallait en avoir en mémoire de l'ancienne chevalerie : les femmes ne se conduisirent pas mieux.

Ce fut un scandale universel et sans retenue. J'affirme, sans crainte d'être démenti, qu'il y a eu dans la France, pendant la seule durée

de 1815, plus de réputations féminines perdues que pendant la durée des quatorze années du règne de Napoléon. On commença en même temps à se lancer dans cette hypocrisie de manières, qui sans rien faire en faveur du ciel, ne trompe sur la terre que le souverain et ceux qui l'entourent. On devint dévot, parce qu'on voulait rester libertin, et que l'on aspirait à être courtisan. MM. les préfets entendirent chaque jour la messe. Leurs chastes moitiés en firent autant. On vit les marchands de nouveautés offrir des ornements d'autels, des bénitiers en matières précieuses, des tableaux de dévotion, et des statues de la vierge et des saints. Les ouvriers se conformaient à la manie des gens riches, et le clergé s'applaudissait d'un retour sincère à la religion; tandis que cette religion, outragée dès lors par des tartufes, avait été vénérée jusques-là par des cœurs véritablement touchés de son importance.

Nous commencions le règne du mensonge et de la déception morale qui prit tant de force lorsque le ministère, imposé par les ultra, vint peser si lourdement sur la France. Ce ministère s'était formé dans le sein de cette chambre élective de 1815, que Louis XVIII taxa d'abord si

ridiculement d'*introuvable*, et que quelques mois après il qualifia avec plus de raison d'*insoutenable*. Cette chambre nommée en présence des partis, l'un vainqueur et furieux, l'autre vaincu et consterné ; et dans le midi sous le poignard des Trestaillons et consorts, se livra à toutes les exagérations possibles. Au sein des intérêts populaires, c'était la noblesse et ses adhérents, que cette chambre de 1815 représentait, et non autre chose, toute contre-révolutionnaire, toute fervente pour reconstituer le despotisme féodal, elle commença cette ère de dilapidation et d'amour du sang qu'elle a légué au côté droit des autres chambres qui lui ont succédé, côté qui s'irrite de chaque économie qu'on lui propose et qui frémit d'indignation chaque fois qu'une voix généreuse s'élève contre les bourreaux des amis de la liberté. Parmi les fanatiques que les électeurs ultra envoyèrent, on remarqua le comte de La Bourdonnaie, amant d'un portefeuille quelconque ; rêvant toujours une possession qu'il n'obtient jamais, se courrouçant à chaque ministère qu'on donne, et les sollicitant tous, même celui des affaires ecclésiastiques. Impétueux sans mesure, colérique, autant lorsqu'il juge que lorsqu'il accuse, la

France lui doit l'affreux système des cathégories, sorte de proscriptions graduées dont on assure que Satan fait usage dans son pandémonium. M. de La Bourdonnaie ne parle jamais sans affliger les gens de bien, car il demande toujours des rigueurs et dénonce sans cesse la France à son monarque et aux étrangers, il veut du pouvoir à tout prix : mais malheur au pouvoir s'il s'en empare, car le pouvoir se brisera dans sa main faible et inhabile.[1]

Le comte de Salaberry, non moins véhément, était plus carnassier : celui-là, à défaut de talent, faisait grand bruit afin d'étourdir et pour qu'on ne s'aperçût pas de sa nullité complète. Poussé par une haine que rien n'autorise, contre toute institution libérale, il enveloppe dans la proscription quiconque ne pense pas comme lui. Il est au reste fort adroit, et retire avec art son épingle du jeu, n'étant pas un de ces royalistes niais qui se contentent de faire du sentiment, il faut que son amour du roi lui rapporte, et en effet, il a assez profité au comte de Salaberry.

Le comte Planelli de La Valette, moins parleur que voteur; toujours de l'avis de M. de La

[1] Ceci était écrit avant le fatal ministère d'août 1829.

Bourdonnaie en 1815, et qui plus tard l'abandonna quand il prévit que M. de Villèle pourrait récompenser le dévouement de ceux qui s'attacheraient à lui. M. Delalot, homme de grand sens, quoiqu'avec une imagination ardente, ultra forcené à cette époque, et devenu, comme par réflexion, royaliste constitutionnel. Celui-là parle bien et à propos; sa dialectique est forte et serrée : il combat à merveille, et les coups qu'il porte font des blessures profondes. M. de Corday, mouton de mauvaise humeur, donnant à tout propos des coups de cornes qui ne portent pas, et remplaçant par des cris cette éloquence qu'il méprise comme l'un des produits de la science. Le comte Duplessis de Grenedan, magistrat militaire, qui par la violence de ses motions, en 1815, espérait se faire pardonner le républicanisme de ses actes en 1793, il n'ouvrait la bouche que pour se plaindre de la lenteur des châtiments ; il sollicita la chambre de présenter une adresse au roi pour activer la poursuite de quiconque avait pris part au gouvernement impérial des cent jours.

M. de Frénilly, pauvre écrivain, pauvre législateur ; Louis XVIII, qui l'appréciait bien, ne l'appelait que comte *de Fré-nésie ;* il remplit

le *Conservateur* de ses déclamations, dont on ne se souvient plus par bonheur pour lui; M. Cornet-d'Incourt, non moins faible, non moins emporté; M. Pardessus, qui oubliait ses méfaits des cent jours, et qui en demandait pardon à la chambre du ton dont Tartufe dit à Orgon :

Oui, mon frère, je suis un fourbe, un misérable.

M. de Corbière, avocat du barreau de Rennes, parut avec quelque éclat dans les diverses chambres, depuis 1815, jusqu'à son entrée au ministère; là vint s'éteindre sa mince réputation. Véritable légiste de province, il en apportait à Paris toute la morgue et la demi-science; ennemi de la littérature moderne, parce qu'il ne la connaissait pas, il voyait dans les hommes de lettres des contempteurs de l'ordre des avocats, des rivaux plus habiles à manier le sarcasme; aussi prétendait-il qu'*un grenier et douze cents livres de rente leur suffisent pour exister*. Ministre de l'intérieur, il réserva les pensions et les largesses du gouvernement à des chansonniers, à des individus bas et rampants, qui avilissaient à ses yeux le titre de littérateur

dont ils se paraient, et qu'il leur pardonnait, à condition qu'ils continueraient de les traîner dans la fange; simple député, il défendit la liberté de la presse et la liberté individuelle, que plus tard il opprima sans aucune pudeur. Dur à lui comme aux autres, ignorant les formes agréables de la politesse française, il s'étonnait qu'on ne le trouvât pas charmant; son ambition était de ne rien faire et il ne faisait rien. C'était pis que l'abbé de Montesquiou; ce n'était guère moins que M. de Martignac.

La fortune de M. de Villèle est plus singulière encore, et pour l'expliquer il faut avoir connu la ville d'où il est sorti; le séjour que j'ai fait à Toulouse, mes rapports journaliers avec des citoyens de ce lieu, me permettent d'apprendre comment M. de Villèle est parvenu à se faire remarquer du gouvernement et du public. Ce que l'on aime le moins dans la capitale du Languedoc, est de voir s'élever au-dessus des autres une famille patricienne de la cité; on y sert de préférence ceux dont l'origine et le rang sont obscurs; on attend pour les jalouser qu'ils aient fait les trois quarts de leur chemin. M. de Villèle, à peine noble, repoussé par les deux familles du même nom, et plus

anciennes, qui habitaient comme lui l'arrondissement de Villefranche, dans le département de la Haute-Garonne, était, en 1813, le secrétaire perpétuel de la société d'Agriculture de Toulouse.

Très simple dans ses manières, n'aimant ni les arts, ni les lettres, n'affichant aucune prétention, s'effaçant même pour faire place aux autres, M. de Villèle passait inaperçu et ne déplaisait à qui que ce fut. Satisfait de ses douze à quinze mille francs de rentes, qu'il ne dépensait pas; vivant en colon véritable, il ne paraissait nourrir d'autre ambition que celle de jouir en paix de cette aisance. Mais 1814 arrive, Napoléon tombe, le roi revient : M. de Villèle, amené par ses rapports de famille dans la société la plus royaliste de Toulouse, en embrasse les opinions exagérées; il lui prend fantaisie d'écrire contre la Charte, non encore proclamée loi de l'État, mais déjà connue dans ses principes par la déclaration de Saint-Ouen, et il lance sa brochure politique, dans laquelle il professe les opinions ultra avec toute leur candeur extravagante.

Cet acte le mit en odeur de sainteté auprès du parti qui se formait en France; il avait l'hon-

neur d'être le premier qui écrivit en faveur du despotisme. On lui en sut d'autant plus de gré, qu'à Toulouse le marquis François de Villeneuve, qui faisait grand bruit pour attirer sur lui l'attention, déplaisait sous deux rapports à la noblesse, d'abord parce qu'il était d'une de ces maisons dont la prétention est de s'élever sur les autres, ensuite parce qu'il se piquait de littérature. Or, comme M. de Villèle n'était pas coupable de ces deux griefs, on vint à lui; M. de Villeneuve ne s'y trompa pas, et vit que c'était un rival qu'on lui opposait.

M. de Villèle, choyé et caressé, se mit en goût de jouer un rôle en 1815 et dans les cent jours; il fit partie du comité royaliste, où il fit les motions les plus exaltées, et cela avec d'autant moins de danger que ni lui, ni ses confrères ne se proposaient d'aller au-delà des paroles. Les royalistes, à Toulouse, attendirent pour faire leur preuve de dévouement que tout péril fut passé; c'était de la prudence, mais à coup sûr ce n'était point du zèle. Après la chute du gouvernement impérial, il fallait un maire à Toulouse; dix concurrents se présentaient, M. de Malaret, maire encore en exercice, dont les ultra ne voulaient à aucun prix; le baron de

Bellegarde, ancien maire sous le gouvernement impérial, et qui le redevint plus tard; MM. d'Escouloubre, de Villeneuve, de Cambon, de Tauriac, de Castellane, etc. Chacun avait pour soi ses amis, et contre soi, l'opinion de cette haute société qui ne voulait pas un des siens. Dans cette fluctuation, on songea à M. de Villèle; il ne possédait rien dans la cité, ni même dans l'arrondissement; il avait à Toulouse, un modeste appartement qu'il louait au prix de cinq ou six cents livres au plus : la loi exigeait que le maire eût des propriétés dans la commune; en dépit de la loi, M. de Villèle fut nommé.

A cette époque, une dame Dubarri-d'Hargicourt, belle-sœur de la célèbre comtesse Dubarri, avait par sa fortune, son esprit et ses entours, beaucoup d'influence dans le midi; ce fut elle qui décida le duc d'Angoulême à choisir M. Joseph de Villèle, qui entra en fonction provisoire le 25 juillet, et ne reçut la sanction royale que le 11 octobre suivant.

De tous les maires de Toulouse ce fut celui dont on eut le moins à se louer; il débuta mal : vingt jours après son installation eut lieu l'assassinat du général Ramel. Ainsi que je l'ai dit déjà :

on lui imputa dans cette circonstance une incurie presque criminelle ; on l'a souvent accusé et il ne s'est jamais justifié, ni sous ce rapport, ni sous beaucoup d'autres. M. de Villèle était plus pressé de fournir une carrière brillante que de veiller au soin de sa réputation.

Jamais M. de Villèle ne se mêla des détails de l'administration de la commune, soit peu de connaissance en cette partie importante, soit indifférence pour une place qui ne suffisait pas à son ambition, il ne laissa de trace de son passage, que sur les almanachs où son nom se trouve inscrit. On l'a prôné comme député, on ne le regrette pas comme maire.

Les élections de 1815 s'ouvrirent : M. de Villèle avait, en dix-huit mois, donné trop de gages au parti pour être mis de côté. C'est un financier, disait-on, et à ce titre, on obtenait des voix pour lui. Le voilà dans la chambre, le parti y avait envoyé en majorité toutes ses nullités les plus saillantes; jamais, excepté dans la chambre de 1824, on ne trouva moins de vrai talent. M. de Villèle avait le sens commun; il parut un aigle ; on l'écouta, il plut, l'engouement s'en mêla, et comme il déploya beaucoup d'adresse, il devint l'homme des siens, la pierre

angulaire de la contre-révolution ; et parce qu'en France, on a l'habitude d'outrer tout, M. de Villèle, qui était déjà un aigle, fut aussi un phénix.

Mais était-il, à tel point, ennemi de la liberté et des lumières, qu'il fût l'instrument précieux avec lequel on pût les anéantir ? Possédait-il ces rares talents que ses amis lui accordaient, ou était-il aussi peu habile que le prétendaient ses ennemis ? On aurait tort de refuser de la science d'administration à M. de Villèle : sa finesse lui tient lieu de génie ; il fit croire d'abord à sa franchise, ce fut un coup bien adroit; plus tard, il répondait à tout sans traiter la question, et avec un aplomb rare, affirmait qu'il venait de résoudre la difficulté, qu'il n'avait pas même abordée. Les siens applaudissaient, il ne lui en fallait pas davantage ; c'était eux qu'il voulait convaincre, et non ses adversaires.

Son éducation avait été trop mesquine, pour qu'il put embrasser, d'un coup-d'œil, la grandeur de la science politique ; aussi erra-t-il dans toutes les entreprises importantes qu'il tenta. Étranger à la diplomatie, ignorant ce qui forme le code des nations, il n'entendit jamais rien à ces matières, mais il fut bon calculateur ; il

voyait froidement, il comprenait les détails mieux que l'ensemble, et parvenu au gouvernement de l'État, il agit avec plus de mesure que son parti ne voulait. Son sens droit lui montra, que les exagérations d'opinion ne pouvaient plus réussir; dès lors, il se traça une marche sage, qu'il aurait suivie sans dévier, mais comme il était seul à vouloir s'y maintenir, on le força sans cesse à varier de conduite, et à s'écarter de son chemin. Témoins la guerre d'Espagne, la reconnaissance des Jésuites, et une foule d'autres cas de moindre importance, dans lesquels il ne put toujours agir selon son vœu; il avait tous les avantages et les inconvénients des chefs de parti; le sien était fort exigeant, il ne se voyait pas tout entier dans M. de Villèle, et M. de Villèle prétendait être le *moi* de Louis XIV.

Une de ses volontés permanentes, fut la répulsion de tout mérite extraordinaire, de toute capacité supérieure; il redoutait à l'excès de se donner un rival, en appelant au ministère ou à des fonctions éminentes, un homme capable d'administrer; moins on convenait à une place, plus on lui convenait pour la remplir. On n'a qu'à se rappeler les nominations

qu'il a faites pendant ses sept années de visirat, et l'on reconnaîtra combien l'accusation que je porte contre lui est fondée. Son amour-propre s'irritait facilement, lui résister était un crime ; il a destitué, par milliers, les gens auxquels il soupçonnait de l'indépendance ; mais ingrat envers son pays, il n'a rien fait pour Toulouse, pas plus comme ministre, que comme maire ; et afin de montrer, par un dernier coup de pinceau, la petitesse de son esprit, il n'a pu, dans une nomination de soixante-dix neuf pairs, se résoudre à élever à cette dignité un seul Toulousain. On pourrait croire qu'aucun de ses compatriotes ne lui a paru mériter cette distinction ; mais outre que cela n'est pas, cette multitude d'incapacités qu'il a fait entrer dans l'ordonnance royale, atteste assez qu'il n'avait égard, ni à la fortune territoriale, ni à cette considération que l'on accorde à des esprits élevés ; il a voulu être le seul pair de France *de son endroit.*

M. de Villèle, quand il vint à la *chambre introuvable*, n'était point tel qu'on se le représente. Ses débuts lui furent avantageux ; il eut le bonheur de faire oublier tout ce qu'il y a de disgracieux dans son physique, le ton nazil-

lard de sa voix, l'accent gascon qui accompagne la monotonie de son débit; il s'exprimait clairement, et dédaignait les ornements de l'éloquence, pour s'attacher au positif; modeste et ferme dans l'attaque, modéré dans la défense, il tâchait de discuter et n'injuriait jamais ses adversaires. Sa retenue était admirable et formait à son avantage, un contraste perpétuel, avec la furieuse déclamation des autres introuvables, persuadés tous qu'ils ne pourraient jamais assez outrager cette minorité courageuse, une énergie invincible contre une passion forcenée, par laquelle étaient aveuglés les esprits les mieux faits, et au fond, les plus vertueux en général.

Il y avait là le marquis Voyer d'Argenson qui, digne héritier de son illustre famille, défendait les opprimés avec cette supériorité éloquente que la bonne cause inspire toujours à ses soutiens. Celui-là, aurait tout gagné sans doute à venir dans les rangs des oppresseurs; il choisit le rôle qui convient à un beau caractère. On remarquait aussi dans l'assemblée M. Royer Collard, dont le royalisme sincère, ne croyait pas avoir besoin de se montrer sous des formes virulentes. Essentiellement conciliateur et mo-

déré, il demandait des larmes à la pitié, plutôt que des vengeances à la colère; son esprit positif, sa conduite irréprochable, ses manières sages et fermes à la fois, ses principes arrêtés, et dont il ne s'écartait pas, une tolérance parfaite, et une intention de tout rapporter au bonheur commun, ne plaisaient pas à tout le monde. C'est, disait-on, un doctrinaire, et le chef d'un parti, qui n'a que des têtes et pas de corps ou de queue; on l'accusait de n'être que spéculatif, parce qu'il souhaitait que tout fut juste. L'impartialité de M. Royer-Collard impatientait les deux opinions, chacune d'elles aurait voulu qu'il la suivit dans ses extravagances; quant à lui, serviteur zélé du Roi, ami d'une liberté sage, défenseur constant de tout ce qui est bon, il allait son droit chemin, acquérant chaque jour une plus haute importance aux yeux de la nation, qui le compte parmi ses citoyens les plus fidèles, et qui lui en a donné la preuve en le choisissant pour son mandataire, toutes les fois qu'elle a été appelée à désigner les siens. Sa franchise brusque déplut peut-être à certaines gens; mais au moins, on ne l'accusera pas de faire pencher la balance ni à droite ni à gauche; il est le président de tous et non celui

de quelques-uns, en un mot, ce n'est pas le continuateur de M. Ravez.

A côté de ces honorables exceptions, dans une chambre qui n'était guère honorable, il faut encore citer le baron Savoie-Rollin, magistrat des temps antiques dans la force du terme, ne transigeant jamais, ni avec ses devoirs ni avec ses opinions, parant son inflexibilité de formes agréables, et ne cédant ni aux clameurs ni aux menaces; M. Fallatieux, homme probe, qui ne se pliait pas aux circonstances; M. Froc de La Boulaie, ami des institutions de son pays, et opposé à tout système de contre-révolution; le duc de Gaëte, ancien ministre de Napoléon, et à ce titre, administrateur de premier mérite: il apportait à la chambre des lumières étendues, la connaissance profonde des ressources de l'État; il pouvait discuter un budjet avec connaissance de cause; il n'en voulait pas à la monarchie légitime, il ne désirait que l'amélioration de ses finances, et la consolidation d'un système propre à diminuer les charges de l'État.

Je ne nomme, parmi les vrais soutiens de la cause nationale, que ceux dont le nom vient au bout de ma plume; d'autres ne montrèrent pas moins de dévouement et d'énergie; ils com-

battirent également avec persévérance ces principes destructeurs de la Charte, mis sans cesse en avant par une majorité anti-nationale. Les excès auxquels celle-ci se porta, indignèrent le Roi, au point de le décider à casser cette chambre, dont la fidélité séditieuse, et chaque jour plus menaçante, pouvait attirer sur la France les plus grandes calamités.

Elle venait de former une étroite alliance avec cette congrégation faible encore, et qui allait devenir si forte ; elle allait l'appuyer dans cette croisade mystérieuse, dont le but tout ultramontain, tout despotique, était assez évident bien qu'il ne fut pas avoué, elle donnait la main à cette ligue où l'ambition se couvrir du voile de la piété, où en priant Dieu on fait ses affaires personnelles, où chaque sermon débité est un cours de politique furibonde ou cauteleuse, où des chefs étrangers au royaume reçoivent du dehors leurs instructions. La chambre, la congrégation, les Jésuites, ces trois corps agissaient de concert ; leur but paraissait être le même, quoique, en résultat, il ne le fut pas. La chambre *introuvable* travaillait à rendre à la noblesse sa force, son crédit, sa fortune. La congrégation voulait que tout cela appartint au clergé ; les

Jésuites, s'élevant derrière l'une et l'autre, tâchaient de se servir de leur aide pour dominer a la fois, la noblesse, le clergé et l'universalité de la France. Ce corps terrible, se reconstituait sur ses anciennes et fatales maximes; il n'en abandonnait aucune, pas même celle du régicide. Cette alliance formidable, semblait nous promettre des fers éternels, appuyée qu'elle était, par toute la canaille de la population du midi; elle avait, à sa dévotion, des assassins de bas étage, et le sang qui coulait journellement dans le Languedoc et la Provence, annonçait avec quelle vivacité ses satellites la servaient.

Un meurtre commis à Nîmes, sur la personne du général Lagarde, commandant, en cette ville, au nom du Roi, prouva plus que jamais, combien la faction ultra se jouait de ce respect de parade, qu'elle affichait pour le monarque; j'ai entendu, des gens de ce bord tenir, les propos les plus étranges : *le Roi n'était Roi que pour satisfaire leur amitié ou leur haine : sa légitimité dépendait de sa manière de voir; Louis XVIII avait plus que compromis la sienne, en nous donnant la Charte, pacte infernal*, contre lequel dans le clergé, par exem-

ple, on ne cesse de protester; car il est une justice à rendre à la noblesse, c'est que chaque jour elle devient moins hostile, contre cette loi sacrée qui assure notre bonheur; les gentilshommes véritables commencent à s'attacher aux institutions nouvelles, les anoblis seuls sont, à part quelques exceptions, les fanatiques de l'époque.

En 1815, il n'y avait pas encore tant de raison : on voulait une victoire entière remportée sur les intérêts opposés; on attaquait, avec une véhémence extrême, les ministres du Roi qui demandaient la concorde et la paix. Un tel langage était insupportable aux artisans de troubles, à ceux qui pressaient le supplice du maréchal Ney, du comte de Lavallette, et qui rugirent en apprenant que la femme de ce dernier l'avait sauvé. Jamais il ne fut offert de spectacle plus affligeant, que celui que présenta la chambre des députés à la nouvelle de cette évasion, le côté droit, en masse se leva, rempli de rage, il poussa de tels cris qu'on aurait dit qu'il avait soif de sang; en effet, jamais de ses rangs compactes, ne s'éleva une voix généreuse inspirée par la pitié. On n'y trouvait que le besoin de la vengeance, et cette crainte atroce que les accu-

sés pussent échapper aux supplices ; afin que l'impartialité du jury ne put venir à leur secours, on se hâta de les arracher à cette magistrature paternelle, pour les placer sous la main de fer des cours prévotales, véritables soutiens, non d'une autorité légitime, mais d'un parti qui voulait tout opprimer.

CHAPITRE XCIII.

La France en 1815. — Exaspération des ultrà. — Marchangy. — Ses talents, sa vanité, son ingratitude. — Certificat de royalisme donné à M. de Chazet par M. de Chazet. — M. de Baour-Lormian.— Ses trois mots. — Sa conversation avec le premier consul. Il mystifie plusieurs hommes de lettres. — Ce que lui dit l'empereur au sujet de Mahomet II. — Réponse spirituelle de M. de Lormian au duc de Richelieu.— Mot du comte de P... sur celui ci. — Comte Fabre de l'Aude. — Le Baron et la Baronne de La Rochefoucauld. — Le Général baron Lepic. — Organisation de la police secrète de la Congrégation. — Mme de Mont... — Espionnes des ultrà.— Mme de L...T... — Conversation à son sujet avec le comte de Cases.

L'ASPECT de la France, à la fin de 1815, était sombre et sinistre; on reconnaissait que rien n'était à sa place, et que tous les intérêts compromis ne tarderaient point, par des secousses terribles, à se placer autrement qu'on ne les avait classés. Le fardeau de l'occupation militaire écrasait le royaume : chaque ville,

chaque maison, chaque famille, divisées par des opinions exagérées, présentaient le triste spectacle d'une lutte acharnée, qui ne paraissait pas prête à cesser; les uns voulaient tout reconquérir, les autres essayaient de tout défendre. Nul n'était stable dans sa position; toutes les existences sociales, compromises, étaient en des allarmes continuelles. Dans chaque département on destituait en masse, ou l'on suspendait les fonctionnaires; les observateurs remarquaient dans ce cas que les gens riches redevenaient, au bout d'un peu de temps, d'excellents royalistes aux yeux de l'administration qui, d'abord, leur avait fait la guerre. Cette époque désastreuse fut celle d'une concussion insolente et déhontée; cela devait être. Ceux qui rançonnaient prétendaient user de représaille; c'était, à leurs yeux, une manière légale de rentrer dans ce que la révolution leur avait enlevé.

On poussait loin l'audace de ces contributions forcées : à Narbonne, par exemple, chaque soir, les fanatiques établissaient une farandole et une espèce de fête, qui se terminait toujours par le bris des fenêtres de quelque bonapartiste, le lendemain un collecteur allait trou-

ver la victime, et lui présentait le compte de la dépense faite laveille par les ultrà-royalistes, avec injonction de solder sur-le-champ. Malheur à lui, malheur à ses proches et à ses propriétés s'il s'y refusait : les vexations recommençaient avec une nouvelle fureur, et l'autorité muette se taisait devant ces infamies, qu'un seul acte de fermeté aurait empêché.

Je me rappelle à ce sujet qu'un homme sans moyens, qui avait dû à sa parenté avec le général Clausel d'être nommé, pendant les cent jours, sous-préfet de Narbonne, fonction dans laquelle il ne fit que des fautes, affichait, à cette époque, l'opposition la plus exagérée au retour de la royauté ; mais à peine celle-ci fut proclamée de nouveau, que, changeant subitement de conduite, M. le sous-préfet, chamarré de cocardes blanches des pieds à la tête, car il en portait trois à son chapeau, deux sur son cœur, et je ne sais combien à ses bras, s'élança de sa demeure pour se joindre au cortége municipal qui allait à la cathédrale rendre grâce à Dieu du triomphe de Louis XVIII. Son aspect confondit, et les royalistes, et les impérialistes ; tous estimèrent, à sa juste va-

leur, cet acte qui, au surplus, ne lui servit guère ; car dès ce moment on cessa de le reconnaître pour sous-préfet.

Que de conversions soudaines de cette espèce redevinrent des impénitences finales dès qu'on reconnut aucune utilité de ce geure ; les royalistes faisaient pitié ; on les montrait au doigt, ils ne recueillirent de leur démarche que la honte de l'avoir faite. Paris vit aussi de ces pénitents improvisés, dont M. Pardessus fut le chef, ayant M. Delvincourt pour premier lieutenant ; on doit croire que Marchangy ne fut pas le moins empressé à prendre ce parti ; il se jeta dans les bras des ultrà avec une telle véhémence, qu'ils comprirent que cet homme se donnait à eux corps et ame.

Marchangy, fils d'un huissier de Nevers, cachait sous une enveloppe chétive, malsaine et presque hideuse, un esprit ardent, passionné, impétueux, capable de tout faire pour obtenir une considération rapide et un avancement qui ne le fut pas moins ; il avait sans cesse à la bouche le mot de vertu et cela au moment où il profanait la couche d'un ami. Il avait non de l'hypocrisie, mais le besoin de se faire estimer. Il voulait que ses paroles réparassent ses torts

personnels, et souhaitait prêcher au moins d'exemple en apparence, puisque la fougue de son tempérament ne lui permettait pas de le faire en réalité : studieux, aimant les lettres, les cultivant avec succès, il les goûtait encore davantage, parce qu'il les regardait comme des auxiliaires de son ambition qui était démesurée; il convoitait à la fois, et les grandeurs qui enrichissent, et la renommée qui glorifie. Peut-être eût-il atteint ce double but, si, par ses obsessions tyranniques, madame Marchangy, trop pressée de le voir parvenir, ne l'eût contraint de se jeter dans une fausse route; il devint intrigant pour ne pas lui déplaire, et ne cessa pas d'être petit, parce qu'elle ne lui suggéra que de petits moyens pour s'élever.

Je le connaissais beaucoup, et je riais de le voir faire sur ses ouvrages des articles louangeurs, que lui ou ses amis imposaient aux journaux. Il n'avait, sur ce point, aucune pudeur : dans une circonstance, cherchant à lui être agréable, je fis, sur une nouvelle édition de *la Gaule Poétique*, un article que l'on inséra dans le *Pilote*, sous le nom d'un des rédacteurs de ce journal; j'envoyai, quelque temps après, un

second article. M. Cassano, alors directeur de cette feuille, me fit dire que M. de Marchangy l'avait prié de ne rien insérer, le concernant, que ce qui lui serait remis par le spirituel d'Epagny. Un second article parut, il n'était pas de moi : il me prouva que pour louer convenablement M. Marchangy, il fallait être M. Marchangy lui-même. Ce n'était pas là de la faiblesse c'était la suite d'un système. Il fallait pour que l'autorité lui vint, que la France entière crut à la supériorité de son génie; il écrivait bien et parfois il cherchait à mal écrire, afin de paraître bizarre; j'en ai donné plus haut la preuve, je ne me répèterai pas. A tout prendre M. Marchangy n'était pas un homme ordinaire : il n'y aurait eu que des éloges à lui donner, si le sort l'avait placé dans une de ces positions où l'on a rien à faire pour sa fortune; mais comme du rang le plus médiocre il aspirait à devenir chancelier de France, il lui fallut souvent sacrifier la morale au besoin de s'avancer. Je crois, en traçant son portrait, lui avoir rendu justice : ses ennemis l'auraient traité plus mal; ses admirateurs, en outrant ses qualités et en taisant ses défauts, lui eussent pareillement nui à leur manière.

Marchangy cessa de venir chez Cambacérès, dès qu'il fut certain que la perte de la bataille de Waterloo ramènerait le roi; dans ce moment orageux Cambacérès perdit presque toute sa société; nous lui restâmes en petit nombre. Il ne nous cachait pas son inquiétude et sa douleur; il aurait souhaité pouvoir demeurer en France, ne fut-ce que dans un village écarté. Il frappait à toutes les portes, aucune ne lui était ouverte : on le traitait avec une rigueur qu'il ne méritait pas; il souffrait de l'ingratitude de certaines gens, et trouvait du plaisir à recevoir des marques de bienveillance de ceux qui n'avaient jamais été dans son intimité.

Il ne voyait plus MM. Pain et Chazet, ni le reste de la gent chansonnière, si obséquieuse dans sa bonne fortune; je conserve encore le vaudeville et la comédie, composés par M. Pain, pour célébrer la fête et l'anniversaire de la naissance de l'archichancelier. Les formes laudatives, en l'honneur de Cambacérès ou de Napoléon, y sont retournées de cent manières; un de mes amis s'occupe en ce moment de recueillir les à-propos des deux vaudevilistes que je viens de nommer. Il doit placer en regard les inspirations de l'empire et celles de la restau-

ration; c'est un monument qu'il veut élever à l'inaltérable fidélité de ces messieurs.

Je sais, à ce sujet, une anecdote qui vient merveilleusement dans ce récit : on a publié récemment chez MM. Mame et Delaunay-Vallée, les *Mémoires d'une Femme de qualité.* Dans le premier volume de cet ouvrage, l'auteur qui fait à M. Chazet l'honneur du voyage à Gand où il n'est pas allé, prétend que M. Chazet a chanté le directoire; être allé à Gand, un royaliste ne s'en défend pas, mais le reste est une grave inculpation. Dès-lors grande colère de la part du chansonnier, qui, chez M. Bossange père, se fâche tout rouge, et court ensuite chez M. Mame, solliciter une lettre qui constate l'excellence de son royalisme. Dans quel sens cette lettre doit-elle être écrite? Les éditeurs à qui il s'adresse, n'éprouvent pas l'embarras de la rédaction; il leur apporte la pièce toute libellée, et sur ses instances ils la revêtent de leur signature; il pleurait. Ainsi M. Alisan de Chazet s'est délivré lui-même une attestation de ses bons et loyaux services; c'est toujours autant de pris. Au demeurant, il n'est personne qui ne certifie que depuis le retour du roi la fidélité de M. Alisan de Chazet ne s'est pas un instant démentie.

Au moment de la disgrâce de l'archichancelier, je vis venir chez lui, fort assiduement, un des hommes de lettres, que dans les jours prospères j'y avais à peine aperçu; c'était le poète Baour de Lormian. On lui faisait une réputation d'amour-propre poussé à l'excès, et il la méritait quelque peu par la naïveté avec laquelle il faisait son éloge; mais s'il a de lui une haute opinion, appuyée d'ailleurs sur de vrais titres de gloire, il est juste de dire que les succès de ses rivaux ne lui sont point amers; il les vante avec une bonne foi rare; M. Baour cause avec esprit lorsqu'il oublie ses peines morales et physiques, car la main du temps s'apesantit sur lui.

Il débuta, jeune encore, dans la littérature, par une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*; cet ouvrage, défectueux sous tous les rapports, fut une chute éclatante. Tous les journaux de l'époque s'égayèrent aux dépens du *Tasse gascon*, dont l'irrascibilité ne tarda pas à se venger par une satire intitulée *mon Premier Mot*. Cette petite pièce, composée de vers et d'hémistiches, pris à droite et à gauche, fournit à ses adversaires l'occasion de le railler de nouveau. On signala ses plagiats, et les épigrammes

fondirent sur lui de toutes parts; loin de se laisser abattre par cette double disgrâce, il lança son *Second Mot*. Cette pièce, véritable chef-d'œuvre de malice, de profondeur et de poésie, obtint un succès général, d'autant plus flatteur que tout y appartenait à M. Baour; on remarqua une foule de vers destinés à devenir proverbes, une pureté d'expression peu commune, et une originalité de formes satiriques, dont s'étonnèrent les vrais connaisseurs. M. de Lormian, encouragé par l'accueil du public, refit en entier son *Premier Mot*, et composa peu après son *Troisième Mot*, autre satire non moins forte et non moins étincelante de verve que les précédentes. Ces trois pièces établirent sa réputation. On se souvient encore de la lutte d'épigrammes qu'il soutint contre Chénier, Lebrun et Parny; il se défendit avec bonheur et par fois avec avantage contre ces redoutables adversaires. Vingt ans après M. de Lormian est rentré dans la carrière satirique par ses *Juvénales* contre les romantiques : les hommes de goût les jugent peut-être supérieures aux *Trois Mots* l'esprit du siècle ne leur a pas été favorable.

Lorsque M. de Lormian publia sa belle imitation d'Ossian, elle opéra, dans la littérature,

une sorte de révolution; cette poésie neuve, ces tableaux d'une nature âpre et sauvage, charmèrent tous les lecteurs. Les musiciens Méhul et Lesueur composèrent, pour la scène, des ouvrages *ossianiques;* Gérard et Girodet consacrèrent leurs pinceaux à un genre devenu à la mode, et les chants de la traduction de M. de Lormian, mis en musique par les plus célèbres compositeurs, se trouvèrent bientôt placés sur tous les pianos. L'empereur Alexandre, les rois de Prusse et de Suède, firent parvenir à l'auteur des marques de leur satisfaction; Bonaparte, devenu premier consul, désira voir un poète dont tout le monde parlait, et dont le succès l'intéressait vivement; car alors il faisait profession d'admirer Ossian, que dans son enthousiasme il plaçait au-dessus d'Homère. Dans l'entretien qu'il eût avec M. de Lormian, il mêla, selon son usage, beaucoup de critique à ses compliments.

« A quoi songiez-vous, dit-il, lorsque vous » avez à ce point raccourci votre original? vous » l'avez mutilé, vous l'avez placé sur le lit de » Procuste. Ne savez-vous pas que la beauté » consiste dans les grandes proportions? d'ail- » leurs vous ne répétez pas assez; Ossian revient

» sans cesse sur les mêmes images, emploie les
» mêmes expressions; le propre de la mélancolie
» est de se répéter. »

En prononçant ces paroles, il regarda le prince de Talleyrand comme pour s'assurer s'il partageait son opinion; le prince se hâta de répondre :

« Oui, général, la mélancolie répète; témoin
» Virgile quand il dit :

Les échos répétaient Euridice! Euridice! »

Étrange bévue d'un homme d'esprit qui confondait un effet d'harmonie avec un effet de sentiment.

Puisque je suis avec M. de Lormian, je ne le quitterai pas sans rapporter quelques traits qui lui sont personnels. Dans son *Second Mot*, ce poète avait dit :

. . . . . Le goût tremblant se tut,
Et du sein du chaos vit jaillir l'Institut.
L'Institut, corps sans ame, obscur aréopage, etc.

L'Institut qui se ressouvenait de ces vers, affecta de passer sous silence dans son malheu-

reux rapport sur les prix décennaux, tous les ouvrages de M. de Lormian; il n'accorda à la tragédie d'*Omasis* que la dernière mention honorable, en ajoutant qu'elle n'appartenait point au genre que le fondateur des prix voulait encourager. L'empereur qui avait encouragé l'auteur d'Omasis d'une manière éclatante, se crut offensé par ce reproche indirect. Deux jours après il fit jouer cette pièce devant lui, et après la représentation il dit tout haut : « Ces mes» » sieurs de l'Institut sont bien difficiles: »

M. de Lormian travaillait à ses *Veillées poétiques*, lorsqu'il fut engagé à faire partie d'une réunion composée de gens de lettres, tous amis ou admirateurs de Delille. Quelques affaires l'ayant retenu, il n'arriva qu'à l'instant de se mettre à table; on s'étonnait qu'il se fût fait attendre :

« Messieurs, dit-il, j'arrive le dernier; mais » je suis certain de votre indulgence lorsque » vous saurez que je sors de chez l'abbé Delille, » et qu'il m'a lu des fragments du poème de » l'*Imagination*, qu'il va publier incessamment. » J'ai écouté, j'ai admiré, j'ai oublié le temps: » et voilà, je pense, une excuse bien légitime » de mon inexactitude. »

Là-dessus, chacun de se récrier et de le féliciter de son bonheur. Au dessert, on remet la conversation sur le même sujet; et, comme les convives savent que M. de Lormian est doué d'une mémoire excellente, on lui demande s'il n'aurait pas retenu quelques vers dont il pût charmer la compagnie : « Je commettrai peut-être » une indiscrétion, répliqua-t-il, mais comme » je suis assez heureux pour me souvenir d'un » court fragment, je vais vous associer à l'en» thousiasme qu'il m'a fait éprouver. »

Il débite alors avec chaleur une tirade qui, écoutée avec transports, est suivie d'acclamations et d'applaudissements sans fin. — « Il faut » convenir, dit l'un, que Delille est un grand » magicien; quelle divine harmonie ! — Quelle » grâce ! quel éclat ! dit l'autre. — Après de pa» reils vers, ajoute un troisième, il n'y a plus » qu'à briser sa plume. » On se fait répéter le morceau; on le copie; on se sépare. L'un des convives, ami particulier de Delille, se rend en toute hâte chez ce poète.

« Mon cher, lui dit-il, il faut que je vous » gronde : comment vous faites vos premières » confidences à d'autres qu'à moi. » Et aussitôt il lui raconte ce qui s'est passé, tire les vers

de sa poche, et en fait lecture, Delille surpris au dernier point, déclare que depuis deux mois il n'a pas vu M. de Lormian et que tout cela ressemble fort à une mystification, que le traducteur d'Ossian a voulu faire à ses compagnons de table. Au reste, s'empresse-t-il d'ajouter avec une bonhomie charmante, les vers sont bons et *comme ils sont de moi*, selon l'aveu de l'auteur, je tâcherai de me les approprier en les arrangeant à ma manière.

Napoléon désira voir Mahomet II, tragédie du même auteur; elle fut représentée aux Tuileries dans le salon bleu, le 12 mars 1811, huit jours avant la naissance du roi de Rome. Le local était très resserré; ce fut moins une représentation *qu'une lecture habillée*, dirent les comédiens; l'empereur jugea comme le public, il parut très satisfait des trois premiers actes, abondants en situations fortes rendue avec un stile plein de nerf et de chaleur, mais lorsque Mahomet, après avoir surpris Soliman aux pieds d'Eronisme, dément tout-à-coup son caractère historique et ne poignarde pas son rival, l'empereur laissa appercevoir sur sa figure quelques signes de mécontentement : la pièce terminée, il fit appeler Talma, et lui dit :

« Vous êtes un grand acteur, mais vous ne » pouvez suppléer à ce qui n'est pas de votre res- » sort. Je compare Mahomet à un cheval de fia- » cre, sur lequel on aurait jeté une housse de » velours cramoisi, brodée d'or et de dia- » mants. »

Malgré cette comparaison bizarre qnoique juste, il fit peu de jours après remettre à l'auteur, une bague enrichie de brillants, à l'entour d'un rubis magnifique. M. de Lormian est du petit nombre des auteurs qui ont conservé de la reconnaissance des bienfaits de Napoléon, il en parle avec respect et a consacré des vers admirables à sa louange, dans une satire intitulée *Mon plaidoyer*, qu'il publiera bientôt. Le duc de Richelieu lui disait un jour « Avec un talent tel que le vôtre vous devez » bien vous repentir d'avoir composé des vers » pour Bonaparte. — Monsieur le duc, répartit » vivement le poète, je m'en repentirais s'ils » étaient mauvais. »

Cette réponse spirituelle fit sourire le ministre et l'avertit qu'il avait manqué aux convenances, lui qui était si poli et si aimable d'ordinaire.

M. de Richelieu penchait toujours pour l'in-

dulgence, il détestait les actes de rigueur. J'ai entendu un ultrà, le comte de P..., dire de lui. « — Il ne descend pas du cardinal son grand » oncle, qui aurait envoyé à l'échafaud tous » ceux que celui-ci craindrait d'envoyer en » police correctionnelle. L'urbanité est bonne » dans un salon, elle est nuisible en politi- » que. »

Le comte Fabre-de-l'Aude, venait aussi très souvent chez Cambacérès, cet excellent homme était abattu comme moi, sous le poids d'une disgrâce non méritée; il avait le courage de se présenter tous les dimanches au château, il espérait une mesure de justice, qu'on nous fit attendre long-temps et que nous ne dûmes qu'à la force des circonstances; quatre ans après, il appelait sans cesse de son royalisme, au baron de La Rochefoucault, dont les opinions exaltées, contrastaient avec la douceur, l'obligeance et l'aménité de son caractère, esprit de parti à part, ce baron se distinguait par d'excellentes qualités. La baronne de La Rochefoucault, sa femme, possède à un dégré éminent, les vertus les plus respectables, unies aux mérites qui plaisent le plus, son nom dans la bouche des personnes qui la connaissent, est toujours ac-

compagné de louanges. Elle est un des mille exemples de cette grâce, de cette bienveillance, de cette bonté, qui est l'apanage ordinaire de de la haute noblesse.

Le général Lepie, né à Montpellier, était aussi l'un des habitués de notre cercle intime, sa bravoure, ses qualités personnelles nous le faisaient chérir, il grondait par fois et il avait raison. Oh! qu'il aurait été heureux, si le roi avait appelé la nation française, à venger les outrages que lui prodiguaient les coalisés; tout Français devait en effet s'indigner de l'insolence de ces étrangers qui, au mépris des traités, ne cessaient de nous accabler de toutes les manières, alors tous les fléaux fondaient à la fois sur notre beau pays, ce fut parmi nous un débordement des polices de l'Europe entière. Un système de surveillance méticuleuse nous environna, un espionage permanent apporta la méfiance dans l'intérieur des familles.

Déjà s'organisait la police de la congrégation, celle-ci n'était point payée, ses membres ne travaillaient qu'en vertu de leur opinion, toutes les villes, les bourgs, les villages, les hameaux eurent des espions choisis dans les hautes classes, qui inspectaient la conduite de chaque particu-

lier, pauvre ou riche, roturier ou noble, ainsi que celle des fonctionnaires publics.

Cette police, toute d'inquisition, était confiée à des femmes exaltées, à des hommes ambitieux, auxquels on promettait les places et les décorations; un grand nombre d'ecclésiastiques, qu'une fausse piété égarait, prit rang parmi ces observateurs mystérieux; on fit de ce rôle infâme une affaire de religion, ce fut au nom de Dieu que l'on offensait, et au nom du roi, qui n'en savait rien, que l'on tourmentait la masse des Français; le système des cathégories du comte de Labourdonnaye, fut établi sur l'universalité des citoyens, on les classa, on les divisa en passant par des nuances imperceptibles, depuis l'ultrà le plus furieux, jusques au Jacobin incorrigible, mais ces désignations faites avec passion et sans ombre de justice, reposaient sur des bases fausses ou exagérées, chacun casait à son gré ses adversaires ou ses ennemis, et quiconque déplaisait, était ou bonapartiste, ou fédéré, ou septembriseur.

Un conseil secret, dirigeait dans chaque département cette police occulte, toute en dehors de l'autorité, qu'elle contrariait dans ses actes et que souvent même elle blessait à mort. Il n'est

pas un lieu dans le royaume où l'on ne connaisse quelques-uns de ces espions à sentiments prétendus monarchiques. Toute femme qui, ayant mené une vie répréhensible, était devenue dévote dans sa vieillesse, se trouvait enrôlée de droit dans le bataillon ténébreux; d'autres agents étaient pris parmi ces habitués de billards qui prostituaient dans les tavernes, l'amour qu'ils disaient porter au roi; parmi ces dissipateurs libertins qui ayant dérangé leur fortune, demandaient à la rétablir dans quelque emploi lucratif dont ils feraient destituer le titulaire, enfin parmi ces dévots menteurs, qui couvraient du manteau de la religion le scandale de leur vie privée; cette police dépendait encore du gouvernement occulte qu'on organisa presque en même temps; mais elle n'en faisait point partie intégrante, elle appartenait avant tout au pouvoir ultramontain. Cependant, comme pour provoquer les destitutions, elle ne pouvait se passer du concours du comité central des occultes, elle lui faisait une foule de révélations auxquelles tous les deux trouvaient leur profit.

La femme qui à Paris avait la surintendance des espions de son sexe, était une certaine madame de Mont..... célèbre par une conduite dé-

sordonnée et par toute l'extravagance de son opinion politique ; elle avait été sous l'empereur aux gages de Fouché, elle travailla dans ses intérêts contre ceux de Rovigo, et il se servit d'elle dans les premiers jours de la seconde restauration ; plus tard, cette femme offrit ses services à la congrégation, qui l'employa en la payant mal ; toutefois, on mit sous ses ordres une foule de femmes tarées, tenant toutes ou ayant tenu des maisons de jeu ; on alloua à celles-ci des subsides qui leur étaient payés par soirée de réception, il leur était ordonné d'attirer aux fêtes et aux soirées qu'elles donnaient, les officiers de la garde royale ou nationale, les jeunes gardes du corps, d'anciens militaires, à titre de vieux amis, des ci-devant fonctionnaires, il fallait les faire parler, sonder leur opinion, leur suggérer la pensée de surveiller à leur tour et de dénoncer leurs camarades, leurs meilleurs amis. Je le répète, la seconde restauration par la faute des royalistes furibonds, démoralisa la société en y introduisant comme vertu, ce qu'il y a de plus exécrable chez les hommes, et en ramenant les femmes à cette vie dissolue, type de la bonne compagnie d'autrefois.

J'allais souvent depuis plusieurs années chez une dame de L.., T. C., notre connaissance datait du temps du Directoire, je savais que Barras l'avait employée utilement et qu'elle avait tenté, sans succès, d'entrer dans la police impériale, alléchée qu'elle était par les vingt-quatre mille francs qu'en recevait madame Ha... Je ne me figurais pas qu'elle eut été plus heureuse sous le règne du roi, je me trompais, la congrégation la payait parcequ'à Paris, on n'a jamais pu faire faire l'espionnage gratis, tout coûte dans cette bonne ville, et tout ce qu'on peut obtenir, c'est du dévouement à vil prix; pour rien ce serait impossible. Madame de L. T... appartenait à une des bonnes familles de France, et elle annonçait de hautes prétentions, on pouvait se croire en sûreté chez elle, il n'en était rien, soit par elle, soit par ses amies *observatrices*, en sous-ordre, rien ne lui échappait. On la chargea de savoir par moi, ce qui se passait chez Cambacérès, aussi me témoignait-elle une affection extrême pour ce pauvre homme; ses questions étaient légères, mais adroites; je me laissai aller, et dans une circonstance, je répétai un propos que j'avais tenu et dont elle gratifia Cambacérès. J'allai deux jours après au

cercle du comte Decazes, il vint à moi et me dit :

« Engagez le duc de Parme à s'observer davantage, il est sur un volcan, et il se sert » d'expressions inconvenantes. — Lui, monseigneur, c'est impossible. — C'est cependant, » et vous l'avez entendu. — Moi, cela n'est pas. » — Cela est, et vous allez vous le rappeler, » écoutez-moi. »

Il me rapporte mots pour mots ce que j'avais confié à ma prétendue amie, je demeurai confondu, le ministre s'en aperçut.

» — Eh bien ! me dit-il, vous voyez qu'on » me sert bien. »

Il ignorait mes rapports avec la délatrice; je pris mon parti sur-le-champ.

« — Non, monseigneur, on vous trompe; le » propos est vrai, mais il a été tenu par moi, et » non par le prince Cambacérès. Je vous con» jure de faire sur-le-champ appeler madame » de L..T..; il faut que ceci soit éclairci, dans » l'intérêt d'un homme dont la situation est » précaire. »

Le ministre parut étonné de ma réplique. J'ajoutai des détails qui le convainquirent que

je ne lui en imposais pas. Dès que je rentrai chez moi; j'écrivis à madame de L,.. T... :

« Vous appartenez à la police; fermez votre » maison, sinon je divulgue à toutes nos con- » naissances le rôle infâme que vous jouez. »

Deux heures après je vis arriver la dame, tâchant de rire, et prenant à la fois de grands airs.

« —Vous m'avez écrit une lettre bien auda- » cieuse?

» — Vous la méritez, répliquai-je. »

» — Votre conduite est incompréhensible. » Vous défier de moi après trente ans d'ami- » tié !

» — Il serait plus exact de dire de liaison ; » mais il ne s'agit point du passé, qui d'ailleurs » ne vous est nullement favorable; vous serviez » le Directoire, je l'ai su plus tard, et mainte- » nant.... »

Elle m'interrompit, s'emporta, je la laissai faire, et lorsqu'elle eut fini.

« — Terminons en deux mots », repris-je; à la suite de ce début je lui répétai ma conversation avec le ministre de la police. Elle fut atterée, et changeant de rôle elle se mit à pleurer, c'était d'étiquette; elle me supplia de ne point

la perdre. J'y consentis, mais toujours à la condition qu'elle fermerait son salon : je fus inexorable sur ce point. Elle finit par me le promettre en frémissant, et tint parole. Au reste la police n'y perdit rien; elle continua chez les autres le rôle qu'elle jouait chez elle, et elle est morte il y a peu de temps, toujours aux gages de MM. Franchet et Delavau.

CHAPITRE XCIV.

Le préfet Frochot Philadelphe.—Il fait partie de la conspiration Mallet.— On m'éloigne de Paris.— Procès du maréchal Ney.— Nantes. — Le marquis de Saint-Aignan. — Comte Français de Nantes. — Comte de Brosse. — Sa modestie. — Baron Richard. — Baron de Puymaurin. — Marquis de Catelan. — Baron Picot de la Peyrouse.—M. Romiguière.— M. Pagès. — M. Alexandre Dumège. — Les Caffarelli. — Général baron Pelet. — Baron de Montbel. — M. de Cambon — Comte de Remusat. — Une femme d'esprit. — Ridicule inscription.

A cette époque je revis un ingénieur, M. Chaumette, de Paris; je l'avais connu chez l'ancien préfet de la Seine, M. Frochot, qui le traitait avec une politesse marquée. Nous nous entretinmes de cet ex-magistrat; il en fit l'éloge, avec raison, comme administrateur.

« Mais, lui objectai-je, sa conduite fut pi-
» toyable lors de la conspiration de Mallet. —

» —Pitoyable n'est pas le mot, répliqua M. Chau-
» mette, c'est conséquente qu'il faut dire; il
» obéit à son vœu secret, au serment qu'il avait
» fait, en servant de son pouvoir les conspira-
» teurs, car il en était un lui-même — Lui ! le
» comte Frochot, m'écriai-je; qu'avancez-vous
» là?.. — Ce que je puis prouver parfaitement;
» il conspirait contre Napoléon, il en est con-
» venu avec moi, non aujourd'hui, mais aux
» jours de l'empire, et voici comment il se fit
» connaître. Vous avez entendu parler d'Oudet?
» — J'ai lu le roman historique de M. Charles
» Nodier sur les sociétés secrètes; c'est un ou-
» vrage attachant, et dans lequel le colonel
» ou major Oudet remplit une place que lui a
» créée l'imagination brillante de M. Nodier.—
» Détrompez-vous, répliqua M. Chaumette,
» tout est vrai dans ce livre, je vous le certifie,
» j'ai été au nombre des Philadelphes. —Soit,
» je ne doute jamais de ce qu'on me dit en face;
» mon incrédulité ne renaît que lorsque je suis
» seul. Eh bien ! qu'avez-vous à me dire du
» comte Frochot? — J'avais formé des projets
» d'embellissement pour la ville de Paris, je
» les soumettais au préfet de la Seine. Je le
» voyais depuis assez de temps, lorsqu'un jour

» en tête-à-tête dans son cabinet, nous exami-
» nions le plan particulier de je ne sais plus
» quel monument; il interrompit notre conver-
» sation, et me demanda d'une manière aussi
» brusque qu'inattendue:

» — Monsieur Chaumette, que pensez-vous
» des éloges que, sur le papier, vous prodiguez
» à l'Empereur? »

Cette question me surprit; j'y répondis ainsi que le voulait la prudence. M. Frochot me pressa de nouveau; je me tins encore sur la défensive; mais variant son attaque:

«—Quelles sont vos opinions politiques, dit-il?

» — Je suis ingénieur, répondis-je avec sang-
» froid, je me mêle de mon état et pas d'autre
» chose.

» — Oh! que si, me répliqua-t-il, avec un
» sourire malin, vous n'avez pas que cette
» seule occupation, Oudet m'a parlé de vous.

» — Oudet! m'écriai-je involontairement, eh
» bien! qu'a-t-il pu vous conter de défavorable
» qui me concerne, répondis-je en pâlissant,
» car je me croyais en présence d'un suppôt de
» la police impériale.

» — Il m'a appris que vous étiez un des adeptes qui travaillez au grand-œuvre. »

» — Il vous a dit cela, M. le préfet?

» — Oui, et plus encore, il m'a donné votre » nouveau nom » (celui mystérieux que chacun de nous devait prendre, et que M. Frochot me répéta). « Suis-je instruit? poursuivit-il, et » aurez-vous en moi la confiance que je mé- » rite?

» — J'aime, dis-je en hésitant, tous les amis » d'Oudet. »

« A ces mots le préfet de la Seine prit une de » mes mains me donna l'attouchement des » frères, puis ouvrant sa chemise, me montra » sur sa poitrine l'étoile bleue, marque infail- » lible de son affiliation à l'ordre des Philadel- » phes. Depuis ce moment il me traita avec » une bonté particulière, et en 1812, quoique le » colonel Oudet fût mort, comme notre asso- » ciation subsistait encore, le comte Frochot » crut la servir en tenant la conduite que vous » blâmiez tout à l'heure. »

Je repris la parole, et demandai à M. Chaumette si vraiment cette conspiration des Philadelphes était réelle, et si on n'avait pas brodé sur un léger canevas.

« Rien de plus exact, me répliqua-t-il, notre » association avait fait des progrès immenses;

» elle comptait plus de quatre-vingt mille af-
» filiés dans l'empire, et dans une circonstance,
» en 1807, nous étions plus de vingt mille
» réunis à Paris; ce fut au moment où le con-
» seil suprême décida que Napoléon serait mis
» à mort. Trente des nôtres reçurent la mission
» de le poignarder dans les Tuileries même, à
» une représentation sur le théâtre de la cour,
» d'un opéra de Méhul. Ce musicien célèbre
» devait procurer des billets d'entrée; il était
» dans le secret; mais au moment de l'exécu-
» tion, ou la peur le saisit, ou il ne put ob-
» tenir un nombre suffisant de cartes, et
» il fallut renoncer à porter le grand coup ce
» soir-là; on remit la partie. Bientôt la police
» s'inquiéta de ce surcroît d'étrangers à Paris,
» elle voulut en savoir la cause. Nous en fûmes
» avertis, et nos associés qui n'étaient venus
» que pour aider au succès de l'entreprise, re-
» tournèrent chacun dans leur résidence habi-
» tuelle. »

J'écoutai avec intérêt ces révélations de M. Chaumette, et comme il vit encore, je me flatte qu'il ne démentira rien de ce que je rapporte d'après lui; je n'écris que sur des matériaux véridiques, et jusqu'à présent aucune

réclamation contre la sincérité quelquefois dure de ces Mémoires, n'est venue faire suspecter mon exactitude; loin de là les personnes qui connaissent le mieux les événements contemporains, se sont empressées de reconnaître que j'ai dû les voir de fort près.

Mon aventure avec madame de L.., T... eut des suites fâcheuses; elle n'avait pas voulu compromettre sa réputation et exposer l'honneur de sa famille en luttant contre moi; mais elle n'eut garde de renoncer à la douceur de la vengeance : elle intrigua si bien auprès de la congrégation et du gouvernement occulte, que le ministre de la police reçut vingt fois par jour des dénonciations dont j'étais l'objet, et des ordres réitérés de me mettre en surveillance dans quelque ville du royaume; il eut le désir de lutter, et m'en prévint.

« Non, lui dis-je, ne vous montrez point » bienveillant pour moi, ce serait en pure » perte; on vous forcerait la main plus tard, » vous ne pourriez plus me servir; je vais » prendre mon parti et voyager.

» — Soit, me répondit-il, vous ferez bien; » restez quelques mois à parcourir la France; je

» ne vous exile pas; ainsi vous reviendrez quand » il vous plaira. »

J'allai prendre congé du duc de Parme; il versa presque des larmes à la nouvelle de notre séparation.

« Mon ami, me dit-il, votre disgrâce m'an- » nonce la rigueur de la mienne; si vous, qui » avez tant fait pour la royauté, êtes traité avec » si peu de ménagements, que ne fera-t-on pas » contre moi? Nous nous séparons pour tou- » jours. — J'aime à croire le contraire, repar- » tis-je, espérons des meilleurs temps. »

Je montai en voiture le 3 décembre 1815; c'était une fâcheuse époque, le procès du maréchal Ney touchait à sa fin, et l'on pouvait en prévoir le dénouement. Il y avait des gens qui se flattaient que la grâce du roi descendrait sur ce grand coupable. On croyait que les belles actions de sa vie le sauveraient; que l'on ne voudrait pas achever de répandre ce sang déjà presque tout versé pour la France. Je ne partageais nullement ces illusions; je savais de science certaine que Louis XVIII s'était figuré que cet exemple était nécessaire, et qu'il fallait frapper inexorablement celui que tout le royaume aurait voulu sauver, afin d'apprendre à ceux qui son-

geraient à se révolter, qu'en cas de non succès, ils ne devaient pas s'attendre au pardon. J'étais informé que les agents anglais, ayant à leur tête lord Wellington, pressaient la mort de Ney; ils voulaient, ou faire périr, ou plonger dans une prison sans terme, ou faire exiler du royaume nos maréchaux et nos généraux les plus célèbres; il fallait que la France ne pût trouver des chefs habiles pour la défendre lorsque le moment de l'accabler serait venu.

L'Angleterre, plus que toute autre, s'acharnait à persécuter nos guerriers. Déjà Brune avait été massacré; Marseille demandait le supplice de Masséna, l'*enfant chéri de la victoire*. On poursuivait le maréchal Davoust et le célèbre duc de Dalmatie, l'intrépide et habile Soult, aussi propre au commandement des armées qu'à diriger l'ensemble et les détails de l'administration de la guerre, expia long-temps le tort glorieux, d'avoir par sa résistance, enlevé au lord Wellington, les lauriers que cet Anglais croyait cueillir sous les murs de Toulouse. On remarquera qu'en 1814 il ne fit point partie de la chambre des pairs, qu'il fut tenu en disgrâce tant que régna Louis XVIII, et ne nous fut donné pour honorer la pairie qu'en novem-

bre 1827, lors de la fournée Villèle. Il fut à cette époque le seul des élus que la France connût.

Le système suivi en 1815 contre les militaires, était aussi soutenu par la Prusse; la faible Prusse était jalouse de nos héros, qui avaient en dix jours renversé sa jactance ridicule; le souvenir d'Iéna l'importunait sans cesse, et pour réparer son humiliation, il fallait ou que ses vainqueurs traînassent leurs jours dans l'exil ou la captivité, ou perdissent violemment la vie.

Il n'y avait donc pas d'espérance de pardon pour le maréchal Ney. Il subit la peine de sa trahison malheureuse; il avait été faible, il devint grand de nouveau en présence de la mort; là il se lava de sa faute, et cette expiation terrible nous permet d'environner sa mémoire de l'auréole de gloire qu'elle mérite à tant de titres. Je n'étais plus dans Paris lorsqu'il tomba sous le plomb meurtrier; on l'exécuta comme en fraude; ce fut un grand acte de pusillanimité que de tromper ainsi le public sur le lieu de son supplice, c'était donner à une exécution légale les apparences de la surprise et presque de l'assassinat. Il ne faut jamais que l'autorité ait l'air de croire marcher en arrière de l'opinion

publique, sous peine de se déconsidérer et de paraître agir par esprit particulier de vengeance, et non en vertu du pouvoir de la loi.

Tout fut blâmable dans le procès : la limitation de la défense; le choix des gardiens extérieurs de la prison du maréchal; celui des soldats chargés de son exécution, et le lieu de celle-ci. J'aurais donné ma vie pour qu'une inspiration divine triomphât dans le cœur du roi de ses propres idées et de l'influence étrangère. Ah ! que Louis XVIII, plusieurs années après, aurait éprouvé de satisfaction au souvenir de la grâce accordée au *brave des braves*, à l'épée de la France, dont Masséna était le bouclier; chacun peut dire comme moi, que l'on improuva universellement cette justice rigoureuse; que chacun, en convenant que la conduite du maréchal Ney était coupable, disait aussi que c'était là où jamais qu'il convenait de se montrer clément.

J'étais à Nantes lorsque l'on apprit la nouvelle de sa mort; elle causa un deuil général dans la ville; les ultrà, et je le dirai à leur louange, n'osèrent pas s'en réjouir; il continrent leur allégresse en vertu de ce sentiment des convenances que chaque Français connaît si

bien. Les Anglais seuls ne cachèrent pas leur triomphe; nos ennemis étaient joyeux du trépas de l'un de nos héros.

Nantes dispute à Rennes, et avec raison, le titre de capitale de la Bretagne; elle est supérieure à celle-ci par les avantages de sa position, par son commerce et sa population nombreuse. C'est le diamant de l'Armorique, la favorite des anciens ducs, et le chef-lieu du comté de ce nom. Je pris plaisir à revoir cette ville que je connaissais déjà; je me logeai sur le cours Saint-Pierre d'où l'on jouit d'un si beau point de vue. Là se déroulent successivement à l'œil l'île Feydeau, la façade de l'hôtel de la préfecture, la cathédrale, le vieux château, et dans le fond, la Loire majestueuse avec les mille bateaux et voiles qui la sillonnent et les riches collines qui la bordent.

Je ne ferai point la description de ses monuments; je ne rappelerai pas son histoire, pour ne pas fâcher M. de Jouy qui a si bien raconté ce que les autres ont vu pour lui. Je n'écris pas mes voyages quoique je les aie faits; j'écris mes mémoires et je ne demande des matériaux qu'à mes souvenirs.

Je vis M. de Saint-Aignan dont j'aime les

qualités et dont je respecte le caractère. C'est un de ces nobles qui ont retrempé leur illustration au lustre de l'opinion publique; il marche avec son siècle et il ne regrette pas le passé. Adoré à Nantes, il était alors maire et faisait respecter les lois en évitant qu'elles ne pesassent sur les particuliers. Élu plus tard membre de la chambre des députés, il s'y distingua par des opinions sages et patriotiques; nommé préfet à Saint-Brieux, il répondit au ministre qui lui demandait sa voix pour aider à renverser la loi des élections : *Ma place est à vous, ma conscience est à moi.* Le trio Villèle ne manqua pas de destituer celui qui voulait conserver son indépendance; cela devait être sous un régime qui n'admettait que des esclaves dans les fonctionnaires publics.

J'avais des lettres du comte François de Nantes pour sa famille; je les remis avec plaisir. Le comte François était l'un de mes vieux amis; c'est un des hommes envers lesquels on a été le plus injuste et qui a fait le plus de bien. Directeur suprême des droits-réunis, il plaça dans l'administration générale des littérateurs recommandables, des gens frappés par la révolution. Il s'était entouré de membres de l'an-

cienne noblesse; et à sa chute, aucun peut-être n'a élevé la voix en sa faveur. L'ingratitude répondit à ses bienfaits; il s'en consola en songeant à sa conduite passée. Je lui suis toujours resté attaché, et chaque jour je regrette sa perte. Le gouvernement royal ne le traita pas bien; on lui refusa la pairie, et certes il la méritait mieux que les deux tiers de ceux auxquels on l'a donnée. Il ne pouvait contenter tout le monde; ceux qui lui en voulaient ont clabaudé et travaillé contre lui; ses obligés les ont laissés dire et faire : c'est la règle; l'humanité s'en départ rarement.

On ne peut entrer à Nantes sans se rappeler l'abominable Carrier et ses atroces noyades; plus de vingt ans s'étaient écoulés depuis, et il me semblait parfois encore voir les eaux du fleuve rougies de sang, et apparaître les couples des *mariages républicains*. Oh ! comme je détestai ces époques fatales! et quels vœux je formais pour que d'autres excès ne les ramenassent pas ! Je séjournai jusqu'au quinze décembre à Nantes, et je pris, à travers le Bocage, la route de La Rochelle, Rochefort et Bordeaux. Ma sortie de la seconde capitale de la Bretagne fut quelque peu précipitée; je sus que

le comte de Brosses, préfet, se plaignait de ce que je n'allais pas lui *rendre mes devoirs*. Je redoutai l'amour-propre blessé d'un haut fonctionnaire, et je sortis de son département.

Le comte de Brosses descend du président de ce nom savant distingué et magistrat recommandable. Il était, lui, conseiller à la Cour de Paris, lorsqu'en 1814 il abandonna l'inamovibilité de sa charge pour courir les chances des fonctions administratives. Un de ses collègues lui en demanda la raison :

« Mon ami, lui dit-il, on nous apprécie » chaque jour au palais en nous comparant les » uns aux autres; car là nous nous touchons, » et pour soutenir l'examen, il faut être fort. » Un préfet, au contraire, n'est jamais en pré- » sence de ses pairs; il nage en pleine eau, et » se perd dans le nombre. Je me suis sondé; » j'aime mieux être administrateur que ma- » gistrat. »

Ce propos annonçait moins de modestie que d'esprit de prévoyance. Les divers départements que M. de Brosses a parcourus, pourraient dire s'il a eu raison; il a fait au demeurant un beau chemin, toujours en suivant le ministère déplorable; si ce n'est pas la meilleure voie, c'est au moins la

plus avantageuse. Je m'arrêtai peu à La Rochelle où l'on regrettait encore le baron Richard, préfet de la Charente-Inférieure, qui venait depuis un mois de donner sa démission. Ce magistrat d'un caractère doux et facile, et qui à beaucoup d'esprit joignait une haute instruction, emporta toujours l'affection des préfectures qu'il administra. Ses qualités personnelles lui méritèrent en 1816 les égards du gouvernement, et une disposition particulière le délivra des rigueurs d'une mesure sévère, mais juste.

Je m'arrêtai à Bordeaux jusqu'après le premier de l'an. Je repris ensuite ma course, et parcourus successivement Bayonne, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pau, Auch, Agen, Montauban et Toulouse. Ce fut avec un serrement de cœur inexprimable que je me retrouvai dans cette ville où j'avais passé trois belles années de ma jeunese ; les passions haineuses l'agitaient encore ; les vainqueurs étaient impitoyables ; les vaincus ne respiraient que vengeance, mais en attendant, on les écrasait. Mes anciens amis, mes anciennes connaissances avaient, ou péri, ou pris chacun leur volée. Il en existait quelques-uns encore ; je les revis avec plaisir. Casimir de Puymaurin était à Paris, à la chambre

des députés ; le marquis de Latresse n'habitait plus Toulouse ; il vivait aux environs de Melun. Le marquis de Catelan, grand propriétaire, allait et venait ; lui aussi représentait alors la Haute-Garonne à la chambre. Il faisait partie de la minorité constitutionnelle, et si à Toulouse ses parents lui en voulaient de ses idées libérales, le reste de ses concitoyens lui en tenait compte, et cela formait une compensation.

MM. de Montaigus père et fils avaient disparus dans la tempête révolutionnaire ; et leur unique héritier, poussé par une dévotion extrême, se préparait déjà peut-être à rester le dernier de sa race, en entrant dans la carrière ecclésiastique qu'il suit maintenant avec ferveur.

Je retrouvai le baron Picot de Lapeyrouse, que j'avais vu à Paris ; c'était le premier savant du Languedoc, celui qui connaissait mieux l'histoire naturelle de cette province. Ses ouvrages ont porté au loin sa réputation. Il avait administré la ville de Toulouse en qualité de maire ; on y conserve encore le souvenir de la manière brillante avec laquelle il remplit ces fonctions. On le voyait alors de mauvais œil ; il avait fait partie de la chambre des représentants, et les ultrà n'auraient pas mieux de-

mandé que de lui faire un affront public. Mais il se démenait de cette position difficile par le concours de son adresse et de sa fermeté ; il se repliait sur lui-même, et consacrait à l'étude le temps qu'il n'employait pas à la défense de son pays.

L'avocat Romiguière, le Démosthènes du Midi, et peut-être de toute la France ; lui qui au 20 mars avait accepté les fonctions de lieutenant de police à Toulouse, et qui plus tard, devenu membre de la chambre des représentants, rédigea la protestation du 8 juillet au matin, venait naguère de rentrer dans sa ville natale, poursuivi par la haine et la jalousie. Il était assez fort pour braver leurs atteintes ; avec moins d'insouciance il fût devenu un autre Gracchus ; mais il est avide du repos et des douceurs de la vie privée.

M. Pagès, avec lequel, malgré la différence de nos âges, je me liai lors de mon séjour à Toulouse, était un magistrat recommandable. Il avait donné sa démission pour ne pas avoir à combattre entre sa conscience et les ordres qu'il recevait. Des persécutions nombreuses, déjà dirigées contre lui, étaient le prélude de celles plus vives encore qui allaient l'atteindre.

On lui en voulait de son courage inflexible, et de cette vertu républicaine qui ne s'humiliait pas devant de sottes et petites vanités. Sa figure est calme et grave; son abord est froid, mais il y a du feu sous cette glace, et l'étincelle brille dans son œil animé. Il écrit avec vigueur et clarté; sa polémique blesse à mort, et quand il raisonne, il entraîne. *La Minerve* le compta parmi ses plus habiles rédacteurs, lorsque ses ennemis après l'avoir fait exiler à Angoulême, le contraignirent de se réfugier à Paris.

Je connus chez lui, d'abord, M. Alexandre du Mege, officier du génie, savant archéologue, et dont le mérite peu commun se développerait mieux sur un théâtre plus vaste. Doué d'une imagination exaltée, il invente souvent ce qu'il croit ne faire que raconter; littérateur non moins recommandable, il sacrifie à la fois à toutes les muses.

Je vis aussi à Toulouse, le baron Charles de Caffarelly Dufalgat, que j'avais connu jadis préfet éclairé; je le retrouvai prêtre fervent. Je n'allai pas chercher son frère, le comte Joseph de Caffarelly, ancien préfet maritime et conseiller d'État; comme il n'avait jamais obligé personne,

je ne mis aucun empressement à le revoir. Un peu d'égoïsme est le reproche que je lui adresserai, ainsi qu'à son frère le général comte Auguste de Caffarelly, tout en rendant justice à leurs qualités qui sont éminentes. Cette famille n'a produit que des hommes d'un mérite distingué.

Il me serait impossible d'oublier le digne général Pelet, lui dont on a dit avec raison dans le dictionnaire des généraux célèbres : « Il fut » bon soldat, bon citoyen, bon ami, bon fils, » honnête homme par dessus tout. Il obtint » l'amour des soldats, le respect des peuples » des autres. » Il prit part à tous nos triom- » vaincus, la confiance et l'estime des uns et phes, et nouveau Xénophon, il écrit les campagnes dont il fut le témoin.

Mes rapports ne se bornèrent pas aux hommes dont je viens de parler. Je vis M. le baron Montbel, jeune encore et déjà préludant à la réputation que depuis il s'est acquise; alors dans l'effervescence de son royalisme exalté, il n'en cultivait pas moins les arts et les sciences. Je vis aussi MM. de Cambon, tous deux aimés de leurs concitoyens et dignes de l'être; MM. de Tauriac, d'Avissens, de Castel-

lane, gens d'esprit et de bonne compagnie ; le préfet, comte de Rémusat, qui se repentait souvent de l'honneur que le roi lui avait fait en l'envoyant à Toulouse : Il me disait :

« Les femmes de qualité me font tourner » la tête ; leur ultràcisme tient de la fureur. » Elles excitent les hommes qui sans elles » seraient raisonnables ; elles suffiraient à bou- » leverser le royaume et néanmoins la politique » ne les occupe pas uniquement, ou plutôt » elles l'amalgament avec autre chose d'une » manière très sentimentale. »

On voulut me présenter chez une dame très spirituelle, et qui recevait une société nombreuse. On la nommait je crois, mademoiselle de Bessières. Pendant le carnaval, elle donnait un bal fort nombreux ; deux jeunes officiers s'avisèrent d'y venir sans s'être fait présenter à la maîtresse de la maison. Mademoiselle de Bessières aperçoit les deux intrus qui s'entretenaient ensemble ; dès qu'ils se furent séparés pour aller prendre chacun une danseuse, elle alla à celui qui était le plus près d'elle : « Monsieur, com- » ment s'appelle ce jeune militaire qui causait » tout à l'heure avec vous ? — M. de Nobel, » répondit l'interrogé, non sans rougir. — Eh

» bien ! reprit maintenant mademoiselle de » Bessières, je vais lui demander comment » vous vous nommez. »

La leçon était polie; les deux étourdis la sentirent. Ils s'excusèrent de bonne grâce, et comme ils n'avaient cherché qu'une occasion de danser, on leur pardonna facilement.

Je remarquai à Toulouse, sur une petite place, une épouvantable statue en plâtre et en linge, représentant, le plus hideusement possible, Louis XIII, avec cette inscription ridicule: *Au fils du meilleur des princes; au père du plus grand des rois.* Il était difficile de dire avec plus de prétention et de niaiserie, que Louis XIII était un monarque dont il était impossible de faire l'éloge. Alors pourquoi lui élever ce grotesque monument ?

CHAPITRE XCV.

Nouvelles politiques. — Lettre inédite de Cambacérès. — Les cours prévotales.—Histoire du département de l'Aude en 1815 et 1816.— Mort du prévôt Barthez. — Comte Primat. — Abbé Jamme. — Carcassonne. — Comte Maurice Mathieu. — Montpellier. — Nîmes. — Voyage à Nice. — Retour. — J'arrive à Grenoble la veille de la découverte de la conspiration Didier.

Le mois de janvier 1816 fut fertile en événements importants: il vit d'abord le duc d'Otrante terminer enfin sa carrière politique. Exilé de France avec le titre d'ambassadeur, en arrivant à Dresde il reçut l'ordre de sa destitution, et la défense de jamais rentrer dans le royaume. Cette dernière disgrâce, dont il ne se releva pas, lui arracha des larmes; on le vit pleurer de dépit, et s'emporter malgré lui en menaces contre ceux qui le traitaient selon ses mérites. Il mena depuis ce

moment et jusqu'à sa mort, une vie agitée par les troubles de sa conscience, et le désespoir de son ambition trompée. Je ne cacherai pas que moi, qui avais personnellement tant à me plaindre de cet homme, je n'eus pas assez de grandeur d'ame pour ne pas me réjouir de cet acte de justice, trop retardé seulement.

En revanche, je n'appris pas sans une mortelle affliction, qu'en vertu d'une décision des Souverains alliés, tous les individus compris dans l'ordonnance du 24 juillet seraient contraints de se retirer en Moldavie, en Silésie, ou au-delà de Moscou, pour ceux qui étaientallés chercher une retraite en Russie. On mit d'abord tant de rigueur à exécuter cette mesure sévère que les proscrits tâchèrent de s'y soustraire par toutes sortes de moyens. Alors commença à leur égard une persécution cruelle : nos ambassadeurs les pourchassèrent dans tous les royaumes voisins avec acharnement; le marquis de Latour-Maubourg, ambassadeur dans les Pays-Bas, fut un de ceux qui se montra le plus impitoyable. Que Dieu lui pardonne ses fautes, et se montre moins âpre à le punir qu'il ne l'a été à tourmenter ses compatriotes malheureux!

Le 6 janvier, une loi sanctionnée par le roi

et le concours des chambres, bannit à perpétuité Napoléon, sa famille, et tous ceux des régicides qui avaient accepté des emplois dans les cent jours. Le duc de Parme, malgré les explications, les interprétations qu'il ne cessait de donner de son vote, fut contraint à partir comme les autres. Voici la lettre qu'il m'écrivit à cette époque; elle fera connaître ses véritables sentiments.

« C'en est fait, mon cher comte, on ne » veut point entendre ma justification, et je » suis contraint de quitter le sol de la France. » On veut à toute force me faire passer pour » régicide; certainement je ne le suis pas; mon » vote, dicté par la peur, j'en conviens, n'a » pas été compté parmi ceux qui décidèrent le » supplice du roi. Il est affreux que maintenant » on me l'impute à crime. Je n'ai pas trouvé » dans le prince de Talleyrand le secours que je » devais attendre de lui; vous savez que deux » fois au moins, et surtout la dernière, je l'ai » sauvé de la colère de Bonaparte, qui voulait » le faire mettre en jugement; il y avait des » preuves plus que suffisantes pour décider du » fait de sa condamnation, je détournai l'orage » de sa tête, il l'a laissé éclater sur la mienne,

» sans se mettre trop en peine de m'obliger autrement que par de vaines démonstrations; le roi a refusé de m'écouter; s'il avait voulu m'entendre, je me serais justifié sans peine: son bon esprit et la profonde observation dont il donne tant de preuves, me sont le sûr garant que je n'aurais pas plaidé sans succès ma cause devant lui.

» Mon cher comte, les hommes sont bien différents selon leur opinion; moi, dans la mienne, je n'ai fait autre chose depuis 1792, que rendre service aux infortunés, aux émigrés, à leurs parents; je n'ai jamais reproché à ceux qui m'imploraient, de ne point penser comme moi; je les ai obligés et non persécutés; on ne s'en souvient plus aujourd'hui; les royalistes exagérés sont impitoyables, leur cœur est inaccessible à toute pitié; ils ne demandent que des proscriptions ou des supplices; l'insulte est toujours dans leur bouche, et si chez quelques-uns il y a plus de commisération, elle est toujours accompagnée de paroles amères et de querelles sur ce qu'on ne s'est pas conduit comme eux. Savez-vous ma pensée? j'aimerais mieux en des temps de troubles civils, avoir pour ennemis les jacobins

» que les ultrà; on peut espérer de fléchir les » premiers, on n'attendrira jamais les autres; » ils seront constamment inflexibles, parce » qu'ils croiront servir Dieu, le roi et eux; il y » a un égoïsme épouvantable dans leur ame, » il tient à l'orgueil de leur propre vertu et à la » ferme croyance où ils sont de leur supériorité » morale sur toutes les autres classes.

» On voulait me forcer à partir pour Trieste, » Presbourg ou la Finlande russe, c'est-à-dire » me faire boire le calice jusqu'à la lie. Des » hommes de l'ancien régime, que j'ai secourus » dans le nouveau, étaient ceux qui se don- » naient le plus de mouvement pour accroître » la rigueur de mon exil. Recevez pour règle » de conduite dans votre vie, d'obliger le plus » possible de petites gens, et le moins que » vous pourrez de grands seigneurs; il y a » de la reconnaissance chez les premiers; les » seconds au contraire regardent comme une » dette payée les services rendus. J'avais pris » mes mesures à l'avance. Le roi des Pays-Bas, » auquel je m'étais adressé, veut bien m'ac- » corder un asyle à Bruxelles; il m'a écrit lui- » même avec une bonté et une grâce parfaites; » il me dit que c'est par intérêt qu'il me gar-

» dera auprès de lui, comptant bien profiter de
» mes talents, de mes connaissances, et enfin
» tout ce qu'on peut écrire d'aimable et de bien-
» veillant. J'espère que la malice de ceux que
» j'ai sauvés de la mort ou auxquels j'ai fait ren-
» dre leurs biens, ne m'enviera pas cette der-
» nière retraite, et qu'on m'y laissera tran-
» quille; je pars avec peu de monde, je désire
» vivre inaperçu; vous savez ma prudence, je
» n'y renoncerai pas. Je regrette de ne pouvoir
» vous embrasser avant mon départ. Nous nous
» verrons au retour.... Au retour, direz-vous...
» Ah ! mon ami, un exilé ne peut renoncer à
» l'espérance de revoir la terre naturelle; lais-
» sez-moi croire que nous nous retrouverons
» ensemble à Paris. Le jour de la justice luira,
» je dirai avec Virgile :

O passi graviora, dabit Deus his quoque finem.

» Adieu, mon cher comte, si vous passez à
» Montpellier, je vous recommande d'y sé-
» journer, c'est une ville charmante et un climat
» délicieux. Que celui de Bruxelles me paraîtra
» désagréable auprès de notre beau ciel du Lan-
» guedoc ! »

Le duc de Parme essaya de lutter encore contre ceux qui voulaient sa proscription, jusqu'au mois de février suivant; alors il lui fallut céder; il partit, et dès son arrivée dans les Pays-Bas, il commença à mettre tout en œuvre pour rentrer en France. Au reste, son exil fut tempéré par les égards qu'on lui témoigna; il eut la satisfaction de payer une hospitalité généreuse, par des conseils utiles en administration et en législation, que le roi lui fit demander souvent. A cette époque, comme à celle de la révocation de l'édit de Nantes, l'étranger s'enrichit de l'habileté de nos bannis.

Le 23 janvier on installa les cours prévotales, justice bottée, rigoureuse, implacable, en dehors du droit des gens, et incompatible avec l'institution du jury. Ces tribunaux de colère remplirent leur mission; ils devaient faire de la terreur, et ils en firent. Presque partout les prévôts cherchèrent les occasions de verser du sang. Mais un des plus terribles fut, sans contredit, M. Barthez, qui à Carcassonne mérita le surnom de *Néron du Midi*. Voici ce que je trouve à ce sujet dans la lettre d'un de mes amis, le baron de L..., qui, habitant le chef-lieu du département de l'Aude, frémissait des

actes iniques auxquels se livrait l'esprit de parti ; il me mandait :

« Nous voici revenus, M. le comte, à des » jours affreux dont ma jeune mémoire a » conservé un triste souvenir. La terreur est » organisée dans la ville que j'habite ; sur » quinze mille habitants qu'elle renferme, » trente-quatre viennent d'être exilés ; on a » destitué dans le département quatre-vingts » percepteurs, les plus riches ont été réinstal- » lés, leur innocence était de poids sans doute ; » notre préfet, que nous avons vu chanter le » *dix Août*, et travailler au *Moniteur* lorsque » l'on immolait notre auguste reine, ne sait » comment faire pour montrer son royalisme ; » il est poussé aux mesures les plus acerbes par le » sieur Daniel, secrétaire-général de la préfec- » ture, venu pauvre dans ce pays, et qui en sort » riche de plus de deux cent mille francs, grâce » aux économies qu'il a faites sur le revenu de sa » place. Jamais, sous l'empire, la conscription » n'a été plus lucrative à tous ceux qui s'en » sont mêlés directement ou indirectement ; » cependant c'était un pillage organisé. Au- » jourd'hui on continue les mêmes excès sur » d'autres individus, voilà la différence ; on

» rançonnait jadis toutes les opinions, main-
» tenant, que l'on pense bien, on ne fait payer
» que les bonapartistes.

» Un acquéreur de biens nationaux a été
» exilé dans un département voisin, au sein
» de la ville même où réside l'émigré dépossédé
» dont l'influence y est toute-puissante. Ima-
» ginez comme y est traité celui dont la faute
» est d'avoir acquis de la cinq ou sixième main
» peut-être, une propriété, dont la vente est
» sanctionnée par la Charte. C'est à l'aide d'ac-
» cusations mensongères que l'on est parvenu
» à faire fusiller le général Chartran; ses juges
» ont été trompés; cet infortuné militaire épou-
» vantait nos meneurs, qui redoutaient ses
» réclamations. Un homme, autrefois destitué
» par un conseil de guerre, pour cause de lâche-
» té, exerce ici une grande influence à cause de
» sa place. On a tenté par toutes espèces de voies,
» d'animer la populace, comme à Toulouse, à
» Montpellier, à Nîmes, etc.; mais elle est
» tranquille parce qu'elle travaille, et les in-
» stigateurs n'ont pu réussir.

» Cela contrariait, car nous sommes en un
» temps où chacun veut avoir sa petite conspi-
» ration départementale, pour se faire valoir en

» cour et parvenir. Ne pouvant à Carcas-
» sonne tailler en grand comme à Lyon et à
» Grenoble, on essaya néanmoins de faire un
» peu de bruit; quelques officiers d'un régiment
» de cavalerie, à la sollicitation de fonction-
» naires intrigants et de femmes sans pudeur,
» se répandirent dans la campagne, jouant
» le rôle d'officiers à la demi-solde, et n'hé-
» sitant pas à boire à la santé de Napoléon;
» des paysans sans raison, une femme plus qu'à
» demi-folle les imitèrent. Aussitôt ils ren-
» trèrent dans la ville, dénoncèrent *la conspi-*
» *ration*. La gendarmerie dépêchée arrêta à
» tort et à travers; un général plein d'hon-
» neur, fut traîné au chef-lieu comme un vil
» criminel, et on lut dans le *Mémorial*, *que*
» *l'on venait de sauver la France.*

» Cette échauffourée, vue de près, parut sou-
» verainement ridicule; on sentit que le gou-
» vernement, pour répandre ses faveurs, avait
» besoin d'une preuve plus éclatante du péril; un
» étranger au département, imagina de suppo-
» ser une conspiration des prisons; trois détenus
» furent choisis pour victimes; deux d'entre eux
» étaient accusés de crimes très graves; peut-
» être méritaient-ils la mort. Le troisième, an-

» cien militaire et père de plusieurs enfants,
» était impliqué à tort dans un vol de chevaux.
» Un agent provocateur, le sieur Comeleran,
» leur fit accroire que la ville allait se révolter;
» on leur dicta une lettre insensée qu'ils signè-
» rent; on porta cette plainte à la Cour prévo-
» tale, et elle suffit pour les faire condamner
» tous trois au dernier supplice.

» M. Valette, procureur du roi, homme de
» vertu romaine, que destitua après quarante
» ans de fonctions remplies avec honneur, le
» garde des sceaux Peyronnet, Valette, dis-je,
» obligé de conclure, s'abstint de qualifier le
» délit, et déclara que, ne le croyant point pas-
» sible des peines portées par la loi, il s'en re-
» mettait à la prudence des juges.—Vous voyez
» Messieurs, dit le président Albigés, en ren-
» trant dans la salle du conseil, M. Valette
» nous laisse le champ libre, j'opine pour la
» mort. Le prévôt Barthez et les autres juges
» suivirent cet exemple, un seul s'y re-
» fusa... Que le ciel l'en récompense! L'arrêt
» rendu à deux heures de l'après-midi fut
» exécuté à trois, tant on y mit d'empresse-
» ment. On jugeait encore, que le bourreau
» dressait déjà l'échafaud; ses aides, indignés

» non moins que le reste de la population, » refusèrent leur service ; il fallut recourir » à un porte-faix qui accepta à cause de sa » misère profonde. Mal lui en prit, car ses » compagnons, lorsqu'il voulut revenir parmi » eux, lui signifièrent que de ce moment il » leur devenait en horreur; on l'accabla de » tant de mépris et d'outrages, que la nuit » suivante le désespoïr le conduisit à se noyer. » On retrouva son cadavre le lendemain.

» Les trois condamnés, poussant des hurle- » ments affreux, accablant d'imprécations épou- » vantables les auteurs de leur perte, rempli- » rent la ville de confusion et d'horreur, chacun » fuyait à l'approche de ces infortunés; la femme » du militaire accouchait en cet instant, elle » s'échappa des mains qui la secouraient, et » elle se précipita sous les roues de la charrette » fatale, où elle eut le désespoir de ne pas » trouver la mort.

» Une circonstance singulière vint aug- » menter l'effet produit par l'arrêt de la cour » prévotale : un ouragan terrible, et tel » qu'on n'en avait jamais vu, éclata tout-à- » coup. Un arbre énorme, fut brisé auprès de » la prison, d'où sortirent les condamnés. Un

» autre arbre, également cassé, tomba en face
» de l'échafaud, au moment où ils y montèrent.
» L'imagination du peuple vivement émue,
» ne manqua pas de voir dans cet accident, la
» désapprobation divine du jugement prononcé.

» Baux, l'un des trois malheureux, passant
» auprès du prévôt, s'écria que sa condamna-
» tion serait vengée, et que son juge le sui-
» vrait bientôt dans la tombe.

» Depuis ce jour Barthez dépérit visible-
» ment; sa raison s'altéra : il se croyait pour-
» suivi par l'ombre de Baux, et voulait toujours
» faire voir cette ombre menaçante à ceux qui
» l'approchaient; enfin il succomba à ses maux,
» à ses craintes, à ses remords; avant de mou-
» rir, il demanda à ses héritiers, d'être enterré
» dans la cour de son habitation; il craignait
» que ses restes ne fussent outragés, s'ils
» étaient déposés dans la sépulture commune.»

Je vis le prévôt Barthez, peu de temps après l'affaire racontée dans cette lettre; il me fit horreur! il était de petite taille, pâle et maigre, une sorte d'égarement furieux éclatait dans ses yeux, ses membres tressaillaient malgré lui par l'effet de mouvements convulsifs, sa parole tantôt traînante et tantôt saccadée, exprimait

un délire de fanatisme peu ordinaire, toute sa contenance était farouche : la main de Dieu s'appesantissait sur son front.

L'archevêque de Toulouse, était l'un de ces hommes conciliateurs faits pour calmer les haines des partis, il était charitable, pieux, humble de cœur et d'esprit; ses revenus appartenaient aux pauvres, il avait toutes les vertus du sacerdoce, sans en avoir le superbe et l'irritabilité. Les ultra le détestaient, car il n'était ni noble, ni fanatique, on ne lui tenait aucun compte de sa belle conduite, et ses bas flatteurs en 1813, l'outrageaient lâchement. Deux ans après il me confia ses chagrins : tant d'injustice lui déchirait le cœur, il portait le germe de la mort qui ne tarda pas à le frapper. Je lui donnai des larmes, et lui conserverai toujours une place dans mon souvenir.

L'abbé Jammes, l'un des Toulousains les plus spirituels et les plus obligeants, venait souvent chez lui, celui-là avait conservé de la reconnaissance envers le saint prélat.

Après mon départ de Toulouse, je passai deux jours à Carcassonne.

J'allai visiter dans sa terre le comte Mau-

rice Mathieu, l'un de nos braves sans tache, et dont le nom, n'est jamais prononcé, qu'avec estime. Il était en disgrâce; le besoin qu'on aurait de lui plus tard devait le ramener dans la carrière des honneurs. Nous étions destinés à entrer ensemble à la chambre des Pairs, il cultivait alors son jardin comme Candide, sans plus être content que moi, de tout ce qui se passait. Nous parlâmes du temps écoulé, il se rappelait tout, hors ses belles actions militaires.

Ma route me conduisit à Montpellier, ville de science et de plaisir, où l'on aime les arts et où on les cultive avec goût. Peu de cités ont produit un aussi grand nombre d'hommes recommandables; depuis quarante ans seulement, il est sorti de son sein, douze ou quinze ministres; elle venait de perdre le savant Décandolle, que le fanatisme ultra chassait de France.

Montpellier était calme, mais le sang y avait coulé et chacun voulait des vengeances. Nisme où je passai, était encore agitée: là s'était engagée la lutte entre les catholiques et les protestants. La fontaine qui donne de l'eau à la ville était une arène politique, où les

femmes du peuple, se fouettaient entr'elles, avec des battoirs garnis de petites pointes, dont l'arrangement, formait ou un aigle ou une fleur de lis. Les hommes se fusillaient dans les rues; et Trestaillon bravant la justice du roi, se promenait impunément. Je vis cet atroce assassin. Sa figure n'annonçait pas sa férocité, elle était animée comme celle de ses compatriotes, et rien en lui n'indiquait le bourreau des Nismois. Les lois humaines ont été impuissantes contre lui.

Nisme manque d'eau, sa belle fontaine ne lui en fournit pas suffisamment : on va lui en procurer au moyen d'un canal qui, venant à travers les montagnes, arrivera à la hauteur de la tour Magne. Il n'en était pas question encore, lorsque je visitai cette ville; mais en revanche on parlait beaucoup d'une jeune dame qui avait été surprise par son mari, avec un officier autrichien, et qui à tous les reproches que sa famille lui adressait, ne faisait que répondre par ce cri des ultrà : *vive les alliés !*

Je visitai ensuite Aix et Marseille. Je me rendis à Nice par Toulon et Fréjus. A peine avais-je dépassé la frontière, que la police du gouvernement sarde, roda autour de moi. Je vis qu'a-

vec le retour de l'ancienne dynastie, tous les préjugés antiques étaient revenus. Une potence, par exemple, était en permanence devant l'hôtel du gouverneur. Il fallait que tous ceux qui allaient aux fêtes données par le seigneur, passassent devant le bois de sinistre augure. La censure la plus sévère interdisait l'entrée de tous les journaux français libéraux. Il me fut impossible de rester plus d'un mois, sous ce beau ciel : je me hâtai de repasser le Var. Mon projet était de regagner Paris. Je pris la même route que Napoléon après son débarquement à Cannes ; tant que je fus dans la Provence j'entendis parler de cet homme extraordinaire, avec des paroles d'imprécations ; ce sentiment de haine se changea en respect et en admiration une fois que j'eus abordé la terre dauphinoise. Enfin je parvins à Grenoble, le 3 mai au soir et le 4, éclata la conspiration de Didier.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU TOME QUATRIÈME.

Pages.

CHAP. LXXVI. La cour et le clergé contraires à la Charte. — Mécontentement des militaires. — Fautes de la noblesse de province. — Causes du malaise général. — Confidences que me fait le comte de M... — Première assemblée des conjurés impérialistes. — Discours du général Carnot. — Discours du comte R... — Décision que prend l'assemblée. 1

CHAP. LXXVII Mon embarras. — Ma conversation avec l'abbé de Montesquiou et M. Dandré. — Ils savent tout. — Ce que me dit le prince de Talleyrand. — Portrait de Fouché. — Une de ses lettres. — Anecdote. — Faiblesse du gouvernement royal. — Les ordres de la Girouette et de l'Éteignoir. — Le nain jaune. — David et son tableau de Léonidas. — Propos du peuple. — La noblesse ancienne. 25

CHAP. LXXVIII. Le comte Thibeaudeau. — Ses rapports avec Cambacérès. — Les militaires. — Le colonel Lecrosnier. — Le marquis de Cussy. — Anecdotes curieuses sur Napoléon et Marie-Louise. — Ce que pensait celle-ci de T... — Les républicains. — Une séance de leur

Pages.

comité. — Barrère prononce un discours. — Naïveté de M. Dandré. — Lassitude de la nation 44

Chap. lxxix. Situation de la France vers 1815. — L'ancien évêque d'Aire. Le cardinal de Clermont-Tonnerre. — Les Anciens. — Occupations de Napoléon. — Détails curieux contenus dans une de ses lettres inédites. — Voyage d'un émissaire de Napoléon. — Réunion des conjurés. — Discours prononcés. 65

Chap. lxxx. Traité entre les républicains et Napoléon. — Le congrès de Vienne. — L'Autriche et l'Angleterre. — Ma conversation avec l'envoyé de Napoléon. — Point de vue politique. — Les arrivants et les arrivés. — Anecdote du signal donné à Napoléon. — Il s'embarque. — Sensation que son débarquement produit à Paris. — Situation du ministère. — Le duc de Feltre. — Le duc d'Avaray et moi. 87

Chap. lxxxi. M. Bourienne préfet de Police. — Mot de Cambacérès. — Détails du mouvement de Paris avant le 20 mars. — Le Maréchal Ney. — Ma conversation avec ..... — Autre avec l'abbé de Montesquiou. — Démarche de Cambacérès auprès du roi. — Carnot chez Cambacérès. — mon entrevue avec le comte de B..... — M. Marignié. 110

Chap. lxxxii. Projets insensés. — Autre entrevue avec le comte de B... — Cambacérès me retient à Paris. — Le 19 mars. — Le 20 mars. — Le 22. — M. de Marchangy. — Le comte de Montalivet. — Le duc de Rovigo. — Un discours. — Le baron de Rebesque. 128

Pages.

CHAP. LXXXIII. Trajet de Cannes à Paris. — Entrée de Napoléon dans cette capitale. — Accueil qu'il fait au duc de Rovigo. — Les républicains aux Tuileries. — Ministère impérial. — Causerie curieuse. — Napoléon et Cambacérès. — Ce dernier chez Gohier, puis chez Barras. — Mot de Napoléon sur l'ex-président du directoire. 145

CHAP. LXXXIV. Le duc d'Angoulême dans le midi. — Anecdote. — Ligue des Jacobins et des royalistes contre Napoléon. — Ce que celui-ci pensait de Fouché. — *La criée*. — Discours de Napoléon. — Le prince de Talleyrand au congrès de Vienne. — On veut accorder les Jacobins et les impériaux. — Position de ces deux partis. — On me choisit pour l'un des arbitres. 173

CHAP. LXXXV. Préliminaires de la conférence chez Cambacérès. — Détails importans de ce qui eut lieu en cette circonstance. — On s'accommode. — A quelles conditions. — L'acte additionnel. — Intrigues de Fouché — Je suis nommé pair. — Le comte de Pontécoulant. — Anecdote. — Les Fédérés. — Quelques réflexions. 193

CHAP. LXXXVI. Lucien Bonaparte. — Ses prétentions. — Réponse de Napoléon. — Champ de Mai. — La Chambre des représentants. — Opinions de l'empereur. — Lucien intrigue avec Fouché. — Napoléon m'accorde une audience. — Je le réconcilie avec Lucien. — Fausse position de Napoléon en présence de l'Europe. . . 214

CHAP. LXXXVII. Entretien de Napoléon avec Cam-

Pages.

bacérès, Carnot et Regnault. — Son départ pour l'armée. — Ce qu'il dit en montant en voiture. — Chute de Murat. — Waterloo. — Retour de Napoléon à Paris. — Mon entrevue avec Cambacérès. — Propos de Napoléon. — Ce qu'il dit à Fouché. — Ce que Fouché dit à Cambacérès. — Effet que le désastre de Waterloo produit sur les Chambres. — Lucien et Napoléon. — Napoléon et Regnault. 233

CHAP. LXXXVIII. Le général Solignac décide la seconde abdication de Napoléon. — Formule de cet acte. — Napoléon avait perdu sa force morale. — Etat des chambres. — Séance orageuse. — Intrigues de Fouché. — Intrigues autour de Napoléon. — Manière dont il reçoit l'invitation de quitter la France. 256

CHAP. LXXXIX. Politique anglaise. — Proclamation de Napoléon. — Il veut se remettre à la tête des troupes. — Sa dernière entrevue avec Fouché. — Napoléon et Ney. — Proclamation du roi. — Je suis joué par Fouché. — Conversation, le 7 juillet entre Cambacérès, Carnot et moi. — La chambre des députés est dissoute. — Entrée du roi à Paris. — Spoliation du Musée. — Nouveau ministère. — Fouché en fait partie. 278

CHAP. XC. Ma disgrâce. — Audience que le roi m'accorde. — Réaction dans le Midi. — A Montpellier. — A Nisme. — Trestaillon. — Le Marquis d'Urbain-Fouques. — Propos d'un Nismois. — Le maréchal Brune. 299

CHAP. XCI. Réflexion. — Chute de Fouché. — Pro-

Pages.

pos de Carnot. — Baron de Vitrolles. — Comte Decazes. — Comment il parvient à plaire au roi. — Intrigues pour ramener l'ancien régime, appuyées par le roi de Prusse. — Ce que Louis XVIII dit à celui-ci. — L'empereur Alexandre soutient la Charte. — Duc de Wellington. — Prince de Metternich. — Tableau vu dans le salon de celui-ci. — Ce que Napoléon et Louis XVIII pensaient du prince de Metternich. — Conférence d'Alexandre avec les deux hommes d'Etat. 314

Chap. xciii. Rigueurs exercées au second retour du Roi. — Exagération des opinions. — Relâchement dans les mœurs. — Immoralité des femmes. — L'hypocrisie devenue à la mode. — La chambre introuvable. — Le comte de Labourdonnaie. — Les cathégories. — Le comte de Sallaberry. — Le comte Planelli de Lavalette. — M. de Lalot. — M. de Corday. — Le comte Duplessis de Grenedan. — M. de Frenilly. — M. Cornet d'Incourt. — M. Pardessus. — M. de Corbière. — M. de Villèle. — Son origine. — Sa brochure contre la Charte. — Son exaltation en 1815. — Il devient maire de Toulouse. — Il est nommé député. — Il n'appelle aux fonctions de l'état que des gens inhabiles. — Le marquis Voyer d'Argenson. — M. Royer-Collard. — Son impartialité, sa franchise. — Le baron Savoie-Rollin. — M. Fallatieux. — M. de la Boulaie. — Le duc de Gaëte. — La congrégation, les jésuites. — Assassinat du général Lagarde. 335

Pages.

Chap. xciii. La France en 1815. — Exaspération des ultra. — Marchangy. — Ses talents, sa vanité, son ingratitude. — Certificat de royalisme donné à M. de Chazet par M. de Chazet. — M. Baour de Lormian. — Les trois mots. — La conversation avec le premier consul. — Il mystifie plusieurs hommes de lettres. — Ce que lui dit l'empereur au sujet de Mahomet II. — Réponse spirituelle de M. de Lormian au duc de Richelieu. — Mot du comte de P... sur celui-ci. — Le comte Fabre de l'Aude. — Le baron et la baronne de La Rochefoucault. — Le général baron Lepie. — Organisation de la police secrète de la congrégation. — M. de Mont... — Espionnes des ultra. — Madame de L... T... — Conversation à son sujet avec le comte Decazes. 359

Chap. xciv. Le préfet Frochot Philadelphe. — Il fait partie de la conspiration Mallet. — On m'éloigne de Paris. — Procès du Maréchal Ney. — Nantes. — Le marquis de Saint-Aignan. — Comte Français de Nantes — Comte de Brosse. Sa modestie. — Baron Richard. — Baron de Puymaurin. — Marquis de Catelan. Baron Picot de la Peyrouse. — M. Romiguière. — M. Pagès. — M. Alexandre Dumège. — Les Caffarelli. — Général baron Pelet. — Baron de Monbel. — M. de Cambon. — Comte de Remusat — Une femme d'esprit. — Ridicule inscription. 384

Chap. xcv. Nouvelles politiques. — Lettre inédite de Cambacérès. — Les cours prévotales.

Pages.

— Histoire du département de l'Aude en 1815 et 1816. — Mort du prévôt Barthez. — Comte Primat. — Abbé Jammes. — Carcassonne. — Comte Maurice Mathieu. — Montpellier. — Nismes. — Voyage à Nice. — Retour. — J'arrive à Grenoble la veille de la découverte de la conspiration Didier. 405

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

Pages.

pos de Carnot. — Baron de Vitrolles. — Comte Decazes. — Comment il parvient à plaire au roi. — Intrigues pour ramener l'ancien régime, appuyées par le roi de Prusse. — Ce que Louis XVIII dit à celui-ci. — L'empereur Alexandre soutient la Charte. — Duc de Wellington. — Prince de Metternich. — Tableau vu dans le salon de celui-ci. — Ce que Napoléon et Louis XVIII pensaient du prince de Metternich. — Conférence d'Alexandre avec les deux hommes d'Etat. 314

CHAP. XCII. Rigueurs exercées au second retour du Roi. — Exagération des opinions. — Relâchement dans les mœurs. — Immoralité des femmes. — L'hypocrisie devenue à la mode. — La chambre introuvable. — Le comte de Labourdonnaie. — Les cathégories. — Le comte de Sallaberry. — Le comte Planelli de Lavalette. — M. de Lalot. — M. de Corday. — Le comte Duplessis de Grenedan. — M. de Frenilly. — M. Cornet d'Incourt. — M. Pardessus. — M. de Corbière. — M. de Villèle. — Son origine. — Sa brochure contre la Charte. — Son exaltation en 1815. — Il devient maire de Toulouse. — Il est nommé député. — Il n'appelle aux fonctions de l'état que des gens inhabiles. — Le marquis Voyer d'Argenson. — M. Royer-Collard. — Son impartialité, sa franchise. — Le baron Savoie-Rollin. — M. Fallatieux. — M. de la Boulaie. — Le duc de Gaëte. — La congrégation, les jésuites. — Assassinat du général Lagarde. 335

3 2044 050 662 535

AC
HARVARD COLLEGE
CONSERVED
DEC 01
LIBRARY